



LISTE DES BILANS

- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNE
- 8 CORSE
- 9 FRANCHE-COMTÉ
- 10 ÎLE-DE-FRANCE

- 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRÉNÉES
- 15 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 16 BASSE-NORMANDIE
- 17 HAUTE-NORMANDIE
- 18 PAYS-DE-LA-LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU-CHARENTES

- 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR
- 22 RHÔNE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 MARTINIQUE
- 25 GUYANE
- 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES
ET SOUS-MARINES
- 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE
ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE

PICARDIE

SRA

■ 19 ■ 2 0 1 0

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
PICARDIE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 0



PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

**P R É F E C T U R E D E L A R É G I O N
P I C A R D I E**

D I R E C T I O N R É G I O N A L E D E S A F F A I R E S C U L T U R E L L E S

S E R V I C E R É G I O N A L D E L ' A R C H É O L O G I E



**B I L A N
S C I E N T I F I Q U E
D E L A R É G I O N
P I C A R D I E**

2010

**M I N I S T È R E D E L A C U L T U R E
E T D E L A C O M M U N I C A T I O N**

**D I R E C T I O N G É N É R A L E D E S P A T R I M O I N E S
S O U S - D I R E C T I O N D E L ' A R C H É O L O G I E**

2017

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
Hôtel Scribe
1-3, rue du Lombard
CS 816
59041 LILLE CEDEX
Tél. : 03.20.06.87.58 / Fax : 03.28.36.62.23

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
Site d'Amiens
5, rue Henri Daussy
CS 44407
80044 Amiens cedex 01
Tél. : 03.22.97.33.45 / Fax : 03.22.97.33.47

*Ce bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie qui,
dans le cadre de la déconcentration,
doit être informé des opérations réalisées en régions
(au plan scientifique et administratif),
qu'aux membres des instances chargées du contrôle
scientifique des opérations,
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et à toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans sa région.*

*Les textes publiés dans la partie
« Travaux et recherches archéologiques de terrain »
ont été rédigés par les responsables des opérations, sauf mention contraire.
Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.*

Le SRA s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tout texte jugé trop long.

*Ce volume diffusé à titre gratuit ne peut être vendu.
Sa reproduction sur tout support – même partielle – est soumise à autorisation
du Ministère de la Culture (DRAC Hauts-de-France).*

*Illustration de couverture :
Campagne (Oise) : Vue aérienne des diagnostics menés sur le tracé du canal Seine-Nord Europe
Photographie :
Philippe Frutier (Altimage)*

*Coordination, saisie et mise en page : Mickaël Courtiller
Relecture : SRA
Bibliographie : Mickaël Courtiller
Cartographie : Valérie Burban-Col
Imprimerie Yvert - Impam*

ISSN 1240-6872 © 2017

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PICARDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Table des matières

2 0 1 0

Résultats scientifiques significatifs

9

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

13

Travaux et recherches archéologiques de terrain

AISNE 14

Tableau des opérations autorisées	14
Carte des opérations autorisées	17
AMBLENY, 8 rue du Soulier	18
AMBLENY, Zone d'activités de Pontarcher, tranche 1, phase B	18
BARENTON-BUGNY, Pôle d'activités du Griffon, tranche 2-2B	19
BELLEU, 12 rue d'Oulchy	20
BOHAIN-EN-VERMANDOIS, Au-delà du Moulin Mayeux	20
BRAINE, Au-dessus de l'étang de l'Amouré	20
BRISSAY-CHOIGNY, Les Courts Marchés - Bacquet d'Oise, tranche 2A	20
BRUYÈRES-ET-MONTBÉRAULT, Contournement nord	21
BRUYÈRES-ET-MONTBÉRAULT, Les Raidons	22
CHAMOUILLE, Les Cloyères	23
CHÂTEAU-THIERRY, Rue Roger Catillon	23
CHAUNY, ZAC des Linières	24
CHÉZY-SUR-MARNE, Le Colombier	24
CONDÉ-EN-BRIE, Dessous Courtigy	25
COURBES, Église Saint-Quentin	26
CRÉCY-SUR-SERRE, La Croix Saint-Jacques	26
FAYET, RD 1029 - Bois des Roses	28
FÈRE-EN-TARDOENOIS, Château de Fère	29
GUIGNICOURT, Zone d'activités de l'Homme Mort - tranche 2	29
LAON, Allée de la Chênaie	30
MAIZY, Le Bois Gobert	31
MENNESSIS, Rue Pasteur - La Ferme des Voyaux	32
MENNEVILLE, Derrière les Jardins	33
MONDREPUS, Centre maternel de Mondrepuis	33

MONTIGNY-LENGRAIN , Rue du Fond Talon	33
NEUVILLE-SUR-AILETTE , Ancien Château	33
PAARS , Les Terres Noires	34
PASLY , Derrière Longpont	35
POMMIERS , Les Grosses Vignes	35
PRÉMONTRE , Abbaye de Prémontré - Centre hospitalier (phase 1)	36
SAINT-QUENTIN , Basilique - Crypte de la collégiale	38
SAINT-QUENTIN , Rue du Commandant Charcot	39
SAINT-QUENTIN , Rue d'Ostende - Rue Mayeure	40
SAINT-QUENTIN , Rue Pierre-Louis Gosseu	41
SOISSONS , Rue Alexandre Ribot	41
SOISSONS , 2 rue de l'Échelle du Temple	41
SOUPIR , Le Chemin Vert - Le Pré Guyot	41
TERGNIER , Rue du Docteur Schweitzer	42
TERGNIER - MENNESSIS , ZES de Tergnier - tranche 2	43
TRAVECY - BEAUTOR - TERGNIER , Carrière GSM - 3ème tranche	43
URVILLERS , ZAC de l'Épinette - Les Terres Noires	45
VERMAND , Rue Charles de Gaulle	48
VERVINS - FONTAINE-LÈS-VERVINS , Zone d'activités Créapôle - tranche 1 (phase B)	48
VIC-SUR-AISNE , Rue Rivière	49
VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN , Le Fond du Ham	49
VILLERS-COTTERÊTS , Le Poirier d'Oignon	51
VIRY-NOUREUIL , Liaison RD 429E et RD 1032	53

OISE 54

Tableau des opérations autorisées	54
Carte des opérations autorisées	57
AIRION , Proximité de l'église	58
AVRECHY , ZAE Argenlieu - tranche 1	59
BAILLEUL-SUR-THÉRAIN - BRESLES , Liaison RD 12 et RD 931	59
BEAUVAIS , Avenues Corot et 8 mai 1945	60
BEAUVAIS , Avenue Paul-Henri Spaak	60
BEAUVAIS , Cloître de la Cathédrale - Rue Saint-Pierre	60
BEAUVAIS , 1bis rue Cambry	61
BEAUVAIS , Rue Frère J.-B. Gagné - Les Dures Peines	63
BEAUVAIS , Rue Jean de Lignières - Esplanade de Verdun	63
BEAUVAIS , Rue du Mont Capron	63
BEAUVAIS , 18 rue Saint-Laurent	64
BEAUVAIS , 18 rue Saint-Laurent	65
BÉHÉRICOURT , Aménagement de la place publique	67
BRESLES , La Folle Entreprise	68
BRETEUIL , 5 rue Tassart	68
CHAMBLY , 803 rue Henri Barbusse	70
CHAMBLY , 18 rue Pierre Wolf	70
LA CHAPELLE-EN-SERVAL , Chemin des Essarts	71
LA CHAPELLE-EN-SERVAL , 577-457 rue du Pont Saint-Jean - Boulevard de la Riolette	71
CHEVRIÈRES , Les Prévostés	71
CHEVRIÈRES , Les Prévostés Sud - tranche 2	72
CHOISY-AU-BAC , La Bouche d'Oise	73
CRÉPY-EN-VALOIS , Chemin des Docks	73

ÉRAGNY-SUR-EPTE , La Haute Borne - Le Pâris aux Moines	74
ESCHES , Rue des Sources - Derrière les Jardins d'Esches	75
ESTRÉES-SAINT-DENIS , Rue Théophile Havy	75
GONDREVILLE , RN 2 - Déviation de Gondreville - phase 1	75
GUISCARD , Rue de la Tombelle	76
LAGNY , Route de Porquéricourt	77
LASSIGNY , Rue de la Misacart	77
LEVIGNEN , Le Haut de Vaudemanche - tranche 3	77
LONGUEIL-ANNEL , Rue du Martellois	78
MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE , ZAC du Plateau de Margny - Le Fond de la Truie	78
MÉLICOCQ , La Croix Ricart	78
MONTATAIRE , Avenue Anatole France	79
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN , La remise Charles Lejeune	79
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN , ZAC Chemin de Paris - La remise Charles Lejeune - RN 2 - site 2	79
NEUILLY-EN-THELLE , Route de Crouy	81
NEUILLY-SOUS-CLERMONT - BREUIL-LE-VERT , Les Cinquante Mines - La Grande Neaux - Centre commercial	81
NOYON , Crypte archéologique - Ilôt des deux Bornes	82
NOYON , Ferme de la Croix Saint-Claude - tranche 1	83
NOYON , Projet ANRU - Mont Saint-Siméon - tranche 3	84
NOYON , Rue du Canal du Nord	84
NOYON , 2 et 4 rue des Merciers	84
PLAILLY , 33 rue de Paris	85
QUINQUEMPOIX - SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE , Les Terres de l'Abbaye de Saint-Just - Le Montant du Champ	86
RESSONS-SUR-MATZ , Place André Léger - Rue de Belloy	86
RIVECOURT , Les Coyes	87
SAINT-MAXIMIN , Le Bosquet l'Ange - tranche 1	87
SAINT-MAXIMIN , Les Longères des Haies	89
SAINT-SAUVEUR , ZAC Les Prés Moireaux	89
SAVIGNIES , La Planquette	90
SENLIS , Le Quartier Sainte-Anne - 10 rue Bellon	91
SENLIS , 11 route de Chantilly	92
SENLIS , Rue de Meaux - La Porte de Meaux	92
TRIE-CHÂTEAU - TRIE-LA-VILLE , Déviation de la RD 981	93
VENDEUIL-CAPLY , Les Marmousets	93
VENDEUIL-CAPLY , Rue de Beauvoir - Voie communale n°1	95
VENETTE , ZAC du Bois de Plaisance - tranche 4	95
VENETTE , ZAC du Bois de Plaisance - tranche 5	96

SOMME

98

Tableau des opérations autorisées	98
Carte des opérations autorisées	101
ALBERT , Parc d'activités Potez	102
AMIENS , Angle du boulevard Alsace-Lorraine - Place Vadé	102
AMIENS , 10 chemin du Thil	103
AMIENS , 32-32bis-34 rue Cordier	103
AMIENS , 36 rue Cordier	103
AMIENS , Rue Gabriel de Mortillet	104
AMIENS , Rue Isidore François - Rue du Pont-de-Metz	104
AMIENS , Rue du Manège	104

AMIENS , 3 rue Marotte	104
AMIENS , 7 rue de Rouen	105
AMIENS , 109 rue Saint-Leu - Hôtel-Dieu - tranche 2	106
AMIENS , ZAC Gare La Vallée - Rive nord de la rue Paul Tellier	106
AMIENS , ZAC Les Jardins d'Intercampus	107
AMIENS , ZAC de Renancourt - tranche 2	108
BOUGAINVILLE - FRESNOY-AU-VAL , La Montagne - Le Chêne - Chemin de Saint-Aubin et Hange	108
BOVES , Complexe castral et prioral du Quartier Notre-Dame	108
BOVES - GLISY , ZAC Jules Verne - La Haie de Travers - Les Champs Tortus	110
CAGNY , L'Épinette	111
CAMON , La Médiathèque - Place du Général Leclerc	112
CAMON , ZAC de la Blanche Tâche	113
CAOURS , Les Prés	113
CITERNE , Les Cent	115
LE CROTOY , Carrière Eurarco	115
DAOURS , Rue des Buttes 1	116
DÉMUIN , Le Village	116
DURY , Route d'Amiens DP 1001	117
HANGEST-EN-SANTERRE , ZAC du Santerre - tranche 2	117
LIHONS , Sole du Bois Gallet - tranche 1	118
LIHONS , Sole du Moulin à Houette - tranche 1	118
LONGUEAU , ZAC Jules Verne - secteur nord-ouest Rocade	118
MÉAULTE , ZAC du Pays du Coquelicot - site 11	120
MÉAULTE - BÉCORDEL-BÉCOURT , ZAC du Pays du Coquelicot - site 10	120
MOREUIL , Les Hautes Terres	120
NESLE , Route de Chaulnes	121
NOUVION-EN-PONTHIEU , Route de Crécy	122
OCHANCOURT , Rue de l'Église	122
PISSY , Rue Gentien	123
PROUZEL , Rue du Stade	123
ROYE , Lotissement du Champ d'Enfer	123
ROYE , Parc éolien de Roye - Bois Guillaume	124
ROYE , Route de Paris - Calvaire Saint-Gilles	124
SAINT-FUSCIEN , Le Bois	124
SAINT-FUSCIEN , Chaussée de Paris	125
SAINT-VALERY-SUR-SOMME , Le Mollenelle Nord	126
SALEUX , Les Bacquets	126
SALEUX , Le Cimetière	128
TOUTENCOURT , Le Château	129
VILLERS-BRETONNEUX , Entre les Chemins de Corbie	131
VRON , Rue Montgreux - Route de Callenges - tranche 1	132

CANAL SEINE-NORD EUROPE

133

Tableau des opérations autorisées	133
Carte des opérations autorisées	135
ALLAINES - CLÉRY-SUR-SOMME , Fouille 26	136
BEAULIEU-LES-FONTAINES - CAMPAGNE - CATIGNY - FRÉTOY-LE-CHÂTEAU - ÉCU-VILLY (Oise) - ERCHEU (Somme) , Zone Prioritaire 4 (ZP 4)	137
BEAURAINS-LÈS-NOYON - NOYON - PORQUÉRICOURT - VAUCHELLES , Zone Prioritaire 3 Sondages Profonds (ZP 3 SP)	138
BIACHES , Zone Dépôt 5 (DEP 5)	139

BREUIL - LANGUEVOISIN-QUIQUERY, Fouille 20	139
CAMBRONNÉ-LÈS-RIBÉCOURT - MONTMACQ, Zone Prioritaire 2 (ZP 2)	140
CAMBRONNÉ-LÈS-RIBÉCOURT, Zone Prioritaire 2 Compléments (ZP 2)	142
CATIGNY - SERMAIZE - BEAURAINS-LES-NOYON, Zone Prioritaire 4+ (ZP 4+)	142
CATIGNY - SERMAIZE - CAMPAGNE, Zone de Rescindement 1 (R 1)	144
CHOISY-AU-BAC, Zone Prioritaire 1 - 2e tranche (ZP 1)	145
CHOISY-AU-BAC - LONGUEIL-ANNEL - LE PLESSIS-BRION - THOUROTTE - CAMBRONNÉ-LÈS-RIBÉCOURT - MONTMACQ, Zone de Diagnostic 1a (ZD 1a)	146
CIZANCOURT, Fouille 9	147
CIZANCOURT - LICOURT, Fouille 8	149
ERCHEU, Fouille 17	150
ÉTRICOURT-MANANCOURT, Fouille 23	152
ÉTRICOURT-MANANCOURT - ÉQUANCOURT, Bassin-Réservoir 2 (BR 2)	154
MOISLAINS, Fouille 15	155
MOISLAINS, Zone de Dépôt 5-1 (DEP 5-1)	155
MOYENCOURT, Fouille 18	155
MOYENCOURT, Zone de Dépôt 2 (DEP 2)	157
SAINT-CHRIST-BRIOST, Fouille 10	157
SAINT-CHRIST-BRIOST, Fouille 11	158

PROGRAMMES COLLECTIFS DE RECHERCHES 160

Économie et société des populations rubanées de la vallée de l'Aisne	160
--	-----

PROSPECTIONS 162

Tableau des opérations autorisées	162
Carte des opérations autorisées	163
CANTON DE PONT-SAINTE-MAXENCE, Archéologie extensive d'un espace rural	164
CRÉPY-EN-VALOIS, Région de Crépy-en-Valois	165
OGNON - CHAMANT - MONTPILLOY - MONT-L'ÉVÈQUE - BOREST - BARBERY - BRAY - RARAY - VILLERS-SAINT-FRAMBOURG - NÉRY - SENIS, Prospection-inventaire	166

Bibliographie régionale 168

Liste des abréviations 171

Index 172

Organigramme du Service régional de l'Archéologie 174

BILAN PICARDIE SCIENTIFIQUE

Résultats scientifiques significatifs

2 0 1 0

L'activité archéologique est restée soutenue en 2010 en Picardie grâce aux travaux menés sur le tracé du futur canal Seine-Nord Europe (CSNE). La légère décroissance observée dans le nombre des diagnostics réalisés dans le cadre habituel, 135, est compensée par les treize diagnostics menés sur le tracé du CSNE et les 435 ha évalués dans ce cadre. L'apport du CSNE est aussi manifeste pour les fouilles préventives. Sur un total de trente quatre fouilles préventives, dix portant parfois sur plusieurs sites voisins, ont été effectuées sur le tracé du CSNE, dont une bonne partie a apporté des résultats remarquables, en raison des vastes surfaces concernées par ces chantiers. Des découvertes significatives ont cependant été faites dans le reste de la région, principalement pour la Préhistoire et le Moyen Âge, périodes qui font l'objet de la plupart des fouilles programmées. Une douzaine d'opérations mérite d'être signalée ici.

La Préhistoire ancienne

Les résultats de la campagne de 2010 s'inscrivent pour les principaux sites préhistoriques de la région, à Cagny, à Saleux et à Caours, dans la Somme, dans la continuité des recherches menées depuis de nombreuses années. Il est à noter que les activités de terrain arrivent à leur terme, pour les deux premiers. L'ultime campagne de fouille programmée du célèbre gisement paléolithique de Cagny « L'Epinette » a été consacrée à l'étude du colmatage d'un chenal recelant une épaisse séquence fluviatile fine, corrélable avec les stades isotropiques marins 10 pour les graviers et 9 pour les dépôts sus-jacents. Découvert en 1990 lors des sondages de reconnaissance préalables à la construction de l'autoroute A16, le site de Saleux « Les Bacquets » a donné lieu à une première fouille préventive en 1993, qui a été suivie par une série ininterrompue de campagnes de fouilles programmées. Une quinzaine de *locus* attribuables au Paléolithique final ou au Mésolithique ont été mis au jour, répartis entre trois secteurs principaux établis sur la très basse terrasse de la Selle. Le secteur 1 est situé dans la partie sud, au niveau du tracé actuel de l'autoroute A16 ; le secteur 2 se localise à 200 mètres au nord et a livré en 1998 les restes d'un crâne humain ; le secteur 3, actuellement en cours de fouilles, se situe à 100 m au nord du précédent.

Les données obtenues à ce jour couvrent une tranche chronologique de plusieurs millénaires allant de la fin des temps glaciaires (Paléolithique final) à l'interglaciaire holocène (Mésolithique moyen) soit de 11 000 à 7 000 ans avant notre ère (11 000 à 8 000 BP). Les six dernières campagnes ont été consacrées à la fouille du secteur 3. Les campagnes de 2009 et 2010 ont en particulier permis d'étudier dans son intégralité un nouveau petit campement de chasseurs mésolithiques bien délimité dans l'espace. Les caractéristiques technologiques et typologiques de l'industrie de ce nouveau *locus* sont tout à fait comparables à celles de la plupart des *locus* fouillés antérieurement à Saleux. Les caractéristiques principales de l'industrie permettent de rattacher cette série au Beuronien à segments, tradition technique attestée du nord de la Belgique à la Loire. Une première datation radiocarbone obtenue sur un fragment de mandibule de sanglier confirme cette attribution (8530 ± 45 BP). Les témoins osseux liés à cette nouvelle occupation mésolithique sont relativement bien conservés. Les vestiges de sanglier semblent être les plus nombreux. Au terme de deux programmes tri-annuels, les recherches entreprises sur le secteur 3 sont considérées comme terminées. À l'issue des fouilles de l'été 2010, environ 80 % de l'étendue du gisement paléolithique final a été étudiée. Une ultime campagne devrait avoir lieu en 2011 dans le secteur 2 pour préciser l'extension vers le nord de la nappe de vestiges du Paléolithique final mise au jour il y a une dizaine d'années. À Caours « Les Prés », six ans de fouilles ont mis en lumière l'intérêt de ce site pour la connaissance du peuplement préhistorique de l'Europe du Nord-Ouest spécialement au cours du stade interglaciaire Eemien (autour de 130-115 000 ans), période encore très mal connue dans la France Septentrionale. Quatre niveaux d'occupation entaillés par des vallons liés à l'activité de sources ont été identifiés. L'étude stratigraphique a permis de mettre en relation le fonctionnement de ces chenaux et la chronologie des occupations préhistoriques, atteignant ainsi un niveau de résolution rarement atteint pour les gisements du Paléolithique moyen. L'un des principaux points d'intérêt vient du niveau 4, dans lequel la découverte de plusieurs structures de combustion supposées permet d'appréhender de façon tangible la structuration de l'espace. Les séries lithiques de Caours montrent une association originale des débitages Levallois et Discoïdes, cas unique dans les industries du nord de la France, se

démarquant fortement du spectre typo-technologique des ensembles lithiques du Début Glaciaire weichselien. Il faut signaler enfin la découverte lors d'un diagnostic effectué à Chézy-sur-Marne « Le Colombier » (Aisne) d'un site du Paléolithique supérieur, remarquable par la présence d'éléments de parures en coquillage tertiaire et par la datation entre 17 000-18 000 ans BP non calibré (datations AMS).

Le Néolithique

La dixième campagne de fouille programmée de l'enceinte néolithique de Crécy-sur-Serre « La Croix Saint-Jacques » a permis de terminer la fouille du fossé de cette vaste enceinte du Michelsberg ancien (entre 14 et 15 ha). Les tranchées exploratoires effectuées à l'intérieur du retranchement n'ont livré cette année comme les années précédentes, aucune structure contemporaine. Une seconde enceinte néolithique a pu être explorée partiellement dans le cadre d'une fouille préventive sur le tracé du CSNE, aux bords de la Somme, à Villers-Carbonnel « Sole d'Haplincourt » (département de la Somme). Le site se caractérise par la présence de fossés palissadés ayant connu deux phases d'occupation. La phase initiale est représentée par une palissade aux poteaux de forme circulaire implantés régulièrement tous les mètres, enserrant une surface estimée à 6 ha. Lors de la seconde étape, l'enceinte est élargie vers le nord, portant la surface enclose à une quinzaine d'hectares. La palissade est désormais construite avec des poteaux refendus en deux, ce qui diminue par deux le nombre de troncs nécessaire à la construction de la palissade, et renforcée sur l'extérieur par un fossé d'enceinte discontinu. La fouille de l'espace interne a mis en évidence diverses structures contemporaines de l'enceinte : de nombreuses petites fosses, un four domestique et un possible bâtiment. Les analyses du mobilier archéologique permettent de rattacher cette occupation au Néolithique moyen II chasséen. Parmi le mobilier archéologique, on signalera en particulier la découverte d'une statuette féminine entière dans le four. La position géographique de l'enceinte de Villers-Carbonnel lui confère une importance particulière dans la définition des extensions des groupes culturels en présence dans la moitié nord de la France (chasséen septentrional, Michelsberg, groupe de Spiere).

La Protohistoire et l'Antiquité

Plusieurs sites d'habitat ou funéraires de la fin de la Protohistoire et de l'époque romaine ont été fouillés partiellement en Picardie cette année, notamment à Guignicourt ou à Villers-Cotterets, dans l'Aisne, apportant des résultats intéressants. Une mention particulière peut être faite pour la fouille d'Urvillers qui a permis d'explorer dans son intégralité un ensemble formé de deux petits établissements voisins qui semblent avoir entretenu des relations privilégiées entre le début du Premier âge du Fer et l'époque romaine. Ces établissements agro-pastoraux modestes, sans doute plus représentatifs des

occupations rurales de l'Antiquité que les grandes *villae*, sont encore mal connus. L'occupation du site I est assez courte, au cours de La Tène moyenne (La Tène C). Elle se caractérise principalement par une enceinte fossoyée plusieurs fois modifiée, abritant les vestiges assez mal conservés d'un habitat : trous de poteau, silos. Le site II est occupé dès l'âge du Bronze ou le début de l'âge du Fer. Les indices d'occupation s'amenuisent par la suite : une enceinte fossoyée de forme ovalaire est aménagée peut-être au début du Second âge du Fer, avant une longue lacune. Il connaît une forte réoccupation à l'époque romaine, à partir de la fin du I^{er} siècle jusqu'au milieu du III^e siècle, correspondant à un habitat modeste comportant une cave creusée dans le limon et présentant des témoins d'activités artisanales (métallurgie). Les résultats les plus significatifs pour ces périodes ont toutefois été obtenus sur le tracé du canal Seine-Nord Europe. Plusieurs établissements laténiens ont pu être fouillés en totalité, dont certains étaient associés à des nécropoles, à Ercheu, Éterpigny, Étricourt-Manancourt, Moislains... Des dizaines de sépultures ont été fouillées apportant un mobilier abondant, dont plusieurs sépultures aristocratiques dotées d'alandiers, chaudron et crémailleure. À signaler parmi les centaines de vases recueillis, trois vases tulipiformes ou tonnelliiformes décorés de La Tène D1 provenant de Champagne, découverts à Ercheu et à Eterpigny, ou parmi le mobilier métallique deux fibules en argent de La Tène D1 reliés par une chaînette à Cizancourt-Licourt. Chacun de ces sites mériterait un commentaire particulier, la fouille d'Éterpigny se démarque toutefois par l'ampleur du chantier. Vingt secteurs de fouilles répartis sur près de 70 ha, représentant une surface fouillée de près de 12 ha, complétés par les données d'un diagnostic systématique assez poussé, nous renseignent sur l'évolution de l'occupation de cet espace du Néolithique Moyen jusqu'à la fin de l'Antiquité. Différents noyaux d'habitat sont disséminés au cours de l'âge du Bronze ou au Premier âge du Fer. Les témoins d'occupation sont plus nombreux à partir de La Tène C1. Plusieurs enclos fossoyés sont reliés par un réseau de fossés mis en place progressivement à partir de La Tène C1, que l'on suit jusqu'au début de l'époque romaine. Les enclos laténiens peuvent être associés à une dizaine de petites nécropoles établies à leurs abords ou à l'écart, en bordure de chemins, qui constituent un ensemble funéraire considérable. Au total, ce sont 337 vases et 99 fibules qui ont pu être prélevés et étudiés. Il est à noter que l'occupation se poursuit à l'époque romaine sous la même forme d'enclos fossoyés, plus vastes et aux contours plus réguliers. Plusieurs grands ensembles d'époque romaine ont pu être étudiés par ailleurs sur de vastes surfaces, sans toutefois parvenir à cerner la totalité des installations, à Cizancourt ou à Saint-Christ-Briost. Ces deux sites sont occupés à partir de La Tène C2 ou La Tène D1 à la fin de l'époque romaine. La multiplication des fouilles sur le tracé du CSNE a permis d'aborder des établissements moins attendus, comme ce sanctuaire atypique de Moyencourt, formé d'une simple enceinte fossoyée contenant deux petites constructions isolées, dont une pile à la fonction énigmatique (pile funéraire, base de colonne à Jupiter à l'anguipède ?).

Le Moyen Âge

La longue période correspondant au Moyen Âge a été riche en découvertes en 2010. Elles concernent aussi bien des habitats ruraux ou des sépultures du début du Moyen Âge que des établissements religieux ou des châteaux aussi prestigieux que la collégiale de Saint Quentin, le groupe épiscopal de Beauvais, l'abbaye de Prémontré ou le château de Boves. La fouille programmée de la nécropole tardo-antique et mérovingienne de Vendeuil-Caply, dans l'Oise, constitue l'une des plus belles opérations menées sur ces nécropoles depuis de nombreuses années. Constituée de deux noyaux d'inhumations contigus et vraisemblablement successifs, la nécropole a été découverte lors d'un diagnostic en 2005. Le noyau n°1, qui a été exploré en 2008 et 2009, a livré 65 sépultures de la seconde moitié du V^e siècle et de la première moitié du VI^e siècle, dont certaines présentent des caractères germaniques prononcés. La fouille du noyau le plus ancien, le n°2, a commencé en 2009 et s'est poursuivie cette année avec l'exploration de 85 sépultures. Ces dernières sont assez caractéristiques des sépultures provinciales de la fin de l'Antiquité : inhumations assez pauvres en mobilier, mais comptant quelques oboles à Charon, le plus souvent en coffrages de bois cloués, plusieurs inhumations privilégiées en sarcophages. Deux autres nécropoles un peu plus tardives ont également été fouillées dans des opérations préventives, un groupe de 27 sépultures de la fin du haut Moyen Âge à Ercheu (VIII^e-IX^e siècle?), sur le tracé du canal Seine-Nord Europe, et un grand cimetière à Bruyères-et-Montbérault, dans l'Aisne sur le tracé d'une déviation routière. Découvert en 2009, ce dernier se compose de deux horizons séparés par un épais remblai. Le niveau inférieur, correspondant à des sépultures mérovingiennes a été épargné par les travaux. La fouille s'est concentrée sur le niveau supérieur correspondant à une nécropole datée principalement du XIII^e siècle. 236 inhumations primaires ainsi que 15 sépultures secondaires ont pu être fouillées, correspondant à un nombre minimum de 645 individus. L'étude anthropologique montre un recrutement tout à fait atypique comptant très peu d'immatures et une faible proportion d'individus âgés de plus de 50 ans qu'il est possible de mettre en relation avec l'hôtel Dieu qui est attesté sur place dès 1240. Le cimetière continue toutefois d'être utilisé jusque dans la première moitié du XVII^e siècle. Il n'est pas nécessaire d'insister sur le caractère exceptionnel de cette fouille. La fouille préventive d'Éragny-sur-Epte, dans l'Oise, a été l'occasion d'explorer un habitat du haut Moyen Âge implanté aux abords d'un enclos fossoyé gaulois. Deux phases principales ont été identifiées, aux VII^e et VIII^e siècles, puis dans la seconde moitié du IX^e et au X^e siècle. La seconde période est représentée par un corpus varié de bâtiments sur poteaux. Les six campagnes archéologiques programmées conduites dans la crypte de la collégiale de Saint-Quentin depuis 2005 ont permis de retrouver des témoignages inespérés du culte du martyr remontant à la toute fin du IV^e siècle, bien avant « l'Invention » rapportée par la vie de saint Eloi au VII^e siècle, avec la mise en évidence

d'un tombeau à structure en bois, puis la construction progressive d'un lieu de culte pourvu d'un autel. Une première phase d'inhumations en sarcophage apparaît très tôt, au début du V^e Siècle. C'est vraisemblablement après « l'Invention » du VII^e siècle que la sépulture du saint est déplacée derrière l'autel et que sont installées la mosaïque dans la partie sanctuaire et une dalle en pierre noire à l'emplacement de la tombe initiale. Des observations intéressantes ont également été effectuées sur les maçonneries de la grande église élevée à l'époque carolingienne, à l'image de Saint-Denis et des grandes églises de pèlerinage romaines ou ravennates. À Beauvais, une opération archéologique a été menée dans le cloître de la cathédrale en préalable à des travaux de restauration. Ces investigations, combinant les nettoyages et analyses de maçonneries ainsi que des sondages limités, ont permis d'identifier les différentes phases de construction de cet ensemble architectural exceptionnel ravagé par un incendie en 1995 et laissé en l'état depuis. Il a ainsi été possible de proposer des restitutions des élévations pour les premières phases du cloître. Ce dernier formait dans son état initial une cour fermée dépourvue de galerie, fermée par un mur aveugle au nord, bordée par la « Basse Oeuvre », la cathédrale, au sud, des bâtiments à la fonction indéterminée à l'est, et un bâtiment à l'ouest ayant pu servir pour le stockage. La présence de fentes de jours uniquement à l'étage, régulièrement réparties et placées en vis à vis, laisse envisager plusieurs hypothèses, comme un espace abritant un dortoir ou une salle commune à vocation d'hôpital. L'utilisation du petit appareil, la qualité de la pierre, le type d'ouvertures, suggèrent une construction réalisée dans le premier quart du XI^e siècle, sensiblement à la même époque que la « Basse Oeuvre ». Plusieurs campagnes de transformation ont été mises en évidence, une cave à loges aménagée sous l'aile sud au XIII^e -XIV^e siècle, une reprise du pignon de l'aile occidentale à mettre en relation avec une réfection du toit, l'ajout d'une galerie haute vers 1400 au sud du cloître, des percements de fenêtres au XVIII^e siècle... C'est le même genre d'opération qui a été menée à Prémontré, dans l'Aisne, à l'emplacement de l'abbaye mère de l'ordre des chanoines réguliers Prémontrés, utilisée comme hôpital psychiatrique depuis 1867. Après deux campagnes de diagnostic menées en 2008 et 2009 préalablement à des travaux de réaménagement de l'hôpital qui ont amené le maître d'ouvrage à rechercher des solutions techniques, un suivi des travaux a été effectué en 2010. Ce suivi a permis de compléter les plans de l'église édifiée, selon les sources historiques, dans les années 1134-1151 et détruite au milieu du XIX^e siècle, de retrouver en particulier les fondations de murs appartenant à la partie occidentale de l'édifice, ainsi que d'épaisses fondations à profil en redent bâties pour soutenir les piliers séparant la nef principale des bas-côtés. L'utilisation de blocs en remploi dans les deux assises supérieures de ces murs permet de documenter une phase de travaux à la fin du XIII^e siècle. L'intérieur de l'église a servi de lieu d'inhumation dès les premiers temps de l'abbaye. L'essentiel des tombes découvertes peut être attribué aux XII^e et XIII^e siècles. Quelques rares sépultures plus tardives ont été identifiées. L'étude anthropologique conclut à une population mixte de moines et de laïcs. Les restes

de la porte Saint-Jean, construite dans les années 1304-1327, ont été vraisemblablement identifiés ainsi que ceux d'une remise (bâtiment A). Ces vestiges permettent de préciser l'organisation de ce secteur fortement modifié au XVIII^e siècle. Au nord de l'église et à l'ouest du cimetière, la présence d'un bâtiment a pu être appréhendée grâce à l'implantation des inhumations et à la présence de maçonneries. Cette construction, interprétée comme la circarie de Pologne et de Livonie, figure sur une gravure de 1656. La fouille d'une citerne établie à l'est de l'église au XV^e siècle a livré un fragment d'ardoise gravé de notations musicales, objet exceptionnel par sa rareté. La fouille du château de Boves s'est poursuivie en 2010 dans la partie sud-ouest de la plate-forme de la motte castrale, à l'emplacement et aux abords du grand donjon du XII^e siècle, reconstruit à la fin du XIV^e siècle. Des informations capitales ont été recueillies sur la construction de la motte, au début du X^e siècle. Le rebord de motte est structuré par des lits de moellons de craie extraits certainement du creusement du grand fossé sud, déposés en gradins depuis le sol extérieur (basse-cour actuelle) jusqu'au sommet de la plate-forme. Chaque lit de moellons est associé à au moins un radier damé de craie pilée, en pente vers l'intérieur de la motte. La pente de ces radiers est donc de plus en plus forte au fur et à mesure que l'on monte. Le contact entre les lits de moellons et les radiers n'est pas direct, peut-être en relation avec l'évolution d'une machine, de type «rouleau compresseur», qui servait à damer les radiers successifs. Un sondage profond opéré dans le secteur oriental a confirmé la succession des radiers de construction et leur forte pente vers le centre de la motte. Les vestiges des premières phases d'occupation de la plate-forme (phase 2) sont largement préservés à l'emplacement du donjon roman, ils se présentent sous la forme de couches d'occupation (sols de terre battue) structurées par des sablières et des empreintes de poteau. La pierre n'est utilisée à cette époque que pour bloquer des solins et pour caler les poteaux. La succession des bâtiments au même emplacement se confirme avec des sablières superposées, comme dans la partie centre-est de la plate-forme, explorée en 2000-2005. La variété des types d'occupation (résidentielle avec une cheminée, artisanale avec un four, domestique avec une fosse de rejet de boucherie) est d'autant plus remarquable qu'elle se développe sur des superficies réduites. La phase 3 (XI^e-première moitié du XII^e siècle) se manifeste par un emploi plus abondant de la pierre comme matériau de construction et, peut-être, par une meilleure sectorisation des activités. La fin de la phase 3 et les profondes modifications qui marquent la phase 4 pourraient être en relation avec un important effondrement vertical qui s'est produit au centre de la plate-forme. Cet événement semble avoir été suffisamment violent pour entraîner la chute de la tour et la détérioration des bâtiments situés aux alentours. La construction du donjon roman, qui a réutilisé des pierres de la tour effondrée a tenu compte de cet effondrement par la mise en oeuvre de larges semelles de fondations aux endroits sensibles. Les relations entre la construction du donjon roman en phase 4 (milieu du XII^e siècle) et sa reconstruction en phase 5 (fin du XIV^e siècle) ont pu être précisées. Le mobilier collecté en 2010 est particulièrement riche : céramique, verre, tabletterie, métal, monnaies...

Diffusion

Rappelons que la diffusion des résultats scientifiques s'effectue grâce à différents supports éditoriaux, principalement la Revue archéologique de Picardie. La diffusion des résultats des opérations archéologiques les plus significatives, à destination du grand public, se fait aux moyens de plaquettes éditées dans la collection Archéologie en Picardie. Ces documents donnent au public une information très synthétique et illustrée sur les résultats d'opérations significatives. Ils sont diffusés gracieusement.

Bertrand BÉHAGUE,
Didier BAYARD,
Tahar BEN REDJEB,
Jean-Luc COLLART,
Mariannick LE BOLLOCH,
Vincent LEGROS,
Cyril MONTOYA

PICARDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau général des opérations autorisées

2 0 1 0

	AISNE 02	OISE 60	SOMME 80	TOTAL
Sondage (SD)	0	6	2	8
Fouille préventive (F)	12	5	6 + 15 CSNE	38
Fouille préventive d'urgence (SU)	0	0	0	0
Opération préventive de diagnostic (OPD)	39	57 + 8 CSNE	38 + 4 CSNE	146
Fouille programmée (FP)	3	1	5	9
Prospection diachronique (PRD)	1	10	1	12
Prospection avec matériel spécialisé (PMS)	1	0	1	2
Projet collectif de recherche (PCR)	1	0	0	1
TOTAL	57	87	72	216

PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHES (PCR)

N° Patriarche	Thème	Responsable (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu
9876	Économie et société des populations de la Vallée de l'Aisne	HAMON Caroline (Inrap)	PCR	NÉO	●

2 0 1 0

Tableau des opérations autorisées

N° Patriarche	Commune / Lieu-dit	Responsable d'opération (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
9994	AMBLENY 8 rue du Soulier	GALMICHE Thierry (COLL)	OPD	MA	●	1
9833	AMBLENY Zone d'activités de Pontarcher - tranche 1 - phase B	LE QUELLEC Vincent (COLL)	OPD	PRO / ROM	●	2
9985	BARENTON-BUGNY Pôle d'activités du Griffon - tranche 2-2B	AUDEBERT Alexandre (COLL)	OPD	PRO / ROM	●	3
9987	BELLEU 12 rue d'Oulchy-le-Château	THOUVENOT Sylvain (Inrap)	OPD	Négatif	●	4
9961	BOHAIN-EN-VERMANDOIS Au-delà du Moulin Mayeux	LEFEBVRE Anthony (COLL)	OPD	Négatif	●	5
10005	BRAINE Au-dessus de l'Étang de l'Amouré	LEFEBVRE Anthony (COLL)	OPD	NÉO	●	6
10010	BRISSAY-CHOIGNY Les Courts Marchés - Bacquet d'Oise - tranche 2A	MARÉCHAL Denis (Inrap)	OPD		●	7
9932	BRUYÈRES-ET-MONTBÉRAULT D 967 - Section nord du Boulevard urbain	DESPLANQUE Gilles (COLL)	OPD	ROM	●	8
9895	BRUYÈRES-ET-MONTBÉRAULT Les Raidons	GALMICHE Thierry (COLL)	F	MOD	●	9
10034	CHAMOUILLE Les Cloyères	BAILLIEU Michel (Inrap)	OPD	Négatif	●	10
9966	CHÂTEAU-THIERRY * La Moiserie	TRONQUOY Jean-Jules (COLL)	F			11
9840	CHÂTEAU-THIERRY * 3-5 rue de la Madeleine	ZIEGLER Sébastien (COLL)	F			12
10337	CHÂTEAU-THIERRY Rue Roger Catillon	ZIEGLER Sébastien (COLL)	OPD	Négatif	●	13
9988	CHAUNY ZAC des Linières - Boulevard Bad Kostritz	FLUCHER Guy (Inrap)	OPD	Négatif	●	14
10020	CHÉZY-SUR-MARNE Le Colombier	PARIS Clément (Inrap)	OPD	PAL MA / MOD	●	15
10051	CONDÉ-EN-BRIE Dessus Courtigy	BAILLIEU Michel (Inrap)	OPD	PRO / ROM	●	16
9989	COURBES Église Saint-Quentin - Le Village	BUCCIO Vincent (COLL)	OPD	MA / MOD	●	17
9875	CRÉCY-SUR-SERRE La Croix Saint-Jacques	NAZE Gilles (ÉDUC)	FP	NÉO	●	18

● : rapport déposé au Service Régional de l'Archéologie et susceptible d'y être consulté

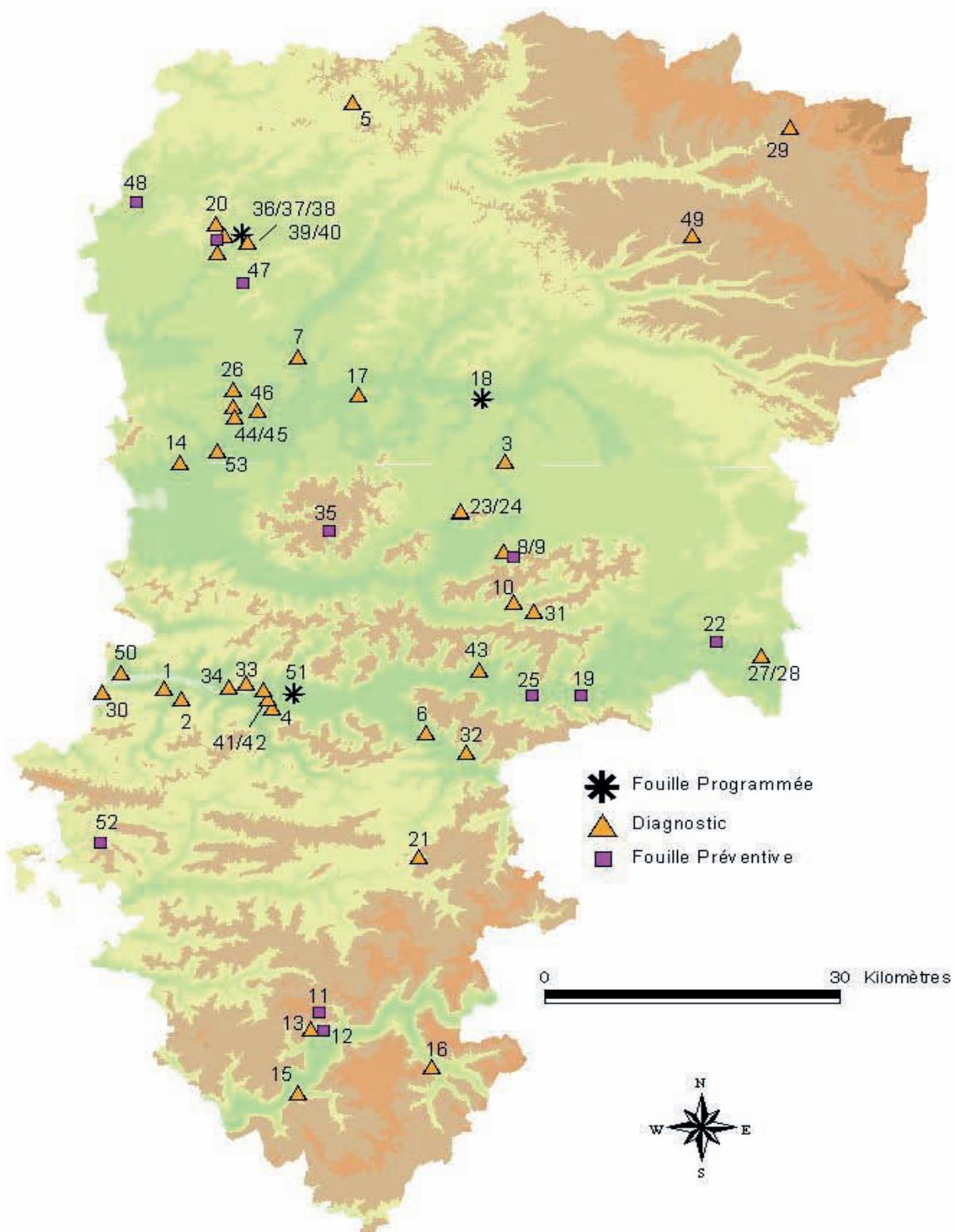
* Notice non parvenue

N° Patriarche	Commune / Lieu-dit	Responsable d'opération (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
9732	CUIRY-LES-CHAUDARDES Le Champ Tortu - tranche 1	COLAS Caroline (Inrap)	F	BSR 2009	●	19
9806	Le Champ Tortu - tranche 2		F		●	
9860	FAYET Bois des Roses	LEMAIRE Patrick (Inrap)	OPD	Négatif	●	20
9864	FÈRE-EN-TARDENOIS Route de Fisme - Château	GALMICHE Thierry (COLL)	OPD	MOD / CON	●	21
9834	GUIGNICOURT Zone d'activités de l'Homme Mort - tranche 2	HÉNON Bénédicte (Inrap)	F	PRO	●	22
	LAON Allée de la Chênaie	JORRAND Jean-Pierre (COLL)	DEC	CON	●	23
9836	LAON Collège Jean-Mermoz - 24 rue du Deuxième Régiment de Dragon	JORRAND Jean-Pierre (COLL)	OPD	Négatif	●	
9953			OPD	Négatif	●	24
9917	MAIZY Le Bois Gobert - tranche optionnelle	DESENNE Sophie (Inrap)	F	BRO	●	25
9931	MENNESSIS Rue Pasteur - La Ferme des Voyaux	DESPLANQUE Gilles (COLL)	OPD	ROM	●	26
9949	MENNEVILLE Derrière les Jardins	BAILLIEU Michel (Inrap)	OPD	Négatif	●	27
9950			OPD	Négatif	●	28
9933	MONDREPUIS RN de Mézières à Montreuil-sur-Mer	BUCCIO Vincent (COLL)	OPD	CON	●	29
9947	MONTIGNY-LENGRAIN Rue du Fond Talon	GRANSAR Frédéric (Inrap)	OPD	MA	●	30
10024	NEUVILLE-SUR-AILETTE Ancien Château	BUCCIO Vincent (COLL)	OPD		●	31
10025	PAARS Les Terres Noires	HÉNON Bénédicte (Inrap)	OPD	NÉO / CONT	●	32
10018	PASLY Derrière Longpont	DESPLANQUE Gilles (COLL)	OPD	BRO / FER CON	●	33
9909	POMMIERS Les Grosses Vignes	THOUVENOT Sylvain (Inrap)	OPD	HMA / MA	●	34
10007	PRÉMONTRÉ Abbaye	GALMICHE Thierry (COLL)	F	MA / MOD CON	●	35
9878	SAINT-QUENTIN Basilique	SAPIN Christian (CNRS)	FP	HMA	●	36
9965	SAINT-QUENTIN Rue du Commandant Charcot	LOCHT Jean-Luc (Inrap)	OPD	Négatif	●	37
9808	SAINT-QUENTIN Rue d'Ostende - Rue Mayeure	HOSDEZ Christophe (Inrap)	OPD	ROM / MA MOD / CON	●	38
10038	SAINT-QUENTIN Rue Pierre-Louis Gosseu	LEFEBVRE Anthony (COLL)	OPD	CON	●	39
9868	SAINT-QUENTIN * ZAC du Parc des Autoroutes - 10ème tranche	LEMAIRE Patrick (Inrap)	F			40
9956	SOISSONS Rue Alexandre Ribot	THOUVENOT Sylvain (Inrap)	OPD	Négatif	●	41
9819	SOISSONS 2 rue de l'Échelle du Temple	THOUVENOT Sylvain (Inrap)	OPD	Négatif	●	42
9982	SOUPIR Le Chemint Vert - Le Pré Guyot	ROBERT Bruno (Inrap)	OPD	NÉO / FER HMA / CON	●	43
9930	TERGNIER Rue du Docteur Schweitzer	LEFEBVRE Anthony (COLL)	OPD	ROM / MOD	●	44
9881	TERGNIER - MENNESSIS ZES Tergnier - tranche 2	LE QUELLEC Vincent (COLL)	OPD	FER / ROM CON	●	45

N° Patriarche	Commune / Lieu-dit	Responsable d'opération (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
10008	TRAVECY - BEAUTOR - TERGNIER Carrière GSM - 3ème tranche	LE GUEN Pascal (Inrap)	OPD	PRO / ROM	●	46
9837	URVILLERS ZAC de l'Épinette - Les Terres Noires	MARIÉ Vérona (Inrap)	F	FER / ROM	●	47
9798	VERMAND Rue Charles de Gaulle	HOSDEZ Christophe (Inrap)	F	FER / ROM	●	48
9984	VERVINS - FONTAINE-LES-VERVINS Zone d'activités Créapôle - tranche 1 - phase B	LE QUELLEC Vincent (COLL)	OPD	FER	●	49
9857	VIC-SUR-AISNE Rue Rivière	ROBERT Bruno (Inrap)	OPD	Négatif	●	50
9877	VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN Le Fond du Ham	RUBY Pascal (UNIV)	FP	NÉO / FER	●	51
10023	VILLERS-COTTERÉTS Le Poirier d'Oignon	LIBERT Karin (Inrap)	F	BRO / ROM HMA	●	52
10011	VIRY-NOUREUIL Liaison RD 429E et RD 1032	NORMANT Stéphanie (COLL)	OPD	BRO / ROM MA	●	53

Carte des opérations autorisées

2 0 1 0



Travaux et recherches archéologiques de terrain

Moyen Âge

AMBLENY
8 rue du Soulier

Suite au dépôt par l'Office public de l'habitat de Soissons d'une demande anticipée de prescription préalable à la construction de pavillons d'habitation, un diagnostic a été réalisé sur une emprise de 2 959 m². Le secteur étudié se trouve à l'est de l'agglomération actuelle, dans le hameau du Soulier sur la rive gauche d'un ruisseau qui se jette dans le ru de Retz, affluent de l'Aisne. L'origine du hameau du Soulier est méconnue et sa première attestation daterait, d'après Jean-Claude Malsy, de 1615. Une concentration assez importante de restes archéologiques a été découverte sur la quasi-totalité de l'emprise de l'opération et seule l'extrémité sud est exempte de vestiges. Dans cet espace légèrement en contrebas, des colluvions comblent actuellement une zone humide. Les structures mises au jour appartiennent, selon toute vraisemblance, à un site d'habitat rural de la fin du X^e siècle ou du XI^e siècle caractérisé par deux

fonds de cabane, des structures de stockage de type silo et des fosses. Si quelques trous de poteau ont été mis au jour, il est impossible, au vu des fenêtres réalisées, de préciser leur appartenance à un bâtiment. De nombreux fossés dont la datation est mal assurée ont également été dégagés ainsi que des fosses qui pourraient être plus récentes. Les deux fonds de cabane sont respectivement parallèles et perpendiculaires à la rue du Soulier ce qui pose la question de l'ancienneté de cet axe comme élément structurant de l'espace.

GALMICHE Thierry (CG de l'Aisne)

Protohistoire

AMBLENY

Époque romaine

Zone d'activités de Pontarcher - tranche 1 - phase B

Le diagnostic a été réalisé préalablement à l'aménagement par la Seda de la première tranche, phase B, de la zone d'activités de Pontarcher à Ambleny. L'emprise du diagnostic couvre une parcelle labourée de 31 000 m² située en rive gauche de l'Aisne, dans un contexte archéologique très favorable et dense (enclos, voies et nécropole romaines, village médiéval sont reconnus à proximité). Dans cette emprise, des photographies aériennes de Michel Boureux et Bernard Lambot révèlent un réseau de fossés et de fosses (?). La plupart des anomalies perceptibles sur ces photographies ont été vérifiées sur le terrain. L'occupation principale reconnue concerne l'extrémité occidentale d'un site enclos laténien et les aménagements agricoles de ses abords immédiats. Il

est implanté sur une terrasse alluviale de l'Aisne entourée de zones humides : petit ru et zones basses tourbeuses. En outre, un boyau de la Première Guerre mondiale a été dégagé le long de la D 17, dans l'ouest de l'emprise.

LE QUELLEC Vincent (CG de l'Aisne)

Le diagnostic a été réalisé par le Département de l'Aisne en préalable à l'aménagement par la Seda de la seconde phase de la deuxième tranche (tranche 2-2B) du Pôle d'activités du Griffon, zone d'aménagement concerté à 6 km au nord de la ville de Laon. Le diagnostic a été mené en septembre 2010, sur une superficie de 134 385 m². Il complète ainsi le diagnostic de la tranche 2-2A, réalisé en 2007 sur 227 982 m² soit une superficie totale de 362 367 m² pour la tranche 2-2. L'emprise de la ZAC se situe dans la plaine laonnaise dans un secteur ayant livré de nombreuses structures archéologiques lors des prospections aériennes effectuées par Gilles Naze. La densité de l'occupation humaine est d'ailleurs attestée par les opérations précédentes : - sept diagnostics menés par le service archéologique municipal de Laon, sur son territoire communal, et le service archéologique départemental de l'Aisne sur les territoires de Barenton-Bugny et Chambry ; - quatre fouilles réalisées par le Département de l'Aisne en partenariat avec l'Inrap.

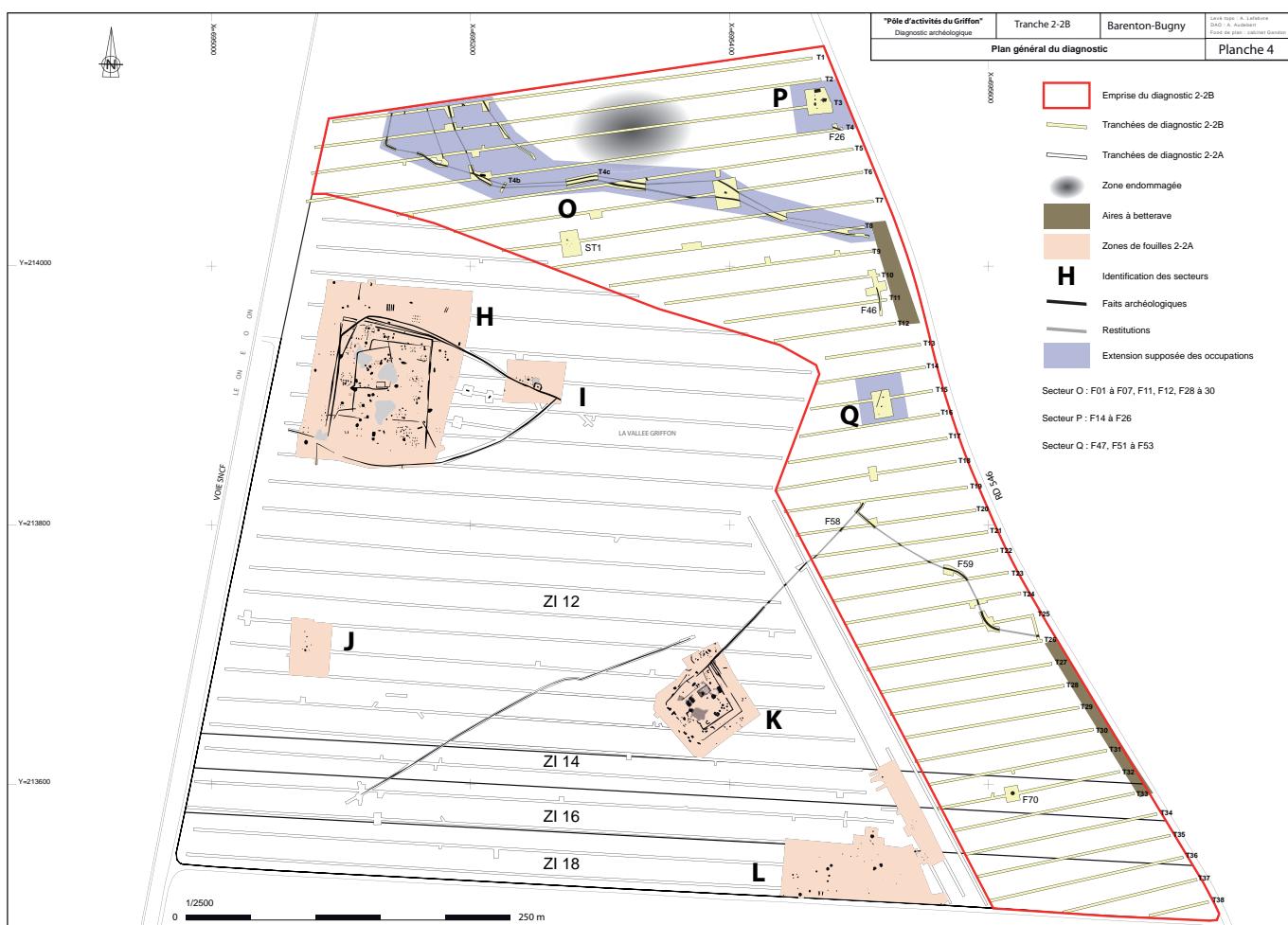
Le présent diagnostic a permis de mettre en évidence trois zones de vestiges : un réseau fossoyé antique, noté O, et deux nécropoles à incinérations de La Tène finale D, notées P et Q.

Ces nouvelles découvertes affinent notre connaissance, esquissée par les opérations précédentes, d'une occupation dense du territoire aux époques gauloise et romaine (habitat, funéraire, artisanat, stockage).

AUDEBERT Alexandre (CG de l'Aisne)



Barenton-Bugny « Pôle d'activités du Griffon - tranche 2-2B ». Secteur P - F15 - Sépulture à incinérations (Département de l'Aisne)



Barenton-Bugny « Pôle d'activités du Griffon - tranche 2-2B ». Plan général (Département de l'Aisne)

BELLEU

12 rue d'Oulchy-le-Château

Une intervention de diagnostic archéologique a été menée à Belleu « 12, rue d'Oulchy-le-Château » en août-septembre 2010. Elle concerne une surface de 2 317 m². Les sondages ont mis en évidence l'absence de vestiges archéologiques à cet endroit qui est situé aux abords de

la ville de Soissons mais en dehors du périmètre connu des villes antique et médiévale.

THOUVENOT Sylvain (Inrap)

BOHAIN-EN-VERMANDOIS

Au-delà du Moulin Mayeux

Le diagnostic a été réalisé préalablement à l'aménagement par la SCI du Moulin Mayeux d'une parcelle de la ZAC du Moulin Mayeux, route de Saint-Quentin, à Bohain-en-Vermandois. L'emprise du diagnostic couvre une surface de 4 815 m² située à proximité de vestiges gaulois et gallo-romains. Une importante zone de remblai provenant de l'aménagement d'un bâtiment adjacent, au sud, occupe une partie de la parcelle à diagnostiquer.

L'épaisseur de ces remblais n'a pas permis de diagnostiquer l'ensemble de la parcelle. La zone accessible n'excède donc pas 2 615 m². Aucun vestige n'a été mis au jour.

LEFEBVRE Anthony (CG de l'Aisne)

Néolithique

BRAINE

Au-dessus de l'Étang de l'Amouré

Le diagnostic a été réalisé préalablement à l'extension d'un lotissement au lieu-dit « Au-dessus de l'Etang de l'Amouré » à Braine. Cet aménagement est situé dans une zone à forte sensibilité archéologique, en raison de sa situation particulière dans la vallée de la Vesle. Une structure datant de la période néolithique a été décou-

verte en partie nord de l'emprise. Les vestiges d'un bâtiment attribué au début du XX^e siècle ont été trouvés en limite sud de l'emprise le long de l'avenue de Reims. Les autres vestiges sont également d'époque contemporaine.

LEFEBVRE Anthony (CG de l'Aisne)

BRISSAY-CHOIGNY

Les Courts Marchés - Bacquet d'Oise - tranche 2A

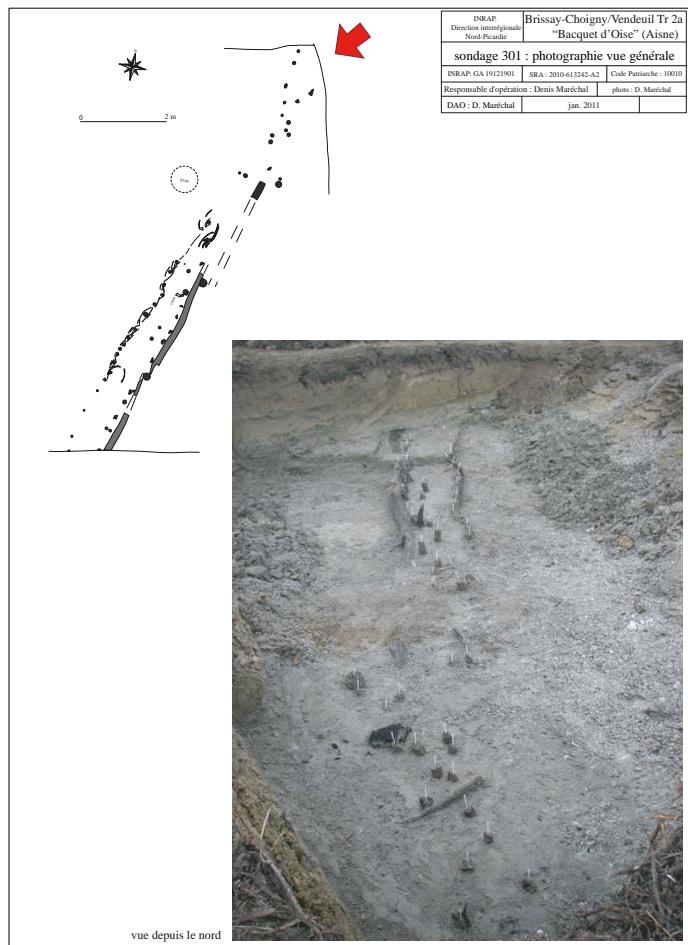
Ce diagnostic s'inscrit dans la continuité de la surveillance de cette carrière située dans la haute vallée de l'Oise. La surface investiguée de 8,09 ha se situe donc dans la plaine inondable, dans une dépression comprise entre 53,60 et 54,20 m NGF. Les sédiments qui colmatent les séquences sont, dans les parties supérieures, des limons brun orangé avec une teneur en particules argileuses plus ou moins élevée. Dans les niveaux inférieurs, on observe des niveaux plus argileux. Il faut retirer en moyenne 1,70 m d'épaisseur pour atteindre la nappe de gravier grossier. Au vu des conditions d'inter-

vention, il a été procédé à des sondages espacés de 15 à 18 m. Ainsi, 5 % de la surface ont été couverts (6 % de la surface accessible soit 7,35 ha). Si une possible fosse livre quelques silex évoquant le Néolithique, sur une partie haute, un possible lambeau de sol du Seine-Oise-Marne a pu être mis en évidence. Les traces de l'époque gallo-romaine restent discrètes également. Les autres vestiges mis au jour sont relatifs à des aménagements liés au cours d'eau. Dans cette zone de chenaux, plusieurs sondages ont livré la partie basse de piquets, plus rarement de pieux, ainsi que 189 tests

en calcaire et des dizaines d'autres blocs. Les divers décapages ne donnent que des vues partielles de ces systèmes qui doivent s'étendre sur de grandes distances. Les multiples alignements perçus de ces piquets, qui mesurent en moyenne 4 cm de diamètre, peuvent se rapporter à plusieurs types d'aménagements. L'hypothèse de portions de pêcheries semble la plus évidente. Il s'agit très probablement de reliquat de gords, ces amé-

nagements en forme de V ou W, qui peuvent s'étendre sur des centaines de mètres, voire plus d'un kilomètre. La densité de bois traduit les multiples réfections de ces structures. D'autres suppositions peuvent toutefois être avancées. Ainsi, il pourrait également s'agir de conduits, qui sont une autre forme de piège à poissons. Certains pieux apparemment « isolés » pourraient être liés à différents types de filets. Enfin, dans une dernière possibilité, ces zones de pieux seraient liées à des aménagements de bords de berge, tels que la consolidation des berges ou alors des barrages/réserves. En effet, dès le XII^e siècle, les populations façonnent des levées en bois pour retenir l'eau et qui servent de viviers. Le toponyme « Bacquet », qui est celui du lieu-dit, qualifie ce type de structure dans le Douaisis. Ce nom a-t-il le même sens ici ? La datation de ces ensembles reste cependant problématique. Seul un sondage a livré en contexte quelques tessons qui sont à rattacher aux XV^e/XVI^e siècles. Pour l'ensemble des autres aménagements, le seul mobilier associé se résume à de la faune. Un rapide examen par Benoît Clavel (CNRS) donne toutefois des indications pertinentes. Selon l'archéozoologue, « l'aspect et le gabarit » de ces os « rappellent des ensembles de la fin du Moyen Âge ou de la période Moderne ». Il convient de souligner que l'étude aux Archives de l'Aisne menée par Guy Flucher a pu démontrer que le chenal, qui sert de limite communale entre Vendeuil et Brissay, était comblé en 1626, ce qui fournirait un utile terminus post quem. C'est dans ou à proximité de ce chenal que se localisent la plupart des bois dégagés. La découverte de ces aménagements s'inscrit dans la continuité de ceux détectés en 2009 à moins de 200 m. Dans cette zone de paléochenaux, la sédimentation les a recouverts et protégés. Ces pièges s'inscrivent dans la compréhension de cet hydrosystème fluvial.

MARÉCHAL Denis (Inrap)



Brissay-Choigny, « Les Courts Marchés - tranche 2a ».
Sondage 301, plan et vue générale (D. Maréchal, Inrap)

Époque romaine

BRUYÈRES-ET-MONTBÉRAULT

Contournement nord

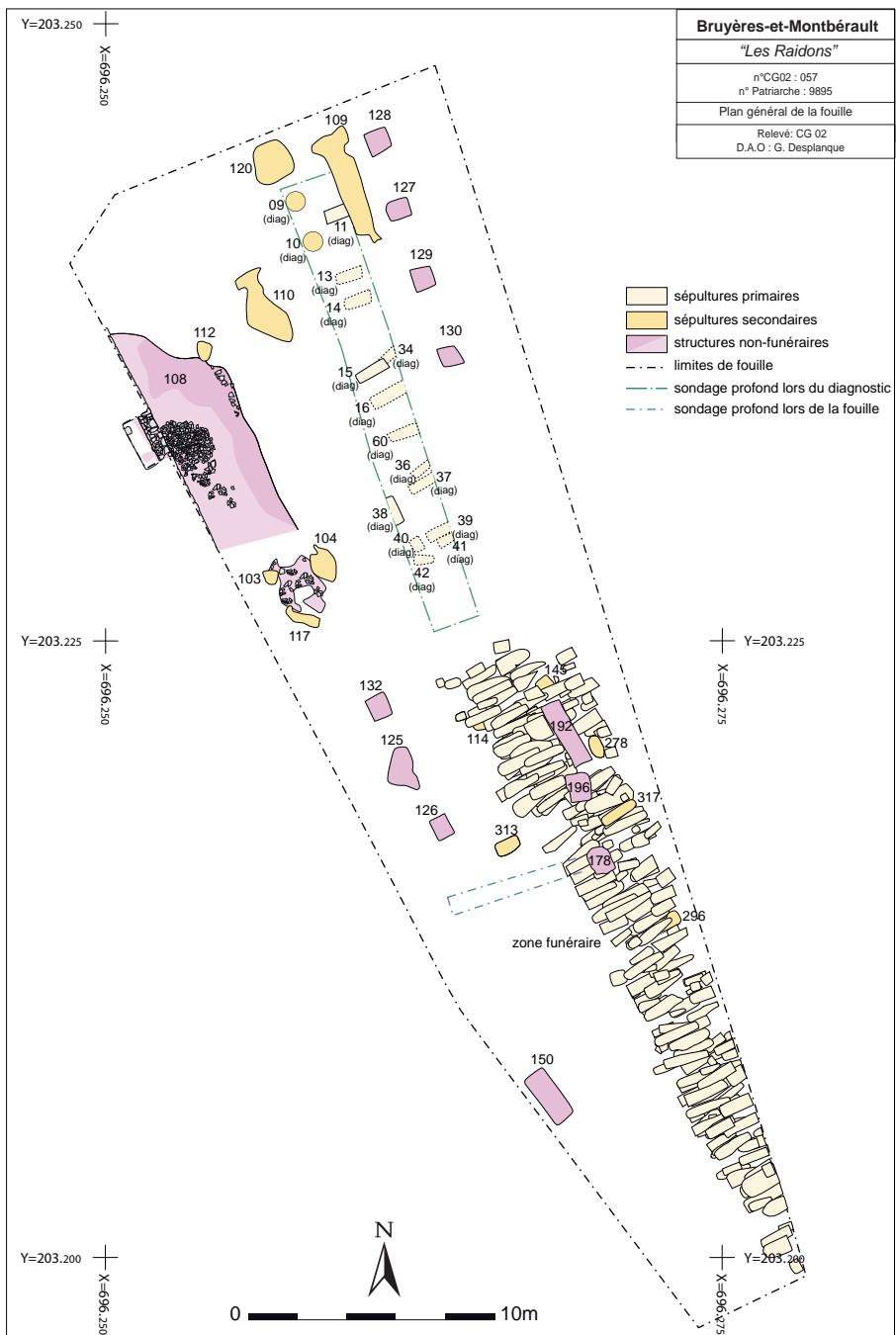
Le diagnostic archéologique de Bruyères-et-Montbérault « Contournement nord » a révélé l'existence d'un réseau fossoyé très dense sur l'intégralité de sa surface. Les fossés présentent des gabarits assez homogènes et des comblements proches les uns des autres, malgré quelques exceptions. La confrontation du parcellaire actuel (lanières étroites) et des fossés mis en évidence témoigne d'un usage agricole des terrains situés sur l'emprise du diagnostic, usage qui pourrait remonter à l'essor économique et démographique de Bruyères dès le XII^e siècle. Dans l'angle nord-ouest de l'emprise, un secteur de 2 000 m² se caractérise par la présence de trous de po-

teau dont la densité, par endroits, est importante. Un gneier sur six poteaux a été mis en évidence et signale un habitat que le rare mobilier céramique permet d'attribuer au Bas-Empire. Quelques sites analogues peuvent être mentionnés dans l'Aisne, tels que celui de Menneville « La Bourguignotte ». L'occupation de Bruyères-et-Montbérault pourrait se rattacher à une occupation de type « habitat groupé tardif », tout à fait spécifique en terme d'organisation spatiale. Il alimente ainsi la problématique des occupations du Bas-Empire de ce genre en Picardie.

DESPLANQUE Gilles (CG de l'Aisne)

BRUYÈRES-ET-MONTBÉRAULT

Les Raidons



Bruyères-et-Montbérault, « Les Raidons ». Plan général (Thierry Galmiche, Département de l'Aisne)

La présente opération fait suite à un diagnostic réalisé préalablement à la création d'un boulevard urbain à Bruyères-et-Montbérault. A l'emplacement du futur giratoire sud, deux ensembles funéraires séparés par un épais remblai avaient été mis au jour. L'ensemble le plus profond, épargné par les travaux routiers, n'a pas été fouillé et seul l'ensemble supérieur a été étudié de manière exhaustive dans l'emprise du tracé routier. 236 inhumations primaires et 15 sépultures secondaires ont été mises au jour pour un nombre minimum de 645 individus. Les tombes les plus anciennes sont datées par radiocarbone du XIII^e siècle. Aucune sépulture primaire de périnatal n'a été mise au jour. Ce résultat semble s'expliquer par la structure intrinsèque de la population inhu-

mée dans ce cimetière. La proportion d'immatures est excessivement basse pour une population pré-jennérienne. La répartition des adultes en fonction de l'âge au décès est également atypique. Elle fait effectivement apparaître une faible proportion d'adultes âgés de plus de 50 ans au détriment des jeunes individus. Cette structure de population n'est ni celle d'un cimetière paroissial ni celle d'un lieu de sépulture consécutif à une épidémie. L'examen anthropologique montre un nombre très important de traumatismes, de personnes atteintes par la tuberculose osseuse et de cas de syphilis osseuse. Ces éléments nous invitent à penser que la population étudiée provient d'un hôtel-Dieu. La présence d'un tel établissement est documentée *intra muros* à Bruyères dès 1240. Sa loca-

lisation en dehors des murs de la ville serait une conséquence de la relativement forte densité de Bruyères. Aménagé à faible distance de l'hôtel-Dieu, le cimetière est installé le long de la route qui permet de sortir de la ville par la porte méridionale. Cet emplacement, bordé à l'est par cette voie, est limité à l'ouest par un fossé qui pourrait enclore plus largement l'ensemble des terrains au devant du flanc sud de la ville. L'emprise du cimetière est réduite très probablement dans le courant du XIV^e siècle. La partie nord est abandonnée et scellée par un épais remblai. L'emprise du cimetière se prolonge alors sur une trentaine de mètres. Large de moins de 10 m, il ne s'étend pas jusqu'à la limite du fossé. Aucune organisation de l'espace funéraire n'est perceptible. Si l'orientation des tombes varie légèrement d'une sépulture à l'autre, elle n'a pu être corrélée à un phasage du cimetière. La présence d'une allée de circulation le long du bord occidental du cimetière a néanmoins été envisagée. La morphologie des tombes est le plus souvent rectangulaire aux angles arrondis. L'architecture de la tombe apparaît peu diversifiée. Les sépultures en pleine terre sont rares et les contenants, lorsqu'ils existent, sont exclusivement en bois. Si les cercueils cloués dominent, l'utilisation de cercueils chevillés ou de coffrages en bois plus sommaires est également documentée. L'usage d'un

linceul ou/et la présence de vêtements semblent très fréquents. L'observation du corps dans la tombe montre que les avant-bras sont le plus souvent en position basse (sur le pubis ou sur les hanches). Les positions sur l'abdomen et allongés, quoique moins présentes, sont également fréquentes. Le mobilier est rare, voire exceptionnel. Dans une période située entre la fin du XV^e siècle et les deux premiers tiers du XVI^e siècle, le fossé est remblayé. Sa dynamique de comblement paraît rapide et il sert de dépotoir notamment pour un boucher et un forgeron. Un mur est construit à l'emplacement de l'ancien fossé. Le cimetière continue d'être utilisé jusque dans la première moitié du XVII^e siècle. Son déclin est probablement lié à celui de l'hôtel-Dieu qui disparaît pour être rattaché à celui de Laon en 1695. Si l'emplacement du site étudié est identifié sur un plan de 1584, connu uniquement par une copie du XIX^e siècle, comme un cimetière protestant, la présence de tombes protestantes ne peut être archéologiquement démontrée. Cette possibilité semble cependant plausible. Ces inhumations seraient soit contemporaines des sépultures les plus tardives de l'hôtel-Dieu, soit postérieures à l'abandon de cet espace funéraire par cet établissement.

GALMICHE Thierry (CG de l'Aisne)

CHAMOUILLE

Les Cloyères

Un projet de construction d'une maison individuelle sur la commune de Chamouille, au lieu-dit « Les Cloyères », sur une surface de 2 710 m², a motivé un diagnostic archéologique. La totalité du terrain n'était guère accessible. En effet, la partie sud de la parcelle correspond à une ancienne carrière d'extraction de pierre à ciel ouvert et accuse un décaissement de plusieurs mètres ; le secteur diamétralement opposé est actuellement occupé par un bois aux plantations assez denses. Celui-ci est d'une surface deux fois plus importante que la carrière. Ces deux secteurs, archéologiquement inexploitables, représentent près d'un quart de l'emprise du projet. Le

reste de la parcelle, fortement pentu (une dizaine de %), a fait l'objet de deux tranchées (l'une de 3 m, l'autre de 5 m) dont les profondeurs varient entre 0,40 m et 1,60 m. Seule une fosse ronde peu profonde (40 cm) a été découverte. Elle s'inscrit dans des sables très meubles au remplissage tout aussi sableux et peu compact. Après avoir été sondée, celle-ci a livré deux tessons de céramique s'apparentant au XVIII^e siècle. Aucun autre indice archéologique n'a pu être mis en évidence.

BAILLIEU Michel (Inrap)

CHÂTEAU-THIERRY

Rue Roger Catillon

La construction d'un bâtiment de stockage par la COVAMA, dans la continuité du complexe vinicole existant, a donné lieu à la prescription d'un diagnostic archéologique. D'une surface de 1 898 m², l'emprise de ce dernier est située à l'est de l'un des sites d'extraction de calcaire du Lutétien de Château-Thierry : les carrières de la COVAMA, dont l'activité s'étend de l'Antiquité à la

fin du Moyen Âge. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour ni lors du diagnostic, ni lors de la réalisation des travaux. Cette opération a néanmoins permis de confirmer l'étendue du réseau de carrières d'extraction.

ZIEGLER Sébastien (UACT)

CHAUNY ZAC des Linières

Les seules traces d'occupation humaine mises au jour se résument à quelques impacts d'obus et un ensemble de fosses d'époque contemporaine dans la tranchée n°5. Ces fosses sont liées à une habitation actuellement en ruine qui occupe la parcelle AY 27. D'après les matériaux de construction, cette habitation est postérieure à la Première Guerre mondiale. Le diagnostic réalisé sur le projet de la ZAC des Linières à Chauny n'a donc pas révélé de vestiges archéologiques majeurs.

FLUCHER Guy (Inrap)

CHÉZY-SUR-MARNE Le Colombier

Paléolithique

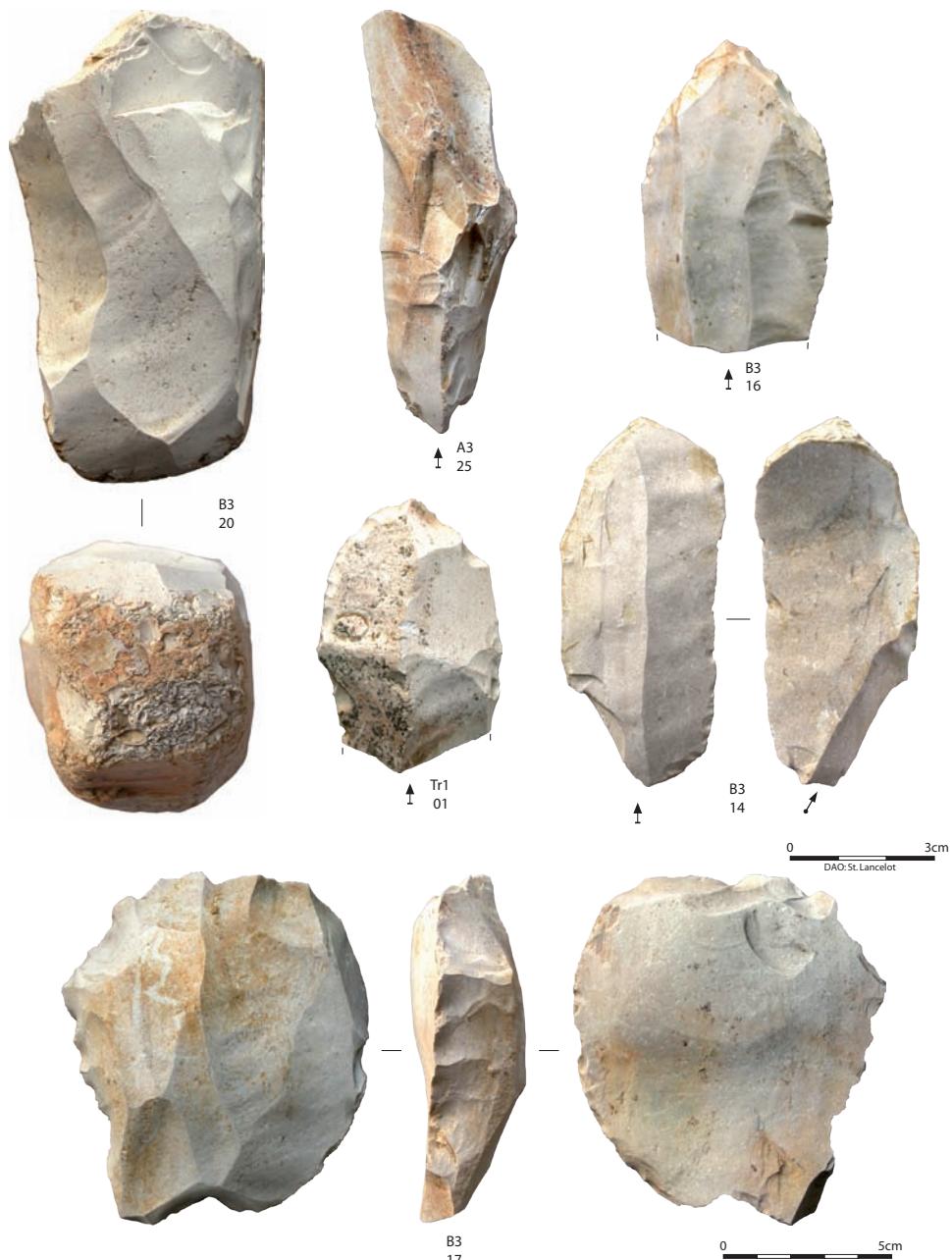
Moyen Âge

Période moderne

Le diagnostic archéologique réalisé à Chézy-sur-Marne au lieu-dit « Le Colombier » a révélé trois occupations différentes. D'une surface de 54 915 m², l'emprise est située sur un versant abrupt orienté vers l'est. Les vestiges sont tous situés sur la partie haute du versant, là où la pente est plus faible et favorable à l'implantation humaine. D'un point de vue géomorphologique, les sondages profonds ont permis de repérer les grandes lignes de la sédimentation limoneuse sur ce versant : à part la mise en évidence d'un sol steppique dans deux sondages, elle est surtout composée de dépôts carbonatés du Pléniglaciaire supérieur et de limons bruns feuillettés du Pléniglaciaire moyen. Dans les limons du Pléniglaciaire supérieur, une industrie du Paléolithique supérieur ancien a été mise au jour dans un état de conservation satisfaisant. Elle est constituée de quatre types de vestiges : une industrie lithique caractérisée par une forte composante laminaire, des fragments de faune, des possibles éléments de parure et des roches diverses. Si quelques éléments typotechnologiques de l'industrie lithique ont pu être mis en avant, aucune pièce véritablement caractéristique d'une culture du Paléolithique n'a été mise au jour. Pour palier ce manque de caractérisation, trois dates radiocarbone ont été réalisées. Elles situent cette occupation entre 17 000 et 18 000 BP, soit dans les limites chronologiques de l'entité culturelle du Badegoulien. À la lumière de ces résultats, plusieurs points de comparaison ont pu être mis en avant. Toutefois, en attendant de nouvelles données, notamment sur l'industrie lithique, il convient de rester prudent quant à cette attribution chrono-culturelle. Quoi qu'il en soit, la découverte de cette occupation reste exceptionnelle pour le nord de la France, compte tenu du faible nombre de sites attribués à cette période. La périphérie d'un habitat rural daté du X^e et du début du XI^e siècle a également été mise au jour. Cette occupation est caractérisée par des édifices comme un fond de cabane et des bâtiments sur poteaux de plan rela-

tivement simple (greniers ou annexes). Deux secteurs distincts pouvant correspondre à deux parcelles différentes ont été mis au jour. Le cœur du site semble situé plus haut sur le versant. Le mobilier céramique associé indique une occupation assez limitée dans le temps, mais au moins deux états différents ont été repérés. Enfin, la dernière phase d'occupation est datée de la fin du bas Moyen Âge/début de l'époque moderne. Elle est liée à une réappropriation du terroir par des grands aménagements agricoles de type terrasses. Ces dernières ont pour but d'exploiter au mieux ce versant à forte pente et de limiter l'érosion qui en découle.

PARIS Clément (Inrap)



Chézy-sur-Marne, « Le Colombier ». Industrie lithique (DAO S. Lancelot, Inrap).

B3 20 : Nucléus laminaire ; A3 25 : Lame ; B3 16 et Tr1 01 : Lames appointées ; B3 14 : Grattoir/Burin ; B3 17 : Nucléus à éclats allongés

Protohistoire

CONDÉ-EN-BRIE

Dessous Courtigy

Époque romaine

Un projet d'aménagement de zone à caractère industriel et commercial sur la commune de Condé-en-Brie au lieu-dit « Dessous Courtigy », sur une surface de 2,3 ha, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique. La parcelle menacée est située sur un versant à forte pente, en rive gauche du Surmelin, petit affluent de la Marne. Cette opération de deux jours s'est déroulée au début du mois de décembre sur un terrain recouvert de neige. Deux périodes distinctes ont pu être mises en évidence. La plus ancienne, mal datée (du Néolithique moyen à l'âge du Bronze), se limite à un ensemble de

céramiques et de lithiques s'inscrivant dans une couche de quelques dizaines de m² aux limites incertaines. La période la plus récente, gallo-romaine (du II^e et III^e siècles ?), est représentée par quatre fosses et un fossé. Le rare mobilier découvert se limite à quelques tessons de céramique (à proximité des structures fossoyées), ainsi qu'à des fragments de tuile. Ces deux implantations sont distantes de plusieurs centaines de mètres.

BAILLIEU Michel (Inrap)

La rénovation en cours de l'église Saint-Quentin de Courbes a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique dans cette église mentionnée depuis le XI^e siècle. Des éléments de bâti antérieurs à sa nef (datée du XVI^e siècle) ont été mis au jour. Dans le chœur, la présence de sépultures coupées par les parties les plus anciennes du bâti (datées de la fin du XII^e-début du XIII^e siècle) montre que le site avait une vocation funéraire avant l'élévation de cet édifice.

BUCCIO Vincent (CG de l'Aisne)

Courbes, « Église Saint-Quentin ». Carreau de pavement (V. Buccio, CG de l'Aisne)



La campagne 2010, la dixième dans le cadre de fouilles programmées sur ce site, a permis de terminer la fouille du fossé d'enceinte. Il restait en effet quelques segments de fossé à fouiller sur une longueur cumulée d'une cinquantaine de mètres dans la partie orientale du retranchement, au niveau des tronçons 1 et 2. Les investigations engagées à l'intérieur du retranchement sous la forme de tranchées linéaires n'ont livré en 2010 aucune structure appartenant à la période d'occupation de l'enceinte (Michelsberg ancien), conformément à ce que l'on avait constaté lors des campagnes précédentes. La surface totale ainsi observée depuis 2002 représente environ 30 % de l'aire interne. Les structures observées en 2010 comprennent une fosse d'époque moderne, un fossé rectiligne du Moyen Âge et une tranchée de la Première Guerre mondiale. Le tronçon 2 a été fouillé sur les 2/3 de sa longueur totale qui atteint 24,50 m. Sa fouille avait commencé en 1996 depuis l'interruption orientale. Situé au débouché du grand virage oriental, ce tronçon présente une légère courbure et une largeur qui diminue régulièrement depuis son extrémité est (4,60 m) jusqu'à l'autre extrémité (3,40 m). Il présente un profil caractéristique asymétrique à fond plat dans la partie la plus large et la plus profonde, 1,20 m, puis en cuvette de plus en plus irrégulière en direction de l'extrémité ouest où la profondeur atteint 0,96 m. Corrélativement au volume de matériaux extraits, les retombées crayeuses issues de l'affaissement du talus interne disparaissent dans sa partie occidentale. Le tronçon 1 mesure 75 m, c'est le plus long de l'enceinte. Il montre une courbure prononcée qui correspond à l'angle sud-est du retranchement. Il a été fouillé en différentes étapes : l'extrémité sud en 1996, l'autre extrémité en 2002, la partie centrale en 1998 et 2004 et le reste sur

trois secteurs distincts d'une longueur cumulée de 32 m en 2010. Sa largeur est comprise entre 3,50 m et 4,50 m, cette dernière valeur étant atteinte sur l'extrémité sud qui présente un léger élargissement. La profondeur est comprise entre 0,85 m et 1,30 m. Le profil transversal est trapézoïde asymétrique sur toute la longueur et d'abondantes retombées crayeuses ont participé au comblement du fossé, ce qui traduit la présence d'un rempart de conception standardisée dans cette partie de l'enceinte. Le mobilier recueilli est relativement peu abondant, conformément à ce qui avait été observé dans les tronçons déjà fouillés à proximité. C'est principalement dans les phases de comblement 3 (associées aux retombées de matériaux provenant de l'affaissement du talus interne) et 4 (comblement final limoneux) que ce mobilier a été observé. Il s'agit de rejets détritiques classiques. Aucun ne peut être comparé aux dépôts intentionnels présents en différents endroits et en particulier au fond du tronçon 30 où plusieurs vases isolés et brisés mais complets avaient été observés. Un seul profil complet de récipient (une jarre à col tronconique) a pu être restitué. L'industrie du silex est représentée par 106 artefacts dont 13 outils sur produits de débitage ou sur pièces façonnées. Nous y avons aussi recueilli 24 restes de faune, dont un fragment de calotte crânienne humaine, et 18 fragments de grès ou de calcaire coquilliers dont certains sont issus de meules, molettes ou broyons. L'absence d'aménagements conservés sur le côté nord de l'enceinte, qui est partiellement délimité par un escarpement en limite de secteur alluvial, a été à nouveau vérifiée par une série de tranchées réalisées dans la partie nord-est de l'enceinte. Le fossé est donc conservé sur une longueur de 850 m dont 618 m correspondent aux longueurs cumulées des segments. L'ouvrage périphé-



Crécy-sur-Serre, « La Croix Saint-Jacques ». Plan de l'enceinte après la campagne de 2010 (G. Naze, BEN)

rique délimite sur trois côtés une surface rectangulaire de 500 m sur près de 300 m, dont les angles situés au sud sur le plateau sont fortement arrondis. L'orientation prise par le dernier tronçon de l'extrémité occidentale montre que le retranchement tendait à se refermer sur lui-même et qu'il faut vraisemblablement envisager la présence d'aménagements visant à fermer l'ensemble sur le côté nord. La surface enclose est estimée à 14 ou 15 hectares. Les fouilles de 2010 n'ont pas permis de retrouver d'autres aménagements domestiques dans le fossé. Ces derniers (plusieurs foyers, fosses et empierrements, une structure de combustion empierrée et un four) sont donc uniquement présents sur les côtés sud et ouest. C'est également sur ces côtés qu'est apparue une variabilité morpho-dimensionnelle du fossé qui ne permet pas d'envisager la présence d'un talus interne de conception standardisée sur l'ensemble du développement périphérique. On y observe cependant localement quelques tronçons profonds, parfois sur une extrémité seulement, qui pourraient signaler la présence de passages dans le système de retranchement. Les mobiliers archéologiques sont présents dans l'ensemble des tronçons avec des concentrations plus élevées dans la partie occidentale de l'enceinte. Ils ne sont pas particulièrement abondants relativement à d'autres enceintes Michelsberg mais la fouille complète du fossé a finalement livré des ensembles qualitativement fort intéressants. La céramique comprend 96 individus dont la typologie variée se prête à de nombreuses comparaisons. L'industrie lithique est représentée par plusieurs milliers d'artefacts dont 317 pièces retouchées ou utilisées sur produits de débitage et 77 pièces façonnées, essentiellement des haches polies. Les restes de faune sont assez bien représentés ; leur étude, commencée par

Lamys Hachem qui avait montré l'importance de la faune sauvage et en particulier du cerf, est poursuivie dans le cadre d'une A.N.R. par Svenja Höltkemeier. Le matériel de mouture est aussi présent en de nombreux endroits. Il faut ajouter les mobiliers résiduels recueillis sur l'extrémité orientale du fossé et qui documentent plusieurs occupations plus anciennes : un Tardenoisien moyen et surtout final ainsi que deux traditions culturelles du Néolithique moyen 1 (Cerny tardif et groupe de Menneville). La typologie des formes céramique des occupants de l'enceinte présente de nombreuses comparaisons avec les ensembles provenant de sites du Michelsberg ancien des vallées de l'Aisne et de la Vesle. D'autres comparaisons peuvent être faites avec les mobiliers de différents sites de hauteur de l'Oise qui caractérisent le Chasséen septentrional. Une influence plus discrète du groupe de Noyen est également apparue. Pour la technologie céramique, les affinités s'orientent plutôt vers la Belgique et l'extrême Nord de la France (groupe de Spiere). Ce rapprochement est justifié par l'emploi d'un dégraissant organique, une mousse, associé au silex brûlé au début de l'occupation et qui disparaît ensuite. La fouille exhaustive du fossé de l'enceinte Michelsberg de Crécy-sur-Serre confère à ce gisement un intérêt évident car les enceintes du Néolithique moyen II complètement fouillées sont encore trop rares. Les données recueillies sur ce gisement contribueront à mieux cerner les comportements et les activités associées à ces établissements ainsi que les interactions culturelles qui caractérisent cette période dans le nord-est du Bassin parisien.

NAZE Gilles (ÉDUC)

FAYET RD 1029 - Bois des Roses

Encadrant les versants asymétriques d'une vallée sèche en partie colmatée, dénommée « La Vallée du Chemin de l'Abbaye », l'emprise a fait l'objet d'un diagnostic associant une reconnaissance en longues tranchées et en sondages profonds ; les bas de versants concernés par l'emprise du projet ont été diagnostiqués en tranchées axées dans le sens de la pente ; quant au fond de vallée, il a été expertisé de manière ponctuelle mais régulière grâce à de larges puits (cote de terrassement donnée par l'aménageur : 2 m maximum au point le plus bas du terrain). Le choix de cette approche mixte a contribué à mener un diagnostic adapté à un contexte sédimentaire particulier (épaisseur importante de colluvions) et à une reconnaissance stratigraphie contrainte techniquement. Ainsi au terme du diagnostic, 7 tranchées et 13 puits ont donc été réalisés sur l'intégralité des 16 382 m² de l'emprise représentant une surface expertisée de 1 112 m², soit 6,79 %. Si les formations géologiques sont visibles en amont des tranchées, elles n'ont jamais été observées dans les différents puits réalisés dans le fond de vallée ; dans

cette zone, les profondeurs des sondages, atteignant au maximum 2,50 m, n'ont pas suffi à percer l'épaisse accumulation de colluvions (médiévales ? à contemporaines) qui peut atteindre dans ce secteur entre 3 m et 5 m. Un sondage plus profond (4,50 m) a été réalisé à l'extrémité d'une tranchée creusée sur le versant exposé au nord-est, au point le plus haut de l'emprise ; à cet emplacement, la couverture sédimentaire est représentative du bilan pédo-sédimentaire Weichsélien, avec une bonne représentation du sol interstadiaire dit de « Saint-Acheul » (géomorphologie Laurent Descholdt, Inrap). À l'exception de données pédologiques et de quelques vestiges de la Première Guerre mondiale, le diagnostic archéologique réalisé à Fayet, au lieu-dit « RD 1029-Bois des Roses », n'a révélé aucun indice d'occupation anthropique ancienne.

LEMAIRE Patrick (Inrap)

Suite au dépôt par l'hôtel-restaurant « Château de Fère » à Fère-en-Tardenois d'une demande anticipée de prescription préalable à une extension de ses locaux, un diagnostic a été prescrit. Une tranchée de sondage a été réalisée dans la basse-cour du château devant le corps de logis. Cette construction qui date des années 1530 a été érigée au cours d'une campagne plus vaste de réaménagement du château dont l'origine remonte au XIII^e siècle. Deux épais niveaux de remblais ont été mis en évidence sous le niveau actuel de la cour (épaisseur cumulée : 2,5 m). Au regard du mobilier archéologique mis au jour,

le niveau le plus ancien pourrait, avec une extrême prudence, être contemporain de la construction du logis Renaissance. L'absence de vestiges médiévaux interroge. Cette partie de la basse-cour n'a-t-elle été occupée qu'à partir des années 1530 ? Compte tenu de la faible superficie du sondage, il est impossible de conclure. Une citerne, construite probablement au cours du XIX^e siècle, a également été découverte. Son abandon est attribuable à la fin de ce siècle ou au suivant.

GALMICHE Thierry (CG de l'Aisne)

Suite à un diagnostic réalisé en 2006 préalablement à l'extension de la zone d'activités de « L'Homme Mort » à Guignicourt, deux parcelles ont fait l'objet de fouilles préventives, l'une sur un habitat de l'âge du Bronze final, l'autre sur un petit ensemble funéraire de La Tène finale. Les sites dominent la vallée de l'Aisne qui traverse ici le plateau crayeux chamepenois et coule à environ 800 m au sud des sites. Guignicourt et les communes environnantes offrent un potentiel archéologique remarquable connu de longue date, le site majeur de ce secteur étant l'*oppidum* gaulois de Condé-sur-Suippe, dit du « Vieux Reims ». A proximité des parcelles fouillées cette année, les découvertes relèvent essentiellement du domaine funéraire comme le laisse d'ailleurs entendre le toponyme « L'Homme mort ». Elles sont le fait de décou-

vertes fortuites anciennes, de prospections aériennes, de surveillance de travaux, de fouilles archéologiques. La superficie décapée sur le site de l'âge du Bronze final IIb est de 3 569 m². Il s'agit d'un habitat de 500 m² implanté sur le versant nord d'un petit talweg orienté est-ouest, à une altitude de 69 m NGF. Il est matérialisé par cinq greniers qui s'alignent le long d'un axe perpendiculaire à la pente, auxquels s'ajoutent deux fosses. Au grenier central semble être adossée une structure plus légère de type auvent. L'absence de bâtiment d'habitation, ce qui n'est pas rare, pourrait s'expliquer par l'hypothèse généralement admise d'une autre technique architecturale pour ceux-ci ne laissant pas de traces au sol sur les terrains érodés. Et Guignicourt serait alors une petite ferme sans caractère particulièrement original. Cependant, l'assemblage du mobilier, différent des assem-



Guignicourt, « ZAC de l'Homme Mort ». Outils de mouture en arkose et en basalte dans une fosse Bronze final (B. Hénon, Inrap)

blages habituels, permet de formuler une autre hypothèse. L'industrie macro-lithique se distingue tant quantitativement que qualitativement. Elle représente 75 % des restes, contre moins de 10 % en général. Il s'agit de trois outils de mouture et quatre percuteurs. Deux meules forment un moulin apparié entier en roche exogène. Ces outils ont été importés pour l'un des Ardennes (arkose, 100 km), pour l'autre de l'Eifel (basalte, 300 km). Tous ces éléments nous permettent de considérer que l'on est ici sur un site dédié spécifiquement à la meunerie et au stockage. Ils interrogent aussi sur une éventuelle spécialisation de certains sites dans cette société où se met en place une structuration complexe déjà perceptible à travers les nécropoles mais également les habitats. Le site funéraire de La Tène finale a fait l'objet d'un décapage extensif sur 3 073 m². Celui-ci s'est révélé être un petit noyau à incinérations composé d'une sépulture dite monumentale enceinte d'un bâtiment sur poteaux plantés, et d'une seconde sépulture distante de 5,50 m. Ces deux tombes contemporaines sont datées de La Tène D2.

Elles sont implantées dans un ensemble funéraire plus large dont la fondation remonte à l'âge du Bronze final et l'abandon à La Tène finale. Ce complexe est situé sur un point haut naturel et domine la vallée de l'Aisne et la confluence avec la Suippe mais on ne connaît pas encore sa superficie exacte. La tombe monumentale a fait l'objet de pillages à une époque ancienne alors qu'elle était encore visible dans le paysage, aussi les dépôts y étaient-ils très bouleversés et incomplets. Malgré ces lacunes, on peut affirmer qu'il s'agit de la sépulture d'un individu occupant un rang assez élevé dans la société. L'habitat qui pourrait être mis en relation avec ces sépultures ne nous est pas connu. En effet, elles ne sont pas contemporaines de l'oppidum implanté sur l'autre rive de l'Aisne, à moins de 600 m, mais un peu plus récentes. Et l'on ne connaît pas à l'heure actuelle l'emplacement de la nécropole qui pourrait être mise en relation avec le « Vieux Reims ».

HÉNON Bénédicte (Inrap)



Guignicourt, « ZAC de l'Homme Mort ».

Tombe à incinération de La Tène finale au centre du monument funéraire à huit poteaux (B. Hénon, Inrap)

Époque contemporaine

LAON

Allée de la Chênaie

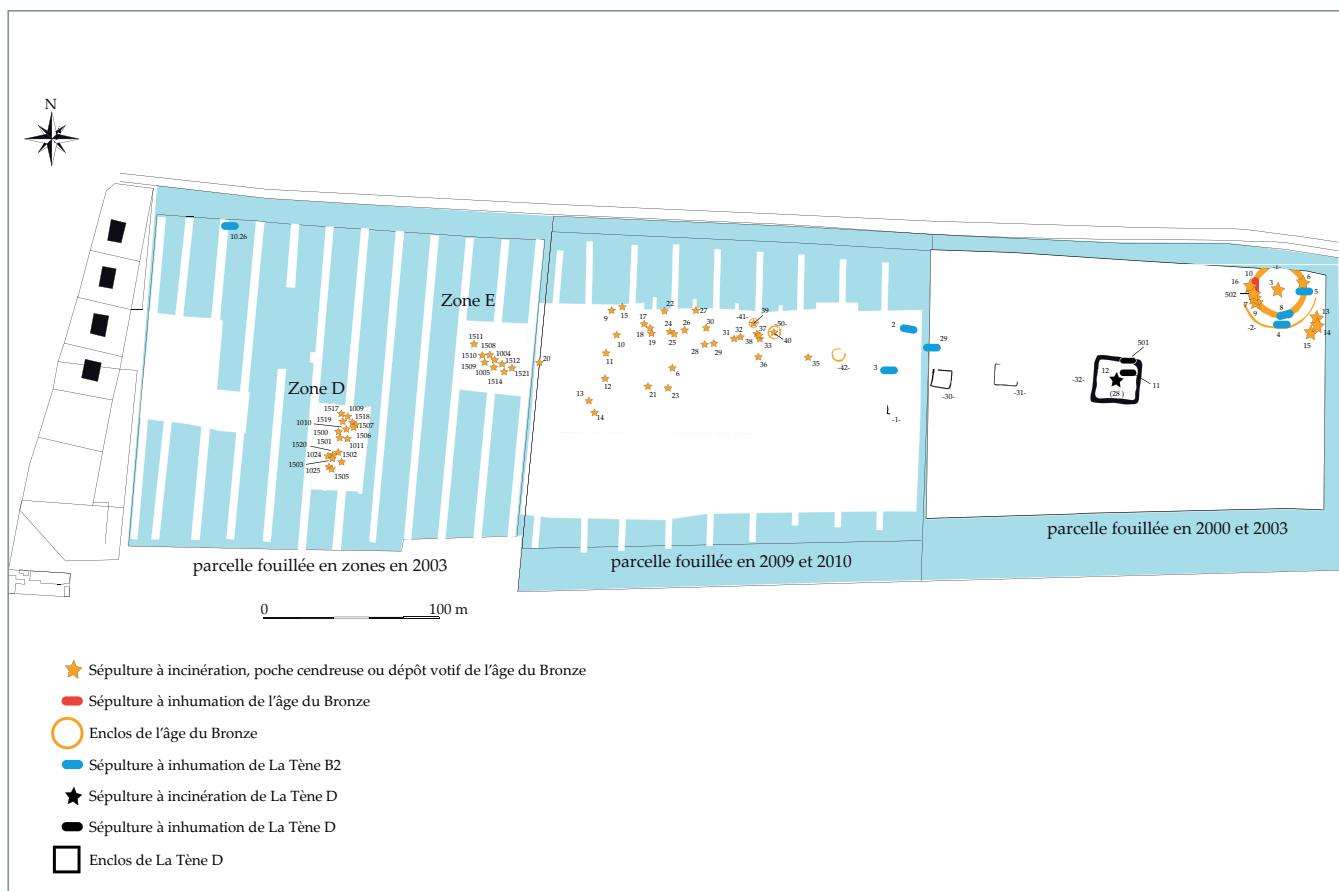
Il s'agit de la découverte fortuite d'une fosse commune d'environ 2,2 m sur au moins 2 mètres. Le nombre estimé d'individus est d'au moins cinq pour la partie dégagée de la couche supérieure, seule visible dans le fond de fouilles des terrassements.

JORRAND Jean-Pierre (SA de Laon)

Une opération de fouille a été menée en mai et juin 2010 à Maizy « le Bois Gobert » suite à une prescription émise sur une carrière de Holcim-Granulats, anciennement Orsa Granulats île-de-France (OGIF). La carrière, autorisée sur une surface de près de 10 ha est localisée à 28 km en amont de Soissons, sur la rive gauche de l'Aisne. Cette opération, implantée au centre de l'exploitation (parcelle ZA n° 3), fait suite à la troisième et dernière campagne d'évaluation des risques archéologiques sur cette carrière, menée par l'Inrap fin janvier 2003. La fouille a été effectuée en deux tranches, soit la tranche ferme, d'une surface de 1,27 ha, réalisée en mars/avril 2009 et la tranche optionnelle, programmée en 2010, d'une surface de 1,32 ha présentée ici. La fouille réalisée en 2010 concerne une surface comprise entre deux parcelles évaluées et fouillées de 2000 à 2003, révélant une occupation funéraire du Bronze final. Au Bronze final, à la transition entre l'étape 1 et l'étape 2, trois enclos circulaires sont implantés auxquels s'ajoutent quelques fosses cinéraires. Cet espace se développe par la suite à l'ouest sur une surface de plus

de 5 250 m² regroupant toutes phases confondues, 29 fosses cinéraires et une fosse cendreuse/charbonneuse. La distribution spatiale met en évidence des concentrations au nord et une répartition lâche au sud. La population ensevelie se compose de 30 défunt(s) comprenant toutes les classes d'âge et deux sont déposés dans la même fosse. Deux modalités de dépôts sont pratiquées, les ossements mêlés aux résidus du bûcher sous la forme d'esquilles ou de fragments non jointifs et dans un cas qui ne concerne qu'une sépulture de la transition entre l'étape 1 et l'étape 2, le dépôt de restes osseux peu dense, peu jointif au fond d'une urne. Cet ensemble prend place au sein des multiples occupations de Maizy « le Bois Gobert » fouillées de 2000 à 2010, qui révèlent la « vocation » essentiellement funéraire du site qui débute dès le Bronze moyen et s'achève à La Tène finale malgré de nombreux *hiatus*.

DESENNE Sophie (Inrap)



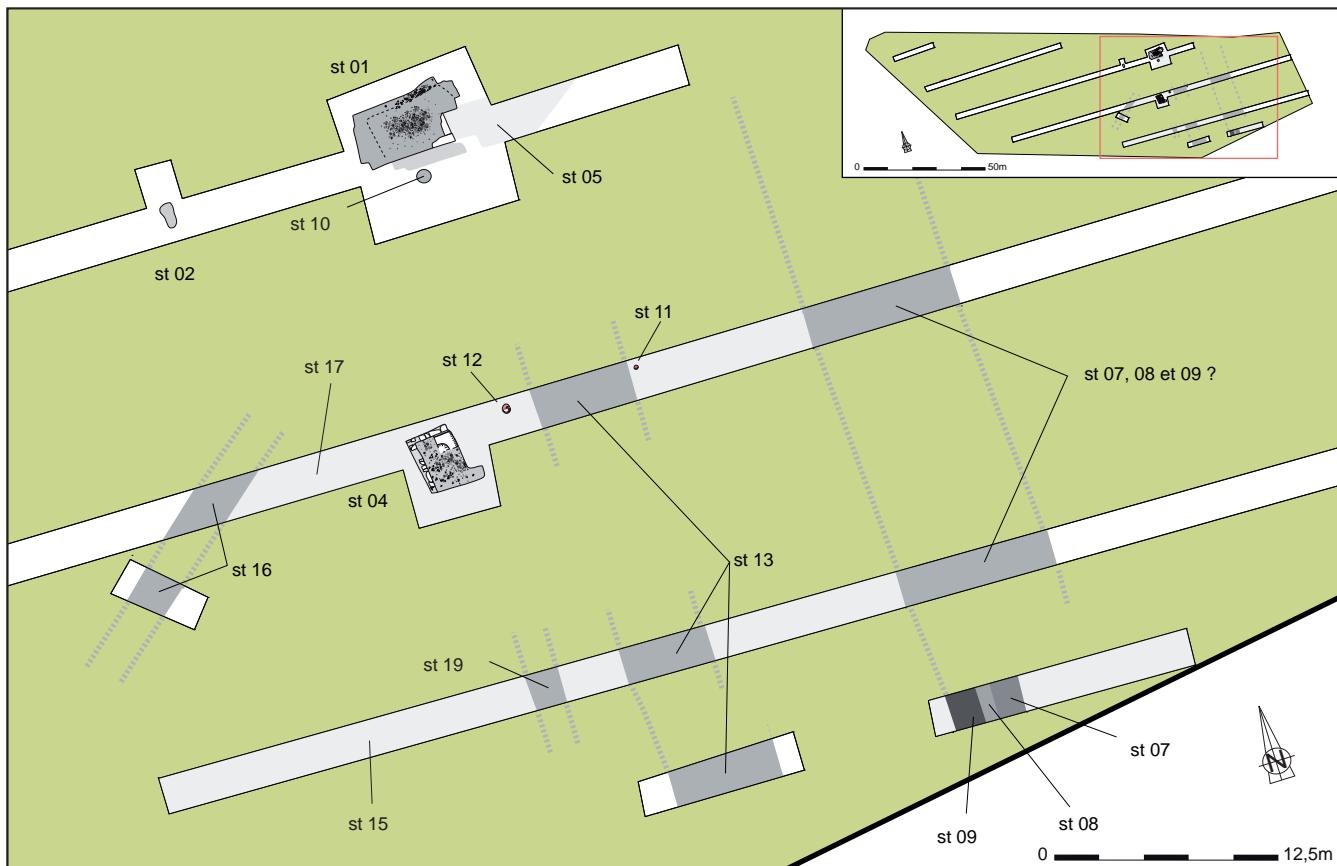
MENNESSIS

Rue Pasteur - La Ferme des Voyaux

Le diagnostic de Mennessis « Ferme des Voyaux » apporte des données neuves quant à la problématique des voies antiques dans le département de l'Aisne. Dans le secteur de Tergnier, la chaussée reliant Soissons à Saint-Quentin (dite « Chaussée Brunehaut »), mentionnée dans l'Itinéraire d'Antonin, est fossilisée par l'implantation des routes départementales D 1 et D 323. Au niveau de Mennessis, l'axe théorique de la voie a été dévié (probablement au début du Moyen Âge pour permettre un accès au village de Mennessis) et offre l'opportunité de comprendre le tracé et le modelé de la chaussée antique. Le modelé se traduit par un réseau fossoyé orienté selon l'axe nord-sud. Certains de ces fossés pourraient correspondre aux fossés bordiers. Si la chaussée semble complètement arasée, une partie du comblement de certains fossés est constituée d'un gravier mêlé à du limon qu'il est légitime de considérer comme l'élément structurant de la voie de roulage. Ces fossés sont aménagés entre le 1^{er} et III^e siècle ap. J.-C. Au cours du III^e siècle, deux bâtiments sont établis en bordure de voie. Seules deux caves ont été repérées,

mais les dimensions de l'une d'entre elles invitent à restituer des superstructures de grandes dimensions. L'hypothèse d'un relais routier, situé à moins de cinq milles romains de *Contraginum* (Condren), peut être envisagée.

DESPLANQUE Gilles (CG de l'Aisne)



Mennessis, « Rue Pasteur - La Ferme des Voyaux ». Plan du site (G. Desplanque, CG de l'Aisne)

MENNEVILLE

Derrière les Jardins

Un projet de petit lotissement (4 maisons individuelles) sur la commune de Menneville, au lieu-dit « Derrière les Jardins », sur une surface de près de 3 000 m², a fait l'objet d'un diagnostic sur la totalité de la surface. Le terrain est composé de 2 parcelles (disposées en lanières) distinctes mais connexes, formant un rectangle de 80 m sur 35 m. Sa proximité (moins de 40 m au sud) avec la célèbre enceinte du Néolithique ancien

de Menneville « Derrière le Village », cas unique en France septentrionale, en fait une zone plus que sensible. Malheureusement, aucun indice archéologique n'a été découvert. Les quelques structures ayant affecté le sol correspondent à des destructions et autres impacts d'engins explosifs attribuables à la Première Guerre mondiale.

BAILLIEU Michel (Inrap)

Époque contemporaine

MONDREPUIS

Centre maternel de Mondrepuis

La construction d'une extension de la Maison Familiale de Mondrepuis a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique. En dehors de matériaux de construction

du bâtiment actuel, aucun élément archéologique n'a été observé.

BUCCIO Vincent (CG de l'Aisne)

Moyen Âge

MONTIGNY-LENGRAIN

Rue du Fond Talon

Le diagnostic archéologique effectué en juin 2010 à Montigny-Lengrain « Rue du Fond Talon » (hameau de Tanrières) fait suite à un projet de lotissement, sur une surface de 3 098 m². Deux tranchées parallèles continues d'une largeur de 3 m ont été ouvertes, ainsi que deux petites fenêtres complémentaires. Au terme de l'intervention, 14,3 % de la surface prescrite ont été décapés. L'opération a révélé la présence d'un habitat médiéval localisé au pied du *castellum* du Châtelet. Les vestiges

sont des trous de poteau, des petites fosses, et au moins deux très grandes fosses d'extraction. Celle testée mécaniquement mesure en moyenne 70 cm de profondeur. Le diagnostic a livré de l'os, du métal, du torchis, et plusieurs ensembles céramiques permettant de dater le site des X^e/XI^e siècles.

GRANSAR Frédéric (Inrap)

NEUVILLE-SUR-AILETTE

Ancien Château

L'aménagement de la plate-forme qui porte le château de Neuville-sur-Ailette a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique préalablement à des travaux de terrassement et à la consolidation d'un mur de terrasse. L'étude de ce mur a montré des techniques de construction diverses correspondant vraisemblablement à plusieurs phases d'évolution du site. Le décapage en plan de la terrasse a permis de mettre au jour une maçonner-

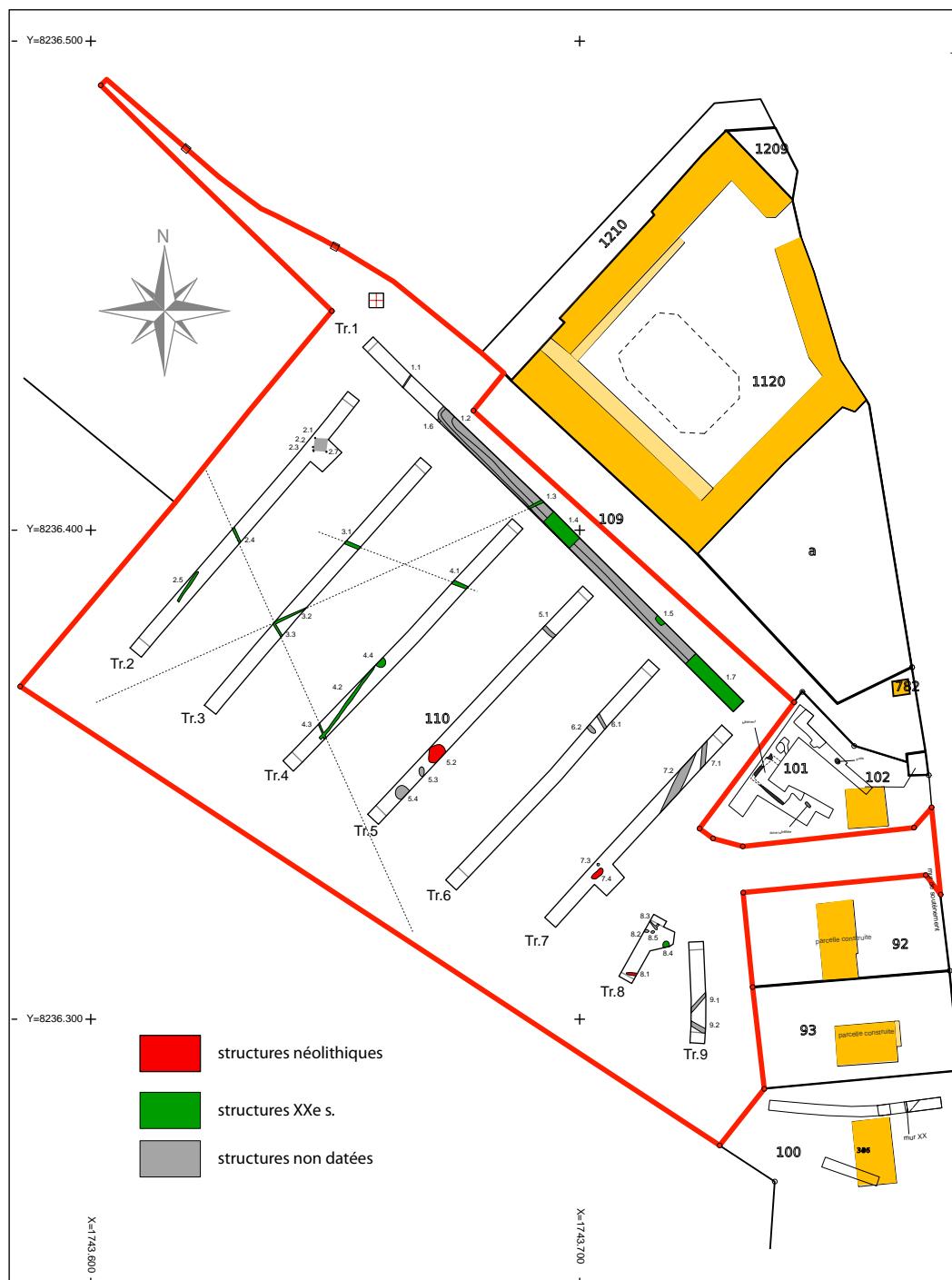
rie qui pourrait correspondre à un élément du château et dont la trace subsiste dans le cadastre napoléonien sous la forme d'une limite de parcelles. Aucun niveau d'occupation ou de circulation associé n'a été observé.

BUCCIO Vincent (CG de l'Aisne)

Ce diagnostic, qui portait sur une surface de 1,4 ha en périphérie du village de Paars, a permis de mettre en évidence deux occupations distinctes. L'une récente, c'est-à-dire du siècle dernier, se manifeste par la présence de fossés, pour la plupart de drainage. Ceux-ci sont présents sur toute la parcelle mais mieux représentés dans la partie nord-ouest de celle-ci. Ils sont liés à la présence contiguë de la ferme de la Seigneurerie. La seconde occupation, la plus ancienne, date du Néolithique récent ou final. Les structures sont localisées dans

le secteur sud-est, sur une surface d'environ 3 200 m². Il s'agit, a priori, d'une petite occupation, peu dense et dont la structuration reste à comprendre. Un certain nombre de structures n'ont pu être datées lors du diagnostic mais il est probable qu'elles se rattachent à l'une des deux périodes d'occupation repérées (période contemporaine pour les fossés, et Néolithique pour les chablis et fosses).

HÉNON Bénédicte (Inrap)



Paars « Les Terres Noires ». Plan général (Bénédicte Hénon, Inrap)

Le diagnostic de Pasly « Derrière Longpont » a permis de mettre au jour une occupation attribuée à la transition âge du Bronze final/Hallstatt ancien. Elle se traduit par une zone de fosses polylobées dont le comblement détritique traduit une occupation de type domestique. Par ailleurs, un peu à l'écart, une fosse, au comblement très charbonneux et apparemment isolée, a livré un mobilier abondant (céramique, matériel de mouture, torchis...) dont l'analyse préliminaire permet d'évoquer l'existence d'une activité de production céramique (présence de ratés de cuisson notamment), implantée à proximité. Ces structures font écho à l'occupation de Pasly « Les Coteaux de Pasly », attribuées à l'âge du Bronze final et situées à moins de 500 m, fouillées par l'Inrap en 2008 (responsable Sophie Desenne). Cette dernière pourrait avoir polarisé des installations périphériques, comme Pasly « Derrière Longpont », établissant éventuellement une répartition fonctionnelle de l'espace dans ce secteur. Le diagnostic a aussi permis de mettre au jour des structures attribuées à la Première Guerre mondiale : tranchées, abris et impact d'obus.

DESPLANQUE Gilles (CG de l'Aisne)

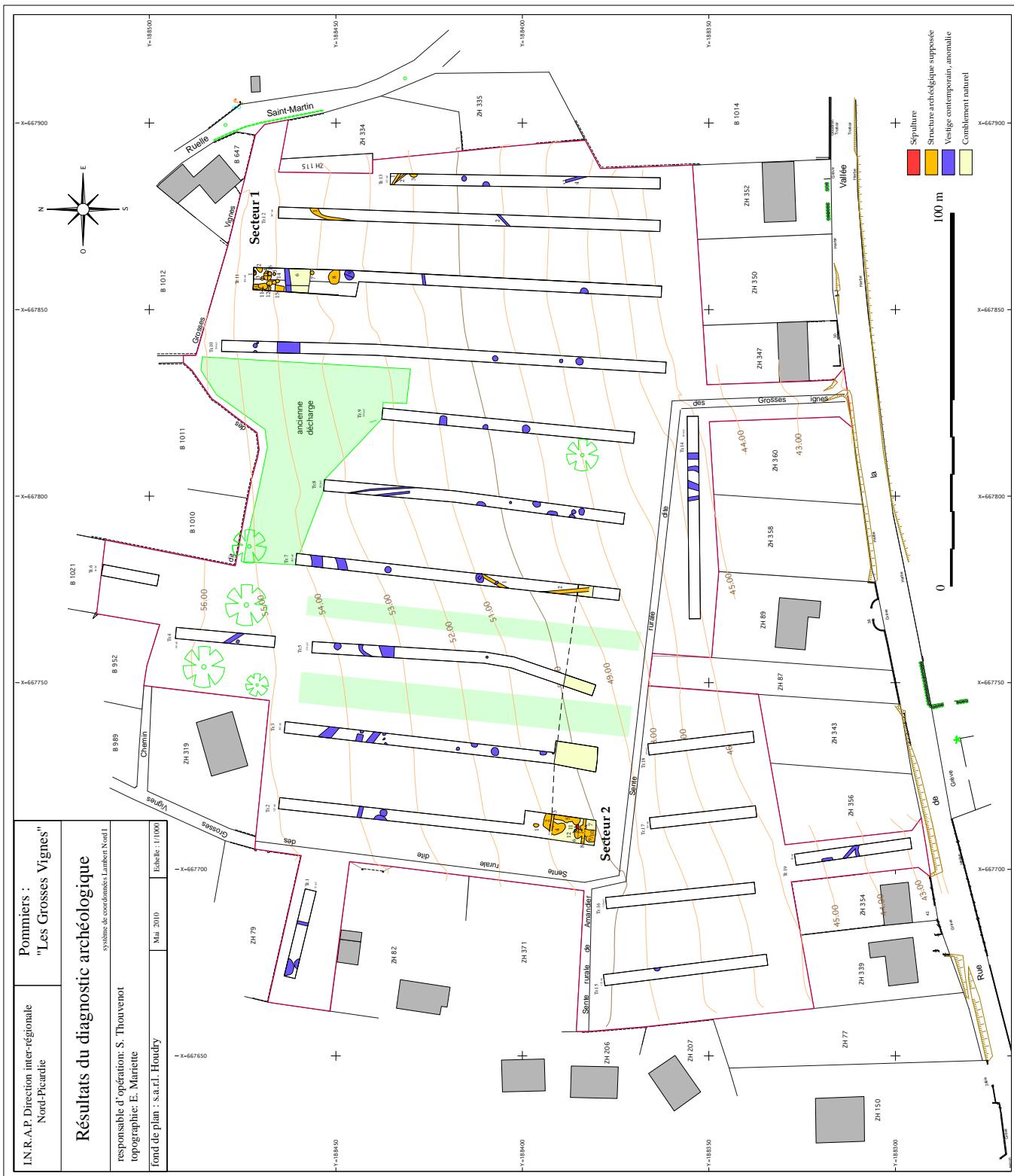


Pasly, « Derrière Longpont ». Raté de cuisson, structure 2 (G. Desplanque, CG de l'Aisne)

Une opération archéologique de diagnostic a été menée en mai 2010 à Pommiers « Les Grosses Vignes ». La parcelle de 28 381 m² est concernée par un projet de lotissement sur un terrain communal. Ce terrain est situé à flanc de coteau, sur le bas de pente des plateaux calcaires septentrionaux de la vallée de l'Aisne. Il surplombe la rive droite de la rivière Aisne localisée à 50 m vers le sud. Les parcelles concernées constituent la dernière grande surface non bâtie à proximité du cœur historique du village. Si le patrimoine archéologique de Pommiers est surtout connu par le vaste *oppidum* gaulois qui occupe l'éperon en surplomb du village, aucun vestige n'était recensé à proximité immédiate de la zone diagnostiquée. Au nord-est, cet endroit est toutefois proche d'une cinquantaine de mètres de l'église Saint-Martin. Vers le sud, signalons aussi l'existence d'une île en cet endroit de la rivière qui est sans doute à l'origine d'un point de franchissement par un bac attesté au moins à l'époque moderne et sans doute dès le XIII^e s. La réalisation de tranchées linéaires de diagnostic à hauteur de 16 % de la surface accessible ont permis de mettre en évidence des vestiges en deux endroits distincts. Dans l'angle nord-est du terrain, au plus près du périmètre de l'église, un semis de structures fossoyées (trous

de poteau, fossé d'enclos, fosses et fond de cabane) révèlent l'existence d'habitat médiéval localisé et couvrant plusieurs siècles d'occupation entre le VI^e et le X^e s. En contrebas, vers l'ouest, une autre concentration de vestiges a été mise au jour à près de 150 m de la première. Cet ensemble est contemporain des précédents vestiges. Il en diffère toutefois par la nature des structures. Le terrain naturellement en pente a été taluté par la construction d'un mur en pierres sèches. Sur la plate-forme mise en évidence qui pourrait correspondre à un ancien chemin, une sépulture à inhumation du VI^e s. a été fouillée. Un scramasaxe et un ceinturon à plaque-boucle en fer damasquinée avaient été déposés avec l'individu. Cette tombe est isolée et elle ne peut être rattachée à aucun espace funéraire collectif connu. Son emplacement a d'ailleurs été oublié rapidement du fait de son recouplement par une fosse-cuvette contenant du mobilier des VIII^e-IX^e s. Les résultats de ce diagnostic archéologique permettent d'accréditer l'hypothèse de l'implantation d'un habitat au cœur du village de Pommiers au moins dès le VI^e s.

THOUVENOT Sylvain (Inrap)



Pommiers « Les Grosses Vignes ». Plan général (Sylvain Thouvenot, Inrap)

Moyen Âge

Période moderne

PRÉMONTRÉ

Époque contemporaine

Cette opération fait suite aux deux diagnostics réalisés en 2008 et 2009 par le pôle archéologique du Département de l'Aisne dans le cadre du réaménagement de l'hôpital de Prémontre.

Des solutions techniques permettant une bonne conservation des vestiges ayant été proposées par l'Établissement public de santé mentale départemental de l'Aisne (EPSMDA), maître d'ouvrage du chantier, un suivi de

chantier a été prescrit par l'État. Les travaux sont prévus en trois temps jusque courant 2013. La première phase, relative aux bâtiments A, B et C, s'est poursuivie entre octobre 2010 et avril 2011. Au cours des travaux, des prescriptions complémentaires ont été nécessaires pour la réalisation des tranchées de réseau et pour la fouille des sépultures découvertes dans l'aile nord du bâtiment B.

La campagne de 2010 a permis de mener des investigations archéologiques dans un secteur au nord-ouest de l'église qui n'avait pas été étudié lors des interventions de 2008 et 2009 (bâtiment A). Les travaux se sont également déroulés dans la partie occidentale de l'église abbatiale et dans ses abords immédiats (bâtiment B). Le reste des observations archéologiques a concerné l'espace à l'est de l'église abbatiale (bâtiment C). Les vestiges bâtis les plus anciens ont été mis au jour à l'emplacement du futur bas-côté sud de l'église abbatiale. Deux dépressions comblées au XII^e siècle ont également été fouillées au nord de l'église. La découverte des différentes fondations de mur appartenant à la partie occidentale de l'église abbatiale permet de positionner avec précision cet édifice construit, selon les sources historiques, dans les années 1134-1151. Le mode de construction très spécifique de ces soubassements a ainsi pu être détaillé. En plus des murs périphériques, d'épaisses fondations à profil en redent ont été bâties pour soutenir les piliers séparant la nef principale des bas-côtés. L'utilisation de blocs en remploi dans les deux assises supérieures de ces murs permet de documenter une phase de travaux à la fin du XIII^e siècle. L'intérieur de l'église a servi de lieu d'inhumation. Si d'autres sépultures ont également été aménagées à l'ouest et au nord-ouest de l'église, la concentration la



Prémontré, « Abbaye de Prémontré - Centre hospitalier (phase 1) ». Secteur nord du cimetière (T. Galmiche, CG de l'Aisne)



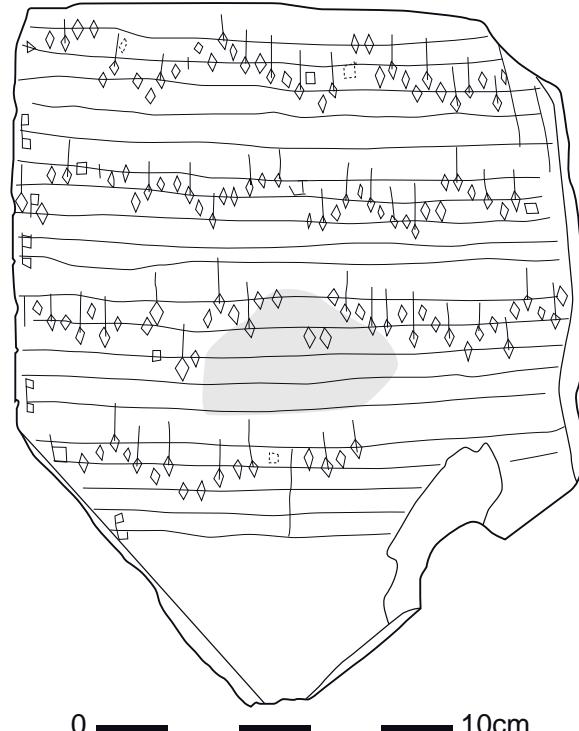
Prémontré, « Abbaye de Prémontré - Centre hospitalier (phase 1) ». Clef de voûte (J. Hubert, CG de l'Aisne)

plus importante de tombes, correspondant au cimetière, a été dégagée directement au nord. Les inhumations les plus anciennes datent des premiers temps de l'abbaye et l'essentiel des tombes découvertes peut être attribué aux XII^e et XIII^e siècles. Quelques rares sépultures plus tardives ont toutefois été identifiées. L'étude anthropologique conclut à une population mixte de moines et de laïcs. Des vestiges ténus ont, avec prudence, été attribués au cloître qui se développait au sud de l'église. Les restes de la porte Saint-Jean, construite dans les années 1304-1327, ont été vraisemblablement identifiés ainsi que ceux d'une remise (bâtiment A). Ces vestiges permettent de préciser l'organisation de ce secteur fortement modifié au XVIII^e siècle. Dans les années 1758-1769, cette porte a été arasée et la grange Saint-Jean, toujours en élévation, a été bâtie en bordure nord de la grande cour de l'abbaye, le long de laquelle les différentes circaries ont été construites. Au nord de l'église et à l'ouest du cimetière, la présence d'un bâtiment a pu être appréhendée grâce à l'implantation des inhumations et à la présence de maçonneries. Cette construction, interprétée comme la circarie de Pologne et de Livonie, figure sur la gravure exécutée par Barbaran en 1656. Au Moyen Âge, l'espace à l'est de l'église pourrait avoir été réservé à des activités agricoles ou laissé en herbe. Une citerne y est établie au XV^e siècle. Un fragment d'ardoise gravée de notations musicales, objet exceptionnel par sa rareté, a été découvert dans les niveaux relatifs à la mise en place de cette construction. Dans la seconde moitié du XVI^e siècle ou au plus tard vers 1620, ce secteur est réorganisé et laisse place à un jardin d'agrément dans lequel un bassin ornamental quadrilobé est installé.

Quelques rares constructions relatives à la verrerie ont aussi été mises au jour. Les murs gouttereaux et de façade de l'église ne semblent pas avoir été définitivement arasés avant 1855 comme le suggère une gravure. Un mur de clôture est érigé au nord du bas-côté nord et une construction est édifiée entre ce mur et celui de l'église. Des radiers, supports d'aménagements indéterminés, ont été dégagés à l'ouest de l'église abbatiale ou à l'intérieur de la nef principale. L'espace à l'intérieur du cloître connaît également d'importantes transformations.

Enfin, quelques structures témoignent de modifications survenues depuis les années 1864-1867, dates d'aménagement de l'hôpital.

GALMICHE Thierry (CG de l'Aisne)



Prémontré, « Abbaye de Prémontré - Centre hospitalier (phase 1) ».
Ardoise gravée de notations musicales (Photographie : T. Galmiche, CG de l'Aisne/ Relevé : V. Buccio et C. Gaultier)

Haut Moyen Âge

SAINT-QUENTIN

Basilique - Crypte de la collégiale

Les campagnes archéologiques conduites depuis 2005 jusqu'en 2010, année d'achèvement, ont mis en évidence les tous premiers états du lieu après l'installation d'une tombe initiale à la fin du IV^e siècle avec une structure en bois. Cette installation, monumentalisée rapidement par un mur avec remplois de blocs antiques, voit se développer de manière quasi contemporaine à l'est un espace bâti avec d'épais sols de béton et un massif quadrangulaire enduit (d'environ 1,40 m sur 0,80 m) que l'on peut interpréter comme un autel. Par la suite, une première phase d'inhumations en sarcophage apparaît, ce qui est précoce (début du V^e siècle) pour le nord de la Gaule. Elle est confirmée par une claire relation stratigraphique

entre les différents événements, ainsi que par la datation par radiocarbone. D'autres phases d'inhumations en sarcophage ont été retrouvées et fournissent la preuve d'un rayonnement rapide du culte autour de la tombe de Quentin et ceci bien avant l'invention d'Eloi au VII^e siècle. On voit à ce moment-là un premier changement opéré avec, d'une part, un déplacement de la sépulture du saint derrière l'autel et, d'autre part, la réfection des sols avec, à la fin des VII^e-VIII^e siècles, une mosaïque dans la partie sanctuaire et une dalle noire rappelant à l'ouest le premier emplacement de la tombe. Puis, à l'époque carolingienne, sous l'impulsion de plusieurs abbés liés au pouvoir impérial carolingien, la reconstruction d'une grande église

avec crypte annulaire, à l'image de Saint-Denis et des grandes églises de pèlerinage romaines ou ravennates, permettra un accès plus aisé au tombeau de Quentin.

SAPIN Christian (CNRS)



Saint-Quentin, « Basilique - Crypte de la Collégiale ».

Vue d'une partie des inhumations en sarcophage déposées dans la partie sud du chevet aux VI^e-début VII^e siècles (F. Henrion, Cem)

SAINT-QUENTIN

Rue du Commandant Charcot

La ville de Saint-Quentin aménage un groupe scolaire sur un terrain d'une surface de 6 500 m², situé rue du Commandant Charcot. Le versant est favorable à la conservation d'unités pédo-sédimentaires pouvant contenir des artefacts préhistoriques. De plus, un amas de débitage attribuable à la fin du Paléolithique moyen a été découvert au « Bois de Cambronne, Parc d'activités A16/A29 », dans des conditions géomorphologiques similaires, non loin de la zone prescrite. En effet, les sondages en puits ont révélé une stratigraphie dont l'élément principal est le loess. Quelques niveaux dégradés pourraient être attribuables aux horizons humifères du début de la dernière période glaciaire, semblable au sol de Saint-Acheul, mais aucun artefact préhistorique n'y a été découvert.

La terre végétale et le limon argileux sont absents : ils sont remplacés par un remblai plus ou moins organique. Dans la mesure où cette zone a été décaissée pour des constructions au cours du XX^e siècle, aucune structure depuis la Préhistoire récente n'a pu être conservée.

LOCHT Jean-luc (Inrap)

Le diagnostic réalisé sur un terrain situé à l'angle des rues d'Ostende et Mayeure à Saint-Quentin, dans la parcelle CE 721 d'une surface de 1 255 m², a mis au jour un ensemble de vestiges d'époques gallo-romaine, médiévale, moderne et contemporaine. Sur les trois sondages réalisés, seule la tranchée 3 de 180 m² s'est révélée positive avec une trentaine de structures mises en évidence. Dans la tranchée 2, située le long de la rue Mayeure, nous n'avons remarqué que des niveaux très perturbés, constitués de remblais de terre et de démolitions sur une profondeur de 3 à 4 m. D'après ces observations, il semble que, sur la longueur de la parcelle, une bande large d'environ 14 m placée le long de la rue Mayeure, a été perturbée par les constructions contemporaines et par la démolition du bâtiment de l'ancienne école. S'il y avait des traces d'occupations antérieures, celles-ci ont vraisemblablement totalement disparu. C'est à cette distance de la rue Mayeure que les vestiges gallo-romains ou médiévaux ont été mis au jour dans la tranchée 3. Les niveaux médiévaux apparaissent entre 1,20 m et 1,40 m de profondeur. Pour l'époque antique, une fosse datée du Haut-Empire a été testée. Les voies antiques qui se dirigeaient

vers Soissons-Reims et Cologne se rejoignaient à proximité du chantier avant de traverser la Somme. Des fosses, un emplacement de poteau et probablement une structure semi-excavée de type fond de cabane ont été mis en évidence pour l'époque médiévale. La période d'occupation est datée de la fin du XI^e siècle et se poursuit jusqu'au milieu XIII^e siècle pour les excavations testées. Une fondation calcaire recoupe la structure semi-excavée. D'après la répartition des creusements, la densité est plus élevée en direction des rues actuelles que vers le sud et l'est de la parcelle. Les vestiges de la période contemporaine sont constitués de murs, de puits et d'une cave en briques. Les murs ont la même orientation que la rue Mayeure. Sur le plan des XIV^e-XV^e siècles, cette partie de la ville est en blanc : est-elle vide ou du moins inconnue ? Le présent diagnostic montre que ce secteur situé à proximité de l'église Saint-Eloi est densément occupé dans les siècles qui précèdent la réalisation des fortifications du faubourg d'Isle.

HOSDEZ Christophe (Inrap)



Saint-Quentin, « Rue d'Ostende - Rue Mayeure ». Plan d'ensemble des structures de la tranchée 3 (C. Hosdez, Inrap)

SAINT-QUENTIN

Rue Pierre-Louis Gosseu

Le diagnostic a été réalisé préalablement à la construction d'un lotissement rue Pierre-Louis Gosseu à Saint-Quentin. Cette opération n'a révélé la présence d'aucun fait archéologique majeur. Néanmoins, des structures appartenant à un système de parcellaire et quelques fosses ont été découvertes. Leur chronologie n'a pas pu être déterminée. De plus, des ves-

tiges de la Première Guerre mondiale sont venus confirmer les plans existants sur les offensives menées contre la ligne Hindenburg entre 1917 et 1918.

LEFEBVRE Anthony (CG de l'Aisne)

SOISSONS

Rue Alexandre Ribot

Une intervention de diagnostic archéologique a été menée rue Alexandre Ribot à Soissons en juin-juillet 2010. Elle concerne une surface de 544 m². Les sondages ont mis en évidence l'absence de vestiges archéologiques

à cet endroit qui est situé aux abords de la ville depuis l'Antiquité.

THOUVENOT Sylvain (Inrap)

SOISSONS

2 rue de l'Échelle du Temple

Cette opération urbaine concerne un projet de construction d'une véranda et d'un sol de parking sur un terrain de 519 m² faisant face au parvis de la cathédrale de Soissons. L'installation d'un réseau d'assainissement privé et la construction du bâtiment ont été réalisées avant le diagnostic archéologique. À cette contrainte majeure se sont ajoutées des conditions d'intervention rendues compliquées par un accès difficile au terrain. Cette situation est due tant à l'étroitesse de la voie publique qu'à la configuration même des parcelles. En conséquence, l'inadéquation des moyens mécaniques employés conju-

guée à l'exiguïté de la surface accessible ont été un frein au bon déroulement de ce diagnostic archéologique dans un secteur très stratifié du centre historique de Soissons. Il n'a pas été possible d'atteindre de niveaux antérieurs aux remblais de démolition consécutifs à la Première Guerre mondiale. En l'état, les résultats de cette opération sont donc considérés comme négatifs.

THOUVENOT Sylvain (Inrap)

SOUPIR

Le Chemin Vert - Le Pré Guyot

Le diagnostic mené à Soupir en septembre 2010 concerne une surface de 15,77 ha, dans la carrière de granulats Holcim. Il s'agit de la première tranche d'une nouvelle phase de diagnostic qui atteindra à terme 70 ha, effectuée dans le cadre de l'extension de la carrière actuelle. Cette opération s'intègre dans la problématique de reconnaissance extensive du territoire menée sur la plaine de Soupir depuis une vingtaine d'années.

Dans les terrains sondés, des variations pédologiques radicales, des secteurs stratifiés et des profondeurs parfois importantes ont été enregistrés. Les parcelles recèlent des indices archéologiques datant du Néolithique au XIX^e siècle ainsi qu'un paléochenal localement humide dans lequel a été identifiée une séquence sédimentologique allant du Tardiglaciaire au Subatlantique, la première connue sur la vallée de l'Aisne.

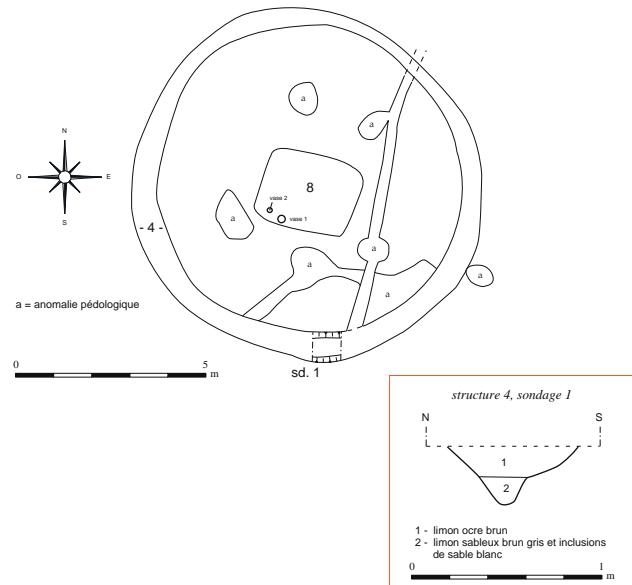
Six phases d'occupation ont été détectées. Il s'agit de traces d'aménagements néolithiques (restes organiques conservés) sur un secteur du paléo-chenal, associées à des indices d'occupation (fosses et artefacts) du Néolithique ancien (Villeneuve-Saint-Germain ?) et du Néolithique final. Du début du Second âge du Fer date une zone funéraire, implantée sur une plate-forme sableuse : un enclos funéraire ceinture une tombe aristocratique conservée. Les indices d'occupation gallo-romaine avec fosses et fossés sont situés au sud, en marge des installations repérées au sud-est et au sud-ouest à Soupir et Moussy-Verneuil. Des traces de fondations de bâtiments à calage de poteaux, au nord, témoignent de la présence d'un établissement probablement carolingien. Le chemin d'époque historique, à l'ouest, est probable-

ment à l'origine du toponyme actuel. Un réseau de fossés parcellaires se développe à diverses époques de l'histoire ; le plus important situé au nord-est se compose de fossés larges et profonds qui s'inscrivent sur le cadastre Napoléon. D'autres réseaux de fossés historiques non datés ne s'inscrivent pas dans le parcellaire du cadastre Napoléon. Pour les périodes les plus récentes ont été enregistrés des fossés de zone forestière antérieurs à la Première Guerre mondiale au sud-est, et des installations de la Première Guerre mondiale au sud-ouest.

ROBERT Bruno (Inrap)



Soupir, « Le Chemin Vert - Le Pré Guyot ». Vue et plan du fossé circulaire avec tombe centrale. Plan au 1/100. Coupe au 1/20 (B. Robert, Inrap)



Époque romaine

TERGNIER

Rue du Docteur Schweitzer

Période moderne

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la construction d'un dojo, rue du Docteur Schweitzer à Tergnier. L'emprise du diagnostic couvre une surface de 3 980 m² située à proximité de la voie romaine reliant Soissons à Saint-Quentin dont le tracé théorique est repris par la D323 (Chaussée Brunehaut) puis par la D1. Une agglomération antique est connue à Tergnier, longeant la voie, depuis le passage à gué de l'Oise à Condren. Quelques structures ont été découvertes, notamment un fossé gallo-romain, possible fossé bordier est de la voie antique.

LEFEBVRE Anthony (CG de l'Aisne)

Tergnier, « Rue du Docteur Schweitzer ». Bouteille de type grès du Beauvaisis des XVII^e - XVIII^e siècles découverte dans les remblais modernes. L'échelle mesure 20 cm (A. Lefebvre, CG de l'Aisne)



Le diagnostic de Tergnier et Mennessis, « ZES de Tergnier - Tranche 2 », portait sur une surface de 532 531 m². Le secteur étudié se trouve au nord de l'agglomération de Tergnier, en direction de Mennessis, de part et d'autre de la chaussée Brunehaut, un axe romain important entre *Augusta Viromanduorum* (Saint-Quentin) et *Augusta Suessionum* (Soissons). Il concerne le plateau du bois Hallot et ses pentes sud et est, ainsi qu'un vallon sec alimentant le Rieux, affluent de l'Oise, à l'est. Cent cinquante-deux tranchées ont été ouvertes entre le 6 avril et le 11 juin 2010. Le diagnostic a mobilisé quatre à cinq personnes pendant 40 jours. Aucune structure en lien avec la chaussée Brunehaut, ni avec l'agglomération secondaire gallo-romaine de Vouël n'a pu être mise en évidence. Deux dépôts céramiques de cette période ont toutefois été mis au jour. L'un date du début du II^e siècle ap. J.-C., l'autre de la fin du II^e siècle ou du début du III^e siècle ap. J.-C. Plusieurs vases du premier dépôt sont des

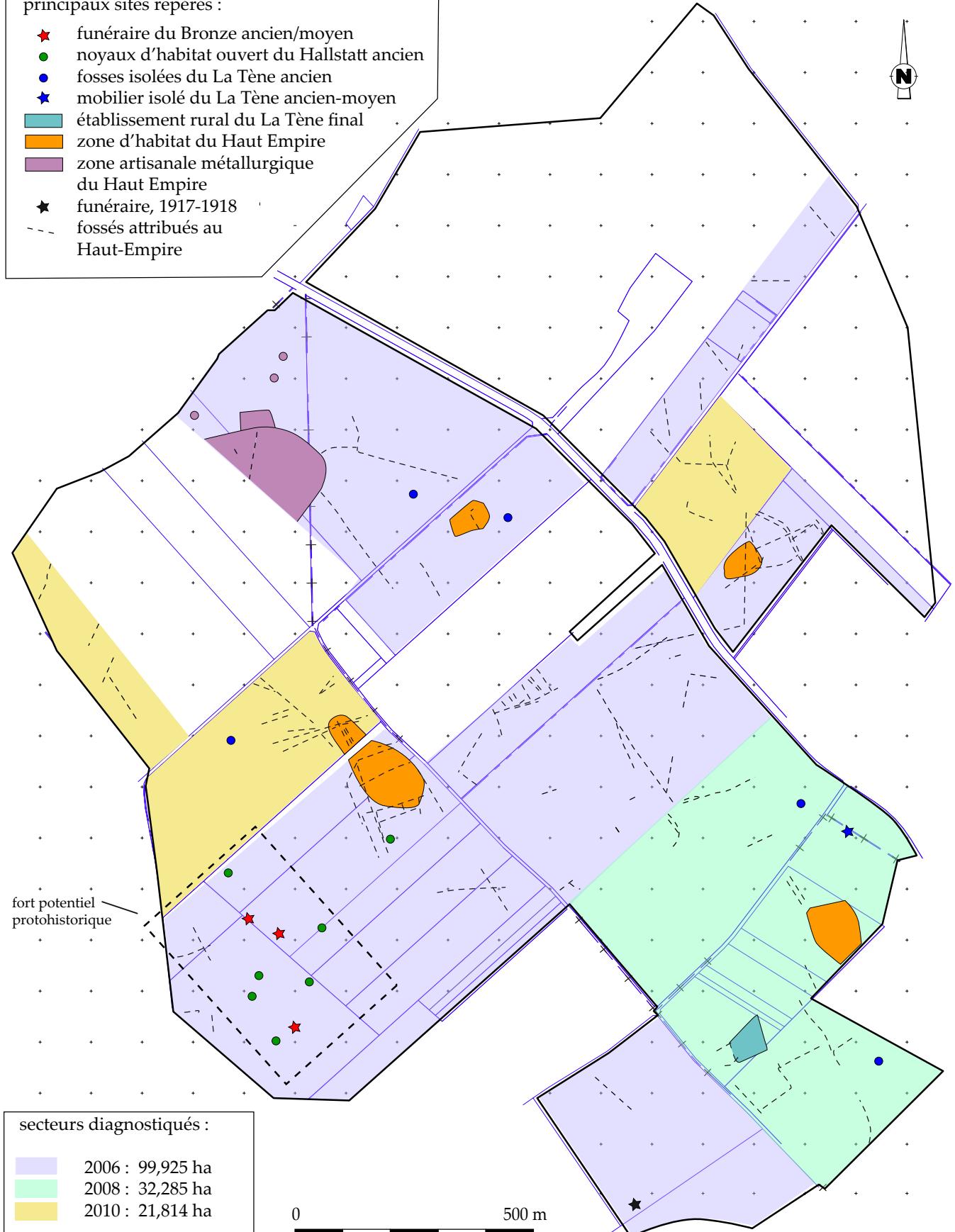
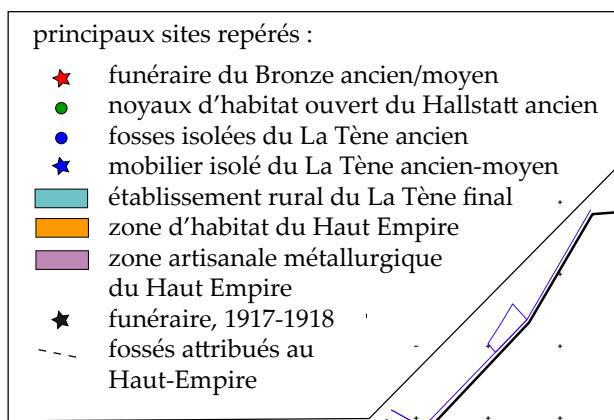
productions viromanduennes. La situation de ces dépôts, posés au fond de fossés parcellaires, illustrerait des pratiques de reconnaissance cadastrale romaine. Le sommet du plateau, malgré une érosion assez forte, révèle une occupation de La Tène A1. Elle est caractérisée notamment par un enclos au nord-ouest, probable habitat rural dont un grenier a été mis au jour. Quelques fosses et fossés matérialisent d'autres espaces domestiques et agricoles contemporains permettant d'envisager une organisation à l'échelle du plateau. En outre, un ensemble constitué d'un enclos carré de 4,5 mètres de côté auquel mène une allée ceinte de fossés de 200 mètres de long, pourrait évoquer une structure cultuelle. Enfin, les ruines d'une briqueterie des années 1920 (Société Ponsin) ont fait l'objet de quelques tranchées de reconnaissance.

LE QUELLEC Vincent (CG de l'Aisne)

Le projet de carrière de l'entreprise d'exploitation de granulats GSM Aisne-Marne couvre 254 hectares, répartis sur les trois communes de Travecy, Beauror et Tergnier. Il est situé en rive droite de la vallée de l'Oise, à quelques kilomètres en aval de sa confluence avec la Serre, sur une terrasse d'alluvions anciennes. Le relief présente un pendage orienté du nord au sud, vers la vallée de l'Oise, et varie de 72 m à 57 m NGF. Les dépôts loessiques sont fortement érodés et ne persistent qu'épisodiquement dans les secteurs les plus bas, avec de faibles puissances, inférieures à 1,30 m, parfois colluvionnés sur la partie supérieure. Les alluvions anciennes sont constituées de limons argileux, sables et graviers, fortement ferrugineux dans certains secteurs. L'existence d'un ancien ruisseau, localisé au centre du projet, est marquée par une bande étroite, d'une centaine de mètres de largeur en moyenne, comblée de colluvions de dépression de fond de vallon. L'opération de diagnostic de cette carrière, programmée sur plusieurs années, a été réalisée en 2006 sur une surface de 100 hectares et en 2008 sur 32 hectares. Les principaux résultats pour la Protohistoire concernent la caractérisation d'une nécropole de l'âge du Bronze ancien/moyen (deux cercles funéraires et une urne en fosse isolée), de noyaux d'habitats ouverts du Hallstatt ancien (fosses et greniers à 4 et 6 poteaux), de quelques fosses isolées de La Tène ancienne et d'un établissement rural attribué à La Tène finale. La majeure partie de ces surfaces diagnostiquées par tranchées se caractérise par l'omniprésence de réseaux de drainage attribués au Haut-Empire. Un secteur de

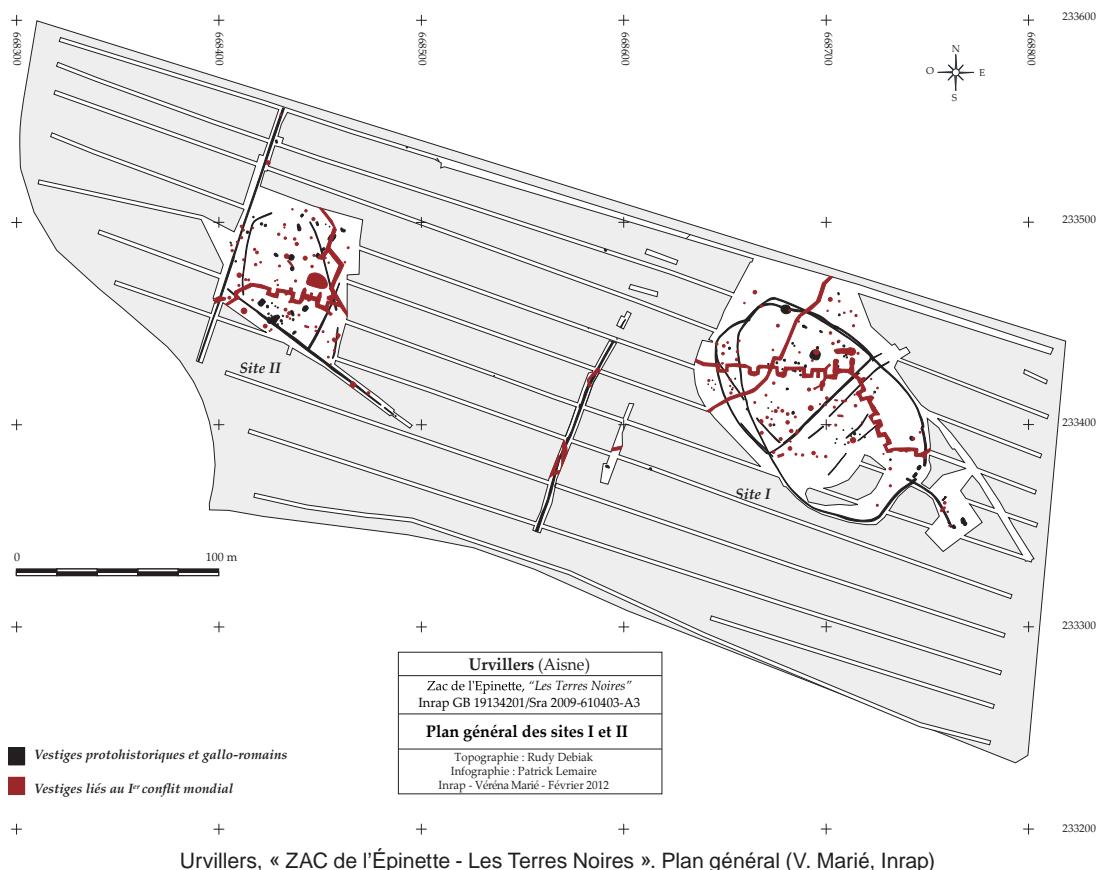
plusieurs hectares situé sur la partie haute de la carrière est relatif à une activité artisanale de métallurgie, matérialisée par la présence de fossés d'enclos et de fossés rayonnants livrant d'abondantes quantités de scories de fer, ainsi que par des foyers de forge. Sur environ une cinquantaine d'hectares, en périphérie, les tranchées ont révélé plusieurs dizaines de cendrières relatives à la production de charbon de bois. Aucune activité de réduction du fer n'a été mise en évidence à ce jour. Quatre secteurs d'habitats répartis sur l'ensemble de la carrière complètent cette occupation du Haut-Empire. Ils sont peu structurés en l'état actuel des observations, constitués de structures en creux (quelques trous de poteau, fosses et parfois petits fossés d'enclos, un puits en pierre dans un cas) et livrent du mobilier céramique de production locale. La campagne de diagnostic réalisée en 2010 n'a pas permis la découverte de nouvelles occupations, hormis une fosse isolée des V^e-IV^e siècles avant notre ère. Celles-ci, fortement érodées, livrent quelques tessons caractéristiques de la période gauloise accompagnés de scories de fer attestant une activité métallurgique dès cette phase précoce de la période gauloise. Concernant le Haut-Empire, le diagnostic mené en 2010 a livré quelques vestiges peu denses permettant de préciser les extensions périphériques des occupations identifiées lors de la campagne de 2006.

LE GUEN Pascal (Inrap)



Travecy - Beauror - Tergnier, « Carrière GSM - 3^{ème} tranche ». Répartition des principales découvertes archéologiques (P. Le Guen, Inrap)

ZAC de l'Épinette - « Les Terres Noires »

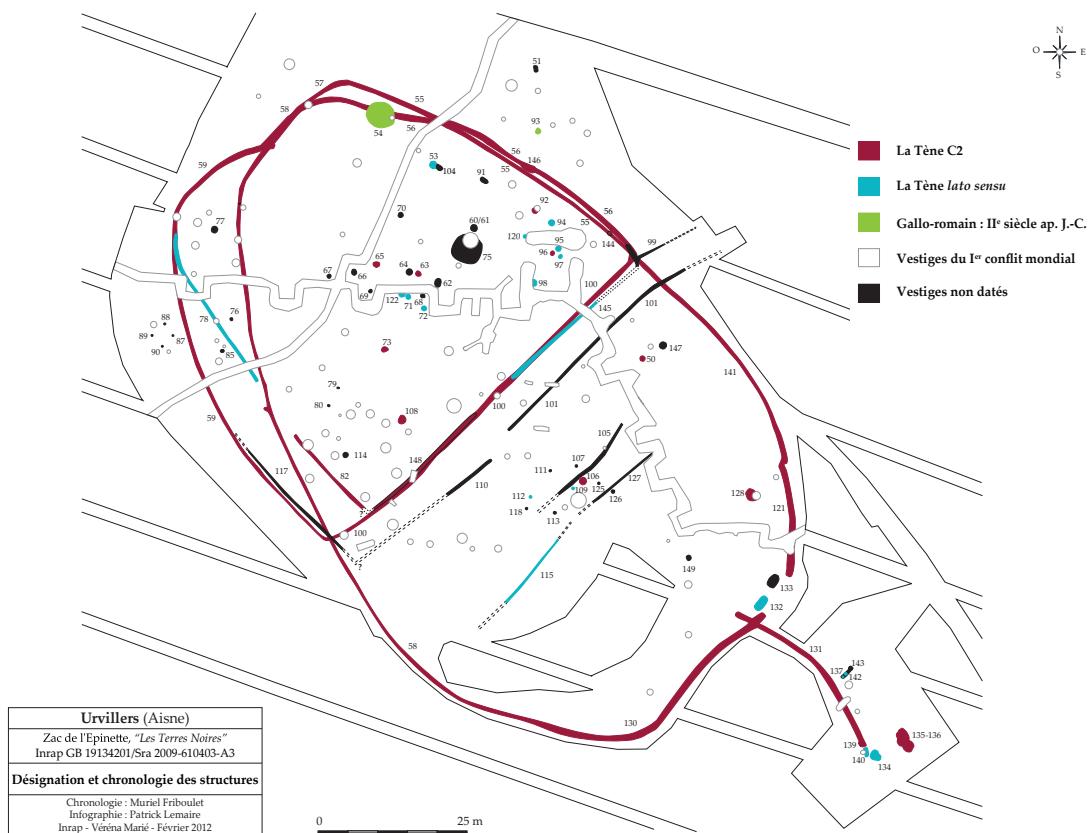


Urvillers, « ZAC de l'Épinette - Les Terres Noires ». Plan général (V. Marié, Inrap)

La prescription de fouille est consécutive au résultat positif d'un diagnostic réalisé en juillet 2008. Cette opération intègre le programme de fouille préventive menée depuis 2002 dans le cadre de l'aménagement de la ZAC de l'Épinette. Sur les 10 hectares diagnostiqués, deux petits secteurs concentrant des vestiges protohistoriques et antiques ont été prescrits afin d'identifier la nature et la forme de ces établissements.

Site I : un établissement enclos de La Tène moyenne
 Hormis les vestiges militaires du 1^{er} conflit mondial et deux structures gallo-romaines (II^e s.), les faits archéologiques composent une occupation enclose de La Tène moyenne (C2), sans antécédent ou succession directe visible dans les limites du décapage. Dans son état primitif, l'établissement se développe sur une superficie de 6 636 m² ceinte par un fossé ouvert dessinant un plan ovoïde. Sans aménagement particulier, une large interruption du fossé matérialise l'unique accès. Plusieurs réaménagements visibles ont affecté l'enceinte, et principalement toute sa partie nord-ouest. Les premières modifications affectent l'entrée de l'enclos tant dans ses dimensions que ses aménagements ; la large entrée primitive est remplacée par un accès beaucoup plus étroit muni d'un porche et peut-être d'une porte. Cette « sécurisation » de l'entrée ne se ressent pas au niveau des limites fossoyées. Tout au plus, le recréusement de la partie

nord-ouest de l'enceinte (état II) pourrait être concomitant à la transformation de l'entrée mais rien ne montre que ces travaux soient accompagnés d'aménagements particuliers destinés à renforcer la clôture (surcreusement des fossés et donc accentuation d'un éventuel talus ou implantation d'une palissade). Une des modifications notables du deuxième réaménagement est le cloisonnement de l'enclos, en deux parties égales, par un fossé ouvert ininterrompu. Le dernier réaménagement de l'enceinte (état III) ne concerne que la moitié nord-ouest de l'enclos primitif ; d'importantes différences avec l'état antérieur (double enceinte, création d'accès, etc.) évoquent une réduction significative de la surface enclose (près de 50 %), suggérant un changement de statut de l'établissement ou la réoccupation opportuniste d'un site déserté. Seules trois zones d'occupation ont pu être identifiées au sein de l'enclos, tous états confondus. Nous préférerons le terme générique de « zone d'occupation » car il n'a pas toujours été possible de déterminer la fonction exacte de ces espaces de vie : absence de bâtiment interprétable, origine contradictoire de certains rejets (domestiques, artisanaux, exploitation) et conservation trop partielle des vestiges. Les lacunes chronologiques rencontrées ont aussi été de trop sérieuses entraves à l'association des zones d'occupations aux états de l'enceinte, empêchant une vision nette de la structuration interne.



Urvillers, « ZAC de l'Épinette - Les Terres Noires ». Plan des structures du site I (V. Marié, Inrap)

Ces trois concentrations de structures sont situées, dans deux cas, au milieu de chaque moitié de l'espace interne et sur l'axe longitudinal médian de l'enclos, ce qui est assez inhabituel sur les sites laténiens. La troisième est localisée dans la moitié nord-ouest de l'enclos, le long de l'enceinte. Le point commun de ces espaces de vie est la présence systématique d'au moins un silo à faible capacité volumétrique (moins de 0,50 m³). Bien que l'architecture à poteaux plantés soit attestée sur le site par quelques trous de poteau, un seul plan de bâtiment connexe à l'établissement a pu être esquissé. Localisé au sein de la zone d'occupation III, cette construction s'appuie sur une ossature à 4 poteaux corniers dessinant une surface proche du carré de 27 m² environ. L'association possible avec un cinquième poteau dessinerait le plan d'un bâtiment à un pignon triangulaire (habitation ? de 34 m²) fréquemment rencontré sur les fermes laténiennes. Le silo est le mode de stockage le mieux représenté sur le site. Le stockage en contenant est bien attesté également par la présence de dolia retrouvés dans les zones de rejets domestiques. En revanche, le stockage aérien n'est pas représenté (à l'exception d'un grenier à 4 poteaux non daté) ce qui est peu courant pour la période (problème d'arasement des vestiges ?). L'intérêt se porte sur un silo à capacité de stockage exceptionnelle, près de 20 m³ estimés, puisqu'il pose la question du statut de la ferme : s'agit-il d'une ferme de très haut rang possédant un domaine agraire très étendu (au moins une trentaine d'hectares de culture céréalière) et donc une main d'œuvre suffisamment abondante pour l'exploiter, ou bien peut-on envisager un stockage communautaire (plusieurs petites fermes) au sein d'un établissement à la fonction particulière ? Plusieurs points convergent pour entrevoir un rang particulier des rési-

dents de la ferme d'Urvillers : un système de fermeture complexe de l'enclos (porche et porte ou barrière fermée à clé), une bonne représentation des éléments de parure (attache et anneaux de ceintures en bronze, fibule en fer) et un mobilier céramique de très bonne facture. Parmi les mobiliers découverts, on notera la présence de fragments de pesons attestant une activité de tissage et des éléments scorifiés, notamment un culot entier résultant d'une activité de forge. Aucune structure foyère en relation avec ce travail n'a cependant été découverte sur le site ; le culot a été retrouvé dans l'un des fossés bordant la zone d'occupation II, un espace de vie très densément occupé à en croire les nombreux rejets primaires de céramiques retrouvés dans les fossés d'enceinte adjacents. La création de l'établissement laténien d'Urvillers prend place dans un paysage rural marqué par la généralisation de l'habitat enclos et la matérialisation des espaces agraires, funéraires et de circulation, amorcée dans le Saint-Quentinois dès la fin du IV^e siècle avant notre ère. La ferme périclite à la fin de La Tène C2 comme l'ensemble des sites de La Tène moyenne (C1 et C2) mis au jour dans le Saint-Quentinois ; dans ce secteur géographique, l'espace rural semble donc déserté au tout début de La Tène finale et pour une période de près d'un siècle. Ce constat est, au stade de nos recherches dans le Vermandois, à l'opposé de l'évolution du processus de création/abandon de site observée dans le département de l'Aisne et plus largement en Picardie. Cependant, bien qu'aucun mobilier céramique ne soit attribuable à La Tène D1, la ferme d'Urvillers possède quatre traits structurels et spatiaux habituellement rencontrés sur les sites d'habitat du début de La Tène finale : la rectitude et l'orthogonalité des fossés (état III), la

double enceinte (état III), la bipartition de l'enclos (état II) et un enclos à ouverture complexe (état Ib et/ou II).

Site II : témoins d'occupations protohistoriques et gallo-romaines

Le décapage en aire ouverte entrepris sur près de 4 700 m² a principalement mis en évidence, pour la première fois, une occupation anthropique du terroir d'Urvillers à la transition de l'âge du Bronze et du Premier âge du Fer. Il a également permis de compléter l'histoire de la structuration de l'espace rural dès le début de la période gallo-romaine. Un important *hiatus* chronologique sépare ces deux occupations bien qu'un petit enclos protohistorique *lato sensu* ait été mis au jour sur la même emprise de fouille. Pour les trois périodes d'occupation, la nature et la forme des occupations demeurent indéterminées pour diverses raisons : surfaces de décapage trop restreintes pour l'établissement Bronze final/début Hallstatt ou type d'occupation non « modélisé » pour le petit habitat du Haut-Empire. À cela s'ajoutent le médiocre état de conserva-

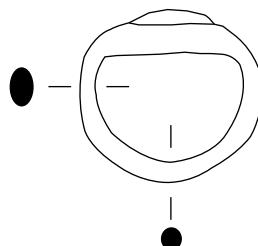
tion du site et un défaut de mobiliers archéologiques significatifs, notamment pour l'enclos protohistorique. La Protohistoire ancienne est documentée par une fosse contenant un abondant mobilier céramique varié. Ce dernier issu de rejets détritiques domestiques identifie l'occupation comme un habitat. Cependant, les vestiges structurels font défaut pour le caractériser, ce qui est récurrent pour cette période. La seconde occupation protohistorique se caractérise par un enclos elliptique d'une superficie minimale de 2 500 m². L'enceinte formée par un fossé ouvert discontinu entoure quelques vestiges sans particularité et à la datation très imprécise. Les très maigres indices chronologiques (très faible quantité, absence d'élément typologique) recueillis ne donnent qu'une fourchette de datation très large, la Protohistoire, peut-être le Second âge du Fer, si l'on s'appuie sur la composition de la pâte. L'occupation du sol au début de la période gallo-romaine débute avec la structuration de l'espace agraire. Elle est marquée par des longs fossés rectilignes et une trame fossoyée se rapprochant de l'orthogonalité. Leur fonction semble être des limites matérialisant les zones agropastorales connexes à l'habitat gallo-romain situé à 150 m au nord-ouest. Partiellement investigué en 2002, cet établissement est occupé depuis la toute fin du I^{er} siècle avant notre ère jusqu'au milieu du III^e siècle ap. J.-C. Au cours de la seconde moitié du I^{er} siècle, un petit habitat s'implante dans l'angle sud-ouest de l'une des parcelles agro-pastorales. Pour constituer la délimitation orientale de cet habitat daté entre 70 et 90/100, un nouveau fossé est creusé formant ainsi un enclos rectangulaire d'une surface interne minimale de 3 000 m². Au sein de l'enclos, plusieurs vestiges contemporains attestent la nature, entre autres, résidentielle de cet enclos : cave, puits à eau, éléments structurels d'une architecture à poteaux plantés... Malgré des dimensions modestes et une architecture sobre, le seul vestige notable est une cave non maçonnée. Cependant, la présence d'un fin enduit blanc à base de chaux et de granules de craie taloché sur les parois limoneuses lui confère une particularité rarement observée. Cette cave est située à l'ouest d'une concentration de trous de poteau pouvant correspondre aux vestiges d'un bâtiment à usage d'habitation. Outre les activités domestiques habituelles comme la mouture, la découverte d'une grosse scorie interne et de quelques fragments de scories coulées externes évoquent une possible activité de métallurgie, la réduction du fer, sur le site.

MARIÉ Vérona (Inrap)

Urvillers, « ZAC de l'Épinette - Les Terres Noires ». Plan des structures du site II (V. Marié, Inrap)



La sortie occidentale de Vermand est réputée pour receler, à l'emplacement du collège Marcel Pagnol, les vestiges de fours de potiers. La présence d'une voie est supposée sous la rue Charles de Gaulle mais les formes d'occupation éventuelles de ce secteur n'étaient pas connues. Plusieurs diagnostics récents et la présente fouille ont permis de mieux les comprendre. En 2010, la fouille de l'accès à la pharmacie ainsi que le décapage du parking et de l'emplacement du futur bâtiment, rue Charles de Gaulle, ont révélé une occupation du site comprise entre la fin de La Tène finale et le milieu du III^e siècle. Malgré la faible surface fouillée (20 m sur 3 à 4,50 m) sur les 650 m² concernés par les travaux, nous avons retrouvé la voie antique reliant Amiens à Saint-Quentin ainsi que des constructions réalisées le long du bas-côté de la voirie. La phase la plus ancienne est composée de structures appartenant à une occupation de type rural comme des fosses, des fossés et des trous de poteau dont nous n'avons qu'un plan partiel. Elles sont comblées dès l'époque julio-claudienne pour faire place à la voie et son bas-côté. Après le nivellement de la zone occupée précédemment par les constructions sur poteaux, un remblai est apporté pour former la base d'une première chaussée large d'environ 4 m ; cette création est datée probablement de l'époque augusto-tibérienne. Un second remblai de blocs de craie et de sable compactés est déposé sur cette première chaussée pour servir de soubassement aux différentes voies de craie compactée qui se succéderont au même endroit. La voie est élargie pour atteindre une largeur de plus de 6 m et est longée par un fossé latéral distant de 8,80 m. Il est comblé à l'époque



0 5 cm

Vermand, « Rue Charles de Gaulle ». Bague en argent à intaille en cornaline figurant *Fides Publica* (Cérès) datée du II^e siècle (Dessin : A. Morel ; Photographie : D. Bossut, Inrap)

flavienne tout comme les structures en creux qui l'encadraient et qui ont été creusées après son comblement. C'est à partir de la fin du I^{er} siècle ou au début du siècle suivant que sont construits le long de la voie et à 4,50 m de celle-ci des bâtiments sur fondations de craie. Ils seront abandonnés entre la seconde moitié du II^e siècle et le III^e siècle comme l'indiquent des fosses creusées à l'intérieur des salles délimitées par les fondations. D'autres fosses de cette période ont été découvertes sous le futur parking ainsi que des fossés dont l'un contenait des fragments de paroi ou de voûte de four. Le (ou) les four(s) n'a pas été découvert dans la surface décapée mais il devrait se situer à proximité du chantier. Même si nous avons trouvé une monnaie de Constance II sur un radier de craie, le site est très probablement déserté avant le milieu du III^e siècle.

HOSDEZ Christophe (Inrap)

Le diagnostic précède l'aménagement de la zone d'activités Créapôle à Vervins et Fontaine-lès-Vervins par la Société d'Équipement du Département de l'Aisne sur une surface de 206 927 m². Il a été réalisé en deux phases. La première phase (phase A) concernait des terrains de la commune de Fontaine-lès-Vervins situés au nord-est du centre ancien de Vervins. La seconde phase (phase B) est l'objet de ce rapport. Elle concerne une surface de 82 392 m² de terres labourées situées au sud-est de la première phase, sur la commune de Vervins.

Des diagnostics archéologiques antérieurs, sur la zone d'activités voisine (« La Briqueterie »), avaient mis au jour des fosses d'extraction sur des parcelles mitoyennes. Le même type de vestiges a été identifié lors des deux phases de ce diagnostic, corroborant la microtoponymie (« La Sablonnière »). En outre, trois puits ont été découverts, dont l'un a livré du matériel du Premier âge du Fer.

LE QUELLEC Vincent (CG de l'Aisne)

VIC-SUR-AISNE

Rue Rivière

Ce diagnostic réalisé sur 4 000 m² dans l'est de la commune, à l'emplacement d'un petit lotissement, a révélé les fondations d'un mur de propriété attribuable vraisemblablement à l'époque moderne et construit sur un épais sol de jardin. Aucun mobilier n'a été retrouvé sur l'ensemble des terres remuées.

ROBERT Bruno (Inrap)

Néolithique

VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN

Le Fond du Ham

Âge du Fer

Le projet MASSIV-ANV de l'ASAVA a débuté en 2007 par une année probatoire. L'année 2010 a constitué la dernière année du programme triennal initialement formalisé. On rappellera qu'il s'agit d'une enquête sur les « fossés en croix » du site, qui vise à préciser les propriétés intrinsèques et extrinsèques de ces structures si originales. Les fossés servent de « fil rouge » à ce projet afin d'appréhender, après les fouilles des années 1970 et 1980, un site dont on a, au passage, porté la superficie potentielle à plus de 100 ha au lieu des 70 ha couramment retenus : même si une partie significative du site a été détruite, y compris très récemment, une telle surface réclame un cadre problématique très précis. Les nouvelles fouilles visent aussi bien à produire de nouvelles données sur les fossés qu'à permettre l'utilisation, de façon critique et « recadrée », des données produites par les fouilles anciennes (fouilles de Jean Debord et fouilles de l'URA 12 du CNRS), notamment afin de disposer d'un plan précis et géo-référencé des structures de l'*oppidum*. Les premières années ont permis d'obtenir des résultats significatifs quant à ces fossés. C'est d'abord la présence d'un cuvelage à l'extrémité du fossé est, dans le secteur du « carrefour », qui a été mise en évidence. Les sondages limités réalisés dans le fossé ouest près de l'extrémité ont confirmé la présence d'un tel aménagement et permis de démontrer que les poteaux étaient creusés dans la paroi des fossés et non dans le fossé, avant tout comme supports verticaux du cuvelage. Ensuite, c'est l'extrémité nord du fossé nord, près de l'Aisne, qui a été explorée, à la suite de sa localisation sur une photo aérienne de l'IGN : la plupart des indices nécessaires pour soutenir l'hypothèse d'un cuvelage continu jusqu'à cette extrémité (à près de 900 m de l'extrémité sud de cette structure, s'il s'agit bien d'un fossé en une seule partie !) ont été reconnus en fouille. Enfin, les fouilles de 2009, qui ont porté sur des tronçons des fossés nord et ouest, ont permis de repérer des cloisons transversales entre paires de poteaux de paroi (fossé nord) et des problèmes de profondeur relative de certains poteaux de paroi par rapport à la profondeur du

fossé (fossés nord et ouest) ce qui paraît exclure, là où ce caractère est avéré, la présence d'une superstructure aérienne conséquente au-dessus des fossés. Ce sont ces points que les fouilles 2010 devaient explorer, d'une part sur des tronçons préservés du fossé sud (secteur 2010-I) sur lequel nous n'avions fait encore aucune observation, et d'autre part, sur quelques mètres encore à peu près intacts du fossé nord (secteur 2010-II), de part et d'autre de ce qui avait été fouillé en 2009. Le secteur 2010-I correspond à un décapage pour l'essentiel tout en longueur d'environ 475 m², avec une emprise hors tout de plus de 62 m dans une direction globalement nord-sud et de près de 30 m (au maximum), dans la direction est-ouest. Il reprend assez précisément le décapage réalisé en 1983 par Jean Debord sur la seconde partie du fossé sud et le prolonge le plus possible vers le sud. En fonction de ce qui avait été fouillé intégralement ou partiellement par Jean Debord, il a été possible de réaliser plusieurs sondages, transversaux mais surtout longitudinaux sur des demi-largeurs de fossé. Lorsque c'était possible, les sondages étaient implantés en fonction des poteaux latéraux, ce qui assurait de mettre en évidence les poteaux de paroi dans les demi-sections transversales. La plupart du temps, ces poteaux sont profondément enfouis sous le niveau du fond du fossé, ce qui est compatible avec une superstructure aérienne significative. Cependant, même sur le fossé sud, certains poteaux de paroi sont bien trop superficiels pour qu'une telle superstructure – si elle était présente – ait pu être continue : des poteaux latéraux, non repérés par Jean Debord au moment du premier décapage, pourraient correspondre à des absences vraies. À partir de ce décapage longitudinal, une fenêtre transversale a été ouverte, sur une faible longueur, dans l'espérance – vain – de recouper un décapage effectué en 1980 par J. Debord. À cette occasion, une découverte très importante a été faite sous la forme d'une maison néolithique VSG attestée par une tierce de gros poteaux internes, deux autres poteaux centraux et une demi-douzaine de poteaux répartis sur les parois nord et sud :

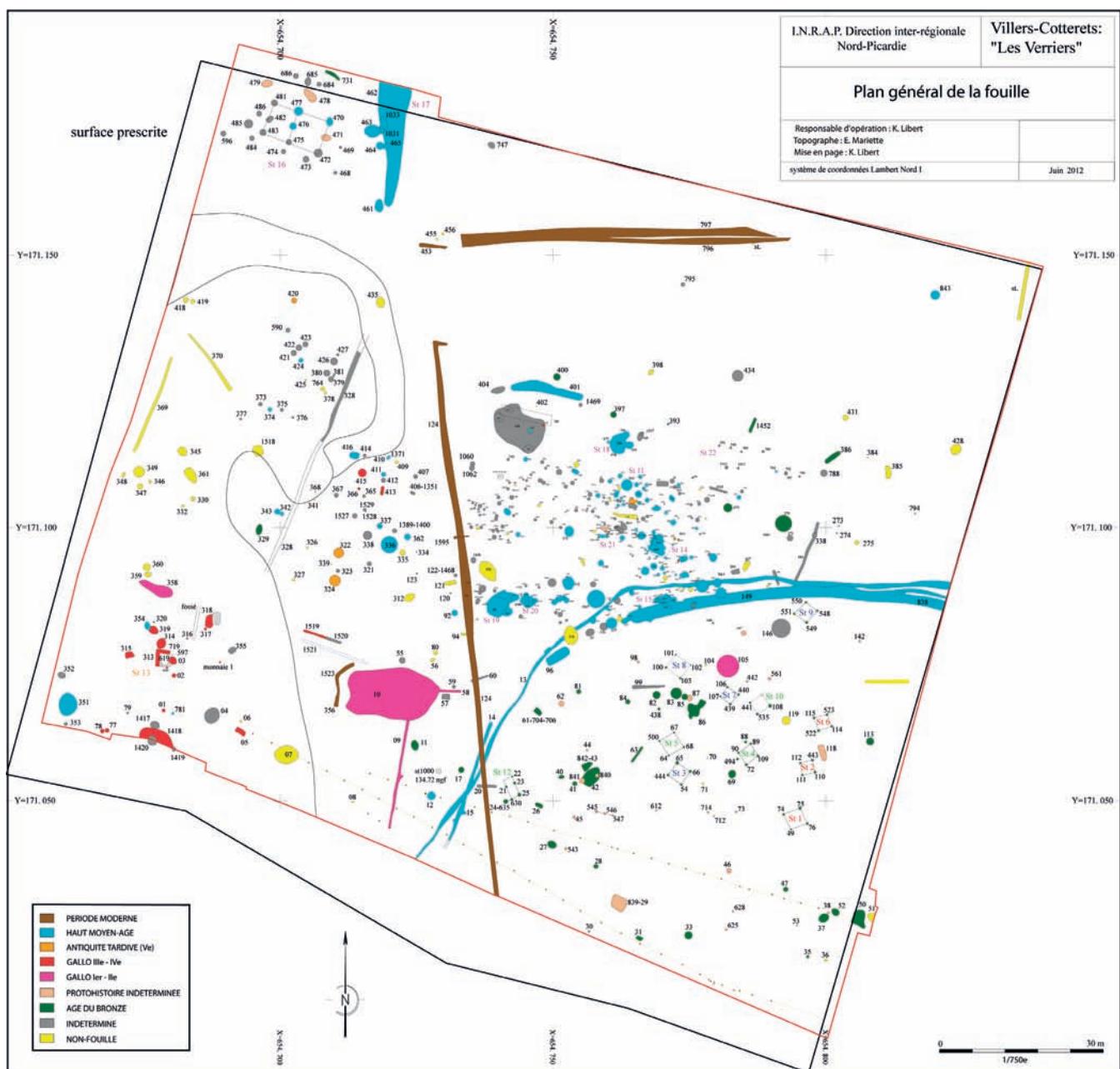


Villeneuve-Saint-Germain, « Le Fond du Ham ». Tierce de poteaux centraux appartenant à la maison néolithique (G. Auxiette, Inrap ; P. Ruby, Univ.)

les structures du Second âge du Fer en ont fait disparaître plusieurs. Cette maison appartient vraisemblablement à une rangée de bâtiments située à une centaine de mètres plus à l'ouest de la précédente, mise en évidence dans les années 1970, et permet d'envisager un village sensiblement plus étendu qu'initialement proposé. Le secteur 2010-II est un décapage assez étroit d'environ 170 m² pour une emprise hors tout de près de 30 m sur 12 qui reprend une partie du décapage de l'an passé (secteur 2009-I) et l'étend vers le sud, et une partie du décapage réalisé par Jean Debord en 1981. En plus d'observations complémentaires sur certaines sections de l'an passé, deux sondages sur des demi-longueurs de fossé ont été réalisés, à la fois plus au sud et plus au nord, immédiatement en limite de carrière : il s'agissait là encore d'insérer des sondages entre les parties détruites et les parties intégralement ou partiellement fouillées par Jean Debord. Deux principaux résultats ont été obtenus. D'une part, la confirmation de la présence de cloisons transversales dans cette partie du fossé nord ; des blocs de pierre ont notamment été mis au jour précisément entre des paires de poteaux de paroi, alors que de tels blocs sont absents du remplissage du fossé. D'autre part, les poteaux de paroi présentent vers le nord, une profondeur faible par rapport au fond du fossé ; le changement se manifeste entre les deux sondages, et l'on pourrait faire l'hypothèse d'une superstructure aérienne se limitant à quelques dizaines de mètres à partir du carrefour. Au total, les fouilles de 2010 ont confirmé que les fossés étaient cuvelés, qu'ils pouvaient être interrompus par des

cloisons transversales, que la question d'une superstructure aérienne était posée, et qu'ils avaient pu être associés à des usages hétérogènes.

AUXIETTE Ginette (Inrap) et RUBY Pascal (UNIV)



Villers-Cotterêts, « Le Poirier d'Oignon ». Plan général de la fouille (plan topographique : E. Mariette, Inrap)

Le projet d'extension de la ZAC sur la commune de Villers-Cotterêts, au lieu-dit « Les Verriers » ou « Le Poirier d'Oignon », avait donné lieu à une opération de diagnostic archéologique réalisée en 2001 par une équipe de l'Inrap sous la direction de Martine Derbois. Inscrit dans une surface initiale de 12 ha, le diagnostic avait révélé la présence d'au moins deux occupations distinctes allant du Néolithique au haut Moyen Âge. La prescription archéologique s'est portée sur le site n°2 mis en évidence par le diagnostic. Une fouille préventive a été menée du 12 avril au 3 septembre 2010 sur prescription du Service Régional de l'Archéologie, par une équipe constituée de huit archéologues de l'Inrap, assistés d'un topographe.

L'intervention avait pour but de mettre en évidence une éventuelle occupation néolithique et de caractériser et d'analyser le type d'implantation pour la période médiévale. Cette opération de 20 743 m² a permis l'observation d'au moins trois occupations différentes allant de l'âge du Bronze final à la fin du haut Moyen Âge. Aucune donnée ne nous est parvenue pour le Moyen Âge, le site, en lisière actuelle de la forêt de Retz, étant probablement boisé ou laissé en pâture pour le bétail. Dans sa partie sud, deux alignements de piquets suivant une orientation ouest/est semblent confirmer cette dernière hypothèse. Il semblerait que ce secteur ait pu être la cible de rares bombardements durant la Pre-

mière Guerre mondiale, comme le démontrent quelques impacts d'obus transformés en fosses dépotoirs. La zone située en limite d'emprise ouest, dans la partie sommitale d'un affleurement de sable et de grès a également fait l'objet d'exactions ponctuelles depuis au moins l'époque romaine et ce, jusqu'à une date sans doute peu éloignée, comme semble l'indiquer le toponyme actuel « Les Verriers ».

1) L'âge du Bronze

L'occupation de l'âge du Bronze, assez diffuse sur l'ensemble du décapage, suit une orientation nord-ouest/sud-est, le long des courbes de niveau, avec une concentration fortement marquée dans la partie sud-est de l'emprise. On y distingue deux occupations différentes. La première est matérialisée par trois fosses arasées et un chablis ayant livré du mobilier archéologique attribuable à l'âge du Bronze final. Cette petite concentration de vestiges est probablement trop éloignée du site principal pour pouvoir lui être liée. Partiellement appréhendée, elle pourrait indiquer l'existence d'une autre occupation contemporaine et périphérique qui se développe vers le nord et l'ouest à mi-pente du plateau gréseux, hors emprise. La seconde occupe les secteurs sud-est et central du site. Elle regroupe au moins neuf bâtiments sur poteaux de type greniers et plusieurs groupements de fosses dont certaines très riches en mobilier archéologique. La répartition du mobilier et des structures laisse entrevoir une organisation spatiale relativement structurée de cette occupation pour laquelle on note l'existence d'un secteur dédié à la construction de bâtiments de stockage, correspondant probablement à trois phases distinctes. Il est possible que d'autres noyaux du même type se soient développés au-delà de la zone décapée. L'importance des rejets domestiques semble indiquer la présence de plusieurs zones d'habitat réparties dans l'axe des courbes de niveau. La quantité de mobilier laisse entrevoir la possibilité de coexistence de plusieurs noyaux familiaux, avec peut-être une classe dominante qui se matérialise dans les rejets par la présence d'épingles en bronze.

2) L'époque romaine

Le site d'époque romaine a été mis en évidence dans la partie sud-ouest de l'emprise, au sommet d'un affleurement de sable et de grès qui constitue le point le plus haut du décapage et sa limite ouest. Il se développe également dans la zone tampon entre le sable et le limon, ainsi que dans la partie centrale de l'emprise, se mêlant aux autres phases d'occupation. Il s'agit, pour la partie la plus à l'ouest, de fosses et empreintes de poteaux creusés dans le sable, généralement localisées à proximité ou attenantes à de grosses dalles de grès affleurantes. En position centrale, on distingue un bâtiment semi-léger à deux pans maçonnés au nord et à l'ouest, percé de plusieurs fosses et poteaux, et flanqué de plusieurs aménagements dont un amoncellement de blocs de grès au nord. Les autres vestiges sont essentiellement des empreintes de poteaux jouxtant au nord deux larges fosses ou silos (F 322 et 324). Plus au sud, une large dépression (F 10), peu profonde, semble raccordée à un système de petits fossés de drainage (F 09 et 58) qui s'appro-

visionnent en eau depuis la forêt au sud en drainant le trop plein dans le sens de la pente. Trois phases ont été distinguées par la céramique et permettent d'isoler au moins trois occupations distinctes. Elles indiquent surtout une certaine pérennisation dans l'occupation du site. La première grande phase d'occupation, la moins bien représentée, est datée du Haut-Empire. On distinguera sur le site le début (I^{er} et II^e siècles) et la fin (III^e siècle) du Haut-Empire. Les I^{er} et II^e siècles sont matérialisés par des aménagements essentiellement liés à l'eau (puits, mare et fossés), auxquels ont été rattachés les éléments qui leur semblaient liés par la stratigraphie ou la localisation géographique. La deuxième occupation concerne la fin du Haut-Empire et le début du Bas-Empire (III^e et IV^e siècles). Elle est matérialisée par un bâtiment semi-léger et la grande majorité des structures d'extraction de grès, qui restent localisées dans un périmètre très restreint autour de ce bâtiment. Enfin, une troisième phase semble uniquement représentée par deux silos et deux fosses isolées de tout contexte. Ces ensembles sont attribuables au V^e siècle, période assez mal représentée sur les sites picards et plus précisément dans l'Aisne.

3) Le haut Moyen Âge

L'occupation du haut Moyen Âge a été mise en évidence principalement dans la partie centrale de l'emprise et dans une petite fenêtre au nord-ouest, tout à fait en limite du décapage. Il est fort probable que le site, du moins en ce qui concerne la zone nord (zone A), s'étende hors emprise. Ces deux zones, bien que peu éloignées l'une de l'autre, présentent deux vocations vraisemblablement très différentes.

La zone A est caractérisée par une imposante construction sur poteaux de 11 m de long pour 6 m de large,



Villers-Cotterêts, « Le Poirier d'Oignon ». Structure 15, atelier de forge, période carolingienne (VIII^e-IX^e siècles) (K. Libert, Inrap)

d'orientation plus ou moins est-ouest, matérialisée par au moins neuf poteaux et deux fours. Elle constitue vraisemblablement une unité d'habitation ou, du moins, une partie d'un hameau et s'étend très probablement au nord et à l'ouest hors emprise. Les rares tessons de céramique contenus dans le comblement des fosses indiquent un phasage chronologique très proche de celui du site B. Un peu en retrait du bâtiment vers l'est, une large dépression excavée de 22,5 m de long sur 3 m de large, dont l'interprétation reste indéterminée (chemin creux, aire de travail, fossé 7), constituait la base de l'implantation d'au moins deux fours domestiques. Les caractéristiques morphologiques du bâtiment sont similaires à celles de nombreuses constructions identifiées pour le haut Moyen Âge à des structures d'habitat. Ainsi la présence d'un tel bâtiment associé aux fours atteste incontestablement l'existence d'un hameau dans la partie non décapée de l'emprise. La zone B, centrale, est vraisemblablement un secteur à vocation principalement artisanale ou industrielle, caractérisé par la présence de nombreuses structures en creux de types fosses et cendriers, de probables bâtiments sur poteaux et d'un large fossé dans lequel une très forte concentration de métal (scories, culots, etc.) liée à une

activité de forge, a été mise au jour. La proximité d'un site d'habitat est également attestée par l'existence de zones de foyers et de plusieurs fours de type domestique. Les résultats de cette fouille ont permis de mettre en évidence le caractère exceptionnel de cette occupation, mis en avant par la particularité de l'activité dominante sur le site depuis la Protohistoire jusqu'au haut Moyen Âge. Il s'agit d'une activité essentiellement artisanale et industrielle qui regroupe des secteurs très diversifiés comme la métallurgie ou l'extraction de matières premières (grès et sable). On remarque également la pérennité de l'occupation sur le long terme dans ce secteur de Villers-Cotterêts depuis au moins la fin de l'âge du Bronze et probablement jusqu'à la période moderne. Il faut peut-être également signaler le lien éventuel avec les fours à chaux de l'époque gallo-romaine mis au jour par Bénédicte Hénon (Inrap, rapport 2012) à moins d'un kilomètre à vol d'oiseau de la fouille au lieu-dit « La Croisette ».

LIBERT Karin (Inrap)

Âge du Bronze
Époque romaine

VIRY-NOUREUIL

Liaison RD 429E et RD 1032

Moyen Âge

Le diagnostic effectué sur la commune de Viry-Noureuil a été réalisé préalablement à l'aménagement d'une route de liaison, située au sud-est du bourg de Viry-Noureuil, en rive droite de l'Oise. L'emprise du projet total est de 58 885 m². Dans les 30 tranchées réalisées, trois secteurs ont livré des indices d'occupation. La plus importante (secteur 1) a permis l'observation d'une forte densité de vestiges. Trois bâtiments sur poteaux ont pu être mis en évidence, ainsi que plusieurs fosses, un silo, une série de fossés et deux structures de combustion. L'ensemble de ce secteur date du 1^{er} s. ap. J.-C. Enfin, on note la présence d'une inhumation dans une fosse circulaire. Il s'agit d'un immature (12-15 ans +/- 2 ans) dont la position ne semble pas naturelle : la partie supérieure du squelette est orientée ouest/est (tête à l'ouest), mais la partie inférieure est orientée nord/sud (pieds au sud). Le mobilier céramique recueilli date cette sépulture de l'époque mérovingienne. A cela s'ajoutent de nombreux fossés dont la datation est mal assurée et qui pourraient correspondre à des fossés de drainage moderne. Les deux autres secteurs, nettement plus modestes, ont livré quelques fosses avec du mobilier céramique datant de l'âge du Bronze final.

NORMANT Stéphanie (CG de l'Aisne)

Viry-Noureuil, « Liaison RD 429E et RD 1032 ». Inhumation isolée d'un immature de 12-15 ans (+/- 2 ans), époque mérovingienne (S. Normant, CG de l'Aisne)



Tableau des opérations autorisées

2 0 1 0

N° Patriarche	Commune / Lieu-dit	Responsable d'opération (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
9959	AIRION Proximité de l'église	LEGROS Vincent (SRA)	SD	MA		1
9865	AVRECHY ZAE Argenlieu - tranche 1	PETIT Emmanuel (Inrap)	OPD	BRO / FER	●	2
10001	BAILLEUL-SUR-THÉRAIN - BRESLES Liaison RD 12 et RD 931	VEYSSIER Danaël (COLL)	OPD	PAL / ROM HMA	●	3
9839	BEAUVAIS Avenues Corot et 8 mai 1945	FEMOLANT Jean-Marc (COLL)	OPD		●	4
9963	BEAUVAIS Avenue Paul-Henri Spaak	LEFÈVRE Sébastien (COLL)	OPD	CON	●	5
	BEAUVAIS Cloître de la cathédrale - Rue Saint-Pierre - Rue du Musée	NOBLET Julien (COLL)	Surv. Trav.	MA / MOD	●	6
9951	BEAUVAIS * 87 rue de Calais	FEMOLANT Jean-Marc (COLL)	OPD			7
9830	BEAUVAIS 1bis rue Cambry	VEYSSIER Danaël (COLL)	OPD	MOD / CON	●	8
10014	BEAUVAIS Rue Frère J.-B. Gagné - «Les Dures Peines»	BOUDEAU Jasmine (COLL)	OPD	IND	●	9
10041	BEAUVAIS Rue Jean de Lignières - «Esplanade de Verdun»	BOUDEAU Jasmine (COLL)	OPD	MA / MOD	●	10
9946	BEAUVAIS * 39-43 rue Louis Prache	LEFÈVRE Sébastien (COLL)	OPD			11
9831	BEAUVAIS Rue du Mont Capron	VEYSSIER Danaël (COLL)	OPD	ROM / MOD	●	12
9952	BEAUVAIS 225 rue de Notre Dame du Thil	FEMOLANT Jean-Marc (COLL)	OPD	Négatif	●	13
9852	BEAUVAIS 18 rue Saint-Laurent	LEFÈVRE Sébastien (COLL)	OPD	ROM / MA MOD	●	14
10031	BEAUVAIS 18 rue Saint-Laurent	LEFÈVRE Sébastien (COLL)	F	ROM / MA MOD	●	15
9970	BÉHÉRICOURT Aménagement de la Place Publique	DERBOIS Martine (Inrap)	OPD	MA / MOD	●	16
9886	BONNEUIL-EN-VALOIS La Croix Huyart	KIEFER David (Inrap)	OPD	Négatif	●	17
10027	BRESLES La Folle Entreprise	DUCROCQ Thierry (Inrap)	OPD	PAL / MÉSO	●	18
9810	BRETEUIL 5 rue Tassart	DERBOIS Martine (Inrap)	OPD	MÉSO / NÉO PRO / MA	●	19

● : rapport déposé au Service Régional de l'Archéologie et susceptible d'y être consulté

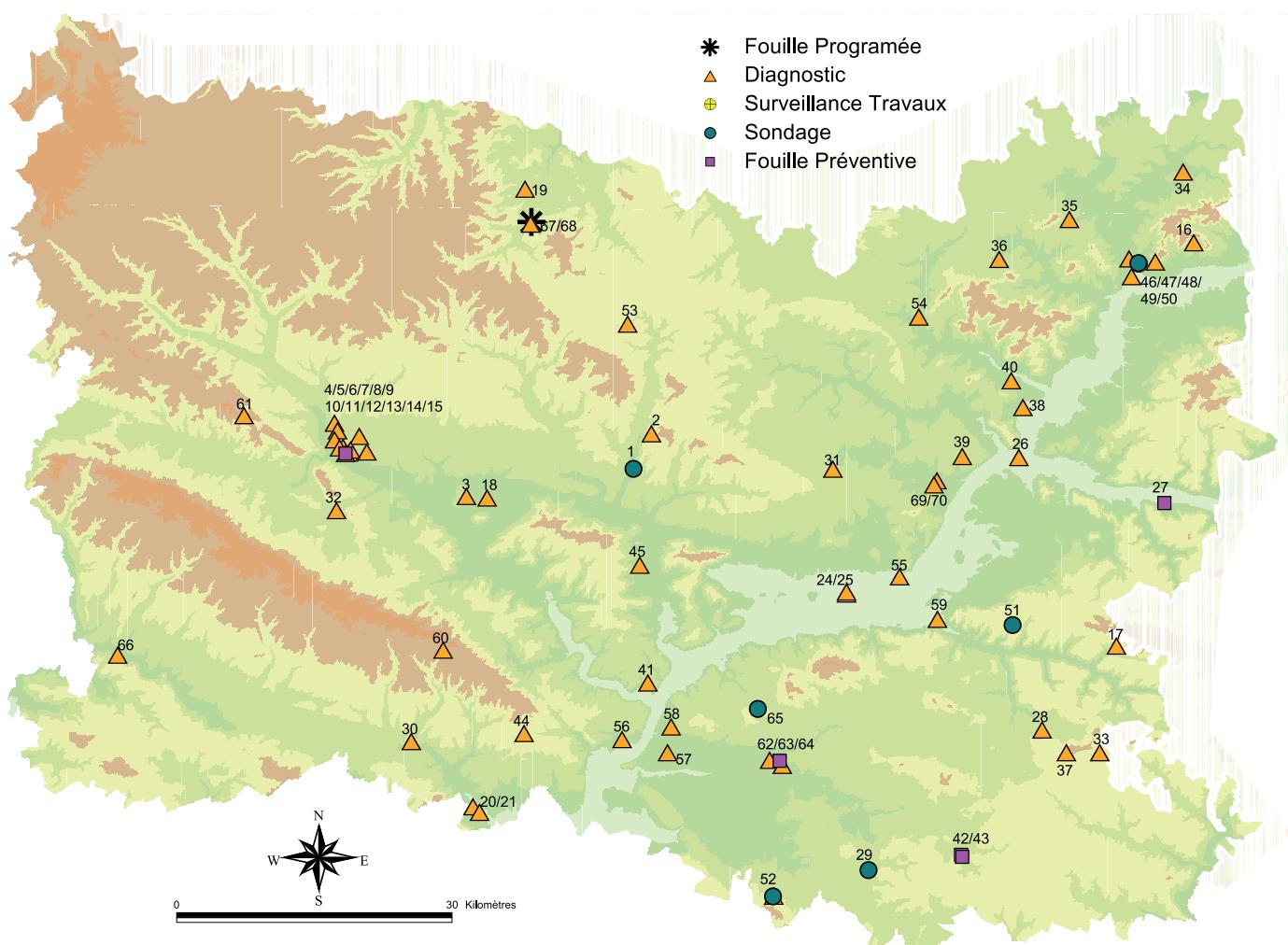
* Notice non parvenue

N° Patriarche	Commune / Lieu-dit	Responsable d'opération (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
9971	CHAMBLY 803 rue Henri Barbusse	DERBOIS Martine (Inrap)	OPD	MA	●	20
10013	CHAMBLY 18 rue Pierre Wolf	LASCOUR Vincent (Inrap)	OPD	ROM / MA MOD	●	21
9899	LA CHAPELLE-EN-SERVAL Chemin des Essarts	BRULEY-CHABOT Gaëlle (Inrap)	OPD	ROM / CON	●	22
9811	LA CHAPELLE-EN-SERVAL 577-457 rue du Pont Saint-Jean - Boulevard de la Riolette	DUCONGÉ Sébastien (COLL)	OPD	FER	●	23
9820	CHEVRIÈRES Les Prévostés	MARÉCHAL Denis (Inrap)	OPD	MÉSO / NÉO MOD	●	24
10028	CHEVRIÈRES Les Prévostés Sud - tranche 2	MARÉCHAL Denis (Inrap)	OPD	MÉSO / NÉO FER / MOD	●	25
9805	CHOISY-AU-BAC La Bouche d'Oise	JOSEPH Frédéric (Inrap)	OPD		●	26
9908	COULOISY * Le Village	HUGONNIER Louis (Inrap)	F			27
9911	CRÉPY-EN-VALOIS Chemin des Docks	GUÉRIN Samuel (Inrap)	OPD	CON	●	28
9974	ERMENONVILLE * Parc Jean-Jacques Rousseau	BERTIN Patrice (COLL)	SD			29
9960	ESCHES Rue des Sources - Derrière les Jardins d'Esches	GAPENNE Amandine (Inrap)	OPD	PRO	●	30
9983	ESTRÉES-SAINT-DENIS Rue Théophile Havy	VEYSSIER Danaël (COLL)	OPD		●	31
10002	FROCOURT Échangeur de Frocourt - Déviation de Beauvais	FRIBOULET Muriel (Inrap)	OPD	Négatif	●	32
9986	GONDREVILLE RN 2 - Déviation de Gondreville - phase 1	VEYSSIER Danaël (COLL)	OPD	ROM	●	33
9862	GUISCARD Rue de la Tombelle	PARIS Clément (Inrap)	OPD	FER / ROM	●	34
10045	LAGNY Route de Porquéricourt	KIEFER David (Inrap)	OPD	ROM / MA	●	35
9825	LASSIGNY Rue de la Misacart	HUGONNIER Louis (Inrap)	OPD	MA / CON	●	36
9958	LEVIGNEN Le Haut de Vaudemanche - 3e secteur	BERTIN Patrice (COLL)	OPD	ROM / HMA	●	37
9842	LONGUEIL-ANNEL Rue du Martellois	LAMANT Johanny (Inrap)	OPD	HMA	●	38
9991	MARGNY-LES-COMPIÈGNE ZAC du Plateau de Margny - Le Fond de la Truie	KIEFER David (Inrap)	OPD		●	39
9998	MELICOCQ La Croix Ricart	FRIBOULET Muriel (Inrap)	OPD		●	40
9969	MONTATAIRE Avenue Anatole France	GUÉRIN Samuel (Inrap)	OPD	ROM / CON	●	41
9846	NANTEUIL-LE-HAUDOUIN La remise Charles Lejeune	BAILLIEU Michel (Inrap)	F	BRO	●	42
9914	NANTEUIL-LE-HAUDOUIN ZAC Chemin de Paris - La remise Charles Lejeune - RN 2 - site 2	GUÉRIN Samuel (Inrap)	F	ROM	●	43
10022	NEUILLY-EN-THELLE Route de Crouy	GUÉRIN Samuel (Inrap)	OPD	MÉSO / PRO	●	44
10030	NEUILLY-SOUS-CLERMONT - BREUIL-LE-VERT Les Cinquantes Mines - La Grande Neaux - Centre commercial	GUÉRIN Samuel (Inrap)	OPD	FER / ROM CON	●	45
9938	NOYON Crypte archéologique - îlot des deux bornes	DULAUROY-LYNCH Hélène (COLL)	SD	ROM	●	46

N° Patriarche	Commune / Lieu-dit	Responsable d'opération (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
10060	NOYON Ferme de La Croix Saint Claude - tranche 1	DULAUROY-LYNCH Hélène (COLL)	OPD	CON	●	47
9787	NOYON Projet ANRU - Mont Saint Siméon - tranche 3	DULAUROY-LYNCH Hélène (COLL)	OPD		●	48
9883	NOYON Rue du Canal du Nord	DULAUROY-LYNCH Hélène (COLL)	OPD		●	49
9890	NOYON 2 et 4 rue des Merciers	DULAUROY-LYNCH Hélène (COLL)	Surv. Tra.	MA / MOD	●	50
9948	ORROUY * Champlieu	DI STEPHANO Giovanni (AUTR)	SD			51
10036 9863	PLAILLY 33 rue de Paris	SIMON Farid (Inrap) BRULEY-CHABOT Gaëlle (Inrap)	SD OPD	ROM HMA / MA	●	52
9929	QUINQUEMPOIX - SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE Les Terres de l'Abbaye de Saint Just - Le Montant du Champ	PETIT Emmanuel (Inrap)	OPD	ROM MA / MOD	●	53
9896	RESSONS-SUR-MATZ Place André Léger - Rue de Belloy	DERBOIS Martine (Inrap)	OPD	MA / MOD	●	54
10000	RIVECOURT Les Coyes	VEYSSIER Danaël (COLL)	OPD		●	55
10039	SAINT-LEU-D'ESSERENT Le Haut Mettemont	FRIBOULET Muriel (Inrap)	OPD	Négatif	●	56
9821	SAINT-MAXIMIN Le Bosquet l'Ange - tranche 1	FRIBOULET Muriel (Inrap)	OPD	ROM	●	57
9851	SAINT-MAXIMIN Les Longères des Haies	BRULEY-CHABOT Gaëlle (Inrap)	OPD	FER / ROM CON	●	58
9999	SAINT-SAUVEUR ZAC «Les Prés Moireaux»	PARIS Clément (Inrap)	OPD	ROM / CON	●	59
10029	SAINTE-GENEVIÈVE Ruelle Bon	FRIBOULET Muriel (Inrap)	OPD	Négatif	●	60
9854	SAVIGNIES Impasse Hutan - La Planquette	DERBOIS Martine (Inrap)	OPD	MOD / CON	●	61
10026	SENLIS Le Quartier Sainte-Anne - 10 rue Bellon	DUCAT Kateline (PRIV)	F	ROM / MA MOD / CON	●	62
9870	SENLIS 11 route de Chantilly	HOSDEZ Christophe (Inrap)	OPD	ROM / MA	●	63
9996	SENLIS Rue de Meaux - La Porte de Meaux	HOSDEZ Christophe (Inrap)	OPD	MA	●	64
9907	SENLIS	BÉHAGUE Bertrand (SRA)	SD			65
9817	TRIE-CHÂTEAU - TRIE-LA-VILLE Déviation de la RD 981	DUCONGÉ Sébastien (COLL)	OPD	NÉO / PRO MOD	●	66
9954	VENDEUIL-CAPLY Les Marmousets	PITON Daniel (BÉN)	FP	ROM / HMA	●	67
9898	VENDEUIL-CAPLY Rue de Beauvoir - Voie communale n°1	DUCONGÉ Sébastien (COLL)	OPD		●	68
9866	VENETTE ZAC du Bois de Plaisance - tranche 4	MARÉCHAL Denis (Inrap)	OPD	BRO / MOD	●	69
9867	VENETTE ZAC du Bois de Plaisance - tranche 5	MARÉCHAL Denis (Inrap)	OPD	NÉO / ROM	●	70

Carte des opérations autorisées

2 0 1 0



Travaux et recherches archéologiques de terrain

Moyen Âge

AIRION
Proximité de l'église

La commune d'Airion, localisée à quelques kilomètres au nord de Clermont-de-l'Oise, est installée sur le coteau qui s'étend sur la rive droite de l'Arré. L'église Saint-Anne, bâtie en pierres de taille, est un petit édifice de style gothique flamboyant avec quelques parties modernes, dont le clocher et le cœur connurent au XVI^e siècle des réfections et plus particulièrement au niveau du chevet. Le cimetière actuel se trouve devant l'église. Lors de travaux de reprise en sous-œuvre contre et à l'extérieur du chevet, plusieurs ossements humains furent exhumés par les ouvriers qui les rassemblèrent dans un même contenant. Alerté par cette découverte fortuite, trois agents du Service Régional de l'Archéologie (Bertrand Béhague, Vincent Legros et Cyrille Montoya) sont intervenus. La mise en œuvre d'une fouille à été l'occasion de constater la présence d'inhumations en pleine terre encore en place et partiellement détruites. Les ossements de quatre individus enterrés en pleine terre, auxquelles s'ajoutent les restes déjà prélevés, furent étudiés par Clément Viau (Univ. Bordeaux) sur 800 restes. L'objectif de cette étude menée *a posteriori* était de caractériser d'un point de vue biologique la population mise au jour et de cerner son état sanitaire à partir d'un corpus d'ossements. La très grande majorité des pièces osseuses était attribuable à des individus adultes. Le NMI retenu était de six individus établi sur la base des humérus droits. Parmi ces individus ont été repérés un immature, deux individus de moins de 30 ans mais de plus de 18 d'après l'observation de la clavicule, un sujet de 20-39 et un adulte âgé de plus de 40. Pour les deux individus dont le coxal permettait la diagnose sexuelle, les deux méthodes employées donnent un résultat masculin. Du point de vue des variations anatomiques, la récurrence d'une sacralisation de la cinquième lombaire et celles touchant le foramen transverse des vertèbres cervicales sous différentes formes fût observé. Enfin, concernant l'état sanitaire, cette population donne une image de relative bonne santé. Toutefois des lésions articulaires et dégénératives sont présentes aux côtés d'enthésopathies qui peuvent

être le signe d'une activité physique intense mais aussi du vieillissement de la population dans certains cas. La localisation de ces inhumations sous une réfection datée du XVI^e siècle nous livre ici un *terminus post quem*.

LEGROS Vincent (SRA)



Airion, « Proximité de l'église ». Sépulture d'un immature (V. Legros, SRA)

Le diagnostic d'Avrechy a permis le décapage de 12,65 % des 6,3 hectares de l'emprise. Environ 40 % de l'emprise a livré des vestiges correspondant à des occupations protohistoriques. Ces structures, dont l'effectif atteint quelques 80 occurrences, correspondent d'une part, à une occupation de l'âge du Bronze relevant tout ou en partie du domaine funéraire et, d'autre part, à différents noyaux d'habitats qui pourraient s'échelonner sur le Premier âge du Fer (ou la fin du Premier âge du Fer ?) et le début de La Tène ancienne. Un seul noyau, sans doute plus récent, est cerné d'une enceinte. L'extension, la fonction et le statut de ces différents noyaux, fossoyés ou non, de même que la chronologie de l'occupation sur ce secteur, restent à préciser. La proposition de datation du site fossoyé s'appuie plus sur sa morphologie -sur la présence d'un enclos- que sur les vestiges mobiliers issus du diagnostic. Or les

sites à enclos -certes alors palissadés- sont attestés au Hallstatt final. L'hypothèse d'une diachronie entre les noyaux repose sur quelques vestiges céramiques ténus. Seule une structure a fourni lors du diagnostic un ensemble céramique permettant de préciser la datation d'au moins un de ces noyaux d'occupation : certaines des constituantes de l'ensemble présentent des points de comparaisons avec les mobiliers des phases anciennes des « Jogasses » et conduisent à le situer dans une phase finale du Premier âge du Fer (Hallstatt D1-D2, Aisne-Marne IA). Le site d'Avrechy offre l'opportunité, peu courante dans ce secteur géographique, de documenter la transition culturelle Hallstatt final/La Tène ancienne (évolution des mobiliers, interruption ou non dans l'occupation ?).

PETIT Emmanuel (Inrap)

Le projet de liaison entre les routes départementales 12 et 931, allant de Bresles à Bailleul-sur-Thérain, est à l'origine de ce diagnostic préventif. Il a été réalisé dans un contexte rural sur une emprise totale de 93 850 m², soit un tracé d'environ 4,4 km. En conformité avec la prescription de l'État, cette opération a été effectuée en deux phases. La première a consisté en la détection des périodes protohistoriques et historiques par le SDAO qui a procédé à l'ouverture de soixante-et-onze tranchées, ce qui représente 8 544 m², soit 10,19 % de la surface accessible (83 829 m²). La seconde phase visait à détecter les sites préhistoriques. Pour se faire, Jean-Luc Locht (Inrap) a réalisé 35 sondages profonds. Les parcelles sur lesquelles s'est déroulée l'opération se situent dans une zone archéologiquement sensible, au pied d'une butte tertiaire résiduelle et à proximité de l'*oppidum* gallo-romain, appelé « Camp de César ». Les sédiments pléistocènes rencontrés sur ce tracé sont en majorité d'origine colluviale et ne contenaient que du matériel lithique en position remaniée. Toutefois, l'aspect physique et l'homogénéité technologique des objets retrouvés laissent supposer un déplacement des artefacts de faible ampleur. Il est possible qu'une partie de ce site soit toujours en place un peu plus haut sur le versant. Pour la première fois dans la vallée du Thérain, les formations alluviales pléistocènes ont pu être explorées. Ces dépôts sont susceptibles de contenir des niveaux paléolithiques bien conservés, comme le démontrent les découvertes. Ces différentes observations justifient ainsi l'attention portée depuis une quinzaine d'années sur les massifs sableux de l'est du Beauvaisis, qui s'affirme désormais comme une zone très sensible pour les périodes paléolithiques.

Lors d'une seconde phase, une occupation du haut Moyen Âge a été mise au jour à une profondeur oscillant entre 0,20 m et 0,40 m. Elle est constituée de vingt-quatre trous de poteau, de deux fours domestiques, dont l'un est isolé, ainsi que de trois fosses et probablement d'un fond de cabane. La céramique récoltée nous a permis de dater cet ensemble du haut Moyen Âge. Parmi le mobilier archéologique, il faut signaler la présence d'une agrafe à double crochet, en alliage cuivreux, découverte dans un trou de poteau.

En dehors de cette concentration de structures fossoyées, d'autres vestiges isolés ont été repérés, tels que deux fossés orientés est-ouest suivant la pente du vallon sec. L'un est de nature et de datation indéterminées. En revanche, la céramique date le remplissage du second de l'époque gallo-romaine. Trois anciennes voiries d'époque moderne et contemporaine ont aussi été localisées.

VEYSSIER Danaël (SDAO)

BEAUVASIS

Avenues Corot et 8 mai 1945

Un projet de construction d'un ensemble immobilier composé de six maisons est à l'origine de ce diagnostic préventif effectué au croisement de l'avenue Corot et de l'avenue du 8 mai 1945 sur un terrain d'une surface de 2 776 m². Six tranchées ont été réalisées à l'emplacement des futures habitations afin d'évaluer le potentiel archéologique de la parcelle. Le terrassement représente 96,53 m², soit 3,47 % de l'assiette totale de l'aménagement.

Les résultats du diagnostic nous ont apporté essentiellement des informations concernant la géologie du sous-sol. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour sur les lieux.

FÉMOLANT Jean-Marc (SAM de Beauvais)

Époque contemporaine

BEAUVASIS

Avenue Paul-Henri Spaak

Un projet de construction d'une salle de sport est à l'origine de ce diagnostic préventif effectué le long de l'avenue Paul-Henri Spaak sur une surface de 5 000 m². Huit tranchées ont été réalisées sur l'ensemble afin d'évaluer le potentiel archéologique de la parcelle. Le terrassement représente 488,57 m², soit 9,26 % de l'assiette totale de l'aménagement. Les seuls vestiges identifiés corres-

pondent à des aménagements de la base aérienne de la Luftwaffe construite lors de la Seconde Guerre mondiale. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

LEFÈVRE Sébastien (SAM de Beauvais)

Moyen Âge

BEAUVASIS

Cloître de la Cathédrale - Rue Saint-Pierre

Période moderne

Réalisée en novembre-décembre 2010, l'opération archéologique menée sur l'aile occidentale et la face sud du mur nord du cloître, en grande partie endommagées par l'incendie de mars 1995, précédait les travaux de restauration et portait sur les arases des murs. En dépit de cette restriction, les informations recueillies permettent désormais de mieux connaître l'évolution du cloître pour les périodes médiévale, moderne et contemporaine. Les murs gouttereaux de l'aile occidentale et son pignon sud, tout comme la face sud du mur nord du cloître, présentent un petit appareil constitué de pierre de taille de dimensions réduites en calcaire de Saint-Maximin au module très régulier (10 x 10 cm) : la qualité de l'appareil, la présence de traces de marteau taillant dans les ébrasements des ouvertures, simples fentes de jour dépourvu d'appui monolithe (seuls les piédroits et le linteau sont appareillés, le reste de la maçonnerie étant en moellons), plaident en faveur d'une datation du milieu XI^e siècle, pouvant être réduite au deuxième quart du XI^e siècle. Limité au sud par un mur pignon, le bâtiment ouest, long de plus de 30 m, s'étendait dès l'origine jusqu'à l'actuelle rue de l'Abbé-Gellée, comme en témoigne le piédroit conservé d'une fente de jour vers l'extrémité nord du mur. Ouvert au rez-de-chaussée par une grande porte en arc en plein-cintre sur la rue, il était éclairé en partie haute par sept jours très étroits. Côté cloître, dix jours dispensaient une lumière parcimonieuse. Quant au mur nord du cloître, chaîné avec le mur oriental de l'aile ouest, il formait dès l'origine la limite septentrionale de la cour. Aux XIII^e-XIV^e siècles, une cave à loges est aménagée sous l'aile occidentale: il est difficile de préciser si ces travaux sont à mettre en relation avec la construction de la galerie sud du cloître sous l'épiscopat de Pierre

de Savoisy (1398-1412). Vraisemblablement au XVI^e siècle, l'aile occidentale reçoit une nouvelle charpente, dont la pose entraîne la reprise du pignon sud et le sommet des élévations des murs gouttereaux. A la fin du XVII^e siècle, en 1698, l'évêque Toussaint Forbin-Janson décide de modifier la circulation entre son palais épiscopal et la cathédrale et d'ajouter une galerie haute au-dessus de celle érigée par son prédécesseur dans les années 1400 au sud du cloître. D'autres travaux remontent également à la deuxième moitié du XVIII^e siècle ou à la première moitié du XVIII^e siècle comme le percement de larges fenêtres, la reprise de la partie nord de l'aile occidentale et la reconstruction de l'élévation de l'aile nord donnant rue de l'Abbé-Gellée. Après la Révolution, l'aile ouest reçoit une nouvelle affectation : destinée à recevoir la cour d'assises, elle va être l'objet de réaménagements, antérieurs à l'année 1819. En effet, à cette date est réalisé le plan d'alignement de la ville de Beauvais qui prévoit la destruction du cloître, interdisant dès lors toute entreprise de travaux d'envergure jusqu'au classement au titre des Monuments Historiques du cloître en 1927. Avant 1819, on aménagea donc le nouvel accès au sud de l'aile occidentale, construction de style néo-classique, et différentes ouvertures, dont l'encadrement se caractérise par l'emploi de briques, furent percées. Côté cour, une porte permettait une communication avec une aile formant retour avec la galerie sud et dont les encoches destinées à porter les solives du plafond s'observent encore aujourd'hui. Après avoir servi de Tribunal, l'aile occidentale abrita jusqu'en 1912 un musée archéologique. Une fois classé, un logement de gardien fut aménagé à l'extrémité de l'aile nord du cloître en 1935

et différents travaux de restauration furent dès lors conduits par les différents architectes en chef. Quant à l'aspect du cloître au milieu du XI^e siècle, seule l'existence d'une cour close peut être avancée avec certitude, non bordée dès l'origine de galeries. Cette cour était fermée au nord par un mur orbe, limitée au sud par la Basse-Œuvre et à l'est par une série de bâtiments retrouvés en fouilles dont il est impossible de préciser la destination. Quant au bâtiment ouest, son unique porte communiquant avec l'actuelle rue du

Musée plaide en faveur d'une fonction de stockage. Si l'espace intérieur était divisé horizontalement, la présence de fentes de jours uniquement à l'étage, régulièrement réparties et placées en vis à vis, laisse envisager plusieurs hypothèses, comme un espace abritant un dortoir ou une salle commune à vocation d'hôpital.

NOBLET Julien (SAM de Beauvais)

Période moderne

BEAUV AIS

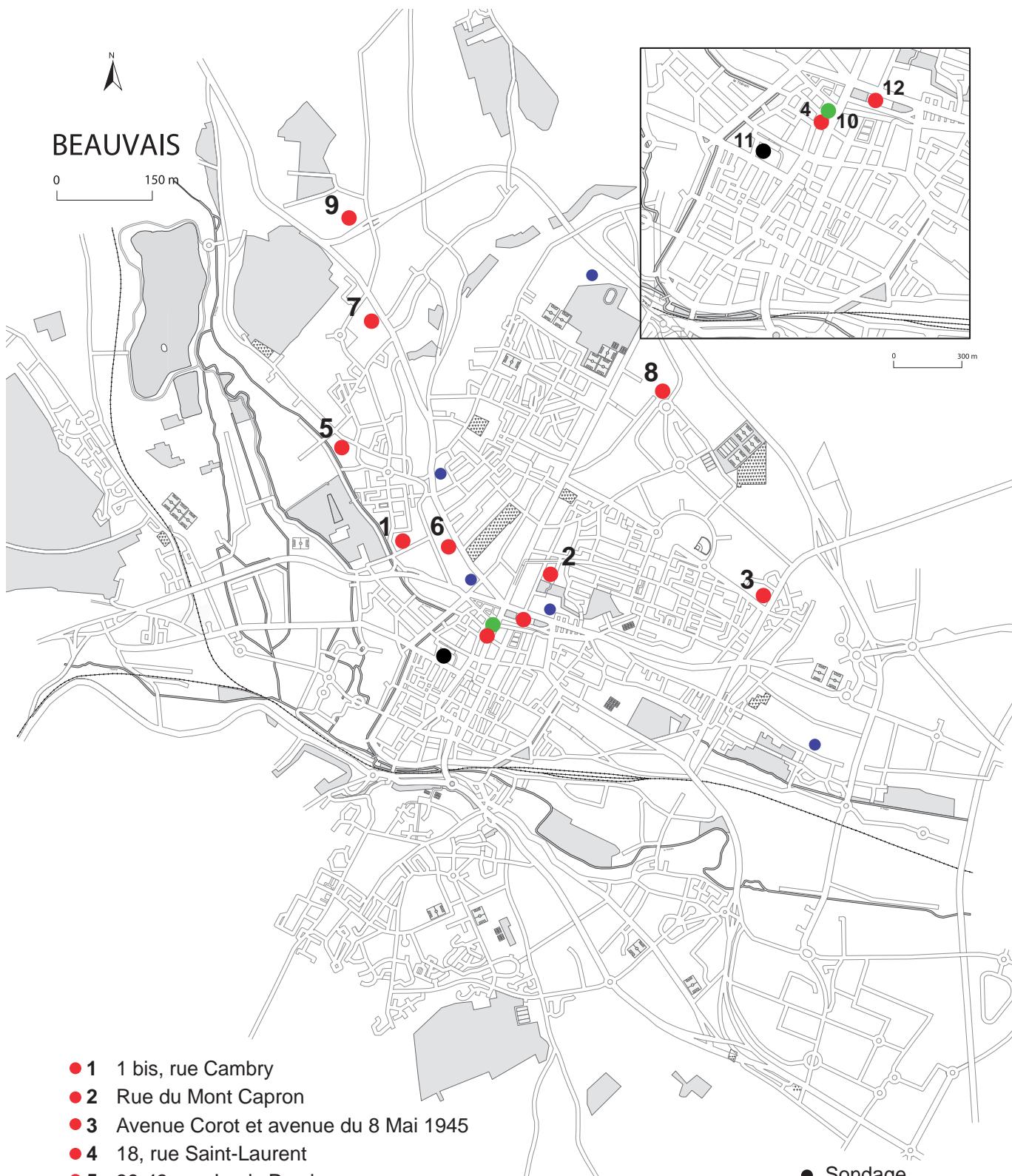
1bis rue Cambry

Époque contemporaine

Un projet de construction immobilière est à l'origine de ce diagnostic préventif effectué au 1 bis, rue Cambry sur une surface limitée à 321 m² par rapport à l'assiette totale de la construction. En effet, celle-ci totalise à l'origine 7 391 m² incluant un parc boisé qui ne fera l'objet d'aucun terrassement. Il faut signaler que l'aménageur avait déjà commencé ses terrassements avant l'intervention archéologique. Le niveau de terre végétale et le remblai sous-jacents avaient été décapés, arasant ainsi les niveaux archéologiques supérieurs en place. Aussi les tranchées de fondations du futur ensemble immobilier avaient été en partie creusées mettant au jour un certain nombre de vestiges. L'opportunité de cette opération permettait d'intervenir dans l'enceinte de l'ancienne abbaye Saint-Lucien. Quelques écrits rédigés entre le VII^e et le IX^e siècle évoquent cet ensemble monastique. Au Moyen Âge, il occupait une trentaine d'hectares du hameau Saint-Lucien. Les textes attestent de son plein épanouissement entre le XI^e et le XIV^e siècle. Lors de la Révolution, l'abbaye fut fermée puis vendue en 1791 en tant que bien national. On procéda jusqu'en 1819, à sa démolition et au morcellement des terres qui furent cédées à des particuliers. Les bâtiments étaient protégés par un mur de clôture, dont certaines portions sont visibles aujourd'hui et ont été parfois restaurées, notamment la porte d'entrée en 2001. Celle concernée par le diagnostic a été rasée avant notre intervention. La zone diagnostiquée est localisée à 650 m au nord-ouest du *castrum* de la ville de la fin du Bas Empire et se situe à proximité d'indices archéologiques très denses d'époque antique (voies romaines, nécropoles, etc.). Lors du diagnostic, l'emprise de l'opération fut, dans un premier temps, nettoyée manuellement afin d'étudier les structures mises au jour puis, en complément, six tranchées furent pratiquées mécaniquement. L'ensemble de l'investigation représente plus de 70 % de la surface du projet de construction. À l'issue de l'intervention, aucune tranchée n'a livré de traces d'occupations antérieures à l'époque moderne. Seul des vestiges principalement de la période contemporaine ont été observés sur les lieux. La période contemporaine est représentée par une ancienne cave, construite en brique et rasée avant l'intervention, par un puisard, des niveaux de sols en brique également et un bâtiment. Ce dernier se compose d'un mur orienté nord-ouest/sud-est et de deux piliers carrés en briques, arasés, sur fondation en pierres calcaires liées au mortier jaune foncé. Celle-ci est conservée sur 0,70 m de hauteur et 0,86 m de largeur. Les vestiges d'époque moderne sont caractérisés par un fossé orienté nord-est/sud-ouest. À l'ouest du site, celui-ci prend la direction du nord. Il fut observé sur 19 m de longueur et son ouverture sommitale atteint un maximum de 1,80 m de large pour une profondeur de 0,60 m. Il présente un fond presque plat et des parois évasées. Le mobilier découvert dans son remplissage le date du XVII^e siècle.

Un puits circulaire de 0,90 m de diamètre daté de la même période fut aussi découvert. Il est construit à l'aide de blocs de craie équarris liés au mortier hydraulique. Trois autres maçonneries, construites en moellons de craie liés au mortier jaune, n'ont pu être datées avec précision. La première correspond à un mur orienté nord-ouest/sud-est. Il fut relevé sur 1,20 m de long, 0,80 de large et 0,36 m de hauteur. Il est scellé par des niveaux datés du XVIII^e siècle. Des niveaux de sols associés furent dégagés. La seconde structure est aussi un mur orienté et fut étudiée sur 4,80 m de long, 0,40 m de large et 0,28 m d'épaisseur. Elle est scellée par un remblai daté du XVII^e siècle. Quant à la troisième construction, il s'agit des restes d'un mur récupéré dont la tranchée de fondation est visible. Il est orienté sud-ouest/nord-est et il ne fut cependant repéré que sur 0,60 m de long. Il mesure 0,50 m de large et il est conservé sur une épaisseur de 0,46 m. Quelques structures fossoyées sans mobilier et de nature indéterminée furent aussi découvertes sur le site.

VEYSSIER Danaël (SAM de Beauvais)



- 1 1 bis, rue Cambry
- 2 Rue du Mont Capron
- 3 Avenue Corot et avenue du 8 Mai 1945
- 4 18, rue Saint-Laurent
- 5 39-43, rue Louis Prache
- 6 87, rue de Calais
- 7 225, rue de Notre-Dame du Thil
- 8 Avenue Paul-Henry Spaak
- 9 Rue Frère J.-B. Gagné - «Les Dures Peines»
- 10 18, rue Saint-Laurent
- 11 Cloître de la cathédrale - Rue Saint-Pierre - Rue du Musée
- 12 Rue Jean de Lignière - «Esplanade de Verdun»

Beauvais. Ensemble des opérations réalisées en 2010 (Ville de Beauvais - Service archéologique)

BEAUVASIS

Rue Frère J.-B. Gagné - « Les Dures Peines »

Le projet d'aménagement d'un parc d'activité technologique est à l'origine de ce diagnostic préventif réalisé rue Frère J.-B. Gagné - « Les Dures Peines » sur une surface de 53 656 m². Vingt-cinq tranchées ont été effectuées à l'emplacement du futur parc d'activité technologique afin d'évaluer le potentiel archéologique des parcelles. Le diagnostic représente 5 755 m², soit 10,73 % de la superficie totale de l'aménagement. Le diagnostic a fourni des infor-

mations concernant essentiellement la géologie du sous-sol. Il a également permis l'étude de quatre structures non datées : un fossé, une carrière d'extraction, un probable puits et une structure oblongue à usage indéterminé.

BOUDEAU Jasmine (SAM de Beauvais)

BEAUVASIS

Rue Jean de Lignières - « Esplanade de Verdun »

Le projet d'aménagement d'un futur théâtre est à l'origine du diagnostic d'archéologie préventif réalisé rue Jean de Lignières - « Esplanade de Verdun », sur 5 356 m². Ce chantier est situé en bordure de la vallée du Thérain, sur la rive gauche, et de la ville antique ouverte. Le *castrum* du Bas-Empire se situait à environ 375 m au nord-est et au niveau du fossé creusé en avant des fortifications du XIII^e siècle. L'îlot est ceinturé par la rue Gambetta à l'ouest, la rue Jean de Lignières au sud, le boulevard Saint-André à l'est et le boulevard de l'Assaut au nord. Cinq tranchées ont été effectuées, représentant 101,70 m², soit 1,90 % de la superficie totale de l'aménagement. La surface ouverte a été suffisante pour évaluer le potentiel archéologique de la parcelle. Le diagnostic a fourni des informations sur le fossé précédent l'enceinte de «Philippe Auguste» datée du XIII^e siècle. Le pied de l'escarpe (paroi du fossé située au pied de l'enceinte) a été mise au jour dans une des tranchées, à 3 m sous le TN, nous permettant de réaliser un profil de cette structure fossoyée en cumulant les informations recueillies lors des fouilles des 5, 7 et 9 boulevard de l'Assaut, où la contrescarpe a été mise en évidence (Lefèvre, *Bilan Scientifique Régional*, 2007, p. 63). Large d'environ 70 m à l'ouverture, le fossé est profond en moyenne de 8 m, au niveau de l'Esplanade de Verdun. Cette grande profondeur explique le nom d'« Abyme » donné au XVIII^e siècle à cette partie de l'ouvrage. À sa base, trois couches ont retenu notre attention. Il s'agit de niveaux de vase contenant des restes végétaux en décomposition et des coquilles de moules d'eau douce. La découverte

de ce mollusque bivalve indique la présence d'eau. En effet, l'*Anodonta cygnae*, de la famille des Unionidés, vit dans des « eaux vaseuses, stagnantes ou au débit lent : mares poissonneuses de grande taille, bras de rivière, grands marécages et flaques ». D'après le mobilier, le fossé a été comblé à partir du XVII^e/XVIII^e siècle. Le creusement de cette structure fossoyée a, du fait de sa grande profondeur, détruit tous les vestiges antérieurs (les niveaux alluvionnaires ont été atteints directement sous les couches de vase, entre 7,40 m et 8,60 m sous le TN), ne permettant pas de vérifier l'hypothèse d'une voie gallo-romaine d'orientation est-ouest dans cette partie de la ville antique. Seuls les vestiges d'un mur, pouvant être d'origine médiévale ou moderne, ont été trouvés à 3,20 m de profondeur dans le pied de l'escarpe du fossé situé près de la rue Jean de Lignières. Ce diagnostic préventif a également permis l'étude d'abris de la Défense Passive de la Seconde Guerre mondiale (observés à 0,80 m sous le niveau de circulation) représentés sur des plans de 1943. Localisés le long du boulevard de l'Assaut, ils étaient bâtis en bois. Les vestiges des fondations de baraquements, élevés pour reloger les habitants et les administrations après les bombardements de mai-juin 1940, ont aussi été mis au jour entre 0,40 et 0,70 m de profondeur.

BOUDEAU Jasmine (SAM de Beauvais)

BEAUVASIS

Rue du Mont Capron

Un projet de construction immobilière est à l'origine de ce diagnostic préventif effectué rue du Mont Capron sur une emprise de 821 m². Cette opération fut l'occasion d'intervenir une nouvelle fois dans une zone très riche en histoire, traditionnellement appelée le «Mont-Capron», sur laquelle s'élevait autrefois un édifice dédié à Bacchus. L'emplacement exact de l'édifice demeure jusqu'à présent inconnu et approximatif. Des pierres du sanctuaire, réemployées pour la construction du pont dormant de l'Hôtel-Dieu, furent mises au jour sur le Mont-Capron en 1563, et en 1636 au moment de l'édification de plusieurs

ouvrages défensifs appartenant au Fort de la Tenaille. Un plan du site fut dressé de mémoire par le chanoine L. Foy de Saint-Hilaire en 1636. Le complexe antique s'étendrait sur une surface d'un peu plus d'un hectare (160 m x 70 m) délimitée par un mur de clôture sur tout son périmètre. A la fin du XIX^e siècle, à l'occasion de la construction d'un bassin des eaux, les soubassements d'un vaste édifice romain furent aussi retrouvés sur les lieux. Les deux parcelles sur lesquelles s'est déroulée l'opération se situent à 825 m du *castrum* de la ville antique. Outre leur aménagement en terrasse, elles

accusent un important dénivelé d'un peu plus de 4 m d'est en ouest sur une distance de 30,50 m. Onze tranchées furent réalisées afin d'évaluer ce secteur. Ce qui représente 5,78 % de l'assiette totale du projet. Le profil stratigraphique de l'ensemble du site est relativement homogène. Il se compose de diverses couches crayeuses rapportées datées des XVI^e et XVII^e siècles. Elles diffèrent par leur pourcentage en craie à l'intérieur de l'US et par leur granulométrie. La majorité d'entre elles présente un pendage allant du sud vers le nord. Ces remblais successifs ont probablement été mis en place lors de l'aménagement du fort de la Tenaille au XII^e siècle. Une seule tranchée a livré des traces d'occupation gallo-romaine à 2,10 m sous le terrain naturel. Le mobilier prélevé dans les strates les plus profondes ont permis de les dater du début du I^{er} siècle de notre ère. Un autre sondage a révélé, à 3 m de profondeur, un mur composé de pastoureaux en calcaire liés à du mortier jaune foncé caractéristique de l'époque gallo-romaine. Cette maçonnerie n'a été que superficiellement dégagée et uniquement à l'aide de la pelle mécanique. Sa profondeur fait que nous n'avons pu descendre davantage

et l'exiguïté de l'espace sondé ne nous a pas permis d'élargir l'ouverture. Cependant, nous avons pu observer quelques éléments de son parement nord et noter que cette structure mesure au minimum 1,50 m de large. Ce dernier est de même facture que ceux découverts dans l'enceinte du Lycée Félix Faure et au 6, rue G. et M. Cahen (Fémolant, *Bilan Scientifique Régional*, 2003). Ces niveaux antiques n'ont pu être étudiés, ni évalués dans leur ensemble et le terrain géologique n'a pas été atteint en raison de contraintes techniques. Cependant, les rares informations obtenues lors de ce diagnostic nous ont permis de confirmer une présence romaine dans ce secteur et la proximité du temple du Mont Capron qui, à ce jour, n'a toujours pas été découvert. Il faut noter que pour les périodes allant du I^{er} au XVI^e siècle, n'a été découvert aucun vestige archéologique mis à part des remblais qui semblent se rapporter à l'édition du fortin.

VEYSSIER Danaël (SAM de Beauvais)

Époque romaine
Moyen Âge

BEAUVASIS

18 rue Saint-Laurent

Période moderne

Cette opération s'est déroulée dans le cadre d'un projet de construction d'un immeuble doté d'un niveau de sous-sol à usage de parking et de 130 logements pour étudiants dont l'emprise au sol atteint 1 200 m². Le terrain, situé à Beauvais, au 18 de la rue Saint-Laurent, est localisé à 230 m environ de la cathédrale, à l'extérieur du *castrum* édifié entre la fin du III^e et le début du IV^e siècle (à 180 m de l'angle nord-est). Il sera ensuite englobé dans l'enceinte urbaine dite Philippe-Auguste aménagée vers la fin du XII^e ou au début du XIII^e siècle (à 63 m environ de la porte nord). Sur cette parcelle fut construite l'ancienne maternité au début des années 60 qui fut ensuite désaffectée en 1986. Les deux bâtiments subsistant furent entièrement rasés dans le courant des mois de janvier/février 2010. Le plus imposant atteignait 802,85 m² de surface au sol. Il se situait le long de la rue Saint-Laurent et possédait un sous-sol sur toute son emprise. Sa construction entraîna à l'origine la destruction d'une partie importante de la stratigraphie. Les données recueillies au cours de l'opération ont permis d'établir qu'un important nivellement mis en œuvre probablement lors de la reconstruction de la ville, entraîna également un fort écratage des vestiges archéologiques sous-jacents. Les couches stratigraphiques conservées les plus récentes matérialisent des niveaux d'occupations du XVI^e siècle. Les vingt-deux sondages mis en œuvre totalisent une surface de 380 m² soit 20,07 % de l'emprise du projet (1 893 m²). Les vestiges archéologiques mis au jour sont denses et témoignent d'une occupation structurée du secteur à partir du I^{er} siècle de notre ère. Comme ailleurs, au sein du centre urbain, aucun niveau caractérisant une occupation antérieure n'a été mis en évidence. Une voirie, constituée de recharges successives datées entre le I^{er} siècle de notre ère et le III^e siècle, a été observée sur près de 3,30 m d'épaisseur. Ses fossés bordiers ont également été caractérisés. La distance de l'un à l'autre permet d'estimer une largeur moyenne de chaussée d'environ 10 m. Cette artère correspond au *cardo maximus*, de la ville antique dont le prolongement extra-muros au nord débouche sur l'axe routier menant à *Samara Ambianorum*. Plusieurs aménagements établis



Beauvais, « 18 rue Saint-Laurent ». Objet indéterminé, peut-être du XIX^e siècle (S. Lefèvre, SAM de Beauvais)

le long de la voirie ont été reconnus tels que des murets. En revanche, aucun habitat n'a clairement été identifié. Quant aux dépôts qui scellent les derniers niveaux d'occupation gallo-romains (II^e-III^e siècles), ils s'apparentent manifestement à des terres à jardin. Le mobilier céramique issu de ces derniers permet de dater leur fonctionnement aux XIII^e-XIV^e siècles. Un *hiatus* chronologique, de la fin de l'occupation antique (fin III^e siècle) jusqu'au XIII^e siècle, est caractérisé par l'absence de vestiges et de mobilier archéologique. Il démontre, là encore, la faible occupation des secteurs situés immédiatement autour du *castrum* antique depuis le Bas-Empire (III^e siècle) jusqu'au début du second Moyen Âge. Plusieurs fosses, dont le comblement a livré du mobilier attribuable à la fin du XII^e et d'une manière plus générale au XII^e siècle, confirment la réoccupation de cet espace

seulement à partir de cette période, puis précédée par l'édification des structures bâties aménagées à partir des XIII^e-XIV^e siècles. Les constructions reconnues, assez nombreuses, correspondent à la partie excavée (voûtes d'ogives ?) de grands bâtiments dont presque aucune trace des élévations n'a été détectée. Peut-être ressemblaient-ils à la maison en pierre et pan de bois, dite « Le Petit-Chaalis », encore en élévation à quelques mètres du chantier et édifiée peu après 1240. Les pierres de taille employées sont essentiellement en craie et présentent de nombreuses traces de bretture. Plusieurs niches aménagées dans l'épaisseur des murs furent également observées. Elles sont parfaitement comparables à celles conservées dans plusieurs bâtiments de la maladrerie Saint-Lazare de Beauvais datés du XIII^e siècle. Deux latrines maçonnées rectangulaires ont été mises au jour. L'une d'elles, placée en saillie contre l'un des bâtiments dégagés, a livré un abondant mobilier céramique (766 tessons/96 NMI). La plupart des individus sont complets et datables du XIV^e siècle. Une portion de baie extraite du comblement d'une des caves présente plusieurs traits fins de peinture réalisés à l'ocre rouge qui soulignaient certaines des arêtes évoquant ainsi la grande qualité architecturale du bâtiment d'origine. L'essentiel du bâti postérieur correspond à des caves voûtées, en anse

de panier ou surbaissée, édifiées en pierres de taille en craie aux XVII^e-XVIII^e siècles. Plusieurs réaménagements des bâtiments construits aux XIII^e-XIV^e siècles ont été constatés. Ces vestiges témoignent également d'une densification de l'habitat au cours de l'époque moderne. La construction du bâtiment avec sous-sol de l'ancienne maternité ayant entraîné la disparition de la totalité des niveaux d'occupation de l'époque médiévale à la période contemporaine, la détermination de la nature et de la fonction de l'occupation sur ce secteur n'est pas envisageable. Néanmoins, la présence de puits sur le tracé de la voirie antique permet de supposer la présence de cours bordées de bâtiments et par là même d'une modification de l'emprise et/ou du tracé du réseau viaire. Notons toutefois, compte tenu des données fournies par la cartographie moderne, que l'ancienne rue Saint-Laurent devait tout ou en partie traverser cette parcelle en conservant l'orientation générale d'origine. Les bâtiments, encore en élévation au début du XX^e siècle, seront entièrement détruits par les bombardements de 1940. S'en suivront des modifications importantes de la trame urbaine (tracé du réseau viaire et emprise des îlots) lors de la reconstruction de la ville.

LEFÈVRE Sébastien (SAM de Beauvais)

Époque romaine
Moyen Âge

BEAUVAIS 18 rue Saint-Laurent

Période moderne



Beauvais, « 18 rue Saint-Laurent ». Cave du XIII^e-XIV^e siècle (S. Lefèvre, SAM de Beauvais)

Un diagnostic a été réalisé au 18 de la rue Saint-Laurent (1 893 m²) du 1^{er} au 31 mars 2010 préalablement à la construction de 130 logements pour étudiants. L'importance des découvertes faites lors de cette première intervention a conduit les services de l'État (DRAC de

Picardie) à mettre en place une fouille archéologique qui a été menée entre le 22 novembre 2010 et le 25 janvier 2011, sous des conditions météorologiques souvent déastreuses (20 jours de neige dont 15 jours consécutifs pour un cumul de 127 cm). Le périmètre de fouille fut

établi sur une portion de terrain d'une superficie totale de 727 m² représentant 38,40 % de l'assiette totale du projet. La construction de la résidence étudiante n'affectant le sous-sol que sur une portion du terrain diagnostiqué, l'emprise de la fouille n'a pas été étendue à la totalité de la parcelle. L'impact de la nouvelle construction étant nul sur l'emplacement du bâtiment principal de l'ancienne maternité, ce secteur a été exclu de l'emprise de la fouille. De la même façon, la future construction n'atteignant pas la base des dépôts archéologiques, la fouille a été interrompue avant d'atteindre les formations géologiques repérées lors du diagnostic. Les structures excavées et fossoyées ont toutefois été purgées intégralement. Les données obtenues sont globalement fragmentaires. Outre la succession des occupations du secteur qui a entraîné la disparition d'une part variable des structures préexistantes, phénomène propre aux fouilles archéologiques menées en contexte urbain, c'est principalement l'aménagement au cours des années 50 de l'ancienne maternité qui a profondément bouleversé les niveaux antérieurs tout comme les terrassements liés à la reconstruction après les bombardements de 1940. Ainsi, aucun dépôt ou presque, postérieur au tournant des II^e-III^e siècles, n'a pu être appréhendé. Des périodes plus récentes, seules les structures les plus profondes ont par conséquent été conservées. Les vestiges archéologiques mis au jour témoignent d'une occupation structurée du secteur à partir du milieu du I^{er} siècle de notre ère. Comme ailleurs au sein du centre urbain, aucune couche relative à une occupation protohistorique n'a été détectée. Une voirie, constituée de recharges successives, mise en place à partir du I^{er} siècle de notre ère a été observée. L'épaisseur de la stratigraphie relative à cette structure atteint près de 3,30 m. Les niveaux les plus récents conservés datent du début du III^e siècle. Les fossés latéraux de celle-ci (dont le tracé a, semble-t-il, assez peu varié) ont également été mis au jour. Leur écartement permet d'estimer la largeur de la chaussée à près de 10 m en moyenne. Cette artère correspond peut-être au *cardo maximus* de la cité romaine qui prolonge à l'intérieur de l'espace urbain la grande voie qui reliait *Samarobriva* (Amiens) et *Lutetia* (Paris) en passant par *Caesaromagus* (Beauvais). Un trottoir a été identifié sur le côté sud-est de la voirie. La présence de plusieurs dés calcaires placés régulièrement le long de ce dernier témoigne de l'existence d'un portique vraisemblablement édifié contre les maisons riveraines dont seuls les murs de soubassements successifs ont été détectés. Au moins trois états distincts ont été perçus (milieu I^{er}-début III^e siècles). Le reste des maisons se prolongent au sein de la parcelle voisine. Un dernier état du portique en bois a également été supposé. Une autre rue, présentant les mêmes caractéristiques que la précédente ainsi qu'au moins un front bâti, a également été repérée. Le tracé restitué indique qu'elle n'était pas parfaitement orientée perpendiculairement au *cardo* et imprime un désaxement assez marqué. De même, il doit s'agir pour la précédente du débouché au sein de la cité d'une voie de communication régionale (vers Saint-Just-en-Chaussée ?). Le site présente comme ailleurs à Beauvais un *hiatus* du III^e jusqu'au XII^e-XIII^e siècles, constat peu démontrable compte tenu de la destruction de la totalité de la stratigraphie après le début du III^e siècle. Ce *hiatus* se caractérise par l'absence de vestiges en creux et de mobilier. Il doit alors témoigner, avec quelques réserves, d'une faible occupation des secteurs situés à l'extérieur du *castrum* antique, même à proximité, depuis le Bas-Empire (IV^e siècle) jusqu'au début du second Moyen Âge. Postérieurement à l'époque romaine, les structures les plus anciennes ont en effet été datées des XII^e-XIII^e siècles. La probable récupération d'une partie au moins du mur de soubassement des maisons antiques n'a toutefois pas été datée. Ces structures correspondent à des latrines et des fosses. La plupart d'entre-elles présentent de grandes similitudes avec celles reconnues sur le

chantier voisin de l'Hôtel-Dieu. Elles témoignent de sa réoccupation et *a minima* de la fréquentation de cet espace à partir de cette période. Aucune trace d'habitat n'a pu être associée à cette phase d'occupation. Les fosses d'aisance notamment en supposent pourtant la présence à proximité. Peut-être se situaient-elles à l'extérieur de la parcelle concernée par la fouille ou ont-elles été en totalité détruites par les aménagements postérieurs ? Sans doute s'agissait-il de bâtiments sur poteaux plantés. Trois caves, vraisemblablement voûtées d'ogives, en pierres de taille calcaires, témoignent de la mise en place de vastes bâtiments dans ce secteur à partir des XIII^e-XIV^e siècles le long de la rue Saint-Laurent qui apparaît pour la première fois dans un acte daté de 1230 (« *in vico sancti laurentii belvacensem* »). Les terrassements contemporains ont entraîné la destruction complète des dépôts relatifs à cet axe. Le positionnement de l'aire de fouille sur le cadastre de 1832 démontre que le terrain se trouve bien sur le tracé de l'ancienne rue Saint-Laurent. La présence de puits sur le tracé de la voirie antique indique toutefois des modifications de l'emprise et/ou du tracé de la rue. L'orientation générale antérieure paraît avoir été conservée. Aucune trace des superstructures n'a été détectée. Il est probable que ces élévations étaient analogues à la maison dite « Le Petit-Chaalis » construite en pierres et pans de bois, édifiée sans doute peu après 1240, attestée par les sources écrites à partir de 1253, et dont quelques parties subsistent à quelques mètres du chantier. Quelques fragments lapidaires démontrent la qualité de ces bâtiments qui suppose la relative aisance du propriétaire. Un fragment d'arc de baie présente par exemple plusieurs traits fins de peinture réalisés à l'ocre rouge qui soulignent certaines des arêtes. L'étude documentaire a permis de rattacher la cave la plus largement dégagée à un bâtiment détenu par les religieux de Beaupré dont l'existence est attestée par les textes à partir de 1237. Des latrines associées à l'une de ces constructions ont livré un abondant mobilier céramique (766 tessons / 96 pots minimum). La plupart des pots sont complets et datés du XIV^e siècle. Il existait peut-être d'autres constructions à cette période mais l'édification de nouveaux bâtiments sur cave au cours de la phase postérieure n'a pas permis de le déterminer. Plusieurs réaménagements ont été caractérisés au sein des bâtiments édifiés aux XIII^e-XIV^e siècles et conservés lors de la période moderne. Mais le bâti de cette phase est essentiellement composé de nouvelles habitations sur caves voûtées (en anse de panier ou surbaissées) édifiées en pierres de taille en calcaire. Elles témoignent sans doute d'une densification de l'habitat. Les maisons sont accolées les unes aux autres le long de la rue et, à l'arrière, sont aménagés des bâtiments annexes telles que des latrines dont certaines fonctionnaient déjà lors de la phase d'occupation antérieure. L'essentiel du bâti présent au XVII^e siècle était encore habité à la veille des bombardements de 1940. Les caves ont subi quelques transformations : installation de cuves à fuel, construction de petits murets afin de partitionner les espaces... En revanche, la plupart des latrines construites n'étaient plus en fonction. Le complément de celles qui furent fouillées comportait du mobilier datable du XVII^e siècle témoignant ainsi d'une modification des pratiques sanitaires au cours de cette période. Seules deux nouvelles caves construites entre le XVIII^e et le début du XIX^e siècle furent identifiées. Les bombardements allemands de 1940 ont entraîné la destruction complète des bâtiments qui subsistaient en élévation à cette époque. Puis, la mise en place de l'ancienne maternité sur la parcelle fut ici le premier réaménagement de ce secteur après-guerre.

LEFÈVRE Sébastien (SAM de Beauvais)



Béhéricourt, « Aménagement de la Place Publique ». Plan de phasage des occupations (M; Derbois, R. Debiak, Inrap)

Suite à un projet d'aménagement paysager de la Place Publique dans la commune de Béhéricourt, l'Inrap a réalisé un diagnostic sous la forme de cinq tranchées linéaires dans le sens du versant sur une surface de 4 935 m². La surface des ouvertures représente 13,89 % des terrains accessibles. L'opération s'est révélée positive avec la découverte de 51 vestiges caractérisant deux phases d'occupations distinctes. L'une perdure de la fin du VII^e siècle-début du VIII^e siècle à la fin du XI^e siècle-début du XII^e siècle et l'autre se limite de la fin du XV^e siècle au XVI^e siècle. Le projet s'inscrit sur un versant couvert d'une pâture et d'un bois. Le substrat correspond à des formations du Cuisien avec des limons sableux de bas de pente et de glacis et en partie supérieure des sables de Cuises. Le sommet du cirque ceinturant le village montre un affleurement des argiles de Laon (Yprésien supérieur) surmonté d'une formation du Lutétien inférieur de pierre à liards et de glauconie grossière. Sur le terrain, les vestiges s'ouvrent entre 0,40 et 0,80 m de profondeur. La terre végétale (30 cm) couvre une strate remaniée par les travaux agricoles variant de 10 à 40 cm d'épaisseur. Le substrat sableux devient plus argileux en bordure ouest du terrain. Concernant la première phase d'occupation, des fossés, des fosses, silos, des édifices sur solins ou excavés témoignent d'un habitat de type rural peu dense et antérieur à la construction en pierre du château-fort dont les vestiges les plus anciens sont une cave en

pierre du XII^e siècle. La question se pose d'un possible état antérieur en matériau plus périssable comme le bois de cette forteresse avec l'établissement d'un village ou d'une basse-cour aux abords immédiats auxquels participeraient les éléments retrouvés. À la suite de leur arasement et vraisemblablement la remise en culture du terrain devant les portes de la forteresse, le terrain ne portera plus d'aménagement avant la fin du XV^e siècle ou le début du XVI^e siècle. Les vestiges, quelques fosses et des constructions en bordure de la rue du Moutoir suggèrent la construction d'un habitat ou d'une petite ferme dont le mobilier recueilli témoigne de la situation peu aisée des propriétaires. Cet habitat sera incendié et le terrain sera rendu à des cultures dont la mécanisation sera à l'origine de la destruction de la majeure partie des vestiges de cette seconde phase d'occupation. Cette intervention s'avère également importante dans la mesure où elle permet de documenter les phénomènes de ventes et de circulations des produits comme la céramique. Elle permet également de compléter les données concernant les productions régionales et leurs évolutions et d'aborder ainsi un lieu développé sous l'influence des premiers évêques de Noyon.

DERBOIS Martine (Inrap)

Paléolithique

BRESLES

Mésolithique

«La Folle Entreprise»

Un diagnostic sur une surface d'un peu plus de 4 ha a mis en évidence quelques fossés non datés sur une partie haute de l'emprise et une concentration très peu dense de vestiges lithiques sur la partie basse. Ces silex taillés sont probablement attribuables au Mésolithique ancien-moyen, mais un âge paléolithique final est aussi envisageable. L'intérêt de ces sondages est surtout d'appréhender pour la première fois le Marais de Bresles qui se singularise par une très large étendue séparée de la vallée du Thérain par le Mont César de Bailleul-sur-Thérain. Les découvertes ont été limitées sur cette zone marginale, mais il en serait probablement autrement au cœur du marécage à quelques dizaines de mètres de

là. L'absence de vestiges historiques sur la zone basse, quelques données malacologiques et la présence d'une industrie paléolithique finale ou Mésolithique orientent vers une mise en place assez ancienne de cette zone humide probablement très propice à la conservation de gisements du Tardiglaciaire ou du début de l'Holocène. Le Marais de Bresles est donc un secteur plein de promesse pour l'avenir de la recherche préhistorique.

DUCROCQ Thierry (Inrap)

Mésolithique

BRETEUIL

Protohistoire

Néolithique

5 rue Tassart

Moyen Âge

Le projet d'extension de la maison de retraite médicalisée du Groupe Noble Age qui est installée dans l'enceinte de l'abbaye bénédictine de Breteuil, est à l'origine d'un diagnostic réalisé par l'Inrap. L'opération porte sur une superficie de 10 800 m². La commune de Breteuil s'étend sur les versants de la vallée de la Noye qui incise le plateau picard. Cette rivière, qui borde le projet, est l'une des principales du Bassin de la Somme. À Breteuil, le fond de vallée, large de 300 mètres, est relativement anthropisé. L'emprise diagnostiquée correspond à un parc situé en rive gauche, au pied d'un versant limoneux

dominé par une motte castrale et, de part et d'autre d'une source aménagée qui se jette dans la Noye. L'intervention s'est déroulée en deux temps basée sur la réalisation de six tranchées linéaires (profondeur variant de 0,30 m à 1,30 m, hors sondages ponctuels) qui ont livrés des aménagements et des vestiges de la période moderne et de cinq sondages profonds (jusqu'à 6,60 m) réalisés par des spécialistes, S. Coutard géomorphologue et T. Ducrocq mésolithicien, afin d'appréhender l'évolution du fond de vallée tout en permettant de recenser des traces d'occupations du Mésolithique, du Néolithique, de la Protohistoire et des aménagements en bois (fascines) de la fin du haut Moyen Âge.



Breteuil, « 5 rue Tassart ». Plan du diagnostic archéologique (M. Derbois, S. Hébert, Inrap)

Trois sondages ont permis d'observer la séquence de fond de vallée. Une large part du colmatage est récente : les 4 à 5 premiers mètres contiennent de nombreux moellons de craie et des fragments de tuiles plates. Des tourbes dont la contemporanéité est douteuse ont été examinées dans deux sondages. Les unes, en SP 3, contiennent de nombreux vestiges de périodes différentes (pièces mésolithiques remaniées, industrie plus fraîche néolithique ou protohistorique, faune abondante) et reposent sur un limon partiellement tufacé tandis que la tourbe de SP 2 se montre plus homogène, moins limoneuse et repose sur un limon organique qui a livré 2

pièces attribuables au Mésolithique. Par comparaison avec le «Marais de Berny» (Ducrocq, 2001) et en raison de la présence d'industrie mésolithique sous la tourbe, un âge Atlantique peut être proposé pour la tourbe de SP 2. Les limons grisâtres qui reposent sur les loess sont interprétés comme des colluvions de bas de versant ayant remanié des vestiges de diverses périodes. SP 2 a montré à plus de 4 m de profondeur des fascines, associées à un tesson de céramique de la période carolingienne, destinées à fixer et gagner des sols dans le marais bordant la Noye. S'ensuivent les premiers exhaussements de sol à l'aide de marne calcaire datés, en SP 4,

du XI^e siècle qui sont à rattacher à la volonté des abbés bénédictins de canaliser la rivière et exploiter ses abords. La phase la plus conséquente en vestiges archéologiques mais peu riche en mobilier archéologique est abordée dans les tranchées 1, 3, 5 et le SP 5. Des fondations de bâtiments conventuels, de murs de clôtures internes, de voie pavée y sont mises au jour ainsi qu'une phase d'incendie. Ces aménagements peuvent être corrélés à une vue cavalière de l'abbaye vers 1680-1690 extraite du « *monasticum Gallicanum* » de dom Germain publié en 1871 et à un plan de Breteuil daté approximativement de 1765 où figurent la motte castrale et les différents édifices parfois reconstruits de l'abbaye Notre-Dame. Dans la TR 1, il s'agit des fondations en pierre calcaire liées avec du mortier jaune, de 50 cm de large, d'un long bâtiment rectangulaire qui est accolé au mur de clôture de l'abbaye en 1680. En bordure de

rue, cet édifice repose sur les vestiges d'un édifice plus ancien tandis que dès sa partie médiane, il s'appuie sur un aménagement en bois très bien conservé dans un sol très humide où l'eau circule encore. En TR 5 et SP 5, des fondations sont assimilables à celles d'un édifice situé sous le pigeonnier du plan de 1860. En TR 3, un aménagement de sol et quelques murs pourraient s'intégrer dans le plan du *dormitorium* du XVII^e siècle détruit par un incendie et remplacé par une voie pavée et une construction qui observent un désaxement du parcellaire autrefois orthogonal, et se rapproche de celui de 1765.

DERBOIS Martine (Inrap)

Moyen Âge

CHAMBLY

803 rue Henri Barbusse

La construction de 50 logements collectifs et d'une centaine de places de parkings souterrains par la société GUISSET CONSEIL est à l'origine du diagnostic réalisé sur une surface de 4 517m². Malgré la place restreinte laissée aux investigations archéologiques (maison en élévation, haies et bosquets arborés), quatre tranchées linéaires se sont révélées positives en livrant la continuité des habitats ruraux médiévaux découverts sur «Le Marcheroux» en 1994 et «Le Clos de la Rivière» en 1991. Le diagnostic s'inscrit sur la frange ouest de la vallée de l'Esches. Les premiers vestiges, qui semblent postérieurs au XI^e siècle, sont installés sur des terrains gagnés sur une ancienne zone de marécages sensible aux crues de la rivière. Les structures correspondent à des bâtiments excavés, des trous de poteau et des silos où les macro-restes augurent de très bons résultats d'analyses paléo-environnementales, éclairant le cadre et le mode de vie des habitants ainsi que leurs activités. La comparaison des résultats de 2010 avec ceux des précédentes opérations laisse supposer la présence de bâtiments installés sur la surface inaccessible en bordure de l'actuelle rue Henri Barbusse. Ceux-ci pour-

raient posséder des caves ou des aménagements en roche calcaire ou en grès (murs, sols et cheminées,...). La découverte de ces vestiges permet de compléter l'approche du développement du hameau de Vigneseuil situé aux abords des remparts du chef-lieu de *pagus* qu'est Chambly. Cet habitat possède aussi, à proximité le long de l'Esches, un moulin dépendant de la seigneurie de la ville. La connaissance de cette occupation qui deviendra un des faubourgs de la cité, installée de part et d'autre d'une voie principale et commerciale menant à Gisors, s'avère d'un grand intérêt pour la compréhension du développement économique du chef-lieu et de son influence sur la vallée de l'Esches où l'abbaye de Saint-Denis, entre autres et par le biais de ses nombreuses possessions, se trouve également fort impliquée. Le projet du «Clos Saint-Louis» qui prévoit d'excaver la totalité du terrain sur 3 m de profondeur, menace de destruction les vestiges qui apparaissent entre 0,70 m et 0,90 m sous la surface du terrain naturel.

DERBOIS Martine (Inrap)

Époque romaine

CHAMBLY

18 rue Pierre Wolf

Période moderne

Un projet immobilier résidentiel avec un niveau de sous-sol de parking au sud a fait l'objet d'un diagnostic archéologique sur une surface de 4 238 m². La maîtrise d'ouvrage de cette opération a été confiée à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) pour le compte de la société Akera. La commune de Chambly est située à environ 35 km de Beauvais, en limite sud du département de l'Oise. L'agglomération est localisée dans la plaine alluviale de l'Esches, à moins de 2 km du débouché de celle-ci dans la vallée de l'Oise. Trois types d'occupation ont pu être identifiés lors de cette opération.

Il s'agit tout d'abord d'une occupation rurale antique essentiellement présente au Bas-Empire, matérialisée par des structures fossoyées (fosses, trous de poteau et fossés) et présente dans les sondages 1, 2 et 5, soit la partie nord de l'emprise. La deuxième occupation, du XI^e-XII^e siècle est représentée par plusieurs structures bâties dessinant au moins un bâtiment, quelques fosses dépotoirs et trous de poteau, occupation seulement conservée dans la partie sud-ouest de la parcelle. Il s'agit probablement d'une structure de type habitat périurbain. La dernière occupation de la fin du XVI^e siècle, est matérialisée par plusieurs constructions, plusieurs murs d'orien-

tations diverses ne permettant pas de dessiner un plan ainsi que deux piles massives. Ces constructions difficilement identifiables sont peut-être à mettre en rapport avec la présence sur ce secteur de la ville de plusieurs moulins (cf. plan de 1780), implantés sur les bords de la Lèche.

LASCOUR Vincent (Inrap)

Époque romaine

LA CHAPELLE-EN-SERVAL

« Chemin des Essarts »

Époque contemporaine

Les sondages réalisés au lieu-dit « Le Chemin des Essarts » ont mis en évidence trois types de vestiges distincts. Il s'agit en premier lieu des fossés bordiers depuis l'époque gallo-romaine. Toute la chronologie ne semble pas représentée sur cette fenêtre d'observation, où sont identifiés les recreusements Haut-Empire et les phases modernes. Aucun aménagement de voie n'a été constaté. Autre voie, celle encore cartographiée, mais actuellement sous les cultures, du « Chemin des Essarts »

reliant Bellefontaine à Survilliers. Il se caractérise par des petits fossés et de multiples ornières. Enfin, l'aménagement de tranchées de guerre XX^e siècle (Première ou Seconde Guerre mondiale) en deux lignes serpentiformes, parallèle à la route nationale. Ces dernières sont reliées par des tranchées perpendiculaires.

BRULEY-CHABOT Gaëlle (Inrap)

Âge du Fer

LA CHAPELLE-EN-SERVAL

577-457 rue du Pont Saint-Jean - Boulevard de la Riolette

Ce diagnostic archéologique a permis la découverte partielle d'un établissement rural de la fin du Second âge du Fer (La Tène D) avec deux fossés, deux bâtiments à poteaux porteurs et deux silos à grains de grandes dimensions. Cet établissement est situé

à environ cent mètres d'un autre établissement rural daté du Haut Empire fouillé par l'Inrap en 2005.

DUCONGÉ Sébastien (SDAO)

Mésolithique
néolithique

CHEVRIÈRES

« Les Prévostés »

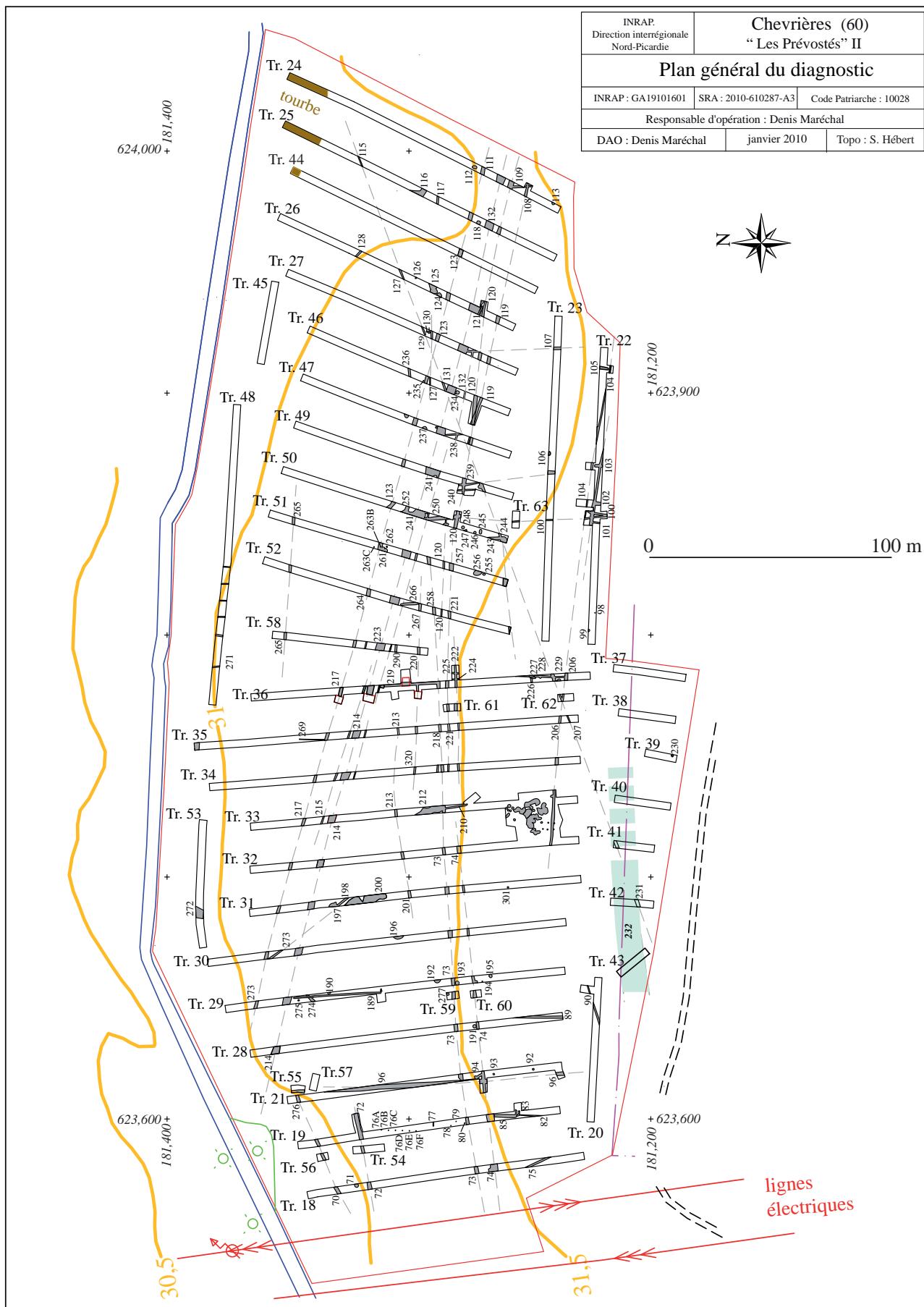
Période moderne

Dans le cadre de l'extension d'une future sablière sur 11,1 ha, un diagnostic a été confié à l'INRAP. 8,5 % du terrain accessible a été sondé. Les parcelles sont situées dans la plaine alluviale de la moyenne vallée de l'Oise, sur la limite d'une languette de terrain, large d'une centaine de mètres (altitude 31,60 m NGF) et entourée de zones humides (inférieures à 31,25 m). Ces parcelles cultivées en maïs sont réputées pour être régulièrement recouvertes d'eau lors des inondations de l'Oise. Un ruisseau prend naissance à moins de 400 m plus à l'est. Il faut retrouver entre 0,25 et 0,60 m de sédiments limoneux pour atteindre le sable. L'eau remonte rapidement au fond des tranchées et dans les sondages. Les plus anciens témoignages de fréquentation à cet endroit datent de l'Épigranolithique ou du Mésolithique. Plusieurs outils et éclats sont ensuite à rapporter au Néolithique. Néanmoins, il a été impossible de rapprocher ces industries retrouvées en surface de labours à un quelconque contexte en place. Près de 70 structures ont été mises au jour, dont 85 % sont des fossés. Les largeurs fluctuent de 0,80 à 3,20 m, et les profondeurs varient de 0,05 à 0,60 m. Les sondages ont permis d'observer au minimum une à cinq couches, la moyenne étant de trois. Les hypothèses de recons-

titution des trames livrent deux ensembles principaux. Le plus ancien, daté par des tessons du XVII^e siècle, se résumerait à une dizaine de segments, plutôt concentrés à l'est. Deux fossés délimitent peut-être un chemin. Soulignons qu'une haie actuelle reprend presque exactement le tracé d'un fossé de cette période. Le second réseau, plus dense, couvre de façon homogène tout l'espace. Trois fossés collecteurs (?), orientés nord-ouest/sud-est traversent le terrain. De plus nombreux tronçons secondaires se greffent dessus, avec un angle de 10°. Malgré des décalages et des imprécisions, une brève étude métrologique permet de distinguer, dans cet exemple, plusieurs modules basés sur un écartement de 33,5 m (67, 100,5 et 167,5 m environ). La datation du deuxième ensemble reste incertaine (XVIII^e/XIX^e siècles ?). Les témoignages locaux indiquent encore des aménagements à la fin du XIX^e siècle. Sur la carte d'Etat Major de 1883, les 3/5 de cet espace, à l'ouest, étaient encore couverts de bois. Une étude en archives permettrait sans doute de mieux comprendre et de dater ces tentatives de drainage.

MARÉCHAL Denis (Inrap)

CHEVRIÈRES
«Les Prévostés Sud» - tranche 2



Chambly, « Les Prévostés Sud - tranche 2 ». Plan général du diagnostic (D. Maréchal, Inrap)

Dans le cadre du suivi de cette future carrière sur 8,3 ha accessibles, 14 % de l'emprise a été décapée. Il faut retirer 0,5 m de terre en moyenne pour percevoir le sable. Au nord, le site est bordé par un ru qui reprend le tracé d'un ancien chenal. Cet espace, positionné sous la côte 31 m NGF, est saturé d'eau (nappe phréatique). Les vestiges anthropiques se concentrent plus au sud, sur le flanc de cette butte sableuse dont le sommet, hors emprise, culmine à 33,5 m NGF. Les plus anciens artefacts sont relatifs au Mésolithique (nuclei) et au Néolithique moyen (armature de flèche, éclat de hache polie). Les silex taillés caractéristiques reconnus, hors contexte, proviennent pour l'essentiel des fosses plus récentes. En effet, au-dessus de la côte 31,50 m, il se concentre sur moins de 350 m² une trentaine de fosses. Il est possible de distinguer un hypothétique bâtiment sur six poteaux couvrant un peu plus de 12 m². À moins de 5 m, plusieurs fosses polylobées sont discernées. Elles correspondent à de multiples fosses qui se recoupent. Les profondeurs ne dépassent pas 0,5 m. Enfin, un peu plus au nord-est, il existe de plus petites structures. Si plusieurs silos se reconnaissent par leur profil et leur remplissage particuliers, la fonction primaire des autres creusements paraît plus délicate à interpréter. L'hypothèse de carrières pour certaines reste envisageable. Néanmoins, la complexité des stratigraphies rend compte probablement de plusieurs réoccupations du lieu. Le corpus du mobilier, détritique, comprend un peu moins de 1 kg de céramique, 1,94 kg de faune et 7,47 kg de grès, dont 3,6 kg chauffés. Les tessons sont très fragmentés, mais les bords ne sont pas très émoussés. Les profils évoquent majoritairement le Hallstatt final. La faune n'a pas pu être étudiée (présence de petit boeuf et de porc), mais les prélèvements tamisés livrent également des restes de rongeurs. La vie quotidienne est illustrée par deux objets : une meule, en grès, à va et vient (36,7 x 13 x 8 cm et 6 kg), et un montant de mors en bois de cerf. Ce der-

nier a été cassé anciennement. Il est long de 7,3 cm et d'un diamètre moyen de 1,9 cm. Il appartient au type à une seule perforation centrale de forme rectangulaire. Presque parfaitement poli, il porte plusieurs incisions sous la forme de rainures ou d'un croisillon située sous la perforation. L'interprétation de cet ensemble amène à le considérer comme un habitat, peut-être plusieurs fois réoccupé sur un faible intervalle chronologique. À la période gallo-romaine, quelques indices ténus indiquent une nouvelle période de fréquentation des lieux. Il faut attendre le XVII^e siècle pour observer la présence d'un chemin long de 390 m et large de 10 m délimité par des fossés. Il s'inscrit dans l'orientation majeure notée sur le réseau de fossé découvert en janvier 2010. Un autre chemin long de 450 m, large de 8 m et légèrement incurvé, suit la courbe de niveau 31,50 m. Il est peut-être plus tardif (XVIII^e siècle). Une brève observation du cadastre napoléonien, mais également de cartes de la seconde moitié du XVIII^e siècle donne l'occasion de voir figurer ces chemins. Les traces de multiples curages dans les coupes des fossés indiquent un entretien de ces derniers. Les résultats de ce diagnostic complètent les données enregistrées lors de la première phase. Il faut souligner en particulier que la découverte de l'habitat de l'âge du Fer résulte de l'observation de quelques tessons épars en surface d'une structure positionnée en bord de tranchée. L'espacement entre les sondages était de 16,5 m de centre à centre (13 m de bord à bord). Un écartement de 18 m ou 20 m n'aurait pas permis de déceler l'occupation.

MARÉCHAL Denis (Inrap)

CHOISY-AU-BAC

«La Bouche d'Oise»

L'opération de diagnostic, réalisée à Choisy-au-Bac préalablement à la mise en place de bassins sous le viaduc, s'est avérée positive. Elle permet de compléter les observations réalisées lors des précédentes interventions archéologiques dans ce secteur. Elle souligne une fois encore, l'intérêt que des dernières sociétés de chasseurs-cueilleurs et des nouvelles sociétés d'agriculteurs-

éleveurs ont porté pour ce secteur de vallée, non seulement pour les richesses naturelles qu'il devait présenter mais aussi par le fait que cette confluence constitue un carrefour de communication important à ces périodes.

JOSEPH Frédéric (Inrap)

Époque contemporaine

CRÉPY-EN-VALOIS

«Chemin des Docks»

La construction de logements collectifs dans une ancienne zone industrielle de la ville de Crépy-en-Valois, au lieu-dit « Chemin des Docks », a nécessité l'intervention de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives pour un diagnostic archéologique prescrit par le Service Régional de l'Archéologie. La surface représente 35 380 m². Toutefois, il convient de déduire de cette superficie la surface de plusieurs entrepôts désaffectés non démolis et qui n'ont pas nécessité d'interventions particulières, les sondages effectués à leur périphérie se suffisant à eux-mêmes pour la compréhension générale du secteur.

Géographiquement, la zone diagnostiquée se situe au sud-est de l'ancienne ville médiévale et moderne de Crépy-en-Valois (XI^e-XVIII^e siècles), au-delà de la Porte de Paris (XVII^e siècle) et au sud des axes routiers Crépy-en-Valois/Senlis et Crépy-en-Valois/Villers-Cotterêts. Aujourd'hui, il est circonscrit dans un quadrilatère délimité au nord par le boulevard Victor Hugo, à l'est par l'avenue Pasteur, au sud par le «Chemin des Docks» et à l'ouest par l'avenue Levallois-Perret. La proximité de l'ancienne ville de Crépy-en-Valois, - avec son château et ses fortifications, ses édifices religieux (collégiale St Aubin, abbaye puis prieuré St Ar-

noul, église St Thomas de Canterbury, église St Denis, couvent des Capucins, couvent des Ursulines, etc.)-bâtie sur un éperon rocheux, ainsi que des indices de sites gallo-romains repérés au cours de prospections pédestres dans des hameaux voisins (Bouillant, Mermont, Néry et les Echafauds) ont motivé l'entreprise de ce diagnostic archéologique. L'intervention a consisté à réaliser 14 tranchées continues, larges de 3 m, autour d'un grand entrepôt désaffecté et dans un terrain limitrophe. Les sondages opérés sur les deux premières parcelles ont démontré que le sol a été majoritairement excavé pour l'implantation du bâtiment, tandis que la seconde zone a été remblayée avec des matériaux de

démolition. Par conséquent, dans le premier cas, les niveaux potentiellement archéologiques ont disparu. Dans le deuxième cas, seuls des fossés (passage de canalisations) et des fosses dépotoirs d'époque contemporaine sont attestés, aucun vestige gallo-romain, médiéval ou encore moderne n'ayant été découvert.

GUÉRIN Samuel (Inrap))

Âge du Fer

ÉRAGNY-SUR-Epte

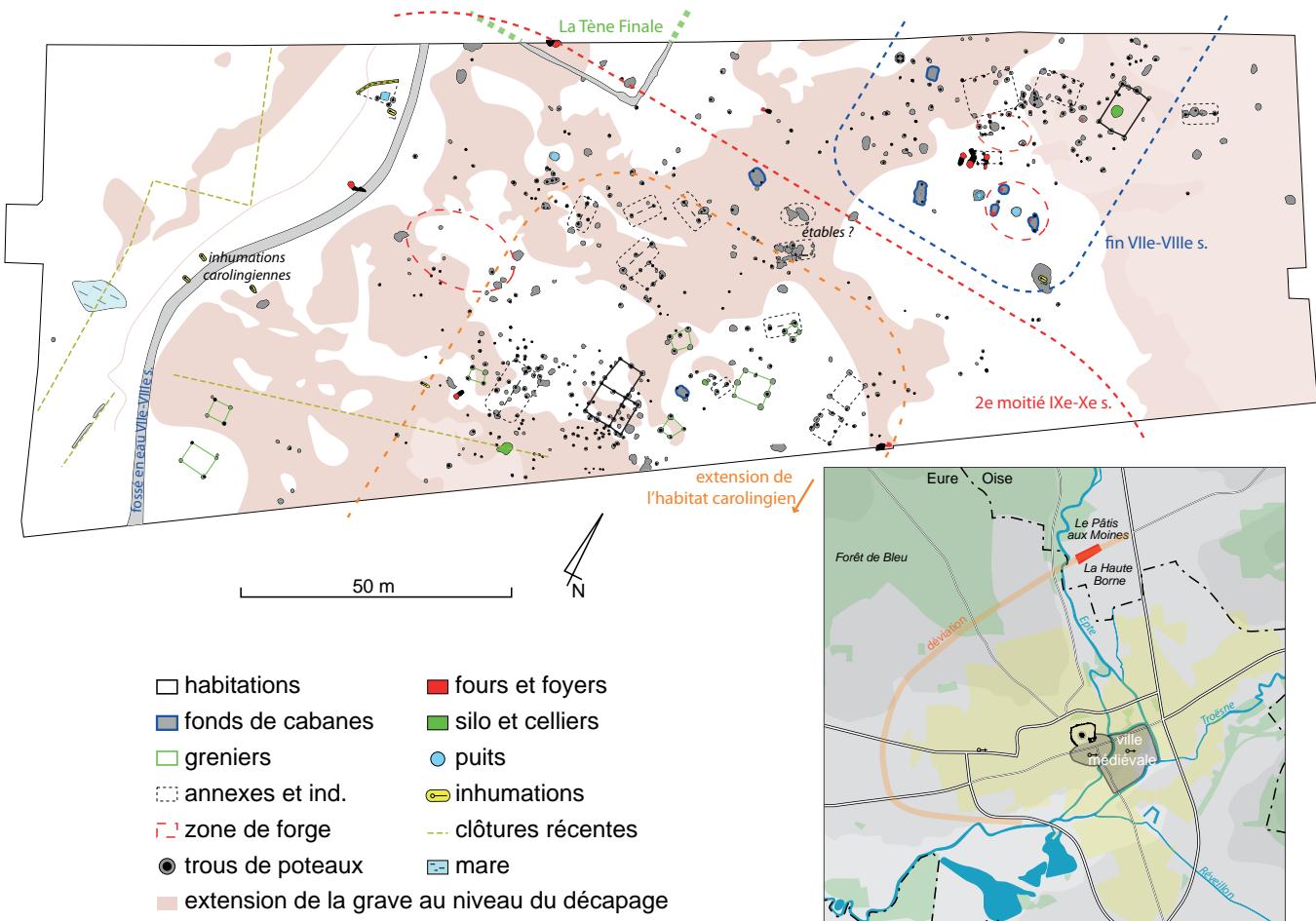
«La Haute Borne» - «Le Pâtis aux Moines»

Haut Moyen Âge

En fond de vallée et à proximité de l'Epte, les lieux-dits «Le Pâtis aux Moines» et «La Haute Borne» sont situés entre le village d'Éragny-sur-Epte (60), à 2,5 km au nord et la ville de Gisors (27) à 1,5 km au sud. Le décapage, de forme allongée et légèrement trapézoïdale, d'environ 230 x 92 m, a permis de fouiller 1,9 ha. Deux fossés formant un angle droit ont été appréhendés dans la partie nord du site, ils appartiennent probablement à un enclos daté de La Tène finale. La plus grande part des vestiges est attribuée au haut Moyen Âge avec deux phases plus

largement représentées : VII^e et VIII^e siècle, puis seconde moitié du IX^e et X^e siècle. La première période est marquée par une indigence du mobilier et l'activité métallurgique. La seconde période est surtout représentée par des bâtiments de tous types. Au cours de la période médiévale s'opère un glissement du nord vers le sud.

LEPEUPLE Bruno (MADE)



Éragny-sur-Epte, « La Haute Borne » - « Le Pâtis aux Moines ». Plan général (B. Lepeuple)

ESCHES

Rue des Sources - «Derrière les Jardins d'Esches»

Un projet de lotissement implanté au centre de la petite commune d'Esches dans l'Oise et initié par la société Nexity Conseil Foncier a conduit le Service Régional de l'Archéologie à prescrire une opération de diagnostic. L'importance des découvertes effectuées dans la région, notamment sur la commune voisine de Méru, a motivé cette intervention. L'évaluation totalise une surface sondée de 1 035 m². Les nombreuses contraintes rencontrées lors de cette opération ne permettent pas d'obtenir une vision globale

des zones qui feront l'objet d'un aménagement. Seules quelques structures de type anthropique matérialisées par deux segments de fossés et une fosse marquent la présence d'une occupation très modeste attribuable aux périodes néolithique et/ou protohistorique.

GAPENNE Amandine (Inrap)

ESTRÉES-SAINT-DENIS

Rue Théophile Havy

Un projet de construction de trente-cinq logements et de locaux paramédicaux est à l'origine de ce diagnostic préventif effectué dans un contexte urbain sur une emprise de 5 754 m², dont 4 487 m² seulement étaient accessibles. La parcelle sur laquelle s'est déroulée l'opération se situe à environ 200 m au nord-ouest d'un important sanctuaire gallo-romain identifié en 1980 par R. Agache lors de prospections aériennes. Le site fut fouillé par G.-P. Woimant de 1984 à 1987 et en 1993 (Woimant, BSR 1993), puis par P. Quérel en 1996 et 1999 (Quérel, BSR 1996a, 1996b et 1999). Ces opérations ont permis de mettre au jour un «habitat groupé» et, à partir du II^e siècle, de reconnaître une organisation «urbaine» orthonormée correspondant à un *vicus*. Ces

différentes campagnes de fouilles ont déterminé que cet important secteur fut occupé dès la période gauloise (La Tène C1 ou C2) jusqu'au IV^e siècle ap. J.-C. Notre intervention s'est déroulée en une journée. Trois tranchées ont été ouvertes perpendiculairement à la rue Théophile Havy. Elles représentent 425 m² soit 9,47 % de la surface accessible. Aucun vestige archéologique n'a été découvert. Ainsi, nous avons pu observer que les habitats protohistorique et antique ne s'étendaient pas au nord-est de la zone cultuelle. Pour le moment, ils n'ont été localisés qu'au sud de celle-ci.

VEYSSIER Danaël (SDAO)

GONDREVILLE

RN 2 - Déviation de Gondreville - phase 1

Le projet de déviation de la Route Nationale 2 reliant Gondreville à Lévignen, accompagné de la construction d'un pont, est à l'origine de ce diagnostic préventif effectué dans un contexte rural sur une emprise de 22 000 m². Les trois parcelles sur lesquelles s'est déroulée l'opération se situe aux lieux-dits « Le Haut des Essarts », « L'Échelette » et « La Fosse Guillotin ». Les recherches archivistiques et les témoignages oraux montrent que cette zone est très pauvre en vestiges et qu'aucune opération archéologique n'a été menée sur cette commune. Quatorze tranchées de sondages ont été ouvertes, représentant 2 718 m² soit 12,68 % de la surface accessible (21 437 m²). Aucun vestige archéologique ne fut découvert, mis à part un tronçon de fossé observé à 0,43 m sous le TN. Il mesure 0,76 m de large et 0,20 m de profondeur. Son creusement présente des parois évasées et un fond légèrement en cuvette. Des inclusions de charbons de bois ont été repérées dans son remplissage. L'absence de mobilier ne nous permet pas de dater cette structure. Il peut s'agir d'un fossé de drainage moderne, voire contemporain. Il a probablement été arasé dans les autres tranchées par les labours, très profonds dans le secteur, puisque des traces de sous-solage ont été observées jusqu'à 0,65 m de profondeur.

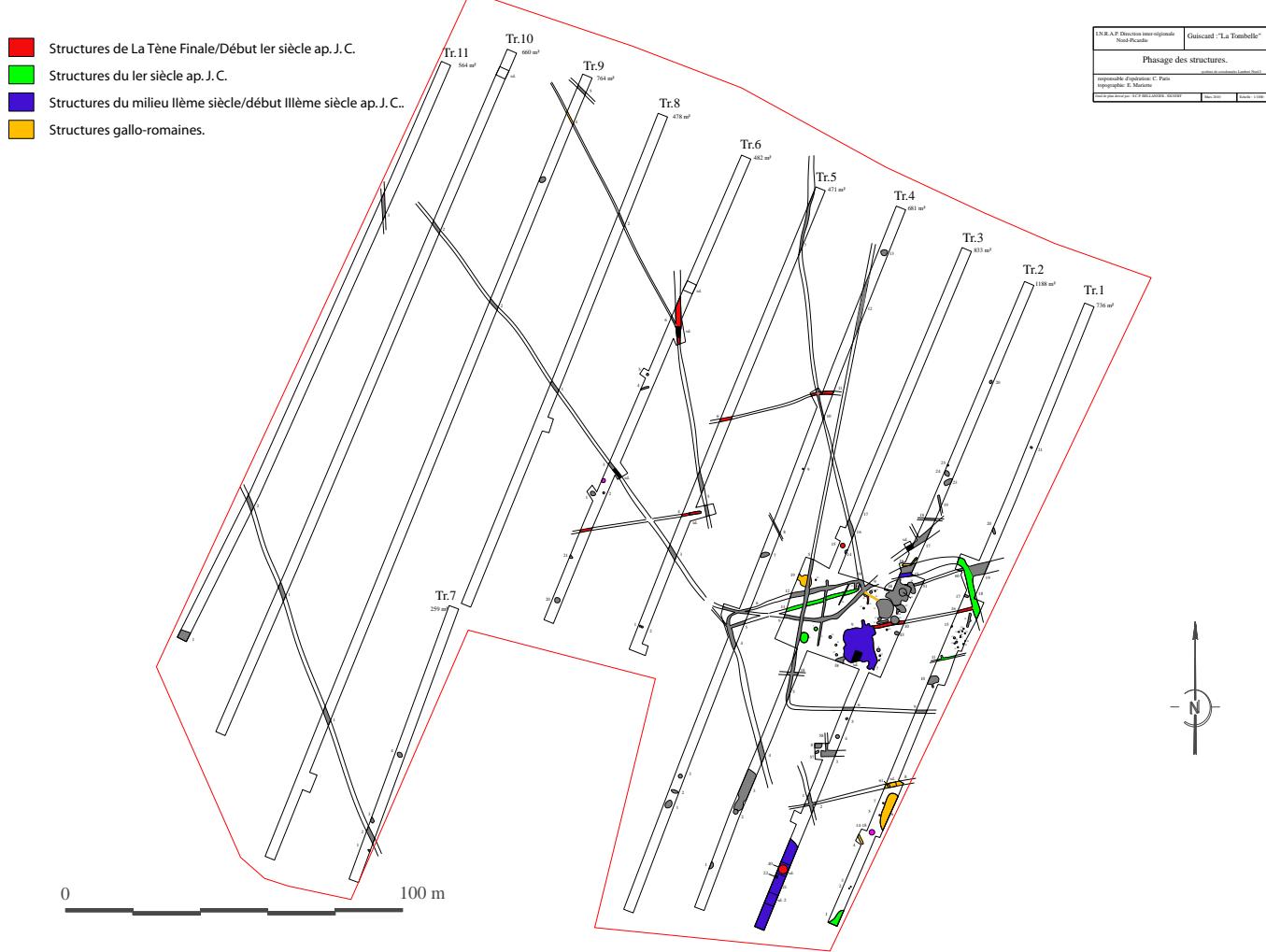
Au lieu-dit « La Fosse Guillotin », des colluvions ont été localisés sur l'extrémité nord. Cette parcelle présente un important pendage nord-sud de près de 4 m. Les eaux de pluies ont drainé avec elles quelques éléments de mobilier archéologique (fragments de *tegulae*, éclat de silex, un col de céramique commune sombre de type pot à cuire daté du III^e siècle ap. J.-C.) et les a accumulé dans la partie basse du site.

VEYSSIER Danaël (SDAO)

Le projet de création d'un lotissement sur la commune de Guiscard sur une surface de 51 337 m² a été précédé par la réalisation d'un diagnostic archéologique. Le contexte archéologique est relativement pauvre : seuls quelques indices gallo-romains et l'origine médiévale (X^e siècle) de Guiscard sont attestés. Une occupation datée de La Tène finale au Haut-Empire a été mise au jour. La plus forte densité de vestiges est située dans le quart sud-est de l'emprise (environ 12 000 m²). La période de La Tène finale est surtout représentée par un réseau de fossés parcellaires. L'occupation gallo-romaine, la plus importante, est délimitée par un enclos fossoyé de forme quadrangulaire. Dans cet enclos, différents types de structures ont été mis au jour. Les plus remarquables sont de grandes structures de formes irrégulières, probablement composées de différents aménagements. L'interprétation de ces fosses reste difficile à faire dans le cadre du diagnostic. D'autres structures ont également été mises au jour avec l'existence d'un silo, d'un ou plusieurs bâtiments sur poteaux ainsi que des fosses. Des structures de combustion sont également présentes. L'une d'entre elles se distingue par sa taille et sa composition. Il s'agit d'une grande fosse comblée par des parois de fours vitrifiées indiquant la forte chaleur atteinte lors de son fonctionnement.

La céramique associée montre deux séquences principales du Haut-Empire, avec une séquence du milieu du Ier siècle et une autre du milieu du II^e jusqu'au milieu du III^e siècle. Il s'agit principalement de céramique culinaire, qualitativement pauvre. Cette dernière observation est l'une des principales caractéristiques du site gallo-romain de Guiscard. Dans le cadre du diagnostic, il n'est pas permis d'interpréter précisément la fonction et le rôle de ce site. L'hypothèse d'une zone d'habitat ou périphérie d'habitat est privilégiée, mais le manque de données concernant les grandes structures oblige à rester prudent.

PARIS Clément (Inrap)



Guiscard, « Rue de la Tombelle ». Plan de phasage des structures (C. Paris, Inrap)

Route de Porquéricourt

Un projet immobilier sur la commune de Lagny dans l'Oise, à six kilomètres au nord-est de Noyon, a motivé une prescription de sondages archéologiques préalables, sur une superficie de 8 815 m². L'emprise sur le versant d'une butte sableuse orientée vers le sud-est domine un vaste paléo-vallon. Les affleurements géologiques, qui apparaissent entre 0,40 et 1 mètre sont composés de niveaux du Tertiaire, notamment des sables (e4a) et des argiles (e3). Le niveau de labour et la terre arable peuvent cumuler jusqu'à 0,7 mètre d'épaisseur. Quelques fosses, certainement liées à de l'exploitation des sédiments argileux ont livré de la céramique gallo-romaine datée du milieu du 1^{er} siècle. Les céramiques témoignent de rejets domestiques : vaisselles de table, de cuisson et de préparation. Ces quelques tessons attestent également d'importations et de céramiques fines de qualité. La zone de diagnostic restreinte n'a cependant pas permis de cerner un ensemble cohérent, qu'il s'agisse d'activité artisanale ou d'une occupation domestique, mais les indices récoltés

permettent de suggérer que des zones relativement proches pourraient livrer de plus amples informations. Il en est de même pour les vestiges médiévaux qui ont été découverts. Si des trous de poteau et des fosses de rejets suggèrent un habitat, aucun bâtiment ou autre architecture n'a été cerné. Toutefois, la localisation topographique et le mobilier découvert suggèrent la périphérie d'une zone rurale des IX^e-X^e siècles perdurant jusqu'au XI^e siècle. En somme, un village de la châtellenie de Roye, semble se développer dans un périmètre proche de l'emprise. D'ailleurs, l'église romane, dont l'église actuelle est l'héritière, à deux cents mètres à l'est, y sera érigée pour répondre aux besoins religieux des villageois. Ce diagnostic a donc mis au jour des vestiges antiques et médiévaux suggérant les marges de zones d'habitat. Si d'autres aires du village venaient à être aménagées, une grande prudence serait à observer.

KIEFER David (Inrap)

Rue de la Misacart

L'intervention « Rue de la Misacart » à Lassigny, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique suite à une demande de construction. Prévue sur 8 849 m² au préalable, l'entièreté des parcelles n'a pu être sondée. Au total, 64 structures ont été identifiées, 29 potentiellement antiques, les autres ayant été identifiées comme des traces liées à la Première Guerre mondiale. Les 29 structures présumées antiques se sont avérées appartenir à un large spectre chronologique, du IX^e à la fin du XV^e siècle, voire au tout début du XVI^e siècle. Des identifications ressort la présence de trous de poteaux isolés, de fosses résiduelles et de fossés marquant vraisemblablement le parcellaire rural d'un habitat médiéval. On note également la présence d'un ensemble structurel mettant en avant un système de drainage relié à une mare potentielle. Croisant les informations céramiques et topographiques, on remarque une densité de structures assez conséquente pour la période du XV^e siècle, débordant légèrement sur le début du XVI^e siècle. Une seule structure de type fosse a été datée du IX^e-X^e siècle. L'ensemble des structures s'inscrit vraisemblablement dans les limites périphériques de l'habitat repéré par Raphaël Clotuche, lors de la fouille de Lassigny « Le Squelette »

en 1996. Les résultats du diagnostic permettent de circonscrire l'espace potentiel de cet habitat et de noter également la pérennité de cet espace, la chronologie étant représentée du IX^e au début du XVI^e siècle. Les rares sources manuscrites ne permettent pas d'apporter un éclairage écrit sur ce territoire - on peut tout de même admettre la possibilité typologique d'un hameau de défrichement si l'on considère l'indice micro toponymique du -sart, inscrit dans le toponyme Misacart. Reste que les parcelles avoisinantes sont toutes bâties, rendant de possibles diagnostics aléatoires, à l'exception de la parcelle attenante actuellement en labours, dont une prospection réalisée pendant notre opération a permis de relever une densité conséquente d'artefacts céramiques et de mettre en avant la potentialité archéologique de cet espace.

HUGONNIER Louis (Inrap)

«Le Haut de Vaudemanche» - tranche 3

Cette troisième campagne de diagnostic avait pour principal objectif de pouvoir circonscrire dans l'espace les limites de l'établissement gallo-romain et du village médiéval mis au jour lors des campagnes précédentes qui ont été effectuées en 2006 et en 2007. Elle a également per-

mis la mise en évidence d'un établissement protohistorique (plus probablement de La Tène) mal caractérisé (installation aux structures dispersées et peu nombreuses). D'autre part, cette campagne a permis de confirmer les datations déjà connues, c'est-à-dire un établisse-

ment gallo-romain et un village du haut Moyen Âge. Les structures se composent d'une dizaine de fours domestiques, de silos, de fosses, d'un fond de cabane (?) et de quelques grosses «taches» sombres qui pourraient correspondre à de l'habitat sur trous de poteau (?) masqué par un niveau d'abandon. À la base, ce diagnostic a été réalisé à cet endroit précis suite aux indications fournies par J.-P. Tymciow, qui,

après prospections pédestres, avait repéré un site gallo-romain : la réalisation du diagnostic par l'Inrap a confirmé l'exactitude des prospections.

BERTIN Patrice (SDAO)

Haut Moyen Âge

LONGUEIL-ANNEL

Rue du Martellois

Le projet d'aménagement de logements sociaux sur la commune de Longueil-Annel, rue du Martellois, par Picardie Habitat, a donné lieu à la réalisation d'un diagnostic archéologique en février 2010. L'intervention a porté sur une surface de 1 852 m², avec un taux d'ouverture de 16%. L'emprise du projet est délimitée au sud par un bosquet, au nord et à l'est, la parcelle est entourée par une zone pavillonnaire. La rue « en cavée » du Martellois qui permet d'accéder au fond de vallée, délimite la parcelle à l'ouest. Le terrain en friche est situé sur la rive droite de l'Oise, en bordure sommitale de plateau, sur un éperon qui culmine à environ 56 m NGF. Le relief diversifié donne lieu à des alternances de substrats sableux, argileux et calcaires. L'essentiel de l'occupation humaine est localisé au sud-ouest de la parcelle. Ce secteur est occupé dès le haut Moyen Âge, comme en témoignent les vestiges d'un habitat caractérisé par du bâti sur poteaux dont un fond

de cabane, des fosses et des silos. Ces structures ont livré du mobilier : de la céramique, des objets en fer, du torchis, de la faune et des pierres brûlées qui ont permis de dater le site de l'époque carolingienne (X^e-XI^e siècles). Le diagnostic complète l'habitat fouillé en 2005 par M. Derbois et permet de cerner son extension vers l'est. Celui-ci est donc aménagé à moins de 50 m du site funéraire dont il est en partie contemporain. L'intervention archéologique n'a pas permis de trouver la limite nord-ouest de la nécropole du haut Moyen Âge de Longueil-Annel sise sur la « Butte du Marquis », mais en précise toutefois la restriction de son emprise au sol.

LAMANT Johann (Inrap)

MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE

ZAC du Plateau de Margny - «Le Fond de la Truie»

L'Agglomération de la Région de Compiègne compte aménager une ZAC sur un terrain en marge de l'aérodrome de Margny-lès-Compiègne dans le département de l'Oise. La première tranche de cet aménagement couvre une superficie de 85 621 m². L'emprise du site se situe à limite du plateau sur les rebords d'un versant orienté au sud-est. Les sondages ont révélé une stratigraphie de faible puissance (0,5 m). Le socle est la craie à silex du Santonien, sur celui-ci repose un lit de limon argileux orangé surmonté par de la terre arable. La partie méridionale du site a livré quelques éléments tertiaires : sable et grès mélangés au limon argileux. Le patrimoine archéologique s'est révélé très mince. Au sud, une probable fosse d'extraction pouvant être

de période moderne est en limite d'emprise. Une association de quatre trous de poteau (un grenier ?) sans élément datant est isolée au milieu de l'emprise. Quelques tessons de céramique attribuables à une phase ancienne de la Protohistoire (Bronze ancien à moyen) ont été retrouvés en position secondaire dans les paléo-vallons traversant l'emprise.

KIEFER David (Inrap)

MÉLICOCQ

«La Croix Ricart»

Douze tranchées et fenêtres ont été réalisées dans le cadre d'un diagnostic préalable à l'implantation d'un lotissement dans la commune de Mélicocq, sur une surface de 18 605 m². Des tronçons de fossés protohistoriques, d'époque antique et médiévaux

pouvant appartenir à un système de drainage, ou de partition de l'espace agraire, ont été mis au jour.

FRIBOULET Muriel (Inrap)

En préalable d'un projet de construction de logements sociaux à Montataire, avenue Anatole France, une opération de diagnostic archéologique prescrite par le Service Régional d'Archéologie a été réalisée par l'Inrap. Le secteur concerné comprend sept parcelles, totalisant 22 513 m². Localisée en périphérie de la ville, la zone diagnostiquée occupe le bord du plateau qui domine Montataire. Il est à noter que des bancs calcaires affleurent le long de l'avenue Anatole France. La mise en œuvre du diagnostic archéologique a été motivée par des indices de site relevés en 1976 par M. Godart au lieu-dit « La Justice », dans un rayon de 100 m (carte IGN 2312 Est). Les structures et mobiliers correspondant à des « fondations » et des fragments de *tegulae* ont été interprétés comme les vestiges potentiels d'un habitat d'époque gallo-romaine (Carte Archéologique, SRA Picardie). Afin d'étendre nos connaissances sur ce patrimoine méconnu, l'intervention a consisté à réa-

liser huit tranchées continues, larges de 3 m et d'une profondeur moyenne comprise entre 40 et 50 cm. En définitive, seuls des fragments de tuiles et quelques tessons de céramique gallo-romaine ont été retrouvés là et là, lesquels ont été déplacés dans la pente naturelle du terrain, le site archéologique en place étant probablement situé plus haut sur le plateau, voire peut-être plus à l'ouest. En outre, quelques structures d'époque contemporaine ponctuent le terrain (fosses dépotoirs, fossés de drainage, etc.), parmi lesquelles plusieurs impacts d'obus d'aviation (Seconde Guerre mondiale). Au terme de l'opération, la surface diagnostiquée correspond à 3 427,82 m², soit 15,22 % de la surface totale.

GUÉRIN Samuel (Inrap)

En 2008, un projet de création de ZAC (dite du « Chemin de Paris ») au lieu-dit « La Remise Charles Lejeune » sur la commune de Nanteuil-le-Haudouin, a nécessité un diagnostic archéologique (sous la responsabilité de Vincent Lascour - Inrap Nord-Picardie) sur une surface de plus de 20 hectares. Cette opération positive a permis la reconnaissance de plusieurs sites archéologiques d'époques différentes (Âge du Bronze, Antiquité ancienne et tardive). Au mois de mars 2010, des fouilles ont été autorisées sur deux surfaces (3 500 et 3 000 m²), équidistantes de 300 m. Ces deux occupations, aux statuts différents (nécropole et habitat) sont attribuables à la même grande entité chronologique : l'âge du Bronze final. La fouille de l'habitat (3 000 m²) représenté par quelques petites fosses éparses a livré un bien modeste corpus céramique, nous autorisant toutefois à préciser la période au Bronze final IIb-IIIa (analyses de Pascal Le

Guen). Le secteur funéraire (3 500 m²), compte neuf sépultures à incinération (pleine terre), dont huit sont très proches les unes des autres (quelques dizaines de centimètres). De cette petite nécropole, il a été distingué trois types de dépôts : des sépultures en « amas », des sépultures aux ossements dits « versés » et des sépultures en dépôt jointif (études d'Estelle Pinard). Aucun mobilier archéologique n'accompagnait cet ensemble, rendant la datation difficile. Le manque de précision chronologique ainsi que l'éloignement physique (300 m) des deux occupations nous empêchent d'établir une quelconque relation entre elles, d'autant que la parcelle qui les sépare n'a pas été décapée.

BAILLIEU Michel (Inrap)

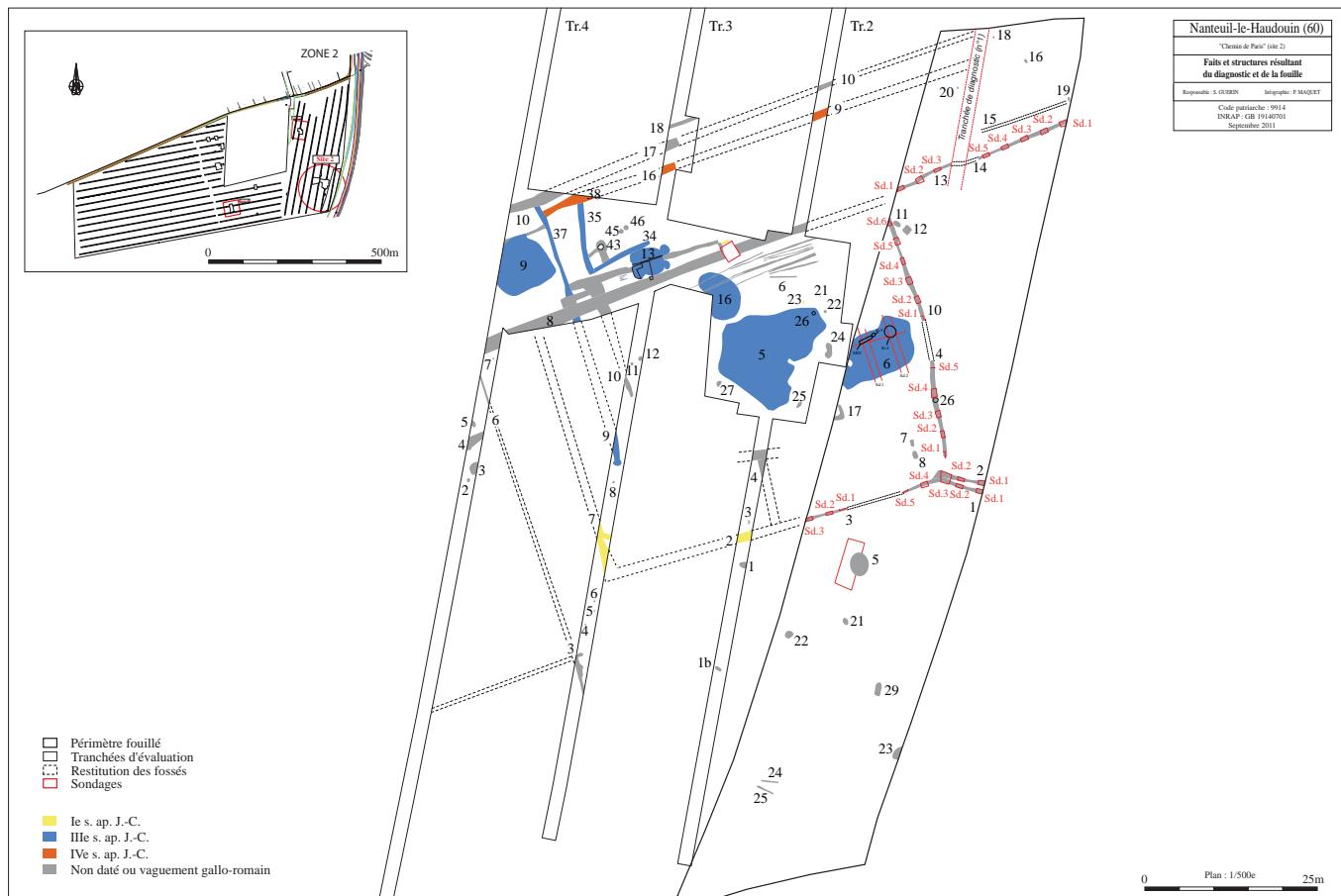
Aux marges de l'Île-de-France, la commune de Nanteuil-le-Haudouin témoigne d'une récurrence d'occupation, comme l'attestent les prospections pédestres et aériennes, ainsi que les fouilles anciennes (années 60) et récentes. La présence d'occupations humaines préhistoriques (allée couverte néolithique), protohistorique (enclos d'habitat de La Tène), gallo-romaine (trois sites potentiels de *villae*) ou encore mérovingienne (nécropole) a ainsi été mise en évidence. Ce territoire est aujourd'hui en plein essor. Au sud de l'agglomération, l'extension de la « ZAC du Chemin de Paris », au lieu-dit « La remise Charles Lejeune », suivie du doublement de la RN 2 (côté ouest)

a engagé l'INRAP dans une phase de diagnostic (2008), puis de fouilles archéologiques (2009-2010). Ces investigations ont révélé l'existence d'occupations néolithique, protohistorique et médiévale (Zone 1), ainsi qu'un habitat et une nécropole de l'âge du Bronze, auquel il convient d'ajouter une occupation gallo-romaine (Zone 2). Cette dernière - site 2 - est l'objet de la présente étude. Dans l'état actuel, seule la partie orientale de l'occupation a été fouillée, secteur affecté par le doublement de la RN 2. Le site 2 témoigne d'une occupation particulièrement dense et structurée couvrant au moins 16 500 m². Il comporte plusieurs grandes unités très anthropisées qui

incluent des éléments de construction, des structures de stockage, ainsi que des structures de combustion. Au regard de son caractère rural, le mobilier archéologique récolté lors du diagnostic est étonnamment riche et de qualité. Toutefois, ces découvertes n'ont pas permis de caractériser la nature de cette occupation. La fouille du site, même partielle, avait donc pour objectif d'éclaircir ce premier point. D'autres problématiques sont ensuite venues s'ajouter : quelles sont l'extension et l'organisation réelles de ce site ? Quelle évolution suit-il ? Est-il positionné à un carrefour stratégique, à savoir à la confluence des cités des *Suessiones*, des *Sylvanectes* et des *Meldes* dont les marges restent incertaines ? Enfin, ce site est-il à mettre en lien avec une agglomération secondaire ? La zone de fouille se présente comme un parallélépipède orienté nord-est / sud-ouest d'une superficie de 2 708 m². Par ailleurs, le site est situé en bordure de plateau, à la limite des plateaux limoneux au sud et des calcaires du Bartonien moyen (Marinésien) au nord. Il est couvert par un manteau limoneux loessique caractéristique, formé de matériaux fins, argilo-siliceux, de couleur brun roux/orangé, ponctué çà et là de « poches d'argile à silex ». L'intervention archéologique a mis au jour quelques vestiges de l'occupation gallo-romaine, mais l'essentiel du site 2 se développe hors emprise, vers l'ouest, ce que le diagnostic avait nettement mis en évidence en 2008. Plusieurs structures en creux (fosses, trous de poteau, foyers, etc.), un réseau de fossés, ainsi qu'un fond de cabane associé à un puits ont été recensés. L'étude de la céramique a démontré que la plupart de ces faits datent de l'époque gallo-romaine. Le réseau de fossés inclut un enclos quadrangulaire dont l'ultime période de fonctionnement remonterait au 1^{er} s. apr. J.-C. Au siècle suivant, le site semble se développer et s'organiser autour de grandes structures excavées, à savoir des « fonds de cabane » et/ou « fosses-ateliers » présumés. L'une d'elles résulte de deux phases d'occupation : premièrement,

exploitation du limon (fosse d'extraction) ; deuxièmement, élévation d'un modeste bâtiment probablement voué au stockage (remise, appentis, voire étable). Cet ensemble a été abandonné dans le courant du III^e s. apr. J.-C. La fouille partielle de ce site laisse encore beaucoup de questions sans réponse. Elle a néanmoins permis de statuer sur le caractère des grandes structures excavées. L'existence d'une annexe à vocation agricole, voire agro-pastorale, doit être envisagée. L'étroitesse de l'espace pressenti et la découverte d'une serpe, d'un broyon et d'un fragment de meule dormante peuvent aller en ce sens. Par ailleurs, la présence récurrente de scories métalliques suggère l'existence d'un atelier de métallurgie à proximité. Quant à savoir si ce site est positionné à un carrefour stratégique, en l'occurrence à la confluence des cités des *Suessiones*, des *Sylvanectes* et des *Meldes*, l'étude du mobilier céramique a établi son appartenance au peuple Melde dont les courants commerciaux sont nettement différents de ceux des *Sylvanectes*. En définitive, l'extension de la fouille et son approfondissement permettront certainement de préciser les limites territoriales de ces peuples, ainsi qu'un possible lien entre ce site et une hypothétique agglomération secondaire sous ou à proximité de la bourgade actuelle de Nanteuil-le-Haudouin. Par ailleurs, la fouille intégrale du site 2 permettrait sans conteste d'aborder plus finement son organisation et sa chronologie.

GUÉRIN Samuel (Inrap)



Nanteuil-le-Haudouin, « ZAC Chemin de Paris » - « La remise Charle Lejeune » - RN 2 - site 2. Plan des structures du site 2 (S. Guérin, Inrap)

Route de Crouy

En vue de l'aménagement d'un lotissement sur la commune de Neuilly-en-Thelle, dans un périmètre archéologiquement sensible, la réalisation d'un diagnostic a été prescrite par le SRA de Picardie et mis en œuvre par l'Inrap. L'opération a été menée sur une superficie de 22 186 m². Située dans le sud-est du Beauvaisis, la commune de Neuilly-en-Thelle appartient à l'entité géographique dénommée « le Pays ou la Forêt de Thelle ». La zone diagnostiquée est localisée à l'est du centre-bourg, au lieu-dit « Le Gros Grès », entre la route de Crouy (RD 92) et la rue de l'Europe, sur le plateau qui domine le village. La mise en œuvre de ce diagnostic archéologique a été motivée par la présence de vestiges archéologiques découverts antérieurement dans le secteur de l'intervention. Il s'agit, d'une part, d'outils en silex préhistoriques trouvés à proximité d'une ancienne briqueterie à la sortie est de Neuilly-en-Thelle. D'autre part, en 1965, P. Durvin a examiné et partiellement fouillé différents types de sépulture au lieu-dit « Le Fossé Lecompte ». Certaines d'entre elles datent incontestablement du haut Moyen Âge (sarcophages en pierre), tandis que d'autres doivent probablement être rattachées à l'époque gallo-romaine. Au vu de ces découvertes, dix tranchées continues ont été réalisées en suivant le sens de la pente naturelle du terrain. Leur largeur est de 2,20 m et leur profondeur moyenne de 0,60 m. Outre la mise en évidence d'une vaste dépression naturelle qui a piégé un nombre relativement

important de silex chauffés et de silex taillés (produits de débitage et outils), près d'une trentaine de structures archéologiques ont été recensées. Toutefois, celles-ci sont en grande partie localisées sur les marges de l'emprise du diagnostic (au sud-ouest et au sud-est) et, en dépit des sondages pratiqués, le mobilier archéologique est numériquement faible, en conséquence de quoi leur interprétation et leur attribution sont indéterminées pour la majorité d'entre elles. Les principaux faits enregistrés se limitent à trois fossés, une série de petites fosses ou trous de poteau, trois foyers, un amas de débitage, un four et une fosse comblée de silex chauffés. Quelques tessons trouvés dans ou à proximité des fossés peuvent évoquer un aménagement durant la période protohistorique, mais cette information est à prendre avec prudence. Par ailleurs, la présence de silex taillés depuis le Mésolithique (pointe à base oblique retouchée, triangle scalène, lame à coche, etc.), en passant par le Néolithique (pic) et ce, jusqu'à la période protohistorique (probablement l'amas de débitage), suggère l'existence de sites à proximité de la zone diagnostiquée. Au terme de l'opération, la surface diagnostiquée équivaut à 2 604 m², soit environ 11,73 % de la surface libérée de toute contrainte.

GUÉRIN Samuel (Inrap)

NEUILLY-SOUS-CLERMONT - BREUIL-LE-VERT

« Les Cinquante Mines » - « La Grande Neaux » - Centre commercial

En vue de l'aménagement du centre commercial « Le Parc des Templiers » sur le territoire des communes de Neuilly-sous-Clermont (« Les Cinquante Mines ») et Breuil-le-Vert (« La Grande Neaux »), le Service Régional de l'Archéologie de Picardie a prescrit un diagnostic archéologique couvrant une superficie de 92 148 m². Mise en œuvre par l'Inrap, cette intervention a été réalisée à environ 4 km au sud de la ville de Clermont, dans un secteur délimité à l'est par la Route Départementale 1016 (ex-RN 16), à l'ouest par un chemin de remembrement, au nord par le chemin rural de Neuilly-sous-Clermont à Breuil-le-Sec et au sud par une bretelle de sortie de la RN 16. En outre, l'emprise du diagnostic occupe une butte tertiaire culminant à 70 m d'altitude, à l'est de laquelle coule La Brèche. Au vu des prospections aériennes menées entre 1964 et 1977, l'occupation du territoire est ancienne. À Neuilly-sous-Clermont, ce sont les vestiges d'une ferme de tradition indigène qui ont été repérés pour l'époque protohistorique. Les plans de trois *villas* gallo-romaines ont également été mis en évidence, tandis que des ponts de fascines antiques ont été observés à Breuil-le-Vert au milieu du XIX^e siècle. Par ailleurs, plusieurs monuments civils et religieux des époques médiévale et moderne sont conservés dans les deux communes. Après avoir pris connaissance de ces données, le diagnostic archéologique a consisté en la réalisation de 21 tranchées continues, associées ponctuellement à des fenêtres plus importantes. Leur largeur est de 3 m, tandis que leur profondeur varie entre 0,30 et 0,60 m. Au terme

de cette opération, sept occupations ont été identifiées. La première concerne une fosse dépotoir relevant du Premier âge du Fer (Hallstatt C-D), voire du début de La Tène ancienne (secteur A). Les trois suivantes datent du Second âge du Fer. Elles comprennent un enclos d'habitat (secteur B), un bâtiment sur poteaux isolé (secteur D) et une nécropole à incinérations (secteur C). Deux autres occupations sont attribuées à l'époque gallo-romaine. Elles correspondent, d'une part, à une série de fossés datés de la première moitié du II^e s. apr. J.-C. (parcellaire ?), d'autre part, à une accumulation de fosses dépotoirs relevant, quant à elles, de la seconde moitié du II^e s. apr. J.-C. Ces dernières sont peut-être à mettre en lien avec une concentration de trous de poteau de la même époque, laquelle ne matérialise pas précisément de plat (secteur D). Enfin, d'autres fossés identifiés comme d'éventuelles limites parcellaires sont attribuables à l'époque contemporaine. L'intervention archéologique achevée, la surface diagnostiquée équivaut à 15 191,43 m², soit environ 16,48 % de la totalité de la superficie.

GUÉRIN Samuel (Inrap)



Neuilly-sous-Clermont - Breuil-le-Vert « Les Cinquante Mines » - « La Grande Neaux » - Centre commercial.
Plan du diagnostic archéologique (S. Guérin, Inrap)

Époque romaine

NOYON

Crypte archéologique - Ilôt des deux Bornes

En 1986 et 1987, des fouilles de sauvetage ont eu lieu 8 rue de l'Evêché à Noyon, dirigées par Marc Talon, archéologue municipal. Elles étaient motivées par un projet de construction d'hôtel restaurant (actuel Hôtel du Cèdre). Cette opération se situait à un emplacement extrêmement sensible archéologiquement : en face de la cathédrale et de l'évêché (actuel musée), à l'intérieur et le long du rempart romain, dans l'emprise de la châtellenie royale mentionnée au début du XI^e siècle, et dans celle de la receiverie épiscopale du Moyen Âge à la Révolution ; elle a fait l'objet d'une des toutes premières conventions de financement de fouille préventive urbaine en Picardie. En 1988, des modifications du projet d'aménagement entraînèrent une fouille d'urgence associée à la conservation partielle d'une partie des vestiges, principalement antique. Pour libérer les espaces en sous-sol nécessaires au projet de construction dans son état définitif, l'emplacement du corps central et de l'aile nord de l'hôtel ont été traités par une fouille très rapide. Les vestiges du Haut-Empire ont été mis au jour entre 3 et 4 m de profondeur, repérés en plan mais non intégralement fouillés ; ils sont aujourd'hui partiellement conservés sous les dalles de sous-sol de l'hôtel. La création d'une crypte archéologique fut décidée en accord avec l'État, la ville et l'aménageur, dans la perspective d'une mise en valeur du tronçon de rempart romain mis au jour et des vestiges du Haut-E-

pire conservés à son pied. Cette crypte de 200 m², construite en 1988-1989 comme le reste de l'hôtel, constitue le sous-sol de l'aile sud du bâtiment. En 1989, un changement de municipalité a entraîné le gel du projet de mise en valeur des vestiges de la crypte et depuis, si plusieurs projets ont été ébauchés, en partenariat notamment avec la Région, aucun aménagement n'a été réalisé : l'accès se limite à un escalier et l'éclairage est assez limité. La crypte n'est d'ailleurs ouverte que lors des Journées du Patrimoine et au cours de visites menées par des guides conférenciers. Le 19 septembre 2002, un arrêté de conservation totale de la crypte était prescrit afin qu'aucun aménagement futur ne menace les vestiges. La municipalité de Noyon souhaite désormais mettre en valeur de manière plus satisfaisante ce site exceptionnel. Le projet initial consistant à créer un passage souterrain passant sous la rue de l'Evêché pour lier la crypte au musée du Noyonnais reste ainsi d'actualité. Mais ces travaux coûteux ne seront réalisés qu'après qu'un parcours de visite de la crypte aura été construit. Il s'agira d'une passerelle permettant un circuit partant de l'entrée, longeant les piliers, tournant en fond de crypte devant le futur passage souterrain pour longer les murs et rejoindre les escaliers d'entrée. L'éclairage sera repensé et des panneaux rythmeront le parcours pour expliquer la fouille.

Le service archéologique entreprend donc de poursuivre la fouille qui n'a jamais été terminée. Cette année fut l'occasion de numériser toutes les données existantes et d'en faire une synthèse. Le site a en outre été nettoyé et relevé en plan en l'état afin de pouvoir déterminer la direction à prendre pour les campagnes de fouilles programmées à venir dans le cadre d'un chantier-école pour former des étudiants.

DULAUROY-LYNCH Hélène (SA de Noyon)

Noyon, « Crypte archéologique - Ilôt des deux Bornes ». Intérieur de la maçonnerie du rempart (H. Dulauroy-Lynch, SA de Noyon)



Époque contemporaine

NOYON

Ferme de la Croix Saint Claude - tranche 1

À Noyon, à l'ouest de la rue du faubourg Saint Jacques, au lieu-dit la « Ferme de la Croix Saint Claude », une demande anticipée de prescription, préalable à la construction d'un lotissement, a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique. Les terrains concernés se situent au sud-ouest de la ville, à l'extérieur du site ancienement urbanisé et au nord de la voie ferrée Paris/Saint-Quentin. La totalité du projet comprend une superficie d'environ 10 hectares, dont une partie sera sondée dans le courant de l'année 2011. Environ 8 hectares sont concernés par le diagnostic de 2010. Localisée sur des pépinières et des bois, l'implantation des tranchées a dû prendre en compte les obstacles constitués par la densité des arbres en place. Dès lors l'orientation des tranchées varie en fonction des parcelles et les 20 mètres de distance conventionnelle ont été adaptés au terrain créant parfois des espacements irréguliers. L'évaluation archéologique (36 sondages) révèle les traces succinctes d'une occupation d'époque contemporaine. Difficiles d'interprétation de par leur caractère épars, ces traces se résument à la présence de quelques fosses à la fonction indéterminée ainsi que de fossés probablement de drainage, là aussi en très petit nombre. L'événement historique ayant laissé une trace majeure sur le terrain diagnostiqué renvoie à la Première Guerre mondiale. En effet, un nombre important de trous d'obus parsème les tranchées et témoigne du bombardement de la ville par les Anglais en 1918 depuis le Mont Renaud. Le diagnostic n'a confirmé aucune présence préhistorique, protohistorique, antique ou médiévale. Le rare mobilier rencontré renvoie à l'époque contemporaine,

exception faite de silex taillés retrouvés hors de tout contexte. L'absence totale d'artefacts renvoyant à ces époques (tant dans la terre végétale que dans le complément des structures contemporaines) plaide en faveur d'une absence d'occupation jusqu'à l'époque contemporaine, excluant toute présomption même hypothétique d'occupation antérieure qui aurait été totalement détruite.

DULAUROY-LYNCH Hélène (SA de Noyon)

NOYON

Projet ANRU - Mont Saint-Siméon - tranche 3

Au nord-est de Noyon, sur les pentes occidentales du Mont Saint-Siméon, la Ville de Noyon et l'OPAC de l'Oise ont entrepris de lancer une grande opération de rénovation urbaine (ANRU). La zone concernée par la rénovation couvre une superficie de 76 551 m² avec des opérations de nature différente : rénovation du bâti existant, démolition et reconstruction, constructions neuves, réfection des voiries, créations d'espaces verts, de terrains de sports et de voiries nouvelles. L'importance de ces travaux et la sensibilité du terrain, notamment pour les périodes préhistorique et gallo-romaine, ont suscité la prescription d'un diagnostic archéologique par le service régional de l'archéologie après une demande anticipée. Le service archéologique de la Ville de Noyon a répondu favorablement à la prescription et, en collaboration avec le service urbanisme de la ville et le SRA, une programmation en trois tranches a été déterminée. La tranche 3 a eu lieu du 15 au 17 février : réfection de l'allée de la Blanche Fontaine, création du jardin linéaire nord, jonction entre le jardin linéaire et le boulevard du Mont Saint-Siméon.

Les tranches 1 et 2 avaient déjà permis de voir que la construction de la ZUP dans les années 70 et 80 avaient considérablement perturbé le versant de la colline. Les chances de trouver des vestiges historiques étaient donc assez minces. Cependant, on ne pouvait écarter la possibilité que quelques parcelles aient échappé à un terrassement systématique. Les tranchées linéaires ont néanmoins montré que l'ensemble de la zone avait été complètement remblayé sur plusieurs mètres, sans doute par la terre extraite du creusement des fondations des caves des immeubles voisins. Un seul sondage profond a été réalisé et a permis de voir que les remblais modernes reposaient directement sur les colluvions tertiaires, eux-mêmes situés sur le sol tertiaire en place. Ainsi, les niveaux de loess sableux calcaire jaune clair du Pléistocène observés sur la parcelle voisine lors de la tranche 1 n'étaient pas conservés.

DULAUROY-LYNCH Hélène (SA de Noyon)

NOYON

Rue du Canal du Nord

Rue du Canal du Nord, un terrain marécageux, dans lequel l'osier a été cultivé jusqu'à récemment, a fait l'objet d'un achat dans le but de construire une grande maison unifamiliale et des dépendances. Le site se situe à l'extérieur de la ville du Haut-Empire et du Moyen Âge sur la rive ouest de la Verse, à proximité d'un atelier de céramique gallo-romaine. Un diagnostic a été prescrit par le SRA et 5 tranchées ont été réalisées. Pour des raisons techniques et de sécurité, les sondages n'ont pas excédé 1,50 m de profondeur. Aucune structure n'a été mise au jour, si ce n'est des couches de dépotoir récentes, une structure maçonnerie en bord de Verse et des impacts d'obus.

DULAUROY-LYNCH Hélène (SA de Noyon)

Moyen Âge

Période moderne

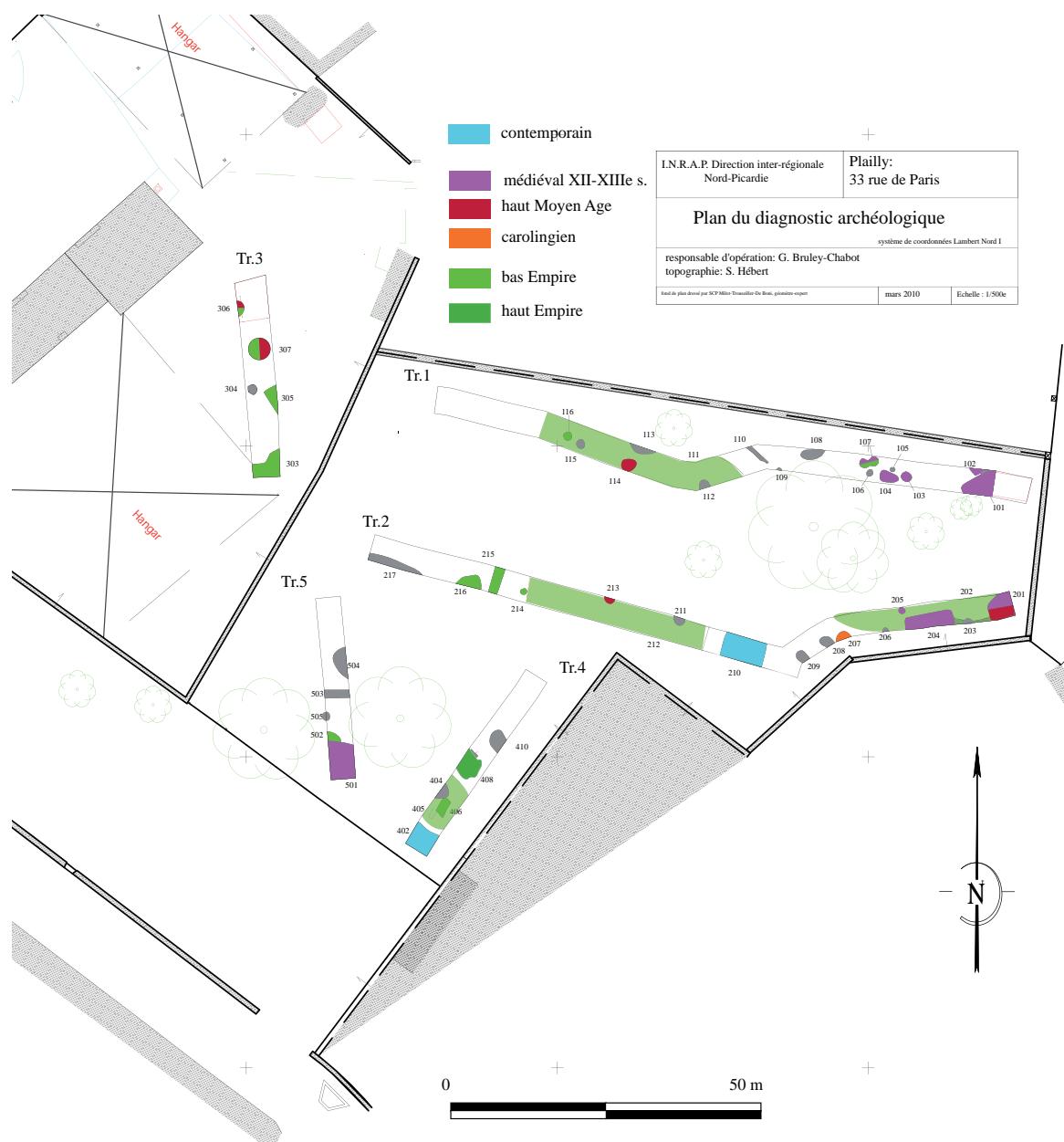
NOYON

2 et 4 rue des Merciers

Au cours de travaux de démolition aux 2 et 4 rue des Merciers, un ouvrier de la Santerroise a découvert des ossements. Après avoir prévenu la police et la mairie, l'entreprise a contacté le service archéologique de Noyon. La découverte a été constatée mais les ossements, humains, avaient été déplacés. D'autres ossements ont été trouvés par l'archéologue municipale sur le lieu de la découverte. Une brève étude du contexte et des ossements a été faite. Les ossements se situent à l'emplacement de l'ancien cimetière de la paroisse Saint Pierre. Les ossements étaient sans doute erratiques et rien n'indique qu'ils aient appartenu à un seul individu

dont l'âge et le sexe n'ont pas pu être déterminés. Aucun mobilier n'a été trouvé en connexion avec les ossements. Ils peuvent dater entre le IX^e et le XVIII^e siècle.

DULAUROY-LYNCH Hélène (SA de Noyon)



Plailly, « 33 rue de Paris ». Plan du diagnostic archéologique (G. Bruley-Chabot, Inrap)

La première campagne de sondages archéologiques menés à Plailly, en 2009, aux 13 et 21 de la rue de Paris avait permis de mettre au jour des vestiges depuis le haut Moyen Âge jusqu'à l'époque moderne avec une stratigraphie bien développée en deux moments distincts pour les parcelles s'ouvrant sur la rue de Paris. En effet, les constructions modernes à parois de plâtre sont démolies sur la terre végétale de l'époque conservant ainsi les niveaux plus anciens. La proximité de l'église et de l'ancien cimetière rendait la découverte de vestiges altomédiévaux particulièrement intéressante : la question qui se pose à Plailly est celle de l'origine du village. Le cimetière a été déménagé au XIX^e siècle, les plans du XVIII^e siècle montrent qu'il se limite à la parcelle qui nous concerne. Cette limite est sans doute naturelle, liée au passage d'un ru. L'église date de la fin du XII^e siècle mais son patronyme de Saint-Martin peut

indiquer une consécration plus ancienne. Tout le spectre chronologique, depuis le VI^e siècle a été observé, le IV^e siècle étant présent dans le mobilier de l'une des fosses. Les tranchées du 33 rue de Paris confirment une implantation dès l'époque romaine où le Bas-Empire domine, les I^{er}-II^e siècles n'étant représentés que dans une seule structure. L'occupation du haut Moyen Âge se poursuit également dans cette parcelle avec des datations moins précises. L'activité de forge n'a pas été reconnue comme lors des premiers sondages. La phase médiévale est plus restreinte chronologiquement et spatialement : les fosses XII^e-XIII^e siècles sont localisées à l'est de l'emprise, c'est-à-dire au plus près des parcelles de la précédente découverte et du cœur du village. La stratigraphie pour la période moderne n'a pas été relevée cette fois-ci mais le secteur le plus proche de la rue de Paris n'a pas pu être sondé du fait du maintien

de la cour pavée. La ferme est présente à la fin du XVIII^e siècle sans doute sous une forme différente de celle du début XIX^e siècle. La densité de cet habitat est faible, mais les structures sont réparties dans quasiment toutes les tranchées. Le mobilier céramique est peu abondant mais il offre des datations depuis le 1^{er} jusqu'au XIII^e siècle. Ces vestiges correspondent à la continuité de

l'implantation contemporaine de l'église du XII^e siècle mais aussi à l'occupation plus ancienne dès l'époque romaine. Cette parcelle est donc une nouvelle fenêtre sur l'évolution du village du Bas-Empire jusqu'à nos jours.

BRULEY-CHABOT Gaëlle (Inrap)

Époque romaine
Moyen Âge

QUINQUEMPOIX - SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE

Les Terres de l'Abbaye de Saint-Just - Le Montant du Champ

Période moderne

Un projet d'aménagement de parc éolien sur les communes de Quinquempoix et de Saint-Just-en-Chaussée, aux lieux-dits « Les Terres de l'Abbaye de Saint-Just » et « Le Montant du Champ » est à l'origine d'une prescription de diagnostic archéologique émise par le SRA de Picardie. Chacune de ces emprises comprend l'emplacement d'éoliennes, et la plateforme associée à une voie d'accès. Les éoliennes sont disposées en grappe autour d'un chemin vicinal dont l'emplacement correspond à la « Chaussée Brunehaut ». Les secteurs sondés sont localisés sur le plateau situé à 2 km au nord-nord-ouest de la ville de Saint-Just-en-Chaussée. Le diagnostic couvre une surface globale de 5 189 m² se situant sur le plateau (de 114 à 124 N.G.F.). Au terme de ces investigations, le diagnostic est globalement positif, principalement dans deux des quatre emprises du projet. En raison de l'étroitesse des ou-

vertures de sondages, il est difficile d'entrevoir d'avantage une certaine organisation spatiale des vestiges sur une plus vaste étendue. Néanmoins, les vestiges de la voie romaine (« Chaussée Brunehaut ») ont été partiellement appréhendés lors de cette intervention. Les phases successives dues à son aménagement depuis l'époque romaine et ce jusqu'à la période moderne ont pu être observées. Dans cette ouverture, la chaussée est restructurée à quatre reprises et le dernier état de voirie est matérialisé par de nombreux cailloutis ou représenté plus loin par de l'orniérage. Ces aménagements sont reconnus lors des interventions archéologiques effectuées sur les voies romaines comme par exemple dans notre région.

PETIT Emmanuel (Inrap)

Moyen Âge

RESSONS-SUR-MATZ

Place André Léger - Rue de Belloy

Période moderne

Le projet de réaménagement par la SODEARIF d'un îlot de 3 500 m² localisé sur le flanc sud de l'église de Ressons-sur-Matz, entre la place principale André Léger et la rue de Belloy, est à l'origine d'un diagnostic archéologique : il s'est révélé positif avec plus de 150 occurrences recensées et concentrées dans deux des quatre sondages réalisés. Une visite des caves corrélée à la description de 1887 de l'historien local A. Tas-sin, témoigne de la subsistance de vestiges médiévaux sous les maisons bordant la Place André Léger. Certaines tranchées ont révélé l'aménagement de plusieurs parcelles constituant un îlot le long du flanc sud de l'église dont l'orientation fixe les axes du maillage. Il semble s'écouler un siècle entre la construction de l'édifice religieux au XII^e siècle et les premières implantations qu'un rare mobilier céramique permet de situer au XIII^e siècle. Cette ville traversée a priori par l'ancienne voie antique de Senlis à Roigilise semble tout à la fois être victime de son emplacement stratégique et de sa localisation dans le domaine de la Couronne de France, en limite du territoire de Noyon et ce, malgré l'édification de ses fortifications. Les promoteurs et la date de création de ces dernières ne sont pas connus (fin du Moyen Âge-début du bas Moyen Âge ?). Les stratigraphies dégagées montrent dès la première phase d'occupation et jusque pendant la période moderne de nombreuses phases d'incendies, de démolition et de reconstruction. Les remblais et vestiges ont livré peu de mobilier permettant d'être précis dans leurs datations. Les destructions des registres paroissiaux dans les années qui suivirent la Révolution et des archives de la commune au cours de la Première Guerre mondiale, font qu'il s'avère

délicat de relier les événements dramatiques révélés par les coupes et des événements historiques attestés. Si la parcelle 1192, en dehors de l'espace bordant la place n'a livré qu'un puits maçonné en pierre de taille et montré les vestiges en élévation d'un mur de parcellaire de la période moderne, il en va tout autrement de la parcelle 2373. Une déclivité du terrain, proche de 1,75 m, constante sur la totalité du versant suggère deux hypothèses : la présence d'un talweg dirigeant les eaux de ruissellement du versant vers le Matz ou une carrière d'extraction de matériaux pour la construction de l'église. Après le dépôt d'une strate de colluvions dans cette déclivité, on note la présence d'un fossé et la présence d'un bâtiment légèrement excavé. Un trou de poteau contemporain suggère la présence d'autres édifices à ossature de bois. L'angle d'un bâtiment avec cave et mur en pierre calcaire de 0,80 m de large témoigne de l'existence d'un édifice soigné et important donnant sur la place. Des incendies successifs permettent d'identifier l'espace comme une cour, exhaussée après chaque incident. Sur ces aménagements, on observe de fins lits d'occupations avec des décompositions organiques qui pourraient signaler la présence de quelques animaux abrités dans des écuries ou étables. Au bas Moyen Âge, de nouvelles constructions voient le jour avec un bâtiment sur cave en fond de cour qui est associé à un puits et un bâtiment sur fondation en calcaire qui possède une cave. Ces installations sont détruites à la fin du XV^e siècle ou au début du XVI^e siècle. Il est possible qu'un morcellement de la parcelle 2273 se mette en place dès cette phase avec la présence d'une tranchée de récupération de mur présente à l'ouest de l'édifice

158. Le mobilier céramique découvert dans les aménagements proches de la place, objets glaçurés ou très hautement décorés ou en grès, témoigne du niveau de vie aisément de ses occupants. Il est vraisemblable que la migration des habitants de Bayancourt vers la cité fortifiée dans le courant des XIV^e et XV^e siècles ait activé la reconstruction et le développement des différents quartiers. À la période moderne, les murs de parcellaires sont reconstruits en pierre de taille, des puits maçonnés en pierre calcaire sont creusés dans plusieurs enclaves. Un bâtiment sur vide sanitaire est installé, tandis que des nouveaux aménagements en bordure de la place, il ne subsiste que des fosses et des décombres suite à l'invasion des troupes espagnoles de 1636 ou des incendies de 1698 ou 1731. Au XIX^e siècle, la gendarmerie est implantée dans l'édifice donnant sur la place avec un espace de cour sur l'arrière du bâtiment. Derrière cette cour, l'une des

tranchées montre un espace de jardin bordant une cour fermée par un mur à l'est. Cet espace est relié par une porte au 1^{er} étage de la prison pour femmes de la ville, les hommes étant conduits à celle de Bayancourt. Au XX^e siècle, la gendarmerie deviendra un hôtel puis la boutique d'un photographe derrière laquelle seront aménagés des jardins puis un portail et des annexes en bordure de la rue de Belloy. Le diagnostic archéologique a révélé l'importance du potentiel archéologique du quartier soumis au réaménagement. Certes, les ouvertures restreintes dans le peu d'espace disponible pour les investigations soulèvent plus de problématiques que de réponses mais signalent que des fouilles sur l'emplacement du bâti communal permettraient d'appréhender l'histoire de la ville alors que toute documentation ancienne a disparu.

DERBOIS Martine (Inrap)

RIVECOURT

Les Coyes

Un projet de construction d'une station d'épuration est à l'origine de ce diagnostic préventif effectué dans un contexte rural sur une emprise de 3 100 m². Les parcelles sur lesquelles s'est déroulée l'opération se situent dans une zone sensible qui fait l'objet d'un suivi archéologique depuis 2003. De nombreux vestiges proto-historiques et antiques ont été découverts le long de l'Oise. Notre intervention s'est déroulée sur une journée. Cinq tranchées ont été ouvertes. Elles représentent 545 m² soit 17,58 % de la surface totale du projet.

Deux fossés, orientés est-ouest, ont été relevés dans trois tranchées sur près de 11 m. Le premier est large de 2,10 m et profond de 0,52 m. Le second mesure 1,44 m de largeur et 0,45 m de profondeur. Ils présentent tous les deux un profil en «U» et des parois évasées. Ils se composent de deux remplissages gris foncé, l'un sableux et l'autre argileux, contenant des inclusions de gravier et de craie. Aucun mobilier, permettant de les dater, n'a été découvert dans leur comblement.

VEYSSIER Danaë (SDAO)

Époque romaine

SAINT-MAXIMIN

Le Bosquet l'Ange - tranche 1

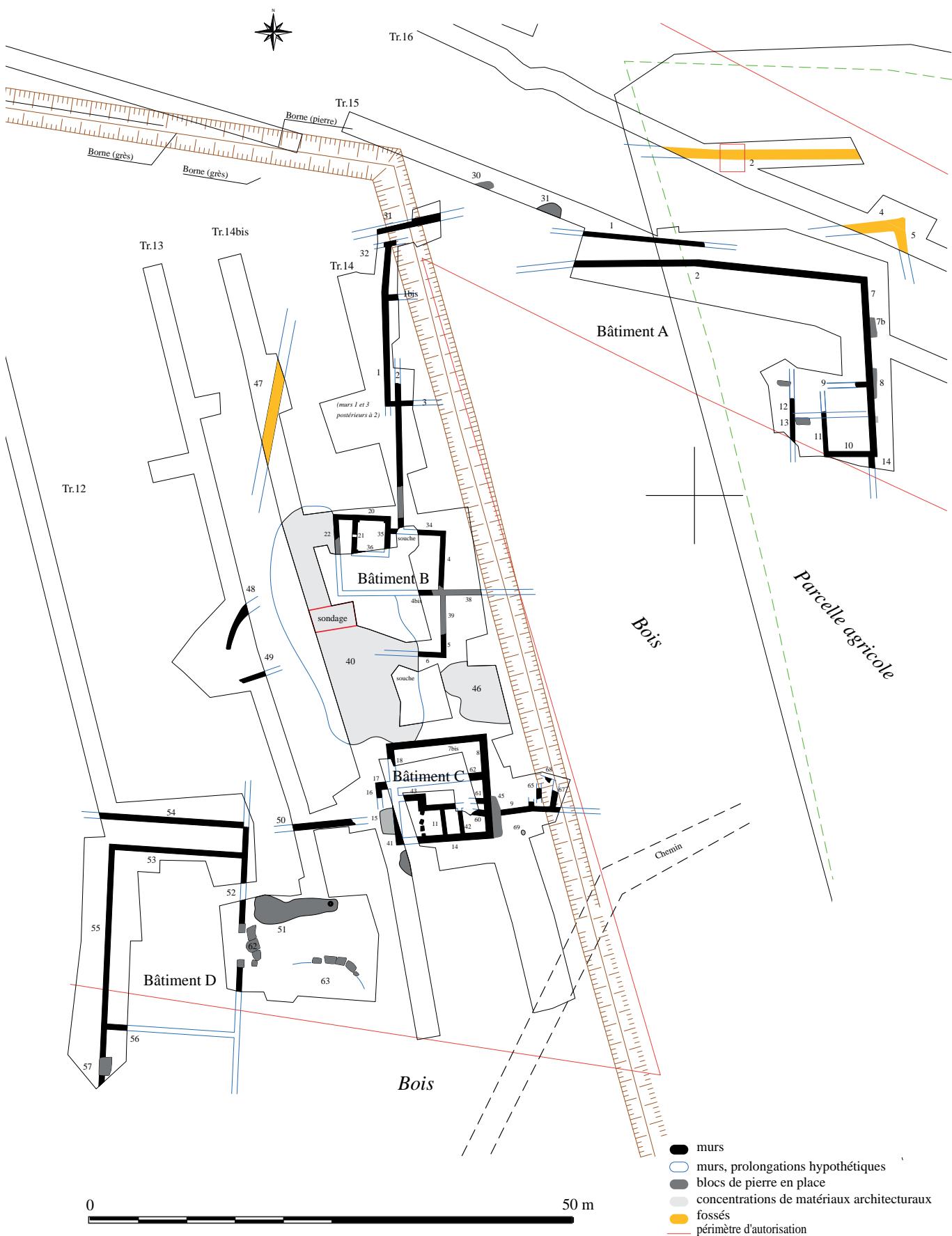
À la suite d'un projet d'exploitation de carrière de pierre calcaire à Saint-Maximin « Le Bosquet l'Ange », concernant une surface de 62 606 m², une opération de diagnostic archéologique a été prescrite par le SRA de Picardie. Les tranchées et fenêtres réalisées dans le cadre de cette opération représentent une reconnaissance de 11 % de la surface totale. Elles ont permis la découverte d'un site antique de type *villa*, occupant une surface estimée entre 10 000 m² et 15 000 m² et dont l'occupation principale, d'après le mobilier céramique, couvrirait la seconde moitié du I^{er} siècle et la première moitié du second siècle de notre ère. Elle se poursuivrait, d'après les ramassages de monnaies effectués, en périphérie et sur le site lui-même lors des prospections pédestres de 1981, jusqu'au IV^e siècle. Les bases des murs de quatre bâtiments et la plupart des niveaux de démolition sont très bien conservés, le site n'ayant vraisemblablement jamais été mis en culture durant la période contemporaine. Le plan de cette *villa*, en partie localisée hors emprise, n'a pu être entièrement mis au jour. Une occupation antérieure à la fin de l'âge du Fer est possible, même si les éléments pour le déterminer, à ce stade, restent ténus, avec la présence de tronçons de fossés et de rares éléments céramiques. Le mobilier céramique antique est caractérisé par une sur-représentation des vases à liquide. La consommation d'huîtres, attestée par



Saint-Maximin, « Le Bosquet l'Ange - tranche 1 ». Monnaie en bronze de Gallien (253-268) (M. Friboulet, Inrap)

quelques coquilles, signale le statut économique relativement élevé des occupants, comme l'attestent aussi la présence, en annexe de la résidence, de deux bâtiments sur hypocauste, et enfin celle de fragments d'enduits peints et d'une plaquette de marbre. Dans la *pars rustica* ont été découverts un grand bâtiment rectangulaire de type entrepôt, ainsi que des aménagements périphériques, dont une citerne ou un bassin. Le site semble se poursuivre au nord, à l'est, dans le bosquet, ainsi qu'au sud du site, dans le bois bordant l'emprise, où sont bien

tranchées ont été découverts un grand bâtiment rectangulaire de type entrepôt, ainsi que des aménagements périphériques, dont une citerne ou un bassin. Le site semble se poursuivre au nord, à l'est, dans le bosquet, ainsi qu'au sud du site, dans le bois bordant l'emprise, où sont bien



visibles des amoncellements de blocs calcaires parfois taillés et de grande taille. Si des éléments importants de la structuration de l'ensemble manquent encore, tels que les délimitations des différents espaces, il faut souligner de nouveau la bonne conservation des vestiges des bâtiments et des niveaux stratigraphiques associés.

FRIBOULET Muriel (Inrap)

Âge du Fer
Époque romaine

SAINT-MAXIMIN Les Longères des Haies

Époque contemporaine

Les sondages réalisés à Saint-Maximin « Les Longères des Haies » en mars 2010, ont mis au jour une vingtaine d'impacts de bombardements datant de la Seconde Guerre mondiale ainsi que des tranchées et caches d'hommes pour artillerie. La phase moderne est vraisemblablement représentée par des fossés bordiers de chemins en lien (?) avec le château voisin de La Versine. Un reste de chemin empierre (blocs calcaires) a également été retrouvé en bordure de la parcelle forestière. La contemporanéité des deux voiries ne peut être attestée. La principale découverte correspond à un ensemble parcellaire gaulois et gallo-romain. Si l'occupation est étendue, elle paraît relativement lâche mais la présence de

vestiges disséminés et particuliers, hors zones sondées, ne peut être exclue. Le phasage chronologique n'a pas pu être précisé, l'intervalle considéré semble être compris entre La Tène D et le 1^{er} siècle après J.-C. La fouille d'un silo a révélé un dépôt énigmatique de cinq meules rotatives. La fonction des enclos ne peut être qualifiée à ce stade d'intervention.

BRULEY-CHABOT Gaëlle (Inrap)

Époque romaine

SAINT-SAUVEUR ZAC «Les Prés Moireaux»

Époque contemporaine

Le projet de création d'une ZAC au lieu-dit « Les Prés Moireaux » sur la commune de Saint-Sauveur a été précédé par la réalisation d'un diagnostic archéologique. L'emprise de 55 539 m², est située dans la plaine alluviale de l'automne, affluent de l'Oise. Historiquement, seule une intervention à quelques centaines de mètres à l'ouest a été réalisée (Verberie, « La Main levée », Malrain, 2009). Au niveau géomorphologique, deux contextes différents ont été observés : d'une part une butte tertiaire résiduelle (argile du Sparmacien?) au milieu de l'emprise, et d'autre part des formations alluviales qui se développent au pied de celle-ci et dont l'âge est difficile à déterminer. La plupart des structures découvertes sont à rapprocher de l'époque moderne ou contemporaine (fossés parcellaires, fosses, etc ...). Cependant deux structures attribuables à la période romaine ont été mises au jour. Il s'agit d'un double fossé orienté nord/sud et un probable chemin. Enfin, quatre silex, non caractéristiques, ont été mis au jour dans les formations alluviales. Quatre sondages aux alentours n'ont pas permis d'en révéler davantage.

PARIS Clément (Inrap)

Saint-Sauveur (60)	
"Les prés Moireaux"	
Phasage chronologique.	
RO : C. PARIS	Topographe: S. HEBERT
Echelle: 1/1500ème	
Code patrache 9999	
INRAP GA 19116301	
Octobre 2010	



Saint-Sauveur, « ZAC Les Prés Moireaux ». Plan de phasage chronologique (C. Paris, Inrap)

Période moderne

SAVIGNIES La Planquette

Époque contemporaine

Le diagnostic archéologique, réalisé sous la forme de 6 tranchées linéaires correspond à 9,24 % des 13 255 m² de la tranche 1 du projet de lotissement de « L'Orée du Bois » sur le lieu-dit « La Planquette » à Savignies. Cette commune est localisée sur la lèvre nord de l'anticlinal du Pays de Bray où affleurent des gisements de grès ferrugineux du Wealdien et différents bancs d'argiles du Barrémien et de l'Albien supérieur (argiles de Gault). Le terrain, à vocation agricole,

est situé au sud-ouest du village, sur un versant entre les parcelles construites en bas de pente et un sommet boisé où s'inscrit une carrière d'extraction d'argile. L'opération archéologique a mis au jour en contrebas du chemin rural dit de « l'Argillière », une vingtaine de structures et niveaux témoignant d'une anthropisation de cet espace entre la fin de la période médiévale et nos jours. Les caractéristiques de cette occupation sont assez limitées. Il s'agit pour une part de traces de parcellaire fos-

soyé remblayées à partir du XVII^e siècle et occultées dès le début du XX^e siècle ou détruites par la mécanisation agricole qui a suivi. D'autre part, sont recensés différents dépôts de rebuts des activités artisanales développées sur la commune. Ces dernières correspondent à la réduction de minerai de fer réalisée à partir de la roche ferrugineuse locale qui est au moins attestée sur deux sites qui sont datés des XII^e et XIII^e siècles (Cartier 1988 « Le Village - Derrière le Clos » et Férolant 1998 « La Rue des Vaches ») et à l'activité potière basée sur la production de grès ou de céramiques glaçurées (ou « plommures » ou « plombures »). Ces types de poteries firent la renommée de la commune du XIV^e siècle à 1909, date de cessation des productions en raison de problème d'approvisionnement en argile et du déclin des ventes amorcé à partir de 1830. Les dernières traces de la période contemporaine

observées sont restreintes à quelques trous de poteau de clôture agricoles et aux chablis d'une pommeraie. L'intervention archéologique s'est montrée positive en livrant un mobilier qui nous permet de documenter et de mieux caractériser les artisanats des périodes médiévales et modernes pour lesquels la documentation reste lacunaire malgré les travaux importants publiés par le GRECB. Elle permet également de percevoir que l'extension du site de potier se situe plus bas sur le versant, sans doute sur la partie nord de la tranche 2 du projet, à proximité des ateliers dont la localisation a été publiée par Jean Cartier en 1974 puis confirmée par les résultats des suivis de travaux d'assainissement qui s'ensuivirent sur le domaine communal.

DERBOIS Martine (Inrap)

Époque romaine
Moyen Âge

SENLIS
Le Quartier Sainte-Anne - 10 rue Bellon

Période moderne
Époque contemporaine



Senlis, « Le Quartier Sainte-Anne - 10 rue Bellon ». Cave (K. Ducat)

Localisée dans le centre historique de la ville de Senlis, la fouille du Quartier Sainte-Anne fait suite au diagnostic opéré par Louis Hugonnier (Inrap) en 2009, en préalable à un projet de logements sur parkings de la SCI Bellon. Le site est localisé à l'est de l'*urbs*, au-delà de l'enceinte romaine, mais dans l'enceinte du XIII^e siècle. La fouille a révélé une forte densité de vestiges également répartis sur l'ensemble des 1 120 m², depuis l'Antiquité jusqu'aux Temps Modernes. L'emprise du

projet a permis une bonne compréhension du quartier Sainte-Anne, même si une partie des vestiges a subi de fortes dégradations (niveaux romains très érodés et caves voûtées du XIII^e siècle anéanties), dues aux deux guerres mondiales puis aux constructions récentes (caves du XIX^e siècle et garage avec cuves à carburant). La situation de cet îlot, planté entre deux axes majeurs à savoir le *decumanus* Bellon au nord et

la rue des Vignes (rue Royale - République) à l'est lui confère un caractère attractif depuis le milieu du I^{er} siècle. Un mobilier archéologique suffisamment abondant – notamment dans les caves de stockage – a permis de distinguer cinq phases d'occupation pour l'Antiquité et quatre du Moyen Âge à nos jours. L'occupation antique, du I^{er} siècle à l'aube du V^e siècle, s'illustre en premier lieu par la construction de thermes et de plusieurs dépendances, dotés de bassin, puits et citerne. Trois caves de stockage sont ensuite construites selon un même module autour d'une arrière-cour ouverte. Enfin, le site est progressivement déserté à la fin du III^e-début du IV^e siècle au profit d'un système défensif fossoyé, situé à 100 m de l'enceinte. Une fois celle-ci achevée, dans le courant du III^e siècle, la population se déplace *intramuros*, avec les activités artisanales. Le fossé est définitivement remblayé à la fin du IV^e ou au début du V^e siècle de notre ère. Les structures en creux ont par ailleurs livré des fragments d'enduits peints, témoignant de l'abandon du complexe thermal. Le haut Moyen Âge n'est pas représenté ici mais à partir de la fin du XI^e-début du XIII^e siècle, une progressive densification du bâti est observée jusqu'aux Temps Modernes. Au bas Moyen Âge, un vaste hôtel de Sainte-

Anne – qui au XVII^e siècle deviendra un collège – doté d'annexes, occupe le centre de l'emprise tandis qu'au nord se développent des enseignes (échoppes, auberges et habitats sur caves voûtées) donnant rue Bellon : les maisons dites « de la Coquine ». Les trois latrines ont livré une très complète collection de faune, céramiques et verres de l'Époque moderne, reflétant des rejets d'une table aisée. Fin XVI^e-début XVII^e siècle, le collège est délaissé en partie pour l'implantation d'un vaste bâtiment sur piles, un puits et un long bassin maçonné sont ensuite bâti devant l'édifice. Le remploi d'une majorité de maçonneries jusqu'aux XVIII^e-XIX^e siècles est significatif de la métamorphose du bâti dans cet îlot urbain remarquablement dense, organisé autour d'axes forts et pérennes tant au nord (le *decumanus Bellon*) qu'à l'est du site (la rue des Vignes - Royale). Enfin, les deux guerres ont largement dévasté le bâti médiéval et moderne, pour laisser place à une activité majoritairement commerciale, elle aussi destructrice pour le sous-sol.

DUCAT Kateline (PRIV)

Époque romaine

SENLIS

Moyen Âge

11 route de Chantilly

Le diagnostic réalisé au 11, route de Chantilly à Senlis sur une surface de 1 620 m² a mis au jour une voie longée par un mur et une fosse. Sur les trois sondages réalisés, seule une tranchée de 90 m² s'est révélée positive avec la présence de structures gallo-romaine et médiévale. La fosse située sous la voie est peut-être d'époque romaine. Son comblement compact ne contenait que quelques fragments de *tegulae* et des blocs calcaires. La voie suivie sur 9 m de long est d'une largeur minimale de 4 m et est orientée ouest-est ; elle est parallèle au mur de clôture sud de la parcelle sondée. Elle quitte la ville de Senlis et se dirige vers l'ouest en direction de Chantilly en longeant les arènes antiques voisines. Un mur de même orientation que la voie la borde au

nord. La voie pourrait être comprise entre le mur de parcelle et le mur découvert, sa largeur serait alors de 6 m. L'abandon de la voie ainsi que le dérasement du mur semblent se produire au cours du XIII^e siècle ou dans la première moitié du XIV^e siècle d'après les fragments de céramiques récoltés dans les remblais qui les couvrent. La fortification érigée vers 1233 autour de Senlis aurait coupé l'accès au sud de la ville. L'entrée dans la ville fortifiée se fait désormais par la Porte de Creil, la route de Chantilly actuelle serait alors créée à cette période.

HOSDEZ Christophe (Inrap)

Moyen Âge

SENLIS

Rue de Meaux - La Porte de Meaux

Le diagnostic réalisé avant la réfection de la rue de Meaux à Senlis, sur 48 m de long entre la porte actuelle et la pointe du bastion de la porte de Meaux, a mis en évidence une arche de pont ainsi que les vestiges de maçonneries appartenant à l'ancienne porte médiévale. La faible largeur du décapage et la présence de nombreuses tranchées de réseaux ont limité la perception des vestiges et des niveaux archéologiques. À cet emplacement, le ponceau dont l'arche a une longueur de 4,10 m permettait le franchissement du fossé alimenté par la rivière La Nonette. Les restes de murs et la présence de corbeaux dans les soubassements de la porte démontrent que celle-ci devait être à entrée double, une pour les charrettes et une pour les piétons. La largeur de la porte charretière serait de 2,70 m. La porte de la ville a dû être construite entre 1232 et 1288, fin des travaux de cette phase de fortification. La réalisation du bastion

avant 1544 ainsi que le comblement du fossé avec des remblais datés de la fin du XVI^e siècle ou du début du siècle suivant permettent de fixer la date de dérasement. La porte fortifiée qui a existé plus de trois siècles, a probablement plusieurs états surtout pour le pont qui devait être mobile de type pont-levis à flèches puis, avec un tablier fixe mais en bois avec la présence de l'arche. L'ancienne rue de Meaux a été observée en plusieurs endroits du décapage. La voie est d'abord réalisée de blocs calcaires et de silex compactés puis pavée, les grès étaient posés sur un lit de sable.

HOSDEZ Christophe (Inrap)

Le diagnostic a permis la découverte de quelques structures néolithiques et protohistoriques, d'un four à chaux moderne et la reconnaissance de nombreux aménagements anthropiques dans les vallées de l'Aunette et de la Troesne. Les aspects géologiques, non négligeables dans les contextes traversés, ont également été renseignés.

DUCONGÉ Sébastien (SDAO)



Vendeuil-Caply, « Les Marmousets ». Vue aérienne du site (S. Charrier, Bén)

La campagne 2010 avait pour objet la suite de l'exploration et de l'étude du noyau 2, reconnu partiellement lors du diagnostic opéré par l'Inrap en 2005 et identifié en 2009. Une surface de 1 961 m² a été décapée, ainsi qu'une fenêtre de 207 m² de l'autre côté de la route (cf plan des structures) entre le théâtre de la Vallée Saint-Denis et la zone explorée en 2008 et 2009. Ce sondage, limité en surface car situé dans une zone en cours de culture, s'est révélé totalement négatif. On peut donc considérer que le premier noyau est com-

plet, mis à part quelques tombes se trouvant sous le talus bordant la route et sous la route elle-même. Quatre vingt-cinq inhumations, une fosse avec mobilier gallo-romain et deux fossés parallèles bordant un chemin moderne (cf rapport 2009) ont été étudiés durant cette campagne. Ce second noyau montre actuellement, au niveau répartition des fosses, une concentration plus importante des diverses inhumations avec quelques regroupements. L'hypothèse de regroupements familiaux n'est pas à exclure et demandera à être vérifiée en fonction

des résultats des études anthropologiques et en particulier des caractères discrets. Tel pourrait être le cas, par exemple, des inhumations 138, 139, 201, 208 et 216 où deux sépultures d'adulte (dont une en sarcophage) sont bordées de trois inhumations d'immatures, l'ensemble étant entouré d'un espace, certes restreint, sans fosse. La majeure partie des inhumations s'est faite en coffrages de bois, cloués, avec parfois présence de pierres de calages constituées dans de nombreux cas de pierres de parement (certaines portant les stigmates d'incendie) provenant des bâtiments ruinés de la Vallée Saint-Denis toute proche. Trois inhumations ont également livré des restes de linceuls constitués très probablement d'une natte en osier. Trois nouvelles inhumations en sarcophage ont été dénombrées dans ce noyau, dont une de nouveau-né (T. 138, 144, 145), toutes violées. Dans tous les cas, la cuve est trapézoïdale et le couvercle en bâtière pour ceux d'adulte. Ces sarcophages ont été taillés dans un calcaire régional provenant des carrières de Blimont situées à cinq kilomètres à l'ouest de Vendeuil-Caply : la craie dolomitique exploitée et utilisée pour la construction des bâtiments de la Vallée Saint-Denis. Le mobilier provenant de ce secteur 2, outre les clous et cornières de coffrage, est rare et n'apporte que peu d'éléments de datation exploitables à l'exception d'un dépôt, sur le couvercle du cercueil de l'inhumation 126, constitué d'un couteau, d'un peigne en os triangulaire et d'une boucle de ceinture en bronze à têtes de dauphins, mobilier comparable à celui des inhumations du dernier quart du IV^e siècle-début V^e siècle de Yron dans la Somme. La présence du rite de l'obole à Charon est encore présent - dépôt d'une monnaie dans la bouche du défunt - relevé dans 2 cas par la présence d'une tâche d'oxydation d'alliage cuivreux, la monnaie étant totalement dissoute. L'inhumation 170 a, outre l'obole, fourni 4 monnaies de bronze déposées sur le couvercle du cercueil. Ces monnaies, très oxydées, actuellement en cours d'identification devraient nous permettre d'obtenir

confirmation de l'appartenance de ces sépultures au Bas-Empire et de proposer une datation plus précise. L'immense majorité des inhumations de ce secteur 2 n'a livré aucun dépôt funéraire alors que l'étude taphonomique confirme l'inhumation habillée. Cette partie de la population est-elle déjà christianisée? Bien évidemment, aucun élément probant (stèle par exemple) ne vient confirmer ou infirmer cette hypothèse. Quoi qu'il en soit, ce noyau 2 est antérieur au noyau 1, sans plus de précisions quant à sa période d'utilisation pour le moment. Pour pallier à ce manque d'informations, deux prélevements ont fait l'objet d'une datation au ¹⁴C (T. 121 et T. 92), confirmant l'antériorité de ce noyau 2 (250 AD à 410 AD pour la T. 121 et 130AD - 350 AD pour la T. 92, cf. rapport 2009). L'étude numismatique en cours et la suite de la fouille de ce noyau en 2011 nous apportera probablement des éléments permettant de mieux cerner cette zone d'utilisation de la nécropole qui est à mettre en relation avec l'habitat proche de la Vallée Saint-Denis. L'étude du second noyau quant à lui confirme l'implantation dès la fin de la première moitié du V^e siècle d'un groupe d'origine germanique qui se fera inhumer à cet endroit jusque vers les années 500 à 520/530. Outre la présence d'une paire de fibules en trompette, l'épingle à cheveux du type de Wijster de la T. 58 (cf rapports 2008 et 2009), l'étude anthropologique menée actuellement par l'équipe du Dr. Joël Blondiaux, a permis de mettre en évidence une déformation crânienne concernant la défunte de la T. 44, de nombreuses fractures pour l'homme de la T. 40, des cas de tuberculose osseuse et quelques cas de lèpre. L'hypothèse émise il y a quelques années concernant l'abandon du site vers les années 500 à 520/530 et son implantation à Vendeuil demeure toujours d'actualité.

PITON Daniel (BÉN)



Vendeuil-Caply, « Les Marmousets ». Vue de l'une des tombes, avec sarcophage ???? (V. Legros, SRA)

VENDEUIL-CAPLY

Rue de Beauvoir - Voie communale n°1

De rares traces archéologiques, souvent sans datation possible, ont été découvertes, consistant en de petites fosses et fossés. La traversée de deux anciennes voies a permis d'attester leur ancienneté sans que l'on puisse cependant établir leur chronologie respective. L'importante puissance du colluvionnement et/ou des alluvions (plus de 1,40 m) sur la majeure partie du tra-

cé explique probablement l'absence de découvertes notamment liées à la présence du *vicus* gallo-romain.

DUCONGÉ Sébastien (SDAO)

Âge du Bronze

VENETTE

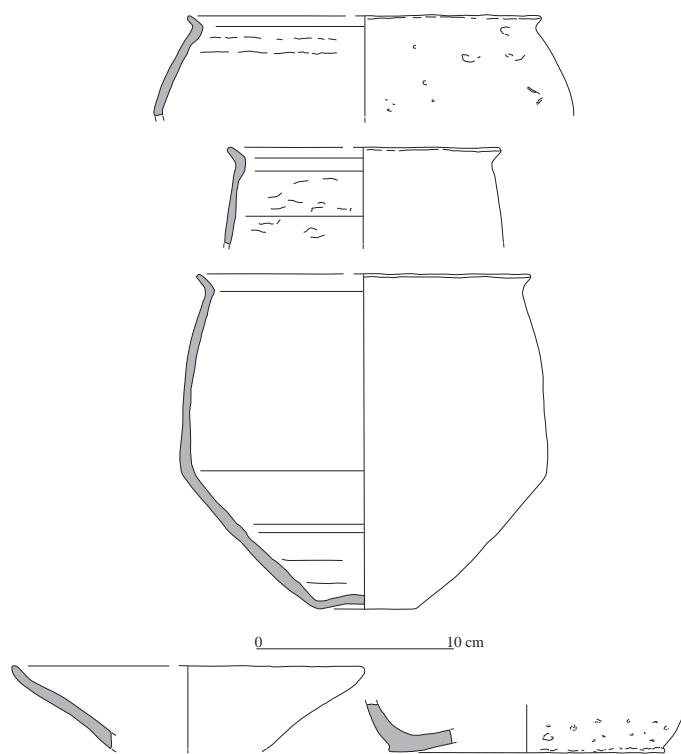
ZAC du Bois de Plaisance - tranche 4

Période moderne

Le diagnostic a été motivé par une extension de la ZAC du « Bois de Plaisance », à Venette, qui porte sur une surface de 8,89 ha. Le gisement se place à 2 km du rebord de plateau, sur le versant méridional d'une vallée sèche. Les altitudes sont comprises entre 63 et 68 m et la pente est faible. L'encaissant composé de limon orangé ou de sable se situe à 0,35 m sous la terre végétale. Les différentes tranchées et décapages complémentaires ont permis de dégager 9 606 m² soit 11 % de la surface disponible (12 % de celle accessible). Si quelques pièces témoignent d'une fréquentation ancienne, il faut attendre la fin de l'âge du Bronze pour observer deux fosses distantes de 21 m. Le corpus céramique permet de rattacher cette entité au RSFO, soit vers 1100 av. J.-C. Cette ferme, dont la durée d'occupation doit être assez courte (quelques années), s'inscrit probablement dans un schéma d'agriculture itinérante. Après avoir exploité et épuisé les sols aux alentours, l'établissement se

déplace de quelques kilomètres afin de laisser la zone cultivée se régénérer. Un long *hiatus* est ensuite noté. C'est à la période moderne, soit la seconde moitié du XVI^e/premier quart du XVII^e siècles, que s'implante une ferme en bas de la pente, à moins de 80 m de la route reliant Remy à Venette. Les neuf structures identifiées livrent un petit ensemble homogène. La céramique (9,8 kg) comporte pour une part des vases de préparation culinaire (tèles, marmites) mais aussi de la vaisselle de table comprenant des bols et des écuelles dont la surface interne est recouverte de glaçure verte, ainsi que des coupelles, des pichets et des gourdes en grès du Beauvaisis. Cet ensemble est comparable aux autres sites contemporains du Bassin parisien. Parmi les pièces en métal (1,07 kg), on décompte une petite applique en alliage cuivreux et plusieurs objets en fer dont une paire de forces, une grande et une petite fauille, un fer à cheval et une pièce sans doute liée à une charrue. La disparition de cet établissement après 1625 pourrait être rapprochée des épidémies et des mauvaises récoltes observées dans la région entre les années 1629 et 1637. Les deux périodes attestées lors de cette intervention pallient des lacunes sur cet espace de près de 85 ha et permettront de mieux comprendre l'évolution des occupations sur ce rebord de plateau.

MARÉCHAL Denis (Inrap)



Venette, « ZAC du Bois de Plaisance - tranche 4 ». Céramiques de l'âge du Bronze final (S. Alexandre, Inrap)

ZAC du Bois de Plaisance - tranche 5

Le projet est lié à l'extension de la ZAC du « Bois de Plaisance » et concerne 12,28 ha. Topographiquement, il s'agit du plateau bordant la vallée de l'Oise, distante de 2,5 km. Une partie du terrain correspond à une légère pente, alors que le reste intègre le fond d'une vallée sèche. La déclivité comprise entre 48 et 67 m NGF est en moyenne de 5,5 %, toutefois ponctuellement elle atteint 12 %. Enfin un petit talweg traverse le site pour se déverser dans le vallon. Il faut retirer 0,40 m de sédiment pour atteindre le terrain encaissant à base de limons orangés ponctués de lits de graviers. Les sondages profonds réalisés en bas de pente ont permis d'identifier des fragments de tuiles gallo-romaines à 2,70 et 3,10 m de profondeur. Les différentes tranchées et les ouvertures complémentaires ont permis de décapper 15 706 m², soit 13 % de la surface visée. La plus ancienne occupation correspond à une fosse isolée du Néolithique. Le décapage de plus de 400 m² autour n'a pas livré d'autres structures. 57,583 kg de mobilier a été dégagé dont 99 % est représenté par du lithique avec, en particulier, trois meules en grès. Parmi les rares tessons, deux formes ouvertes ont pu être déterminée qui donnent une fourchette chronologique large couvrant le Néolithique ancien et moyen. S'agit-il d'une ferme disposant d'une faible durée de vie ou d'une annexe ? La seconde implantation, gallo-romaine, se situe en limite d'emprise et reste donc incomplète. Une vingtaine de structures ont été observées, la plupart se concentrent sur moins de 300 m². Dans cet ensemble, quatre caves et un cellier se distinguent. Ils sont regroupés sur moins de 100 m², de petits gabarits (moins de 7 m²) et leurs

profondeurs oscillent entre 0,9 et 1,18 m. À une vingtaine de mètres est implantée une grande fosse qui évoque un fond de cabane ou un vide sanitaire. Une autre structure de grande taille et dont la profondeur atteint 2,8 m pourrait être une carrière liée à l'extraction de sable très fin. La présence de deux fossés parallèles sur 50 m et espacés de 8,50 m semble indiquer la présence d'un chemin bordant cet établissement. Si la RD 34 empêche de connaître l'extension du site, l'absence de vestiges de l'autre côté de cet axe, contrôlé par le diagnostic précédent, soit à moins de 40 m, conforte l'hypothèse d'un site peu étendu en largeur (35 m ?), peut-être routier. La départementale actuelle témoignerait d'un déplacement du réseau viaire de quelques mètres. La datation place cette occupation entre la seconde moitié du I^{er} siècle et la première moitié du III^e siècle. Le statut social est délicat à déterminer au vu du caractère incomplet de l'intervention. Il faut cependant indiquer la présence d'un fragment de placage en schiste ardoisier et un autre en porphyre vert originaire de Grèce probablement. Une fosse médiévale, et une autre du XVII^e siècle complètent la trame des occupations. Ces différents sites enrichissent la perception de cette portion de plateau surveillée sur une surface de 100 ha depuis 2002.

MARÉCHAL Denis (Inrap)

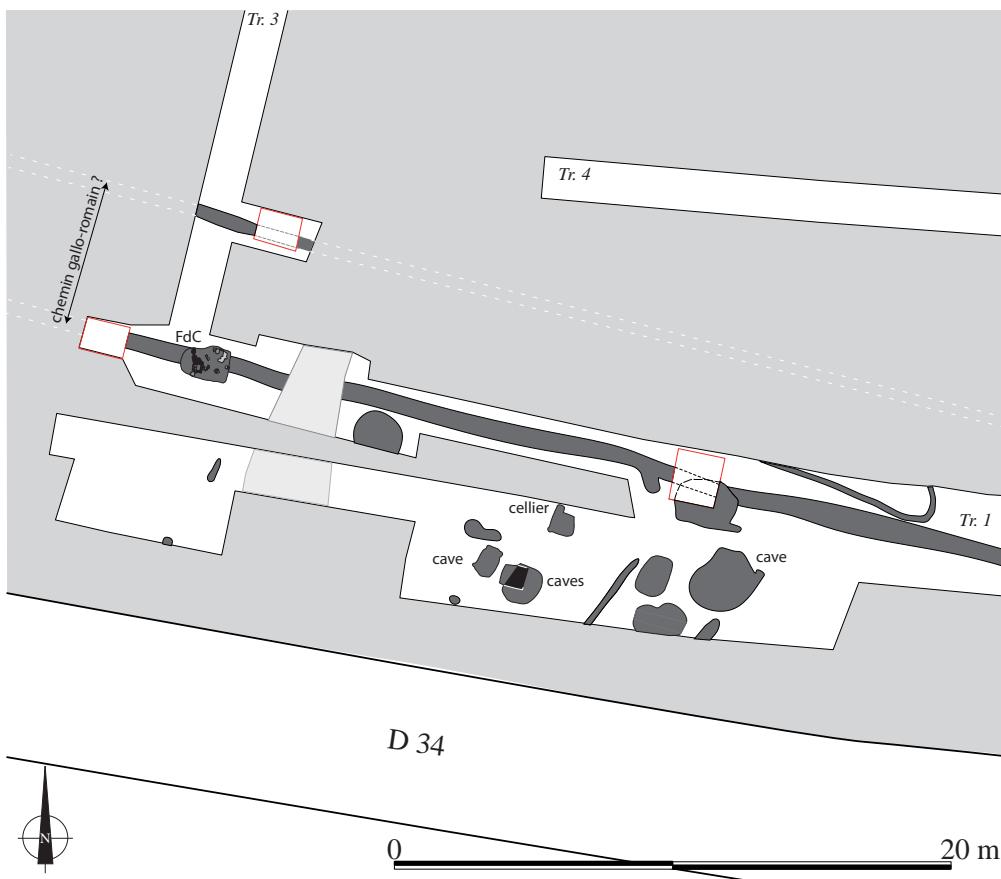


Tableau des opérations autorisées

2 0 1 0

N° Patriarche	Commune / Lieu-dit	Responsable d'opération (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
10019	ALBERT Parc d'activités Potez	PETIT Emmanuel (Inrap)	OPD	PRO	●	1
9910	AMIENS Angle du boulevard Alsace-Lorraine - Place Vadé	LASCOUR Vincent (Inrap)	F	ROM / MOD	●	2
9968	AMIENS 10 chemin du Thil	KIEFER David (Inrap)	OPD		●	3
9934	AMIENS 32-32bis-34 rue Cordier	LASCOUR Vincent (Inrap)	OPD		●	4
9935	AMIENS 36 rue Cordier	LASCOUR Vincent (Inrap)	OPD		●	5
9922	AMIENS Rue Gabriel de Mortillet	GOVAL Émilie (Inrap)	OPD		●	6
9887	AMIENS Rue Isidore François - Rue de Pont-de-Metz	PARIS Clément (Inrap)	OPD		●	7
9800	AMIENS Rue du Manège	LOCHT Jean-Luc (Inrap)	OPD		●	8
9843	AMIENS 3 rue Marotte	LASCOUR Vincent (Inrap)	OPD	MOD	●	9
10016	AMIENS 7 rue de Rouen	GEMEHL Dominique (Inrap)	OPD	FER / ROM CON		10
9855	AMIENS 109 rue Saint-Leu - Hôtel-Dieu - tranche 2	GEMEHL Dominique (Inrap)	OPD	ROM / HMA MA / MOD		11
10015	AMIENS ZAC « Gare La Vallée » - Rive nord de la rue Paul Tellier	BINET Éric (Inrap)	F	ROM	●	12
9885	AMIENS ZAC « Les Jardins d'Intercampus »	BLONDIAU Lydie (Inrap)	F	BRO / FER ROM	●	13
9828	AMIENS ZAC de Renancourt - tranche 2	PARIS Clément (Inrap)	OPD	PAL	●	14
9884	AMIENS ZAC de Renancourt - phase 1 - site 2	CAYOL Nicolas (Inrap)	F	BSR 2012	●	15
9990	BOUGAINVILLE - FRESNOY-AU-VAL La Montagne - Le Chêne - Chemin de Saint-Aubin et Hange	PETIT Emmanuel (Inrap)	OPD	ROM	●	16
9879	BOVES Complexe castral et prioral du Quartier Notre-Dame	RACINET Philippe (UNIV)	FP	MA	●	17
9801	BOVES - GLISY ZAC « Jules Verne » - La Haie de Travers - Les Champs Tortus	GAPENNE Amandine (Inrap)	OPD	FER	●	18
9873	CAGNY L'Épinette	TUFFREAU Alain (UNIV)	FP	PAL	●	19

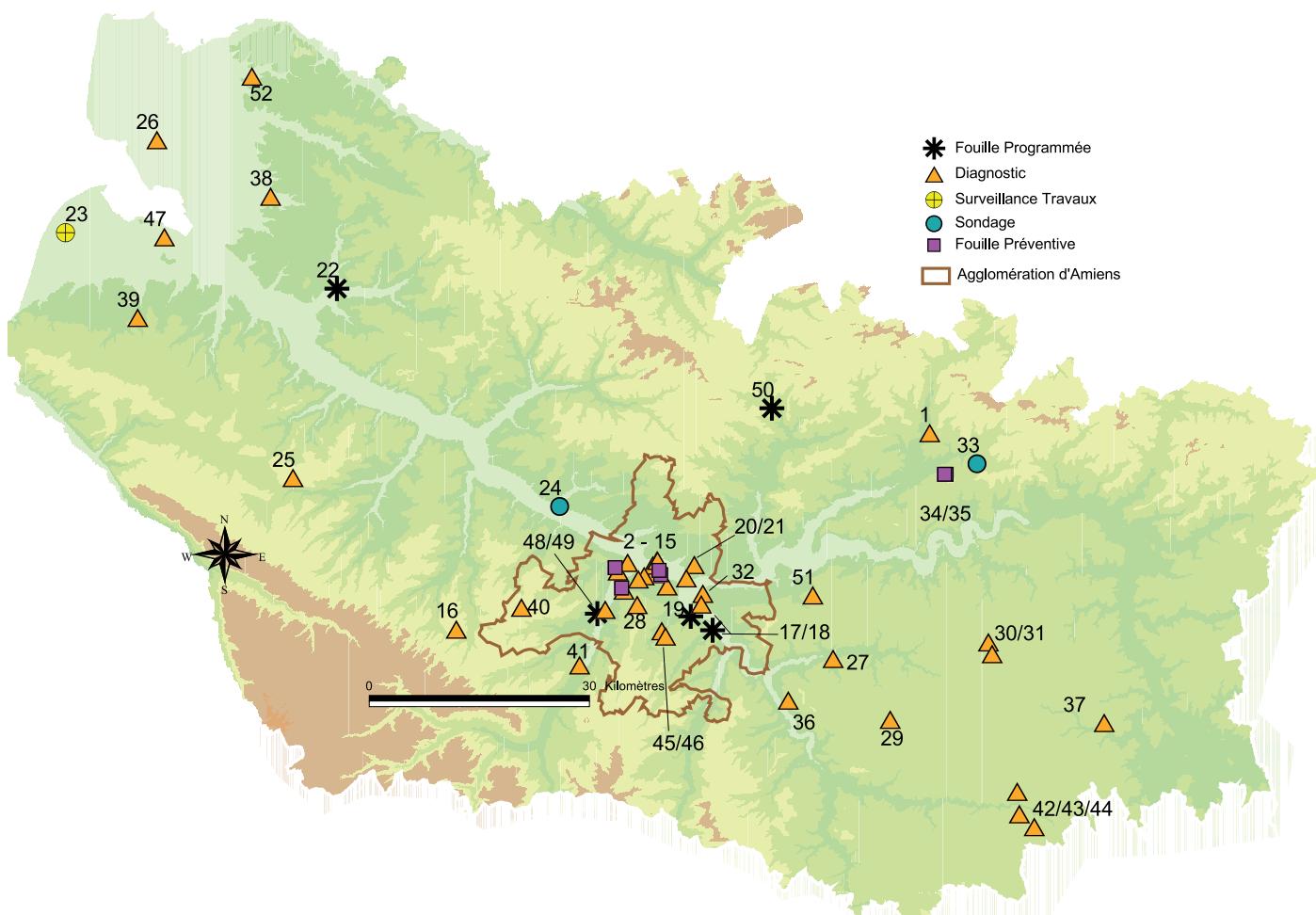
● : rapport déposé au Service Régional de l'Archéologie et susceptible d'y être consulté

* Notice non parvenue

N° Patriarche	Commune / Lieu-dit	Responsable d'opération (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
10049	CAMON La Médiathèque - Place du Général Leclerc	MARCHAND Baptiste (Inrap)	OPD	MOD / CON	●	20
9745	CAMON ZAC de la Blanche Tâche	KIEFER David (Inrap)	OPD	FER / ROM MOD	●	21
9993	CAOURS Les Prés	LOCHT Jean-Luc (Inrap)	FP	PAL	●	22
	CAYEUX-SUR-MER Plage du Hourdel	SORESSI Marie (Inrap)	DEC.		●	23
9967	LA CHAUSSÉE-TIRANCOURT * Le Camp César	FERCOQ DU LESLAY Gérard (UNIV)	SD			24
9945	CITERNE Les Cent	PETIT Emmanuel (Inrap)	OPD	PRO / ROM	●	25
9807	LE CROTOY Carrière Eurarco	PETIT Emmanuel (Inrap)	OPD		●	26
10035	DÉMUIN Le Village	PETIT Emmanuel (Inrap)	OPD	MA	●	27
9964	DURY Route d'Amiens DP 1001	PETIT Emmanuel (Inrap)	OPD		●	28
9861	HANGEST-EN-SANTERRE ZAC du Santerre - tranche 2	DUVETTE Laurent (Inrap)	OPD	FER	●	29
9897	LIHONS Sole du Bois Gallet - tranche 1	DUCROCQ Thierry (Inrap)	OPD	PAL	●	30
10021	LIHONS Sole du Moulin à Houette - tranche 1	KIEFER David (Inrap)	OPD	CON	●	31
9802	LONGUEAU ZAC « Jules Verne » - secteur nord-ouest Rocade	DUBOIS Amandine (Inrap)	OPD	BRO / FER CON	●	32
9812	MAMETZ - FRICOURT * Montagne de Cappy	BARTON Peter	SD		●	33
9848	MÉAULTÉ ZAC du Pays du Coquelicot - site 11	DESCHEYER Nathalie (Inrap)	F	FER / ROM	●	34
9847	MÉAULTÉ - BÉCORDEL-BÉCOURT Zac du Pays du Coquelicot - site 10	SOUPART Nathalie (Inrap)	F	PRO	●	35
9809	MOREUIL Les Hautes Terres	LAMANT Johanny (Inrap)	OPD	PRO	●	36
10003	NESLE Route de Chaulnes	KIEFER David (Inrap)	OPD	PRO	●	37
9853	NOUVION-EN-PONTHIEU Route de Crécy	PETIT Emmanuel (Inrap)	OPD	MOD	●	38
9869	OCHANCOURT Rue de l'Église	KIEFER David (Inrap)	OPD	MA	●	39
10033	PISSY Rue Gentien	VACOSSIN Jean-François (Inrap)	OPD	MOD / IND	●	40
10009	PROUZEL Rue du Stade	DUCROCQ Thierry (Inrap)	OPD	MÉSO / MA	●	41
9859	ROYE Lotissement du Champ d'Enfer	KIEFER David (Inrap)	OPD		●	42
9832	ROYE Parc éolien de Roye - Bois Guillaume	DUVETTE Laurent (Inrap)	OPD		●	43
9826	ROYE Route de Paris - Calvaire Saint-Gilles	GUÉRIN Samuel (Inrap)	OPD		●	44
9975	SAINT-FUSCIEN Le Bois	VACOSSIN Jean-François (Inrap)	OPD	MOD / IND	●	45
10032	SAINT-FUSCIEN Chaussée de Paris	VACOSSIN Jean-François (Inrap)	OPD	MOD / IND	●	46

N° Patriarche	Commune / Lieu-dit	Responsable d'opération (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
10052	SAINT-VALERY-SUR-SOMME Le Mollenelle Nord	DUBOIS Amandine (Inrap)	OPD	CON	●	47
9872	SALEUX Les Bacquets	FAGNART Jean-Pierre (UNIV)	FP	PAL / MÉSO	●	48
9838	SALEUX Le Cimetière	DUCROCQ Thierry (Inrap)	OPD	FER	●	49
9874	TOUTENCOURT Le Château	JONVEL Richard (UNIV)	FP	MA	●	50
9997	VILLERS-BRETONNEUX Entre les Chemins de Corbie	PETIT Emmanuel (Inrap)	OPD	FER / ROM	●	51
9893	VRON Rue Montgreux - Route de Callenges - tranche 1	PETIT Emmanuel (Inrap)	OPD	FER	●	52

Carte des opérations autorisées



Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 0

Protohistoire

ALBERT
Parc d'activités Potez

Un projet d'extension du parc d'Activités Potez sur la commune d'Albert (Somme), est à l'origine d'une prescription de diagnostic archéologique émise par le Service Régional de l'Archéologie de Picardie. Les parcelles concernées sont situées en périphérie nord-est de l'agglomération. Le secteur sondé est localisé sur le versant dominant la vallée de l'Ancre, petit affluent de la Somme situé à 500 mètres plus à l'ouest. Les vestiges sont visibles après l'enlèvement d'une faible épaisseur de terre végétale ; ils entament le plus souvent la craie que la carte géologique rattache à l'étage du Coniacien supérieur.

Les découvertes principales de cette opération sont les éléments d'un habitat ouvert avec bâti sur poteaux datant d'une phase ancienne de la Protohistoire (Bronze final-Premier âge du Fer) implantés vers la partie septentrique du diagnostic et une petite voirie excavée associée à un fossé bordier axé nord-est/sud-ouest. Dernier élément, une fosse aménagée qui semble concerner la période couvrant les deuxième et troisième siècles après J.-C.

PETIT Emmanuel (Inrap)

Époque romaine

AMIENS
Angle du boulevard Alsace-Lorraine - Place Vadé

Période moderne

L'opération de fouille archéologique de la Place Vadé à Amiens sise à l'angle du boulevard Alsace-Lorraine et de la rue Vadé a fait l'objet d'une investigation en deux phases distinctes. Ces deux phases ont été rendues nécessaires par un certain nombre de contraintes inhérentes au projet ainsi qu'à la nature du sous-sol. La parcelle se présente sous la forme d'un grand rectangle de 1 902 m² perpendiculaire au boulevard Alsace-Lorraine. Un diagnostic préalable a été réalisé en 2007 afin d'évaluer le potentiel archéologique de ce quartier de la ville. Ce diagnostic faisait suite au projet de construction d'un immeuble d'habitation de standing appelé « Tour Vadé ». Ce projet de plusieurs étages était doté d'un sous-sol total sur l'ensemble de la parcelle. Ce sous-sol venait se positionner topographiquement à l'emplacement exact du sous-sol préexistant de l'ancien garage Mercedes précédemment implanté sur la zone. Le projet ne descendant pas plus bas que cette dalle préexistante, seule une zone d'ascenseurs dans l'angle nord-est devait initialement être diagnostiquée. Mais lors des travaux de démolition de cet ancien garage, la dalle du sous-sol ayant été arrachée, une prescription de diagnostic archéologique a été réalisée pour la totalité de la surface. Seule une bande de terre de 6-7 m de large sur 30 m de long a été préservée des décaissements le long du boulevard Alsace-Lorraine.

Plusieurs sondages ont été réalisés dans trois zones distinctes. Ils ont révélé une occupation romaine du secteur qui manifeste un souci d'expansion de la ville sur les zones humides d'un petit cours d'eau orienté est-ouest, l'Avre, un affluent de la Somme. En effet, des aménagements liés aux efforts pour contenir les variations d'expansion de ce bras de rivière sont apparus, ils se présentent sous la forme de recharges successives de craie pilée alternant avec des niveaux de cailloutis alluviaux (témoins de ces variations). Outre les vestiges archéologiques, a été mise en évidence une forte pollution de la partie nord-est du site. Pollution aux métaux lourds, hydrocarbures et autres solvants liés probablement à l'occupation précédente de la parcelle par les activités du garage. La Place Vadé se situe en rive gauche de la vallée de la Somme entre le versant et le cours actuel de l'Avre. En effet, la confluence des vallées de l'Avre et de la Somme se fait environ 2 km à l'amont mais les bras actifs restent séparés dans la traversée de l'agglomération amiénoise : l'Avre s'écoule le long du bord gauche de la vallée tandis que la Somme occupe plutôt le centre et la partie droite. La rue Vadé était au début du XX^e siècle bordée sur le côté nord par la Petite Avre, aujourd'hui sous la Place Vadé. La vallée de la Somme présente un remplissage holocène très épais (7 à 10 m au Pont Beauvillé d'après

les sondages répertoriés à la BSS du BRGM) dont de fortes épaisseurs de tourbe. De manière générale sur les bords de la vallée, l'anthropisation est importante, les occupations gallo-romaines ayant fortement modifié les stratigraphies naturelles. Le site est localisé dans la partie nord de l'*Insula VIII.1*, dont on connaît peu de choses, sinon qu'elle se situe en limite nord de la ville antique, en bord de rivière et à l'ouest d'un *cardo* non encore attesté. Elle s'ouvre au nord sur la petite Avre, un affluent de la Somme, aujourd'hui canalisé mais qui a dû évoluer en permanence dans l'Antiquité en fonction des aménagements de berge dont il a dû faire l'objet. Les deux sondages effectués dans la bande de terre préservée au sud de la parcelle n'ont pas permis de révéler l'existence d'aménagements postérieurs à la période romaine et antérieurs à la mise en place du rempart au XV^e siècle. Ceci pouvant résulter des travaux même de construction de ces remparts et la nécessité de faire « place nette » pour leur édification, cet aménagement ayant pu oblitérer toute trace d'implantation médiévale

dans ce secteur. N'ont été, en effet, mis au jour qu'une grande fosse dépotoir de la fin du XVI^e siècle située en arrière du rempart, ainsi que les différents niveaux de remblais constitutifs des aménagements défensifs ultérieurs mis en place au XVII^e siècle afin de répondre aux changements opérés dans les équipements militaires et notamment ceux liés à l'artillerie. Aménagements caractérisés par l'édification, en arrière du rempart, de plateformes assez larges pour y hisser les pièces d'artillerie. Cette opération, quoique limitée dans son envergure et fortement contrainte par le contexte d'intervention (coactivité et zone polluée) a permis toutefois de mieux cerner les aménagements liés à la mise en place des plateformes d'artillerie de la fin du XVI^e et du début du XVII^e siècle et de leur dynamique de construction.

LASCOUR Vincent (Inrap)

AMIENS 10 chemin du Thil

Le diagnostic situé 10 chemin du Thil à Amiens a confirmé la présence d'une carrière mentionnée sur la carte géologique du BRGM et par l'appellation cadastrale du lieu-dit « Les Carrières ». Celle-ci est remblayée avec des fragments crayeux qui contiennent des éléments de maçonnerie contemporains, béton et briques. Aucun élément archéologique n'y a été découvert.

KIEFER David (Inrap)

AMIENS 32-32bis-34 rue Cordier

Suite au projet de réalisation d'un immeuble d'habitation situé le long de la rue Cordier aux numéros 32-32b et 34, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée. Trois tranchées d'environ 14 m de long sur 2 m de large n'ont permis de déceler aucune structure manifestant une occupation humaine du secteur antérieure au XX^e siècle. Seules diverses couches de remblais et/ou de niveaux de

destruction ont été observé jusqu'à une profondeur maximum de 1,60 m au-delà de laquelle le niveau naturel a été atteint. Ce niveau est constitué par la craie coniacienne basale en place. Le projet n'ayant pas de fondation, aucune investigation supplémentaire n'a été décidée.

LASCOUR Vincent (Inrap)

AMIENS 36 rue Cordier

Suite au projet de réalisation d'un immeuble d'habitation situé le long de la rue Cordier au numéro 36, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée. Deux tranchées perpendiculaires respectivement de 4,60 m et 7,50 m de long sur 2 m de large n'ont permis de déceler aucune structure manifestant une occupation humaine du secteur antérieure au XX^e siècle. Seules diverses couches de remblais et/ou de niveaux de destruction ont été observé jusqu'à une profondeur

maximum de 60 m au-delà de laquelle le niveau naturel a été atteint. Ce niveau est constitué par la craie coniacienne basale en place. Le projet n'ayant pas de fondation aucune investigation supplémentaire n'a été décidée.

LASCOUR Vincent (Inrap)

AMIENS Rue Gabriel de Mortillet

Cette opération de diagnostic fait suite à la prescription émise par le Service Régional de l'Archéologie sur un projet de construction résidentielle, afin de vérifier le potentiel archéologique de ce secteur. La maîtrise d'ouvrage de ce diagnostic a été confiée à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives. Les travaux envisagés par l'aménageur sont susceptibles d'affecter des vestiges archéologiques, un établissement gaulois et gallo-romain ayant été découvert à proximité. Par ailleurs, la construction d'un sous-sol implique de rechercher d'éventuelles occupations préhistoriques. L'emprise concernée par le diagnostic se localise sur la rive gauche de la Somme, dans le quartier de Saint-

Acheul. Les sondages profonds et les tranchées réalisés au 41 rue Gabriel de Mortillet à Amiens n'ont pas livré de vestiges archéologiques. Néanmoins, cette intervention permet d'enrichir toujours un peu plus nos connaissances concernant les terrasses de la vallée de la Somme en apportant des renseignements complémentaires sur l'altitude du toit de la craie et la composition des nappes alluviales dans le secteur.

GOVAL Émilie (Inrap)

AMIENS Rue Isidore François - Rue du Pont-de-Metz

Le diagnostic de la rue Isidore François fait suite au dépôt d'un projet de lotissement. Il se trouve dans un contexte d'anciennes briqueteries où seules les occupations préhistoriques ont pu être potentiellement conservées. Toutefois, malgré la découverte de niveaux favorables à la conservation (limons fluviatiles fins, limons lités), aucun artefact paléolithique n'a été mis au jour.

Néanmoins, les différents faciès observés de la séquence loessique peuvent être interprétés grâce aux travaux déjà effectués dans le secteur de Renancourt et aux grandes coupes de références régionales. Il faut noter également la détection d'une terrasse attribuable à la Nappe de Montières (Nappe II).

PARIS Clément (Inrap)

AMIENS Rue du Manège

Les quatre sondages profonds réalisés début janvier rue du Manège à Amiens se sont révélés négatifs. Ils ont surtout mis en évidence la présence de remblais modernes. Quelques rares lambeaux de sables fluviatiles ont été observés. Cependant, le niveau archéologique

estimé à - 500 à 550 000 ans repéré sur cette parcelle en 2007 a été détruit par la construction d'un bâtiment.

LOCHT Jean-Luc (Inrap)

Période moderne

AMIENS 3 rue Marotte

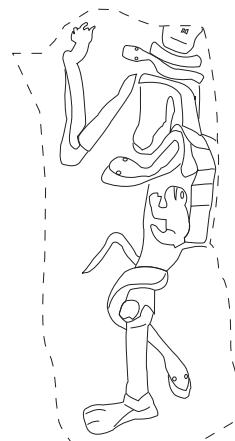
La parcelle d'une surface de 397 m² fait l'objet d'un projet immobilier d'hôtel avec un niveau de sous-sol, une opération de diagnostic archéologique a été prescrite. La maîtrise d'ouvrage de cette opération a été confiée à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (Inrap) pour le compte de la société Cerenov. La parcelle se situe dans le centre ville d'Amiens au 3 rue Marotte entre la rue des Jacobins au sud et la rue Allart au nord. Elle se place sur le versant sud de la vallée de la Somme au niveau des moyennes terrasses à une altitude de 35,76 m N.G.F. Elle est au cœur de la ville du Haut-Empire mais à l'extérieur de celle du

Bas-Empire et le reste jusqu'au XIV^e siècle. Le contexte d'intervention est une cour d'immeuble rectangulaire de 100 m² dont les contraintes d'accessibilité n'ont permis qu'un sondage de 20 m² sur 3,60 m de profondeur. L'occupation du site est matérialisée essentiellement par deux aménagements successifs qui ont bouleversé la stratigraphie en place. Il s'agit de deux grandes fosses, la première fosse est un très grand dépotoir de la seconde moitié du XVI^e siècle qui a recoupé les différents niveaux d'occupation du bas Moyen Âge, du Moyen Âge et de l'Antiquité. La seconde est un creusement rectangulaire au fond duquel est aménagée une fosse rectan-

gulaire, l'ensemble étant daté de la fin du XVIII^e siècle. Ont été identifiés en bordure de sondage différents niveaux (de jardin?) du bas Moyen Âge, matérialisés par plusieurs niveaux de sol indurés, dont un aménagé par un radier de craie. Une épaisse séquence du Moyen Âge, dont la très faible quantité de mobilier recueilli n'a pas permis de préciser les datations, a été observée, ainsi qu'une série de sept couches de remblais gallo-romains de la fin du II^e siècle ou du début du III^e siècle. Le diagnostic archéologique du 3 rue Marotte semble confirmer ce que l'on connaît de ce quartier de la ville postérieurement à la seconde moitié du XIV^e siècle. À savoir, un secteur peu urbanisé et dont la parcelle qui nous concerne semble avoir perduré comme jardin (dans

lequel s'est implanté notre dépotoir de la seconde moitié du XVI^e siècle) dont les différents états ont été repérés dans le reste de stratification conservé au bord du dépotoir. Terre de jardin jusqu'au début du XIX^e siècle, où la pression urbanistique l'a transformé en espace de cour. De même, les couches gallo-romaines apparues à la côte de 3,50 m en-dessous du niveau de sol actuel (33,46 NGF), confirment les observations des opérations archéologiques antérieures, faites dans le secteur. L'espace réduit d'observation au fond du sondage (moins de 2 m²), n'a pas permis une identification plus précise de ces niveaux.

LASCOUR Vincent (Inrap)



Amiens, « 3 rue Marotte ». Moule à insigne du XVI^e siècle, représentant la luxure. (Vue externe, empreinte moderne et représentation graphique. V. Lascour, Inrap)

Âge du Fer

Époque romaine

AMIENS 7 rue de Rouen

Époque contemporaine

Le diagnostic réalisé au 7 rue de Rouen a permis de détecter, à très faible profondeur (entre 10 et 20 cm sous la surface en moyenne), des vestiges des périodes contemporaines et gallo-romaines.

Une partie des structures (fondations de bâtiments et puits) correspond à l'urbanisation du secteur au XIX^e siècle et à l'école récemment démolie en vue de la construction d'un foyer d'accueil. Sur ce terrain situé extra-muros depuis le Bas-Empire jusqu'au XIX^e siècle, les traces d'occupations médiévales et modernes ont disparu lors d'un dérasement important du terrain opéré vers la fin du XVI^e/début du XVII^e siècle, probablement à l'occasion de travaux d'entretien et d'amélioration des défenses avancées de la porte de ville toute proche. Ce nivellement moderne a également amputé la séquence antique, dont il ne subsiste que les niveaux et structures témoins des premières phases urbaines (sauf quelques structures en creux plus tardives). Sont notamment reconnus les restes du *decumanus* qui forme la limite nord du dernier rang d'*insulae* de la ville du Haut-Empire, avec ses trottoirs et ses caniveaux, et une partie des installations riveraines. Ces phases de l'histoire de la ville échappent souvent aux recherches, car généralement situées à trop grande profondeur (régulièrement plus de 4 m). On ne peut qu'insister sur l'intérêt de leur accessibilité ici en sub-surface. L'amplitude de la stratification correspondante varie de 0 cm à plus de 1,30 m en raison de la position de la parcelle sur une double pente (la pente générale du versant sud de la vallée de la Somme, et la

pente du versant ouest d'une ancienne vallée sèche), plus du tout perceptible dans la topographie actuelle. L'intérêt majeur réside cependant dans le fait que, sur l'ensemble de la parcelle, le sol antérieur à l'urbanisation est conservé. Des structures y sont détectées, attribuables à la fin de La Tène-début de l'époque augustéenne. Cet horizon précoce, lui aussi régulièrement accessible à faible profondeur sur ce terrain, offre l'opportunité très rare à Amiens d'aborder les questions des origines de la ville, du milieu et des conditions dans lesquels elle s'est installée, ainsi que celles de la nature des occupations plus anciennes et de leur rapport avec le futur site urbain.

GEMEHL Dominique (Inrap)

Le diagnostic concernait un terrain situé en fond de vallée dans un quartier de la ville basse qui fait la transition entre le centre ville et les quartiers nord, dont on sait que l'urbanisation démarre dès le premier siècle de notre ère autour de la voie dite d'« Agrippa », mais dont on ignore l'évolution entre la fin de l'Antiquité et l'époque moderne. Quatre périodes principales d'occupation structurée ont été identifiées. Pour la période gallo-romaine, les débuts de l'occupation n'ont pas pu être reconnus. Nous sommes en revanche assurés d'une zone bâtie sur au moins une trentaine de mètres de profondeur à partir de la voie d'« Agrippa ». Le secteur semble être abandonné à partir du III^e siècle, et la sédimentation (comparable à une séquence de « terres noires ») accumulée ensuite jusqu'au début de la période carolingienne ne livre aucun niveau ou structure en rapport avec une occupation des terrains. En revanche, des structures en creux et du mobilier céramique témoignent d'une occupation entre le VII^e et le IX^e siècle, que seul un décapage étendu permettrait de définir et caractériser. Le plein Moyen Âge n'est représenté que par quelques tessons, mais le mode de sondage non destructeur en

est certainement la cause. Par contre, les vestiges attribuables au bas Moyen Âge (XV^e-XVI^e siècles) sont relativement nombreux et bien conservés. Ils reflètent un bâti de belle facture concentré en front de rue, parfois sur cave, avec des cours et jardins en fond de parcelles dont les limites sont matérialisées par des murs de qualité. Une réorganisation radicale s'opère à la fin du XVI^e-début XVII^e siècle, à mettre en correspondance avec la refonte nécessaire du quartier quand la construction de la citadelle impose de reloger ici tous ceux dont on a réquisitionné les terrains et rasé les maisons. Cette refonte se traduit par le dérasement des structures précédentes, avec reconstruction selon un plan beaucoup plus dense, qui se corrèle bien avec les cadastres des XIX^e et XX^e siècles. Les vestiges qu'on attribue à cette phase (XVII^e-XX^e siècles) sont essentiellement des remblais de nivellement et de construction. Le bâti a en effet souffert de destructions engendrées par les bombardements de mai 1940, et il n'en reste que les fondations et les caves, exceptionnellement un lambeau de sol de cour.

GEMEHL Dominique (Inrap)



Amiens, « ZAC Gare La Vallée - Rive nord de la rue Paul Tellier ».
Vue générale du site en fin de chantier (É. Binet, Inrap)

L'opération archéologique de la rue Paul Tellier revêtait un caractère particulier. En effet, elle est le premier complément au chantier de l'« îlot de la Boucherie ». Elle devait nous permettre de confirmer ou d'infirmer certaines des hypothèses émises lors de cette fouille en 2006-2007. C'est d'ailleurs la bonne connaissance de l'environnement archéologique immédiat qui a permis d'éviter la phase de diagnostic, ainsi le Service Régional de l'Archéologie de Picardie a-t-il pu prescrire directement une fouille en se fondant sur de solides éléments, notamment les côtes d'apparition des vestiges antiques, présents directement sous la voirie actuelle. Plusieurs phases se succèdent. Les traces d'un premier état datant de la première moitié du I^{er} siècle ap. J.-C., État I, sont apparues sous la forme de deux fossés, orientés est-ouest. Après un arasement et un remblaiement, des structures en durs sont construites et quelques murs et fondations ont été dégagés. Elles correspondent sans aucun doute possible aux *horrea*, construits vers 70 et incendiés vers 121/125, retrouvés sur le site de l'« îlot de la Boucherie ». Les quelques éléments découverts rue Tellier remettent d'ailleurs légèrement en question certaines de nos hypothèses quant à l'organisation générale des entrepôts. Quelques murs et fondations, postérieures à l'incendie, et appartenant au théâtre en partie dégagé lors de la fouille de l'« îlot de la Boucherie », ont également été mis au jour. Ces structures sont, globalement, là où elles étaient attendues et ne modifient pas fondamentalement la projection hypothétique de l'édifice de spectacle. Nous avons mis en évidence les mêmes méthodes de construction que lors de l'opération de 2006-2007.

La faiblesse du mobilier recueilli est symptomatique des contextes tels que ceux qui nous intéressent ici : essentiellement des remblais liés aux constructions. Compte tenu de sa faible surface, cette opération préventive, isolée de son contexte archéologique, pourrait ne pas paraître d'une grande importance. Son intégration aux données issues de la fouille de l'« îlot

de la Boucherie » est primordiale et constitue son principal intérêt. Nous ne manquerons pas de le faire dans le cadre du Rapport Final d'Opération de ce chantier, qui est, pour l'heure, en cours d'élaboration.

BINET Éric (Inrap)

AMIENS ZAC « Les Jardins d'Intercampus »

Cette opération menée dans la commune d'Amiens correspond à la seconde phase d'un projet qui couvre une surface totale d'environ 80 ha. Elle a permis de mettre en évidence trois sites s'échelonnant de l'âge du Bronze à la période moderne. La position favorable de ce secteur en rebord de plateau est le facteur qui a été avancé pour expliquer une telle concentration de sites. La craie apparaît à 0,20 m de moyenne par rapport au sol actuel. Les résultats sont étonnantes tant du point de vue chronologique que spatial. L'occupation s'échelonne du Bronze final aux périodes récentes. Un seul site présente plus ou moins une occupation continue depuis la période gauloise jusqu'à la période romaine (n°2). Notons tout particulièrement l'absence de fossés parcellaires. Les données connues avant ces recherches, outre celles apportées par les différentes interventions récentes effectuées aux environs immédiats de ce diagnostic, étaient issues de la Carte Archéologique et des prospections de R. Agache, qui y recensaient des enclos de nature indéterminée. Ces découvertes renouvellent donc les données disponibles. Les établissements antérieurs à l'époque romaine dominent. Notons tout spécialement trois traces d'occupations de l'âge du Bronze. Cette densité montre que cette partie du plateau était fortement occupée dès les périodes anciennes. Trois sites ont été répertoriés. Le premier présente un habitat probablement ouvert composé de plusieurs édifices de forme circulaire. La datation envisagée couvre la fin de l'âge du Bronze à La Tène finale. La proximité du site 2 donne un intérêt tout particulier à ce site en l'intégrant à une étude de terroir. La découverte de bâtiments circulaires reste assez exceptionnelle sur le département, deux exemples connus dont l'un est localisé à moins de 500 m. Au vu de l'environnement archéologique, la datation de La Tène finale reste très probable. Le site 2 montre des phases d'occupation s'échelonnant du Bronze final au II^e siècle ap. J.-C. Une interruption est perceptible après l'âge du Bronze jusqu'à la période de La Tène C2/D1. L'évolution d'un site ouvert à un établissement fossé se poursuit, avec quelques transformations, à l'époque romaine, mais il ne prend cependant pas la forme d'une *villa*, ni *a priori* celui d'une ferme. La présence d'un puissant fossé palissadé, d'un bâtiment circulaire, d'ossements humains, le nombre élevé d'amphores italiennes, d'une nécropole sont autant d'éléments qui distinguent les sites hiérarchiquement élevés. Le site du « Nouvel Hôpital », situé à moins de 500 m, avait déjà suggéré une occupation à caractère spécifique qui transparaissait tant par l'architecture que par les restes retrouvés. L'hypothèse de manifestations cultuelles avait même été avancée. Le site 3 est un habitat probablement ouvert, se développant hors emprise, associé à une nécropole. Le caractère ostentatoire du fossé palissadé de l'enclos confère à ce site une importance qui devra être vérifiée lors de la phase suivante des diagnostics.

Le complexe funéraire apparaît comme un ensemble bien circonscrit au sein duquel les inégalités sont sensibles (dimensions différentes des fosses, éventuelles fosses à superstructure). Certains indices suggèrent une implantation remontant à La Tène B2 ; une tombe au moins est plus récente. La plupart des cimetières montre une occupation courte d'une à deux générations, mais ils ne sont pas toujours abandonnés. L'organisation des tombes et la présence de bâtiments, à plan centré ou péristyle, induit l'idée que les cimetières sont à considérer comme des lieux de culte, certes funéraires, même modestes. Cette nécropole devrait permettre de vérifier ces hypothèses. La présence de restes humains non brûlés n'infirme pas pour autant que l'incinération est la norme. L'importance de l'emprise a permis, ou permettra lors des interventions futures, de cerner intégralement plusieurs sites dans toute leur extension. La nécropole du site 2 peut être associée au site d'habitat n°2, qui s'avère lui être partiellement synchrone.

BLONDIAU Lydie (Inrap)

AMIENS

ZAC de Renancourt - tranche 2

À Amiens, la future ZAC de Renancourt occupera 53 ha et doit faire l'objet d'un diagnostic archéologique complet. Après une première tranche de 44 ha réalisée en 2007 par L. Duvette, cette seconde tranche concerne 9 371 m². Elle est située dans un secteur au contexte archéologique riche, avec notamment la proximité immédiate à l'ouest d'un *locus* gravettien fouillé par V. Commont en 1910, et redécouvert en 1996 par J.-P. Fagnart qui précisa l'extension du gisement et sa chrono-stratigraphie. Ce diagnostic a mis au jour une nouvelle zone de vestiges attribuables au Paléolithique supérieur ancien sur une surface d'environ 1 000 m². L'industrie lithique, tournée vers la production de lames, est associée à des fragments de faune bien conservés.

Les artefacts sont contenus dans un limon brun gris à concrétions carbonatées que les différents sondages profonds permettent de placer sous les limons lités du Pléniglaciaire supérieur. Un rapprochement chronostatigraphique avec le *locus* gravettien précédemment cité est envisageable, même si la relation stratigraphique entre les deux secteurs est impossible à établir. Les autres sondages ont permis de préciser l'évolution géomorphologique du versant et de mettre au jour une terrasse alluviale. Enfin, un seul fossé attribuable à La Tène a été mis au jour pour les périodes protohistoriques et historiques.

PARIS Clément (Inrap)

BOUGAINVILLE - FRESNOY-AU-VAL

La Montagne - Le Chêne - Chemin de Saint-Aubin et Hange

Un projet d'extension de parc éolien sur les communes de Bougainville et de Fresnoy-au-Val, aux lieux-dits « La Montagne, Le Chêne, Chemin de Saint-Aubin et Hange » est à l'origine d'une prescription de diagnostic archéologique émise par le Service Régional de l'Archéologie de Picardie. Chacune des emprises comprend l'emplacement de l'éolienne et la plateforme associée ou pas, à une voie d'accès (Éoliennes 1, 2, 3, 4 et 5). Les éoliennes sont disposées en grappe autour de routes départementales et de chemins vicinaux s'articulant entre les communes de Bougainville et de Fresnoy-au-Val. Les secteurs sondés se situent sur le plateau (de 122 à 126 N.G.F.) à 18 km à l'ouest d'Amiens, entre les bourgades de Molliens-Dreuil au nord et de Quevauvillers au sud. Au terme de ces investigations, le diagnostic est moyennement positif, à savoir une emprise du projet concernant l'éolienne 2. En raison de la faible marge de manœuvre et de l'étroitesse des ouver-

tures de sondages, il est difficile d'entrevoir davantage une certaine organisation spatiale des vestiges sur une plus vaste étendue. Néanmoins, les vestiges mis en lumière dans l'emprise de la tranchée ont été partiellement appréhendés lors de cette intervention. L'association du bâtiment et de la fosse de la période gallo-romaine concentrés sur dix mètres, témoignent de la présence d'un habitat dans le secteur se développant de part et d'autre de la zone d'exploration. Le petit lot de mobilier céramique recueilli uniquement dans la fosse permet d'établir une chronologie vers la fin du II^e siècle après J.-C. Les zones explorées dans les emprises des éoliennes 1, 3, 4 et 5 se sont avérées négatives.

PETIT Emmanuel (Inrap)

BOVES

Complexe castral et prioral du Quartier Notre-Dame

Cette année, nous avons obtenu une nouvelle autorisation de fouilles programmées de trois ans (2010-2012) pour terminer le secteur sud-ouest de la plate-forme de la motte castrale de Boves et pour sonder diverses parties de la basse-cour. Avec une trentaine de stagiaires, la plupart étudiants venus de l'Université de Picardie et d'autres universités françaises (Paris, Lille, Arras, Poitiers...), nous avons poursuivi les travaux menés depuis 2006 sur le grand donjon du XII^e siècle, reconstruit à la fin du XIV^e siècle, et sur ses abords (partie orientale, secteur nord, rebords ouest et sud de la motte) ainsi

que sur les occupations antérieures (X^e-XI^e siècle) heureusement préservées sous les sols du donjon. Nous présentons ici les principales découvertes 2010 en fonction de la chronologie générale du site qui, rappelons-le, est fouillé depuis 1996. Des informations capitales ont été rassemblées sur la construction de la motte, laquelle semble être bien contemporaine de la première installation aristocratique (début X^e siècle). Le rebord de motte (« couronne périphérique ») est structuré par des lits de moellons de craie (extraits certainement du creusement du grand fossé sud), déposés en gradins depuis le sol extérieur



Boves, « Complexe castral et prioral du Quartier Notre-Dame ». Vue générale de la grande motte de Boves (S. Charrier)

(basse-cour actuelle) jusqu'au sommet de la plate-forme (ph.1). Chaque lit de moellons est associé à au moins un radier damé de craie pilée, en pente vers l'intérieur de la motte. La pente de ces radiers est donc de plus en plus forte au fur et à mesure que l'on monte. Le contact entre les lits de moellons et les radiers n'est pas direct, peut-être en relation avec l'évolution d'une machine, de type « rouleau compresseur », qui servait à damer les radiers successifs (ph.2). Des trous de pieu placés entre les radiers et les lits de moellons, aux différents niveaux, pourraient être liés à cette opération de damage (pour remonter le rouleau à l'aide de cordes), mais ils ont également pu servir au raidissement de cette partie du rebord de motte au fur et à mesure de sa construction. Grâce aux orientations des radiers damés au sud du secteur extérieur sud-ouest (ph.3) et à leur interruption au sud du secteur oriental, il est possible de reconstituer l'emprise de la première motte dans sa partie méridionale. Dans le secteur oriental, un sondage profond a confirmé la succession des radiers de construction et leur forte pente vers le centre de la motte (ph.4). Ces informations confirment l'ampleur des travaux de construction de la motte qui ont nécessité à la fois une main d'œuvre spécialisée et un lourd investissement en temps et en moyens financiers. Pour les phases les plus anciennes (phases 2A et B, X^e siècle), l'implantation du rempart de terre et de bois à partir de la phase 2B (seconde moitié du X^e siècle) pourrait être confirmée par la réutilisation d'une fosse (ancien silo ?) de rebord de motte comme avant-trou pour installer les poteaux des palissades interne et externe du rempart (ph.5). On constate une différence entre les zones fouillées quant à la densité des vestiges. Ils sont très nombreux dans la partie occidentale du secteur sud-ouest actuellement fouillé mais peu abondants dans la partie orientale. Est-ce seulement la consé-

quence d'un décapage dû à l'implantation d'une tour construite en pierre lors de la phase 3 (XI^e siècle) ? Ces vestiges, largement préservés à l'emplacement du donjon roman, se présentent sous la forme de couches d'occupation (sols de terre battue) structurées par des sablières et des empreintes de poteau (ph.6). Il semble confirmé que, pour cette période, la pierre n'est utilisée que pour mettre en place des solins et pour caler les poteaux. La partie sud-ouest est particulièrement soignée, à l'emplacement d'un bâtiment légèrement excavé avec entrée à auvent (ph.7). On note plusieurs recharges de « mortier sans chaux » (ou « mortier de terre ») séparées seulement par une fine couche noire de piétinement, ce qui indique un nettoyage régulier (ph.8). La succession des bâtiments au même emplacement se confirme également avec des sablières superposées (ph.9), comme au centre est du secteur 2 (2000-2005). La variété des occupations (résidentielle avec ces recharges et une cheminée (ph.10), artisanale avec un four (ph.11), domestique avec une fosse de rejet de boucherie (ph.12)) est d'autant plus remarquable qu'elle se développe sur des superficies réduites. La phase 3 (XI^e-première moitié du XII^e siècle) est, aujourd'hui, mieux déterminée avec l'emploi plus abondant de la pierre comme matériau de construction et, peut-être, par une meilleure sectorisation des activités. En particulier, la zone sud, structurellement plus élevée dès l'origine, est le lieu privilégié d'une implantation de constructions en pierre, avec une tour sub-carrée aux murs épais (ph.13) et un bâtiment avec cheminée certainement plus bas et rectangulaire implanté à l'ouest de la tour (ph.14), apparemment sans relation directe. Est-ce le fameux schéma *aula-camera* ? La fin de la phase 3 (première moitié du XII^e siècle) et les profondes modifications qui marquent la phase 4 pourraient être en relation avec un important effondrement vertical qui s'est produit au centre de la plate-forme (ph.15), peut-être provoqué par l'écrasement d'une salle



Boves, « Complexe castral et prioral du Quartier Notre-Dame ». Centre tour, vue du nord-est (Ph. Racinet, Univ).

souterraine, de type citerne, mise en place dès l'époque de la construction de la motte. Cet événement semble avoir été suffisamment violent pour entraîner la chute de la tour et la détérioration des bâtiments situés aux alentours. Le site a pu être abandonné le temps de sa remise en état, ce qui a permis une prise en considération globale de la plate-forme, d'où le nivellement général constaté les années précédentes pour l'interface entre les phases 3 et 4. L'endroit de l'impact a été colmaté selon plusieurs méthodes (blocage de craie, bouchon de mortier) et a pu servir occasionnellement de dépotoir (ph.16). La construction du donjon roman, qui s'est implanté sur l'arasement du bâtiment en pierre rectangulaire et qui a réutilisé des pierres de la tour effondrée (présence de murs fantômes), a tenu compte de cet effondrement par la mise en oeuvre de larges semelles de fondations aux endroits sensibles (ph.17). Les relations entre la construction du donjon roman en phase 4 (milieu du XII^e siècle) et sa reconstruction en phase 5 (fin du XIV^e siècle) ont pu être précisées. D'abord en ce qui concerne l'extension sud-est de la plate-forme, si l'on considère que la fondation retrouvée en secteur oriental est bien le mur ouest d'une tour de flanquement de la phase 4 (ph.18), on aurait, pour la phase suivante, un agrandissement de l'angle sud-est de la plate-forme de la motte pour construire la nouvelle

tour. C'est peut-être à cette époque qu'a été terrassé le triangle repéré de ce côté et reliant la butte au talus oriental surplombant le grand fossé sud. Ce triangle pourrait correspondre à la mise en place d'une rampe d'accès, avec une porte placée juste au nord de la nouvelle tour sud-est. Ce triangle de terre fera l'objet d'une investigation archéologique lors des prochaines années. Quant à la succession des constructions du donjon sud-ouest, les indices convergent pour une reconstruction d'ampleur à partir d'un arasement du donjon roman (ph.19). Seule la partie sud-est aurait été entièrement démontée par le creusement de l'angle de la butte, depuis l'extérieur et probablement jusqu'au sol, pour brancher une tour de flanquement avec des parements descendant au pied de la motte (voir les tours de Coucy, Aisne). Le reste des constructions a été établi sur l'arasement, avec réutilisation de certains éléments, comme une baie dans le mur occidental (ph.20). La courtine sud a dû être construite également par recouplement du rebord de motte, ce qui n'exclut pas une légère extension de cette partie de la plate-forme. L'année prochaine, le démontage des murs est et nord du donjon sud-ouest permettra d'étudier précisément les niveaux d'occupation antérieurs et de compléter le plan du château primitif (X^e-XI^e siècle). Par ailleurs, un large sondage au pied de la motte, dans cette partie sud-ouest, sera l'occasion d'étudier pour la première fois le fossé circulaire ceinturant la butte. Plusieurs investigations sont également prévues dans la basse-cour et sur le talus oriental pour préparer la campagne 2012, qui sera essentiellement consacrée à l'analyse des vestiges archéologiques situés aux abords de la motte. Cette année, de nombreux prélèvements ont été effectués (charbons de bois, sédiments, mortier...). Leur analyse fournira de précieux renseignements sur la vie quotidienne de cette résidence castrale exceptionnelle et sur les techniques de construction des différents bâtiments. Le mobilier collecté est particulièrement riche : céramique, verre, tabletterie, métal, monnaies... Son étude nécessite un lourd investissement en temps et en compétences. Dès l'automne, une exposition est prévue au Musée de Picardie. Une publication concernant le mobilier retrouvé entre 1996 et 2005 viendra compléter les informations archéologiques déjà publiées en 2000 et en 2008 dans la Revue Archéologique de Picardie.

RACINET Philippe (UNIV)

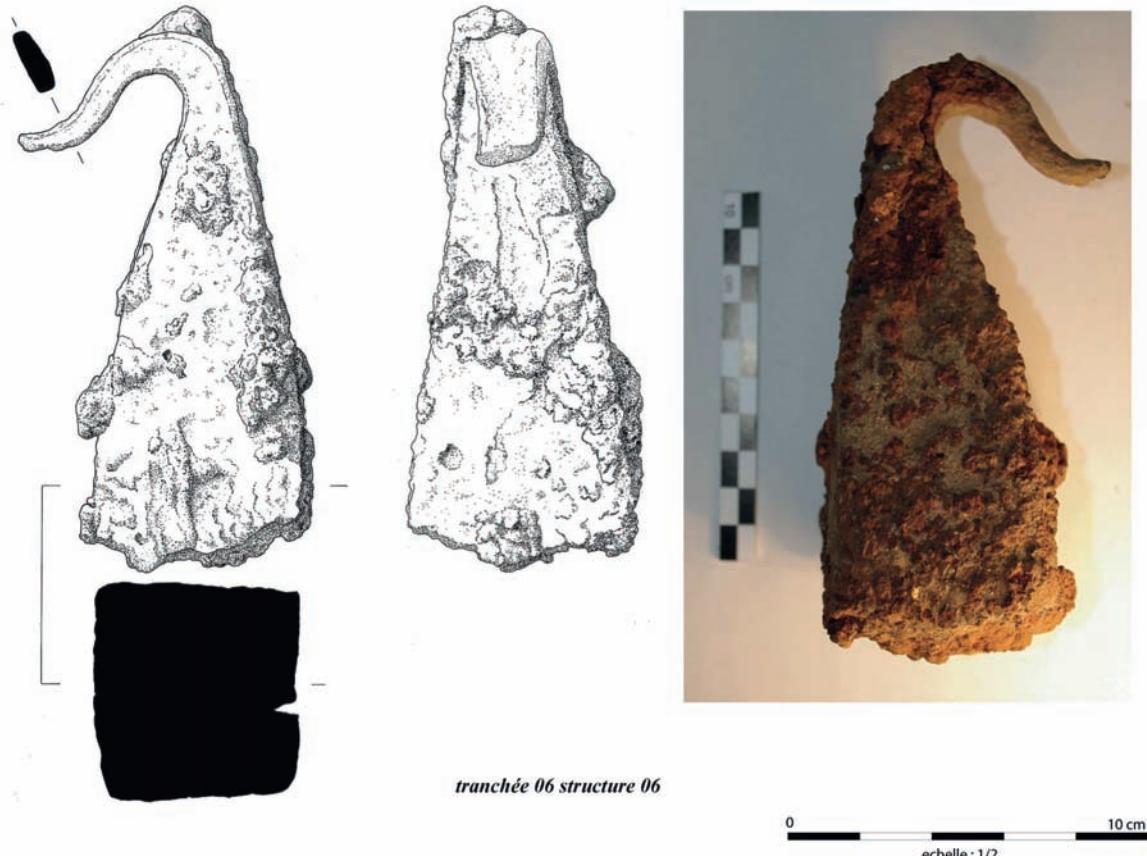
Âge du Fer

BOVES - GLISY

ZAC « Jules Verne » - La Haie de Travers - Les Champs Tortus

La Chambre de Commerce et d'Industrie d'Amiens a décidé de poursuivre l'extension de la ZAC « Jules Verne » ce qui a conduit le Service Régional d'Archéologie à prescrire une opération de diagnostic sur deux terrains différents situés sur les communes de Boves (Zone 1) et de Glisy (Zone 2). Cette évaluation totalise une superficie de 13 ha et clôture une prescription émise en 2004. En effet, depuis une quinzaine d'années la ZAC « Jules Verne » a fait l'objet d'une surveillance attentive en raison de l'importance de son potentiel archéologique révélé par de nombreuses opérations de fouilles et de diagnostics. La zone 1 n'a livré qu'un nombre limité de structures pour la plupart récentes. Seul un long fossé au tracé curviligne se distingue à l'est de la parcelle. Il pourrait être issu d'une

organisation de type militaire et correspondre avec une période de conflit d'époque moderne ou contemporaine. La seconde parcelle illustre une nouvelle fois la forte densité de l'implantation humaine dans ce secteur. Elle a montré la présence de trois zones d'occupation. La première se caractérise par un enclos fossoyé dont l'occupation s'étend de La Tène Cl-C2 à La Tène D. Cette enceinte de forme trapézoïdale occupe une surface de 4 000 m² et dessine les limites d'un établissement agricole associé à un petit enclos ouvert. La présence d'une zone d'habitat a pu être identifiée grâce aux structures découvertes à l'intérieur de l'enclos mais aussi par l'abondant mobilier mis au jour. Un des principaux fossés a livré une quantité importante de céramique et de faune issus de rejets domestiques. La découverte d'un lingot de fer



Boves - Glisy, « ZAC Jules Verne - La Haie de Travers - Les Champs Tortus ». Demi lingot de fer découvert dans un fossé de La Tène D2 à Glisy (secteur 2) (dessin : O. Carton, cliché : S. Gaudefroy, Inrap)

pourrait suggérer la présence d'une activité de forge. Les limites et l'organisation précise de l'établissement restent à préciser mais la découverte d'un matériel aussi remarquable dans un tel contexte incite à placer cette ferme dans le haut de la hiérarchie de ce type d'occupation. À cela s'ajoute un second secteur matérialisé par deux fossés parallèles attribuables à la période laténienne. La contemporanéité avec l'enclos fossoyé a pu être attestée mais leur fonction reste indéterminée. Ils pourraient appartenir à un autre établissement qui s'étendrait en dehors de l'emprise sous la rocade nord-est d'Amiens. Enfin, un ensemble de structures daté de l'âge du Fer s'étend de façon très éparses sur le site. Un silo, deux bâtiments et une fosse-cellier caractérisent cette occupation. L'organisation et l'extension de ces petits noyaux

d'habitat n'ont pas pu être déterminées dans le cadre des sondages par tranchées. Mais ce modèle d'habitat semble s'inscrire dans la continuité d'une occupation déjà reconnue dans la ZAC « Jules Verne » qui se caractérise par de petites unités domestiques dépourvues de fossés d'enceinte, disséminées de manière très lâche et appartenant au début du second âge du Fer. Toutes ces découvertes attestent une nouvelle fois de la richesse de ce secteur. Elles viennent s'ajouter à des années d'investigations qui permettent aujourd'hui d'entrevoir l'organisation globale de l'occupation du sol sur un vaste territoire durant des millénaires.

GAPENNE Amandine (Inrap)

Paléolithique

CAGNY L'Épinette

Le gisement de Cagny-l'Épinette est l'un des gisements acheuléens de la région d'Amiens, situé dans la vallée de l'Avre, non loin de la confluence avec la Somme. Il a fait l'objet de fouilles qui, pendant plusieurs années, ont concerné la couverture sablo-limoneuse et des sédiments fluviatiles fins peu épais d'une ancienne nappe alluviale comprenant des ossements (grands mammifères, micro-mammifères). Au cours des dernières années, les efforts ont surtout porté sur l'étude du colmatage d'un chenal recelant une épaisse séquence fluviatile fine. La nappe de l'Épinette est attribuable aux stades isotopiques marins 10 pour les graviers et 9 pour les dépôts fluviatiles fins.

Cette interprétation est en accord avec les résultats des datations par ESR effectuée sur les limons fluviatiles I et sur ceux de datations US sur dent. La campagne 2010 a permis d'achever la fouille des sédiments fluviatiles fins dans les travées G et H (limon I et ses subdivisions). Le matériel lithique a été exclusivement débité à partir du silex coniacien et plus rarement du silex landénien. Il est généralement dans un très bon état de conservation (étude techno-typologique de A. Lamotte). Les supports au débitage sont constitués de blocs et plaquettes de silex testés et de nucleus. Il n'y a pas de support brut de débitage. Pour la plupart des cas, les

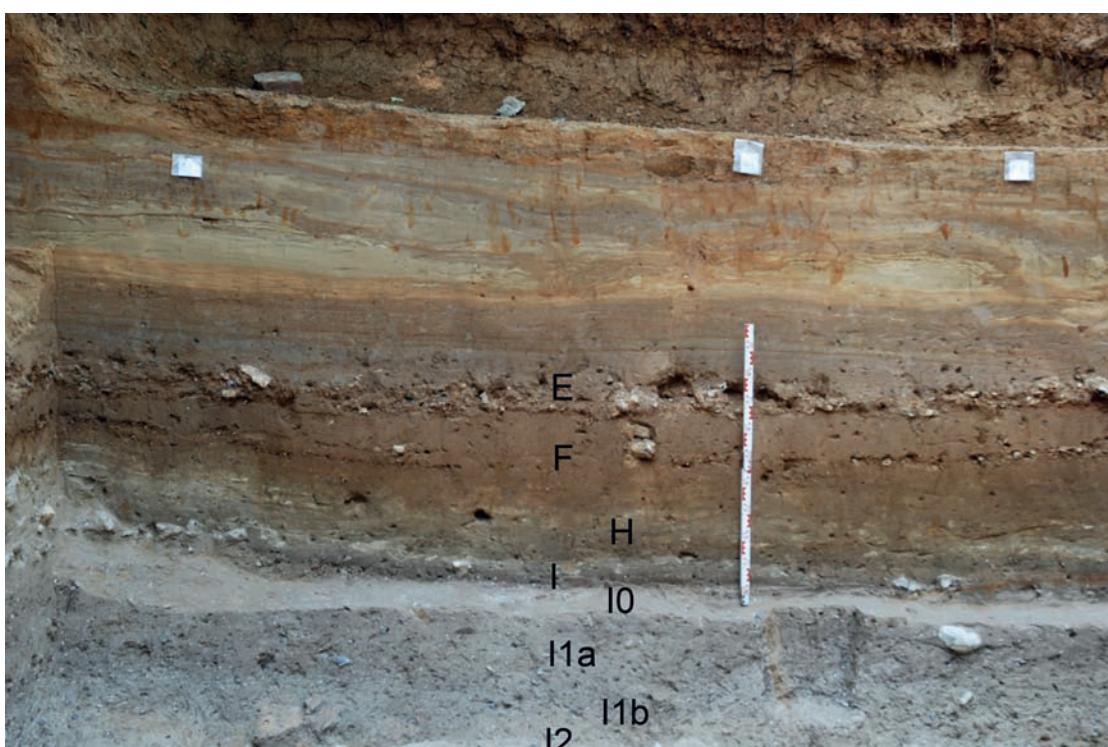
nucléus n'ont qu'une seule surface de débitage. Cet ensemble représente 2,5 % de l'assemblage. La plus importante catégorie est celle des produits de débitage avec 647 vestiges répartis entre les éclats (nbre = 552) et des fragments d'éclats (nbre = 95). Au total, ces vestiges représentent près de 89 % de la série. L'outillage lourd est abondant (6,1 % de la série), il se compose de chopping-tools et de nombreux bifaces (cordiformes et formes allongées, fragments bases, pointes) et ébauches de bifaces. L'outillage retouché, la plupart du temps réalisé sur éclat, est diversifié avec une majorité d'encoches et de denticulés. Les racloirs sont simples. Le grand nombre de nucléus et de blocs testés témoigne d'activités de débitage conjointement à celles de façonnage (ébauches et fragments de bifaces, éclats de façonnage). Le cerf et l'aurochs sont toujours les animaux dominants à l'Épinette, avec une représentation anatomique normale (déterminations de P. Auguste). Toutefois, il apparaît que peu d'individus sont présents, avec des complémentarités d'une année sur l'autre. Le cheval demeure anecdotique, et il faut noter la présence récurrente d'un oiseau de taille petite à moyenne au sein des accumulations osseuses. Comme pour les années précédentes, plusieurs os présentent des marques d'activité anthropique, essentiellement des témoignages de fracturation des os longs pour



Cagny, « L'Épinette ».
Biface et nucléus (limon I) (A. Tuffreau, Univ)

l'extraction de la moelle, et plus rarement de marques de découpe.

TUFFREAU Alain (UNIV)



Cagny, « L'Épinette ». Niveaux archéologiques de la base de la couverture sablo-limoneuse (E à H) et des dépôts fluviatiles fins (I à I2) (A. Tuffreau, Univ)

Période moderne

CAMON

La Médiathèque - Place du Général Leclerc

Époque contemporaine

La construction d'une médiathèque en centre-bourg de Camon a déclenché la mise en oeuvre d'un diagnostic archéologique de par sa proximité avec l'église du XVI^e siècle, située à moins de 480 m à l'est de l'emprise de la parcelle. La superficie relativement exigüe du terrain à diagnostiquer, de 354 m², et la présence d'étais de maintien de murs mitoyens n'ont permis d'effectuer que deux sondages, le premier d'une superficie de 27 m², et le second de 14 m².

Hormis des éléments contemporains aménagés en sous-sol et liés à l'habitat récent (cave, fosse septique, dalle de béton), le premier sondage n'a révélé la présence que d'une fosse et d'une fondation de mur linéaire, toutes deux d'époque moderne. La seconde tranchée a révélé, tout comme la première, des éléments de bâti contemporain (fondation d'un mur) venant s'installer sur un remblai comblant deux fossés ou fosses dont la fonction et la chronologie

s'avèrent difficiles à préciser, mais qui pourraient toutefois appartenir chronologiquement à la période moderne. Deux sondages plus profonds réalisés au sein des deux tranchées, sur une profondeur maximale de 3,90 m, ont permis de vérifier le potentiel préhistorique. Aucun vestige de ces périodes n'a été découvert, mais l'opération a montré que des terrasses pléistocènes sont préservées en rive droite de la Somme, dans des secteurs où

l'urbanisation masque les reliefs. Ici, des sables limoneux noirs (d'âge Tardiglaciaire et/ou Holocène) sont conservés à 3 m seulement au-dessus du fond de vallée actuelle le potentiel pour le Paléolithique final, le Méso-lithique ou le Néolithique n'est donc pas négligeable.

MARCHAND Baptiste (Inrap)

Âge du Fer
Époque romaine

CAMON ZAC de la Blanche Tâche

Période moderne

L'extension sur près de vingt hectares de la ZAC de la Blanche Tâche à Camon (Somme) a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique. Cette opération s'est traduite par l'ouverture d'une surface de 21 419 m² (10,9 % de la surface a été sondé) et s'est révélé riche d'informations archéologiques. Ainsi, cinq zones présentent des concentrations archéologiques avec pour certaines une unité chrono-culturelle, et pour les autres un caractère diachronique.

La Protohistoire ancienne est représentée par deux fosses attribuées au Néolithique moyen ou final et par un ensemble de structures (n : 16), des fosses et en particulier des trous de poteau du Bronze final. En Picardie, le dernier bilan sur la recherche archéologique en 2005 fait état des maigres découvertes concernant l'habitat de ces deux périodes dans la Somme, périodes trop souvent ignorées car les sites à faible densité en structures font rarement l'objet d'un décapage ultérieur. Pour la Protohistoire récente, et en particulier une phase à la transition entre La Tène ancienne et moyenne, le diagnostic a mis en évidence deux zones funéraires éloignées d'une centaine de mètres (tranchées 8 et 12) ainsi que deux secteurs d'habitat, aux structures bien conservées, dans les tranchées 11 et 13 d'une part et dans la tranchée 23 d'autre part. Le premier a livré des vestiges peut-être contemporains des zones funéraires. Celles-ci sont à situer dans une fourchette La Tène ancienne-début La

Tène C tandis que la tombe de la tranchée 12 appartient plus précisément à La Tène B2 (-CI). Par ailleurs, si la tombe fouillée dans la tranchée 8 est vraisemblablement postérieure, elle ne date pas pour autant nécessairement la fondation de la nécropole qui se développe dans ce secteur. La principale caractéristique de la nécropole de la tranchée 8 est d'être un ensemble cohérent et de regrouper une vingtaine de fosses ou tombes, elle prend place parmi le groupe des « grands » cimetières de la Somme, où seul 10 % des ensembles funéraires ont des effectifs compris entre 21 et 30 tombes. Pour l'Antiquité, un ensemble de structures du Haut-Empire, variablement conservé, a été découvert au sud-ouest de l'emprise. Sa particularité réside dans les deux tombes à incinération qui y ont été découvertes. En effet, si dans le Nord de la France, les nécropoles à incinération gallo-romaines sont fréquentes, elles sont beaucoup plus rares en Picardie, notamment pour les phases précoce. Les quelques exemples sont limités à la portion congrue et il ne s'agit que de découvertes récentes : Dury, Méaulte ou Poulainville. Enfin, la période moderne est représentée par un fortin du siège d'Amiens de 1597 dont les fossés ont été mis au jour au nord-est de l'emprise.

KIEFER David (Inrap)

Paléolithique

CAOURS Les Prés

La campagne 2010 sur le site paléolithique moyen de Caours a permis de fouiller 61 m², prolongeant vers le sud l'excavation de 2008. De façon inattendue, le niveau 1, érodé sur une vaste zone, est à nouveau matérialisé par la présence d'un amas de débitage dans la coupe sud. Il est désormais certain que cette occupation se poursuit sous le jardin de l'habitation voisine. Seuls quinze restes osseux ont été retrouvés. Il s'agit de restes d'aurochs, de cerf et de daim. Les artefacts lithiques sont plus nombreux. Au nombre de 370, ils proviennent pour la plupart de l'amas de débitage prélevés dans la coupe sud. Deux schémas de production ont été identifiés au sein de cet amas : un système de production Discoïde bifacial et un autre unipolaire parallèle. Le niveau 2 a livré 43 restes osseux, attribués au cerf, au daim et au chevreuil. Les vestiges lithiques (n=361) ont surtout été retrouvés dans un petit poste de débitage dominé par une modalité de production discoïde unifaciale et au sein duquel quelques remontages ont été effectués.

Le spectre faunique du niveau 3 est un peu plus large. Des restes d'aurochs, de cerfs, de daims et de chevreuils ont été retrouvés. Ces 43 restes osseux étaient associés à 111 artefacts lithiques. Ceux-ci, constitués au trois quarts d'esquilles, ne sont pas caractéristiques. Il s'agit d'éclats surtout corticaux et d'un bloc testé. Un fait mérite d'être souligné pour ce niveau 3. Sur au moins quatre mètres carrés, des fragments d'un même crâne de cerf portant des bois et une série dentaire supérieure ont été mis au jour. Le crâne était fracturé et la plus grosse partie ne portait qu'un seul bois sur le frontal, le second bois accroché au deuxième frontal étant situé à proximité. Plusieurs fragments de merrains et d'andouillers entouraient ce crâne. Comme à l'accoutumée, le niveau 4 était le plus riche en vestiges. Il a livré 118 restes osseux appartenant à l'aurochs, au cerf, au chevreuil, au sanglier, au rhinocéros et au loup. Une mandibule de rhinocéros assez complète portant plusieurs dents a notamment été extraite. Elle montre la présence des deux branches horizontales,

avec cinq dents gauches et quatre droites. Une molaire inférieure droite isolée provenant du même individu a été retrouvée non loin de cette mandibule. Les artefacts lithiques sont au nombre de 71. Les deux nucléus unipolaires sont les seules pièces caractéristiques. Pour ce niveau, la principale découverte de l'année 2010 consiste en l'identification de nouvelles zones de foyers. Comme en 2008, quatre nouveaux endroits où le sédiment fendillé a été altéré par le feu ont été mis en évidence (Locht et al., 2008). Ils sont caractérisés par la présence de nombreux charbons de bois et de quelques éléments de silex et de faune portant des traces de chauffe. Au total, sept possibles zones de combustion semblent se dessiner, induisant une structuration de l'espace. Elles sont presque vides de matériel et riches en charbons de bois, et les restes osseux et les artefacts lithiques sont répartis sur leur périphérie.

Après six années de fouille, les principales conclusions des recherches sont les suivantes :

— La formation de tufs de Caours et les niveaux fluviatiles sous-jacents occupent une surface de plusieurs milliers de mètres carrés à la confluence du Scardon et du ruisseau de Drucat, où elle se développe sur une épaisseur moyenne de 3 à 4 mètres. Elle constitue un ensemble exceptionnellement bien conservé relativement aux rares tufs pléistocènes connus dans la vallée de la Somme, dont l'extension se limite généralement à quelques mètres carrés. Cette formation repose sur une nappe alluviale de type périglaciaire correspondant à l'avant-dernier stade de colmatage grossier de la vallée attribué au stade isotopique 6 (Nappe d'Étouvie, dernier stade Saalien).
— Les résultats des différentes études bioclimatiques (mollusques, grande faune, microfaune, ostracodes, empreintes foliaires) sont extrêmement cohérents et mettent en évidence l'optimum climatique eemien dans la partie inférieure de la séquence, au niveau des petits horizons organiques qui contiennent les niveaux archéologiques.
— L'attribution chronostratigraphique de la séquence, initialement basée sur les données stratigraphiques et bioclimatiques, est largement confirmée par une série de datations U-Th, TIMS et OSL qui permet de la situer au cours de l'Interglaciaire Eemien (MIS 5e), autour de 122 ka BP. Ces six années de fouilles à Caours ont permis de révéler la présence d'un site exceptionnel pour la connaissance

du peuplement préhistorique de l'Europe du Nord-Ouest. Compte-tenu de l'âge des dépôts qui les renferment, les artefacts découverts à Caours sont attribuables à une phase récente du Paléolithique moyen, contemporaine de l'interglaciaire Eémien, encore inconnue dans la Somme et la France septentrionale. La fouille, réalisée sur une superficie de 291 m² dans le secteur 2, a mis en évidence quatre niveaux d'occupation bien conservés, dans lesquels les industries lithiques sont en association avec des restes de grands mammifères présentant une fracturation d'origine anthropique. Les niveaux d'occupation ont été entaillés par des vallons liés à l'activité de sources. L'étude stratigraphique a permis de mettre en relation le fonctionnement de ces chenaux avec la chronologie des occupations préhistoriques, atteignant ainsi un niveau de résolution rarement atteint pour les gisements du Paléolithique moyen. L'un des principaux points d'intérêt vient du niveau 4. La découverte de plusieurs structures de combustion supposées est un élément déterminant, qui permet d'appréhender de façon tangible la structuration de l'espace. Les cinq ensembles lithiques en place apportent des informations essentielles à la connaissance des systèmes de production des outils en pierre durant l'interglaciaire Eémien. Les séries lithiques de Caours montrent une association originale des débitages Levallois et Discoïdes, cas unique dans les industries du nord de la France et se démarquent fortement du spectre typotechnologique des ensembles lithiques du Début Glaciaire weichselien. Dans les années à venir, le développement des recherches sera axé sur la sédimentologie, la géochimie et la géochronologie des tufs, la paléobotanique, ainsi que la reconstitution des modalités de subsistance de l'Homme de Néandertal pendant l'Eémien. Ce dernier axe s'appuiera notamment, pour l'ensemble des niveaux archéologiques, sur l'étude de la répartition spatiale des vestiges et l'interprétation dynamiques des remontages des artefacts lithiques et des raccords de vestiges osseux, afin de proposer des hypothèses de fonctionnement interne des différentes occupations du gisement.

LOCHT Jean-Luc (Inrap)



Caours, « Les Prés », Mandibule de rhinocéros de prairie découverte au niveau 4 (Cliché G. Jamet).

Un projet d'aménagement de parc éolien sur la commune de Citerne, au lieu-dit « Les Cent » est à l'origine d'une prescription de diagnostic archéologique émise par le Service Régional de l'Archéologie de Picardie. Chacune des emprises comprend l'emplacement de l'éolienne et la plateforme associée à une voie d'accès (éoliennes 1, 2, 3, 4) qui a porté sur une surface de 17 823 m². Les éoliennes sont disposées en grappe autour de deux chemins vicinaux reliant les communes de Woirel et de Forceville-en-Vimeu. Les secteurs sondés sont situés sur le plateau (de 120 à 122 N.G.F.) à 14 km au sud-ouest d'Abbeville, entre les bourgades de Oisemont à l'ouest et d'Airaines à l'est. Au terme de ces investigations, le diagnostic est moyennement positif, à savoir une emprise du projet concernant l'éolienne 6. En raison de l'étroitesse des ouvertures de sondages, il est difficile d'entrevoir davantage une certaine organisation spatiale des vestiges sur une plus vaste étendue. Néanmoins, les vestiges mis en lumière dans l'emprise dans la tranchée 3 ont été partiellement appréhendés lors de cette intervention.

La présence de plus de 16 structures fossoyées datant de la période protohistorique jusqu'à la période gallo-romaine concentrés sur une centaine de mètres, témoignent la présence d'un habitat dans le secteur se développant de part et d'autre de la zone d'exploration. Les zones explorées dans les emprises des éoliennes 1, 4 et 5 ont permis de reconnaître trois petites séries de fossés isolés dont certains ont livré un échantillonnage lacunaire de mobilier céramique de l'âge du Bronze et la période de l'âge du Fer. En ce qui concerne les deux fossés périphériques repérés dans l'emprise de l'éolienne 2 située à proximité de la *villa* gallo-romaine, ils peuvent appartenir à un réseau d'enclos ou de parcellaire attenant à la *villa* gallo-romaine repérée par R. Agache en 1970 située aux abords ouest. En effet, par le biais de leurs orientations en formant deux parallèles, ils pourraient s'intégrer au schéma d'organisation de l'établissement antique mais l'espace réduit de la fenêtre d'exploration ne permet pas de confirmer une relation avec cet ensemble.

PETIT Emmanuel (Inrap)

LE CROTOY Carrière Eurarco

Le projet à l'initiative de la Société Eurarco France concerne trois zones d'exploitation de granulats situées sur la commune du Crotoy, au lieu dit « Ferme de La Vierge » et au hameau de Bihen, dans un secteur occupé essentiellement par une zone de carrière. Les parcelles retenues par le projet forment trois zones couvrant au total une surface de 11,150 ha environ. Au fur et à mesure de l'avancement des exploitations de graviers et de sable, ces carrières ont fait l'objet dans le secteur, de surveillances et d'interventions archéologiques régulières dont les premières remontent à 1995.

- Les premières campagnes de sondages réalisés en 1995 par V. Legros (GAEA, Legros 1995) se situaient au nord du cordon de galets, dans plusieurs parcelles, au contact des deux premières zones à explorer. Le diagnostic n'avait révélé aucune trace d'occupation humaine.
- En 1997, 1998 et 1999 (Feray 1998 ; Rougier 1999), les sondages réalisés aux abords sud de la zone d'intervention, s'étaient avérés également négatives sur le plan archéologique à l'exception de trois structures isolées datant de la période gallo-romaine ou médiévale. Ils avaient en revanche permis d'observer des phénomènes périglaciaires qui ont affecté la surface du cordon de galets lors des derniers épisodes glaciaires. Hormis la présence de quelques structures fossoyées isolées de datation indéterminée, aucun vestige archéologique n'a été découvert. En association avec les anciennes interventions dans les parcelles voisines, cette nouvelle opération a montré un vide presque complet d'occupations humaines alors que de nombreux sites ont été repérés par les airs par R. Agache dans l'environnement proche, à Saint-Firmin (enclos à double fossé), aux lieux-dits « Les Crocs » (deux cercles) et « Les Crocs Saint-Pierre » (plusieurs cercles et enclos protohistoriques), sans pour l'instant de confirmation au sol.

Cet ancien cordon de galets a pourtant surplombé un paysage changeant, en fonction de la montée des eaux, propice à une installation humaine, qui pour le moment, fait défaut sur le versant est et au nord de ce cordon dynamiques côtières, du remblaiement des estuaires.

PETIT Emmanuel (Inrap)

En vue de l'extension d'un lotissement à Daours, au lieu-dit « Le Pigeonnier - rue des Buttes », le Service Régional de l'Archéologie a prescrit un diagnostic archéologique totalisant 31 231 m², la maîtrise d'ouvrage de cette opération ayant été confiée à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives. La commune de Daours est située à la confluence de la Somme et de l'Hallue dont la spécificité réside dans l'importance des tufs, formations alluviales carbonatées holocènes, qui couvrent plus d'1 km². Les parcelles sondées se placent au contact entre cet épandage de tuf et le versant loessique. Un important gisement préhistorique, les fondations d'une *villa gallo-romaine*, la présence d'une motte castrale médiévale et divers aménagements de la Grande Guerre (hôpital souterrain, voie ferrée, fossés) font état d'un potentiel archéologique conséquent à Daours. En outre, à proximité du secteur prescrit s'étend un vaste cercle datant de l'âge du Bronze et réaménagé à La Tène ancienne. Détecté en 1990, il a été partiellement fouillé en 1993. Le diagnostic archéologique a fait l'objet de 10 tranchées, complétées par 7 sondages profonds dans le but de répondre aux interrogations des préhistoriens et géomorphologues, à savoir la mise en évidence ou non des anciennes terrasses alluviales. Au terme de

l'opération, la surface sondée correspond à 2 574 m², soit environ 8,24% de la surface totale. Les résultats archéologiques proviennent essentiellement des sondages profonds où des indices d'occupation néolithique (tessons et silex taillés) ont été détectés entre 3,40 m et 3,70 m de profondeur sous le massif de tuf holocène, lequel est peut-être à mettre en relation avec la dynamique de l'Hallue. Les structures recensées dans les tranchées sont contemporaines. On retiendra, entre autres, la présence d'une voie ferrée bordée d'un fossé empruntée au cours de la Grande Guerre.

GUÉRIN Samuel (Inrap)

Un projet de lotissement sur la commune de Démuin (Somme) est à l'origine d'une prescription de diagnostic archéologique émise par le Service Régional de l'Archéologie de Picardie. Les parcelles concernées par ce lotissement sont situées sur la commune de Démuin, au centre du village à proximité de l'église. Les versants sont constitués de la craie du Santonien inférieur, très fragmentée. Les sondages ont permis de mettre en évidence le colmatage alluvial et colluvial de cette petite vallée s'épaississant vers le bas de pente, jusqu'à plus de 3,50 m de dépôts. La craie apparaît à environ 3,50 m. En l'état actuel des connaissances, il est impossible de proposer une attribution chronologique par ces formations. Tout au plus pouvons-nous suggérer un âge historique pour les séquences de colluvions qui ont livré des éléments de construction de la période moderne jusqu'à des profondeurs importantes. Les tourbes peuvent quant à elles dater aussi bien du Préboréal et du Boréal que de l'Atlantique, voire de périodes plus récentes. La découverte principale de cette campagne de diagnostic est une partie d'un habitat de type rural. Cette occupation, située au pied de l'emplacement du château-fort de Démuin, pourrait éventuellement correspondre à une partie de la basse-cour d'un château des X^e-XI^e siècles antérieur à la mention de la construction (ou reconstruction) en pierre des XII^e-XIII^e siècles que mentionnent les archives. Cette dernière aurait pu être cernée par l'aménagement du cours du ruisseau du vallon relié à la Luce. La seconde occupation (XIV^e-XV^e siècles) est marquée par le remblaiement d'un fossé et par des niveaux de démolitions et d'incendies avec le dépôt particulier de mobilier métallique. Ces évènements peuvent sans doute être reliés à la construction en pierre blanche de la forteresse en 1419 qui, sous l'assaut des Bourguignons,

est détruite peu de temps après pour être presqu'aussitôt reconstruite par son seigneur Hector de Flavy, le village se développant sur le sommet du versant. Enfin, des artefacts du XVI^e ou de la seconde moitié du XVI^e siècle pourraient correspondre à la période des travaux d'aménagement ou de réaménagement de la clôture en pierre du méplat dominant le vallon et situé sous le promontoire du château. Les plans napoléoniens ou cadastraux plus récents montrent une restructuration des parcelles et des constructions avec des occupations qui n'ont, a priori, pas laissé de déchets céramiques.

PETIT Emmanuel (Inrap)

DURY Route d'Amiens DP 1001

Les investigations menées lors de cette opération ont mis en évidence une portion de fossé d'enclos ou de parcellaire et deux structures isolées. Les quelques mobiliers lithiques recueillis en surface de l'enceinte constituent un indice chronologique peu fiable. Dans le secteur ouest du diagnostic situé en bordure de la route départementale, aucun vestige lié à la voie romaine n'a pu être mis au jour. La bande des dix mètres non explorée en raison de la présence des réseaux de canalisation en service, distante la possibilité d'appréhender une occupation archéologique dans ce secteur. Les vestiges archéologiques sont présents dès le retrait de la terre végétale et d'une couche de colluvions, soit en moyenne entre 0,35 m et 0,70 m de profondeur par rapport au sol actuel.

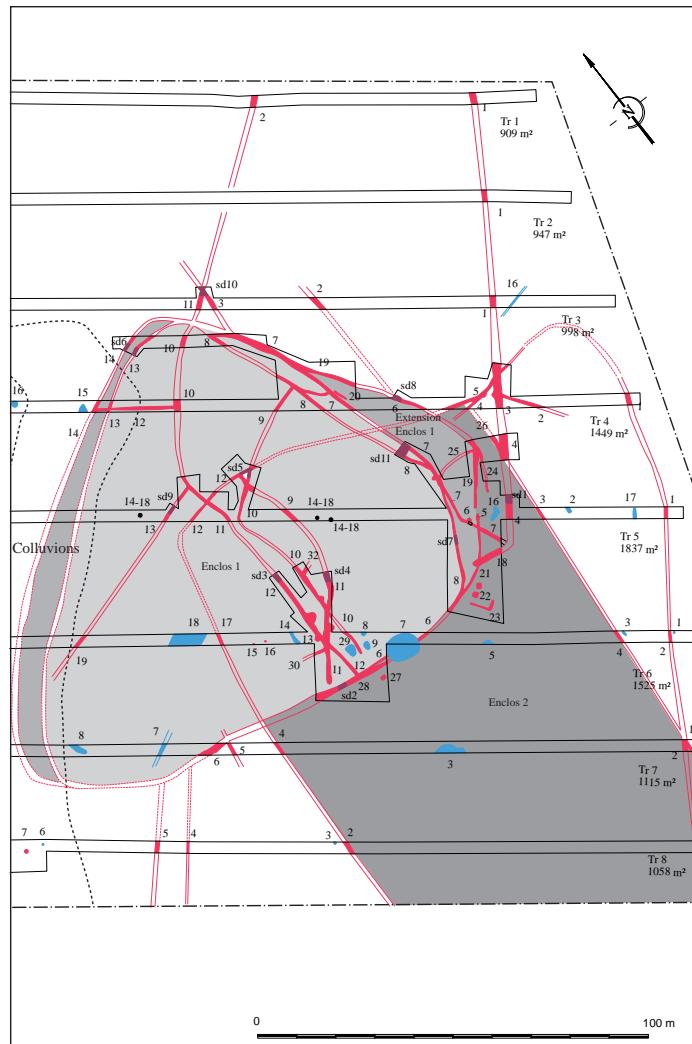
PETIT Emmanuel (Inrap)

Âge du Fer

HANGEST-EN-SANTERRE ZAC du Santerre - tranche 2

Le diagnostic archéologique mené en mars 2010 sur la commune d'Hangest-en-Santerre a été motivé par un projet d'extension de la ZAC actuelle dont le calendrier est prévu en trois tranches. La tranche 1 a été sondée par Vincent Lascour en 2009. Cette notice présente les résultats de la tranche 2. Les vestiges archéologiques reconnus se rattachent à deux périodes : La Tène ancienne et La Tène C2/D1. Une fosse datée de la première période a livré un ensemble céramique important constitué de fragments d'au moins trois vases de stockage ainsi qu'un morceau de meule. C'est à la seconde période qu'appartiennent la majorité des structures. L'établissement dont le cœur est localisé sur les tranchées 4, 5 et 6 est inscrit dans un système d'enclos diachroniques. Les tranchées larges de 3 m et les fenêtres complémentaires n'ont pas permis d'isoler avec certitude les bâtiments associés. Leur présence est toutefois probable au regard des éléments détritiques collectés lors des tests pratiqués dans les fossés. L'emprise globale du site atteint environ 1 hectare pour le secteur le plus dense. Le plan relativement complexe montre plusieurs générations de fossés (enclos 1, extension enclos 1, enclos 2) et un parcellaire plusieurs fois remanié. Des subdivisions internes sont présentes, mais seul un décapage complet permettra d'en comprendre les subtilités. Cinq sépultures à incinération placées aux abords immédiats du site ont été mises au jour. La tombe 5-21 réunissant six vases, deux fibules, un bracelet en bronze et trois perles en verre est de loin la plus riche.

DUVETTE Laurent (Inrap)



Hangest-en-Santerre, « ZAC du Santerre - tranche 2 ». Plan de l'établissement d'époque laténienne (LT C2/D1) (L. Duvette, Inrap)

LIHONS

Sole du Bois Gallet - tranche 1

L'extension d'une carrière de sable sur une surface d'un hectare a été diagnostiquée suivant deux méthodes :
 - des tranchées superficielles pour mettre en évidence des structures en creux ;
 - des sondages ponctuels plus ou moins profonds pour étudier une séquence limoneuse relativement épaisse.

Hormis un nucléus discoïde du Paléolithique moyen découvert en position remaniée dans un cailloutis, aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

DUCROCQ Thierry (Inrap)

LIHONS

Sole du Moulin à Houette - tranche 1

L'emprise se situe à l'ouest de Lihons. Le diagnostic, une première tranche d'une superficie de 28 750 m², a pris place au sommet d'une butte héritée du Tertiaire. Les formations argilo-sableuses (E2, E3) sont agrémentées de plaquages loessiques du Quaternaire. La terre arable sus-jacente est épaisse d'une quarantaine de centimètres.

Les parcelles sont sur la ligne de front de 1916. Aussi, les seules traces observées sont liées au bombardement continu qui a eu lieu.

KIEFER David (Inrap)

LONGUEAU

ZAC « Jules Verne » - secteur nord-ouest Rocade

L'extension de la ZAC « Jules Verne » sur la commune de Longueau (Somme) menée par la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Amiens a donné lieu à un diagnostic archéologique mis en oeuvre sur la période du 5 janvier au 2 février 2010. L'emprise à sonder couvre 173 990 m². Pour mener à bien cette mission, une équipe de deux personnes a été nécessaire sur cette durée. Les parcelles concernées se situent au nord-ouest de la rocade d'Amiens et sont cernées par une zone pavillonnaire au sud-ouest et un terrain de jeux (terrain de football, circuit, terrain de tennis). Plus de 150 ha ont été reconnus sur cette ZAC. La parcelle voisine occupée par la SERNAM avait été sondée en 2004 et n'avait livré aucun vestige. De l'autre côté de la rocade, les zones diagnostiquées en 2009 et 2010 par Vincent Lascur et Amandine Gapenne ont montré respectivement une occupation s'étendant de l'âge du Fer à la période gallo-romaine et un ensemble de La Tène moyenne. Trois secteurs d'occupation ont été identifiés. À l'est de l'emprise diagnostiquée, une incinération de l'âge du Bronze qui appartient, probablement, à un ensemble plus important. Au nord-ouest, deux grosses fosses datables de la fin du Premier âge du Fer ou du début de La Tène ancienne permettent d'attester d'une occupation qui semble s'étendre en dehors des limites de l'emprise. Le troisième secteur se développe au sud de l'emprise : il s'agirait d'un enclos d'habitat de La Tène D, marqué par une entrée monumentale. Il se développe vers le sud sous des zones bâties. Un réseau de fossés de parcelles a été mis en évidence et serait en relation directe avec l'enclos. Lors de la Seconde Guerre mondiale, l'aérodrome de Glisy fut bombardé et les impacts de bombes sont distinctement visibles. De nombreuses fosses ont été

découvertes et sont contemporaines de cette période. Au nord-ouest, un réseau de fossé se développe et correspond certainement à une installation militaire datant de cette même période. Cette nouvelle opération sur cette ZAC, suivie depuis 1996, vient compléter les connaissances sur l'occupation humaine de ce secteur géographique (Longueau-Glisy-Boves) et sur la diversité des périodes représentées, déjà abondamment documentées par les opérations archéologiques antérieures.

DUBOIS Amandine (Inrap)



Longueau, « ZAC Jules Verne - secteur nord-ouest Rocade », Plan phasé du diagnostic archéologique (A. Dubois, Inrap)

Un projet d'aménagement de ZAC sur les communes de Méaulte et Bécordel-Bécourt est à l'origine de la découverte de deux états d'occupation à la Protohistoire récente sur le site 11. Leur chronologie relative n'est pas déterminée en l'absence de recouplements stratigraphiques et de rejets mobiliers peu denses. Deux fossés parcellaires, parallèles et distants de 100 mètres sont partiellement visualisés.

L'occupation la plus prégnante est un habitat ouvert – partiellement reconnu car il s'étend hors de l'emprise de fouille – composé d'une dizaine de bâtiments. Leur agencement formalise leur inscription dans un cadre strict quadrangulaire de 50 sur 60 mètres au minimum. La régularité de cette limite, évoquée par la répartition des bâtiments périphériques, n'est pas matérialisée dans le paysage. Là aussi, très peu de recouplements de structures ont été perçus. Cet établissement se matérialise par un agglomérat de trous de poteau et de fosses diversement conservés, dessinant des bâtiments aux fonctions diversifiées définies selon la variété des plans architecturaux et la nature, la densité, la quantité et la qualité des rejets (maisons, greniers et bâtiments annexes). Ces bâtiments semblent avoir pour particularité d'être régulièrement espacés et alignés sur des axes. Leur répartition

semble fondée sur une distribution fonctionnelle en halo : les greniers et les bâtiments annexes sont agencés en pourtour de l'unité d'habitation. Il est daté par le mobilier céramique et en partie par le mobilier métallique sur le I^{er} siècle avant notre ère. Cet habitat diffère de ces contemporains par plusieurs critères : l'absence de limites empreintes dans le sous-sol ainsi par la présence d'un outil en bronze à vocation médicale. La présence de petits anneaux en pâte de verre bleue (objets de parure) et d'un arc d'une fibule en bronze de petite taille renforcent le caractère particulier de ce site. L'ordonnancement est lui habituel sur les habitats de cette période.

Par ailleurs, quelques tessons de la Protohistoire ancienne découverts dans les structures 276 et 99 indiquent la proximité d'aménagements relatifs à cette période. Ils restent néanmoins discrets de l'ordre de un à trois tessons de petite taille parfois à l'aspect roulé et disséminés aux quatre coins de l'emprise. Un habitat du Premier âge du Fer a été fouillé sur le site 8 de cette même ZAC (Buchez 2015).

DESCHEYER Nathalie (Inrap)

En 2008, le démarrage d'un diagnostic archéologique de 90 ha de terrains, situés entre la plate-forme aéro-industrielle de Haute-Picardie et l'usine AEROLIA, à l'initiative de la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot, est destiné à accueillir une ZAC économique constituée essentiellement des entreprises partenaires de l'usine AEROLIA. Le projet se développe sur les communes de Méaulte et de Bécordel-Bécourt. Parmi la dizaine de sites mis au jour, une prescription de fouille concerne une petite nécropole, au niveau du site 10, qui se développe sur une légère éminence topographique oscillant entre 91 à 88 m NGF sur le haut du versant exposé à l'ouest. Cette nécropole se caractérise par l'utilisation exclusive de l'incinération et par la présence de deux tombes « monumentales ». Cette der-

nière est mise en place vers la fin du III^e siècle avant notre ère et perdure sur le début de la première moitié du II^e siècle de notre ère. L'ensemble des sépultures découvertes sont au nombre de sept. Cet ensemble funéraire modeste est encadré par des segments de fossés et il est contemporain de la nécropole du site 14, fouillée en 2005, sur la plateforme aéro-industrielle de Haute-Picardie. Les restes incinérés sont majoritairement placés dans des contenants rectangulaires, le mobilier déposé n'excède pas trois céramiques en moyenne par tombe et les objets métalliques sont rares.

SOUPART Nathalie (Inrap)

Le projet d'aménagement de logements sociaux sur la commune de Moreuil (80) au lieu-dit « Les Hautes Terres » par La Maison du Cil de Saint-Quentin a donné lieu à la réalisation d'un diagnostic archéologique en janvier 2010. L'intervention a porté sur une surface de 16 907 m², avec un taux d'ouverture de 11%. L'emprise du projet est délimitée au sud-est par le chemin rural qui mène de Moreuil à Domart-sur-la-Luce et par une zone pavillonnaire à l'ouest. Au nord, la parcelle est déli-

mitée par des friches agricoles. Cette dernière se situe sur le rebord d'un plateau qui culmine à 100 NGF. Le substrat géologique local correspond à de la craie blanche à silex. L'essentiel de l'occupation humaine est localisé au nord/est de la parcelle. Ce secteur a sans doute été occupé par des groupes humains dès la Protohistoire ancienne, comme en témoignent quelques fosses où l'on a retrouvé plusieurs tessons, du grès et des silex brûlés. Les structures et les artefacts découverts permettent de

dater l'occupation du site à la Protohistoire ancienne, éventuellement Premier âge du Fer. Au vu de la faible quantité de mobilier et de structures archéologiques, la datation précise de l'occupation de Moreuil « Les Hautes Terres » reste délicate. L'arasement du terrain et les impacts d'obus de la Grande Guerre ont fortement perturbé la lecture du terrain. Les fossés sont conservés sur une faible profondeur et sans aucun moyen de datation. Néanmoins, deux structures s'avèrent plus intéressantes. Un bâtiment à quatre poteaux et un se-

cond plus important, témoignent d'une occupation de la Protohistoire ancienne. L'extension sud/est de cette occupation, probablement à vocation agricole, n'a pas pu être déterminée. En effet, ces structures se situaient en limite d'une propriété privée de type pavillonnaire.

LAMANT Johanny (Inrap)

Protohistoire

NESLE Route de Chaulnes



L'aménagement d'une usine sur la commune de Nesle a motivé une prescription de sondages archéologiques préalables, sur une superficie de 63 496 m². L'emprise se situe au sommet d'un versant qui domine la vallée de l'Ingon, rivière affluent de la Somme. La parcelle est traversée par un paléo-vallon, totalement comblé, ancien affluent de la rivière. Le substrat géologique est matérialisé par une couverture tertiaire. Celle-ci est représentée par des sables gris sus-jacent un niveau de galets à 5,5 m de la surface. Puis une épaisse couverture limoneuse héritée de la dernière période glaciaire vient les recouvrir. La principale découverte concerne un ensemble de structures (n : 98) attribuable à la Protohistoire qui se répartit sur une surface de 4,6 hectares au sud-ouest de l'emprise. Parmi celles-ci, une fosse (13.95) a livré des tessons de céramique en abondance (n : 263), représentant entre 24 et 28 vases différents, permettant d'attribuer cette structure soit à la transition de l'âge du Bronze à l'âge du Fer (Bronze final IIIb-début Hallstatt C), soit au tout du début du Premier âge du Fer (Hallstatt B2-3-Gündlingen), phase jamais isolée en Picardie. D'autres

structures (n : 3) ont révélé des fragments de céramique pouvant être rapprochés de ceux de la fosse 13.95. Autour de cette fosse gravitait un bâtiment semi-circulaire construit sur sept poteaux similaires aux unités d'habitat du courant Manche-Mer du Nord. Un second ensemble de trous de poteau figurant un bâtiment semi-circulaire a été trouvé avec des tessons de facture identique à ceux de la fosse 13.95. En 2005, l'état des lieux archéologique pour la transition de l'âge du Bronze à l'âge du Fer était médiocre pour la région picarde. L'absence de site d'habitat, pourtant avéré dans les régions voisines, a généré des interrogations ; quid de la taphonomie mais également de l'exception culturelle. L'intérêt scientifique de ce site est donc majeur. Il démontre la présence d'unités d'habitation, similaires à celles du courant Manche-Mer-du Nord, architecture particulière jamais isolée en Picardie, pour une période tout aussi rarissime : la transition Bronze/Fer voire le Gündlingen.

KIEFER David (Inrap)

Période moderne

NOUVION-EN-PONTHIEU Route de Crécy

Un projet de lotissement sur la commune de Nouvion-en-Ponthieu au lieu-dit « Route de Crécy » est à l'origine d'une prescription de diagnostic archéologique par le Service Régional de l'Archéologie de Picardie. L'opération s'est déroulée les 1, 2, 3 et 4 mars 2010. La parcelle sondée, d'une surface de 27 933 m², est située sur un versant (de 19 m N.G.F. b27 m N.G.F.) dans la zone périurbaine au sud-est de la bourgade. Sur le plan géologique, le substrat calcaire alterné avec des nappes de limon chargées de silex apparaît directement sous le niveau de terre végétale. Au total, dix tranchées équidistantes ont été réalisées dans le sens de la pente. La profondeur de décaissement varie entre 0,30 m et 1,20 m avec une épaisse couche

de colluvions dans le contrebas. Au terme de ces investigations, le diagnostic s'est avéré pratiquement négatif et se limite à trois structures isolées correspondant à un fossé de parcellaire axé nord-ouest, sud-est et deux fosses d'époque moderne.

PETIT Emmanuel (Inrap)

Moyen Âge

OCHANCOURT Rue de l'Église

L'Agence du Littoral aménage un lotissement sur un terrain d'une surface de 14 805 m², situé rue de l'Église, à Ochancourt, commune du Vimeu, située à une dizaine de kilomètres à l'ouest d'Abbeville. Une église attestée dès le XIII^e siècle est attenante aux parcelles, motif de la prescription de diagnostic du Service Régional de l'Archéologie. Les sondages en puits et les tranchées ont révélé une stratigraphie dont l'élément principal est le loess. La terre végétale, ainsi que le limon argileux sous-jacent sont souvent absents et remplacés par un remblai plus ou moins organique. Dans la mesure où cette zone, a été bouleversée par l'extraction du limon argileux et par des constructions au début du XX^e siècle, une bande (tranchée 1) exempte d'ouvrage contemporain a été préservée. Celle-ci ouvre une fenêtre sur l'environnement de l'église au bas Moyen Âge. Une fosse ayant livré de la céramique s'est avérée révélatrice d'une probable activité artisanale de potier entre le XIII^e et le XV^e siècle. La production serait ca-

ractérisée par un type de pâte particulier et adapté à la production de formes qui semblent se restreindre à celles des couvre-feux et des tèles (ou jattes). Ces nouvelles données sont d'un apport intéressant pour la connaissance des productions communes locales qui sont encore très mal documentées et peu publiées.

KIEFER David (Inrap)

PISSY

Rue Gentien

La parcelle cadastrée C 146, dans le village de Pissy, doit accueillir de nouvelles constructions de type pavillons individuels. Le projet couvre une superficie de 1 047 m². L'opération s'est déroulée le 18 novembre 2010. Trois tranchées ont été ouvertes sur la surface totale de l'emprise. Aucune tranchée n'a nécessité de sondage profond. Une fenêtre complémentaire réalisée entre les tranchées 1 et 2, nous a permis de mieux cerner l'étendue des vestiges. Les tranchées 1 et 2 ont révélé la présence de structures liées soit à la période moderne soit à des périodes indéterminées. La tranchée 3 s'est révélée stérile. Trois anomalies ou structures ont été mises au jour lors de l'ouverture des tranchées, chacune a fait l'objet de tests manuels.

VACOSSIN Jean-François (Inrap)



Pissy, « Rue Gentien ». Liard de cuivre des Archiducs Albert et Isabelle (1599-1621) (Pays-Bas méridionaux, sous domination espagnole) (Avers à droite/Revers à gauche ; diam. : env. 25 mm) (J.-F. Vacossin, Inrap)

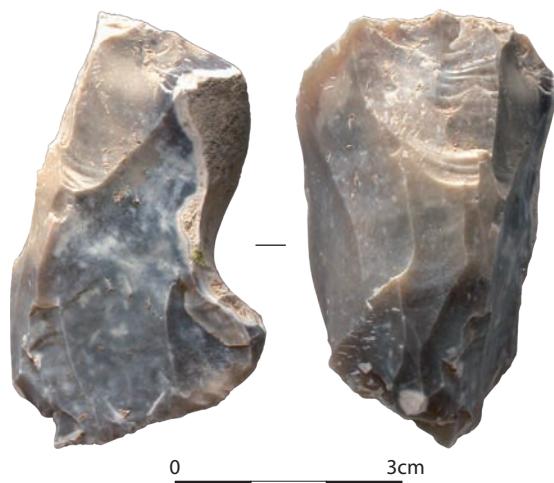
PROUZEL

Rue du Stade

Un diagnostic sur une surface de plus de deux hectares a concerné la partie moyenne et basse d'un versant limoneux de la vallée de la Selle. Cette opération a mis en évidence plusieurs témoignages archéologiques dans des états de conservation variables selon les secteurs. Le tiers sud-ouest de l'emprise livrent quelques structures médiévales réparties sur deux zones distinctes. Elles comportent des fours culinaires, de rares fosses et des trous de poteau. Le mobilier céramique est relativement abondant. Il indique une seule phase d'occupation comprise entre la seconde moitié du VII^e siècle et le début du VIII^e siècle.

Le Paléolithique final est représenté par une belle industrie lithique à patine bleue. Les vestiges sont inclus dans un mince limon intercalé entre des colluvions récentes et des limons pléistocènes. Le corpus est essentiellement constitué de produits laminaires, de nucléus et de quelques burins. Ces objets s'organisent en plusieurs concentrations de faible densité de quelques dizaines de mètres carrés. Les secteurs paléolithiques livrent aussi quelques pièces lithiques avec un aspect physique distinct. La présence de nucléus à lamelles oriente l'attribution vers le Mésolithique.

DUCROCQ Thierry (Inrap)



Prouzel, « Rue du Stade ». Nucléus mésolithique (DAO S. Lancelot, Inrap)

ROYE

Lotissement du Champ d'Enfer

La mairie de Roye aménage un lotissement sur un terrain d'une surface de 80 770 m². L'emprise du diagnostic, sur la parcelle ZC 55, se situe au nord-ouest de Roye, commune de la Somme, sur la zone d'extraction d'une briqueterie. Toutefois l'implantation sur un versant orienté à l'est, dominant un paléo-vallon, affluent de l'Avre a permis d'envisager la préservation d'éléments préhistoriques.

Les dépôts éoliens lors de la dernière période glaciaire, le Weichselien, et leur accumulation, par voie de colluvionnement également, dans certaines zones sur une épaisseur allant jusqu'à cinq mètres jusqu'à la craie du Campanien n'a pas révélé une stratigraphie bien marquée. En effet, hormis un niveau à langues bien marqué, le niveau à langues de Nagelbeek

daté de 22 000 ans, les autres strates ont été polluées par des sables tertiaires remaniés localement, et la plupart de ces niveaux semblent colluvionnés. Néanmoins, une couche sédimentaire qui pourrait correspondre à un sol du complexe de Saint-Acheul daté entre 45 et 30 000 ans a livré quelques silex taillés (n : 6) montrant les caractéristiques d'éclats de remise en

forme de convexité de nucléus. Toutefois, leur état physique suggère qu'ils ont été remaniés, et qu'ils pourraient provenir de couches plus anciennes.

KIEFER David (Inrap)

ROYE

Parc éolien de Roye - Bois Guillaume

Le diagnostic mené sur la commune de Roye a été motivé par la création d'un parc éolien aux lieux-dits « Bois Guillaume », « Val de Gronde » et « Chemin Blanc ». Les dix-sept parcelles sondées sont situées au sud-est de l'agglomération de Roye, sur une vaste plaine limoneuse.

Malgré un pourcentage d'ouverture des tranchées porté à 13 %, seul un fossé parcellaire non daté a été reconnu.

DUVETTE Laurent (Inrap)

ROYE

Route de Paris - Calvaire Saint-Gilles

La réalisation d'un lotissement sur la commune de Roye au lieu-dit « Le Calvaire Saint-Gilles - Route de Paris » a motivé un diagnostic archéologique. La parcelle retenue est située en périphérie du centre-ville, côté sud, dans un triangle limité à l'ouest par la route de Paris, à l'est par la route de Compiègne (RD 221) et au sud par un chemin d'exploitation. Précisément localisée au sud-ouest de ce secteur, en bordure du chemin, la parcelle n° 186 borde la parcelle n° 151, laquelle a été diagnostiquée en 2007. Compte tenu des indices de site découverts dans cette zone - une occupation de La Tène et du mobilier gallo-romain - des vestiges de même nature pouvaient être attendus dans la parcelle n° 186. De plus, au vu des informations communiquées par le service de la carte archéologique (SRA), l'ancienne Collégiale de Saint-Florent fondée en 990 et démolie en 1795, ainsi que le beffroi adjacent s'élevaient jadis dans le faubourg Saint-Gilles, autrement dit dans le secteur de la prescription. La superficie à sonder, de 7 785 m² a nécessité le creusement de 4 tranchées continues correspondant à un taux

de reconnaissance d'environ 9,57%. Outre la présence d'un épandage de déblais modernes, plus ou moins épais (de quelques centimètres à environ 30 cm), probablement lié à la démolition de bâtiments en briques et en calcaire (matériaux attestés) dont les fondations ont été repérées dans la parcelle n°151 en 2007, aucun vestige protohistorique, gallo-romain ou encore médiéval n'a été observé.

GUÉRIN Samuel (Inrap)

SAINT-FUSCIEN

Le Bois

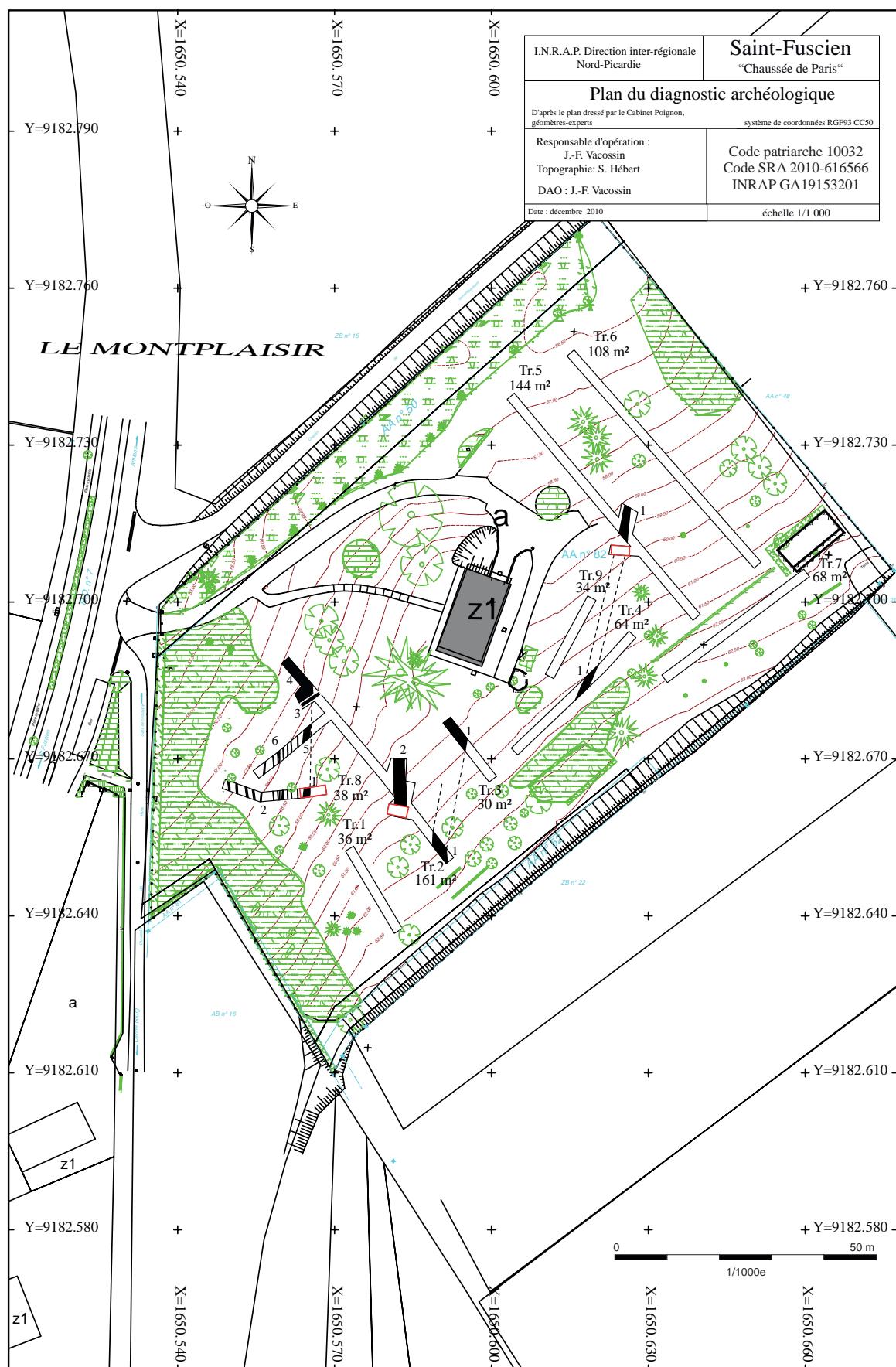
Période moderne

Indéterminé

La commune de Saint-Fuscien est située à 6 km au sud d'Amiens et occupe un versant et le rebord d'un plateau caractéristique de la topographie de l'Amiénois. Le projet concerne un peu plus de quatre hectares (43 287 m²). Treize tranchées ont été ouvertes sur la surface totale de l'emprise. Aucune tranchée n'a nécessité de sondage profond. Des fenêtres complémentaires réalisées ensuite dans les tranchées 1, 2, 3, 4, 5, 10, 11 et 13, ont permis de mieux comprendre le terrain, et de définir précisément l'étendue des vestiges. La plupart des tranchées ont révélé la présence de structures, liées soit à la période moderne soit à des périodes indéterminées, seules les tranchées 6, 7, 8, 9 et 12 se sont révélées négatives. La

plupart de ces structures semble se rattacher à l'ancienne abbaye de Saint Fuscien fondée à la fin du VI^e siècle.

VACOSSIN Jean-François (Inrap)



Saint-Fuscien, « Chaussée de Paris ». Plan du diagnostic archéologique (J.-F. Vacossin (Inrap)

La commune de Saint-Fuscien est située à 6 km au sud d'Amiens et occupe un versant et le rebord d'un plateau caractéristique de la topographie de l'Amiénois. Cette prescription a été motivée principalement par le passage supposé, dans l'emprise du projet, de la voie antique qui relie Amiens à Senlis. Le projet de nouvelles constructions de type pavillons individuels concerne un peu plus d'un hectare (11 849 m²). Neuf tranchées ont été ouvertes sur la surface disponible de l'emprise. Aucune tranchée n'a nécessité de sondage profond. Des fenêtres complémentaires réalisées ensuite dans les tranchées 2 et 5 nous ont permis de mieux comprendre et de cerner l'étendue des vestiges. La plupart des tranchées ont révélé la présence de structures, liées soit à la période moderne soit à des périodes indéterminées. Seules les tranchées 1, 6, 7 et 9 se sont révélées stériles. Mis à part quelques clous (de type clous de chausures gallo-romains), les autres structures détectées ne

livrent aucun mobilier. En l'absence totale de matériel, et de tout autre élément pouvant servir de critères de datation, les fosses et fossés ne peuvent être attribués avec certitude à une phase chronologique précise. Seul le tronçon de chaussée mis au jour peut être interprété comme antique sur la base de critères indirects : tracé de la voie dite d'« Agrippa » (Amiens-Senlis). Sa durée d'utilisation nous est encore inconnue dans ce secteur d'Amiens.

VACOSSIN Jean-François (Inrap)

Époque contemporaine

SAINT-VALERY-SUR-SOMME

Le Mollenelle Nord

L'extension du lotissement du « Soleil Levant » sur la commune de Saint-Valery-sur-Somme menée par la commune a donné lieu à un diagnostic archéologique mis en oeuvre sur la période du 14 décembre au 17 décembre 2010. L'emprise à sonder couvre 27 017 m². Pour mener à bien cette mission, une équipe de deux personnes a été nécessaire sur cette durée. Les parcelles concernées se situent à l'est de Saint-Valery-sur-Somme et sont cernées par une zone pavillonnaire au nord et à l'est et au sud par la Départementale 940. Au terme de ces sondages, le diagnostic s'est avéré presque négatif, en effet, une

fosse contemporaine, un possible blockhaus, une tranchée contenant du fil barbelé, servant certainement à la protection du blockhaus et deux impacts d'obus, datant certainement de la Seconde Guerre mondiale, ont été découverts.

DUBOIS Amandine (Inrap)

Paléolithique

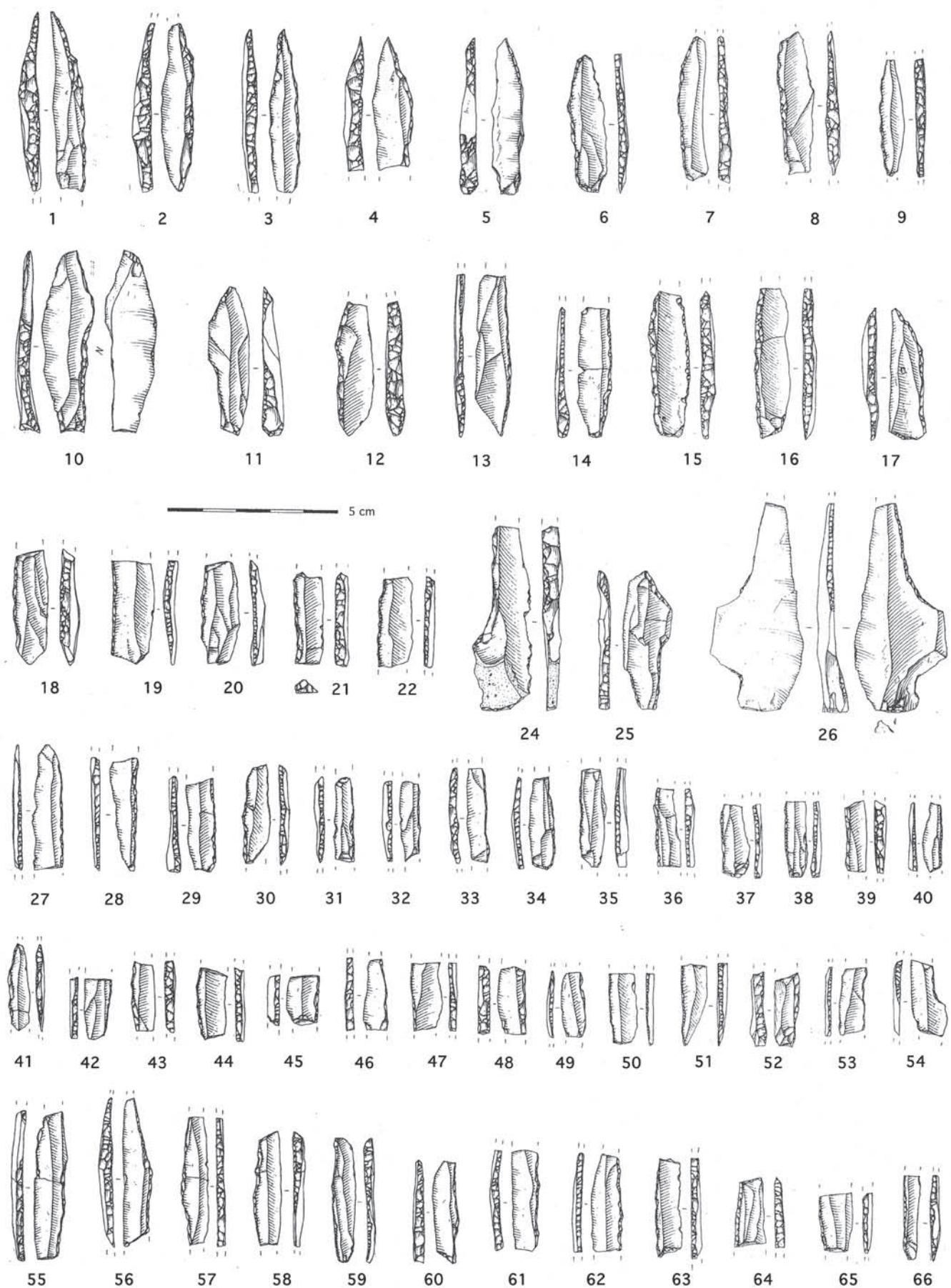
SALEUX

Les Bacquets

Mésolithique

Le gisement de Saleux a été découvert en août 1990 lors de sondages de reconnaissance préalables à la construction de l'autoroute A16. L'évaluation positive du site a donné lieu en 1993 à une fouille préventive. Quatre occupations attribuables au Paléolithique final et au Mésolithique moyen ont été étudiées sur une surface totale d'environ 760 m². À partir de 1993, un programme de fouilles pluriannuelles a été mis en place en marge de l'emprise autoroutière afin d'obtenir une information archéologique plus complète du gisement. Au fil des années, trois secteurs particulièrement denses en vestiges du Tardiglaciaire et de l'Holocène ont été étudiés. Le secteur 1 est situé dans la partie sud du gisement, au niveau du tracé actuel de l'autoroute A16 ; le secteur 2 se localise à 200 mètres au nord et a livré en 1998 les restes d'un crâne humain d'*Homo sapiens sapiens* ; le secteur 3, actuellement en cours de fouilles, se situe à 100 m au nord du précédent, à proximité de la nouvelle route réalisée pour le désenclavement de l'entreprise Sapsa Bedding. À ce jour, les fouilles programmées ont porté sur une superficie d'environ 1 177 m². Depuis la découverte du gisement, une quinzaine de *locus* attribuables au Tardiglaciaire weichselien ou à l'Holocène ont donc été mis au jour. Les recherches actuelles se concentrent dans le secteur 3 où quatre *locus* attribués au Paléolithique

final ont été en grande partie fouillés de 2005 à 2007. Le programme trisannuel 2008-2010 a permis d'achever l'étude des *locus* 284a, 284b, 293, 294 (Paléolithique final) et 294d (Mésolithique moyen) et d'obtenir une information plus complète sur ce secteur relativement dense en vestiges. Les données obtenues à ce jour couvrent une tranche chronologique de plusieurs millénaires allant de la fin des temps glaciaires (Paléolithique final) à l'interglaciaire holocène (Mésolithique moyen) soit de 11 000 à 7 000 ans avant notre ère (11 000 à 8 000 BP). La problématique de recherche générale concerne l'étude archéologique et environnementale d'une portion de la plaine alluviale de la Selle à Saleux. Ce secteur, caractérisé par la présence d'un important chenal du Tardiglaciaire, est occupé de manière intensive, à différentes reprises, par des groupes de chasseurs de la fin des temps glaciaires (oscillation d'Allerød) et de l'Holocène (fin du Préboréal et Boréal). La finalité de l'étude repose sur la connaissance et la compréhension des modalités d'occupation du territoire des groupes du Paléolithique final et du Mésolithique de la vallée de la Selle. La démarche s'appuie sur l'analyse spatiale et fonctionnelle des différents *locus* et de leurs relations éventuelles. L'étude des groupes culturels du Tardiglaciaire constitue actuellement un des thèmes principaux de la recherche archéologique dans différentes régions de l'Europe du nord-ouest.



Saleux, « Les Bacquets ». Industrie lithique Federmesser du secteur 3 : 1 à 17 et 56 : pointes à dos ; 18 à 22, 27 à 55 et 57 à 66 : lamelles à dos ; 24 à 26 : pièces techniques liées à la fabrication des pointes à dos (dessins P. Alix)

Six campagnes estivales (2005 à 2010) ont été dévolues à la fouille des occupations tardiglaciaires du secteur 3 situées sur le glacis de la très basse terrasse de la Selle. Ces différentes opérations ont porté sur une surface totale de 375 m² et ont permis de mettre au jour un peu plus de 12 000 vestiges lithiques ou osseux. Les caractéristiques typologiques et techniques, ainsi que l'aspect physique des témoins lithiques, ont permis d'individualiser deux ensembles principaux pour le Paléolithique final du secteur 3 que les conditions de gisement ne permettent pas de distinguer aisément d'un point de vue altimétrique. La stratigraphie des dépôts tardiglaciaires est en effet bien comprimée sur le glacis de la très basse terrasse de la Selle et les phénomènes post-dépositionnels liés aux racines et aux terriers anciens ont parfois légèrement modifié l'agencement initial de certains vestiges. Dans l'état actuel des recherches, les occupations sont difficilement dissociables dans la stratigraphie. Un premier ensemble, très largement dominant, à patine blanche ou blanc grisâtre mate est constitué d'artefacts en silex coniacien (zone b de Monciardini). Il s'individualise par des processus techniques originaux qui caractérisent la phase récente de la tradition des groupes à Federmesser. Cette occupation classique, très largement représentée dans la plupart des *locus* de Saleux fouillés à ce jour, est attribuée à la seconde moitié ou à la fin de l'oscillation d'Allerød. Le second ensemble à patine bleutée ou grisâtre, parfois légèrement vermiculée, très douce au toucher, est essentiellement représenté par des silex de la base du Coniacien (zone a de Monciardini) qui n'est pas présent dans l'environnement immédiat du site. Cette occupation présente les modalités de débitage du niveau inférieur d'Hangest-sur-Somme attribué à la fin de l'oscillation de Bølling ou à une phase initiale de l'oscillation d'Allerød (Fagnart, 1997). Les campagnes de fouilles 2009 et 2010 ont permis d'étudier dans son intégralité un nouveau petit campement de chasseurs mésolithiques bien délimité dans l'espace sur un secteur de 40 à 50 m² : le *locus* 294d. Les témoins lithiques taillés sont dix fois plus nombreux que les restes osseux. Les supports modifiés totalisent 100 armatures et quelques rares outils communs (un burin et 3 lames ou lamelles utilisées). La grande rareté des outils communs constitue une particularité des différents *locus* mésolithiques de Saleux caractérisés par l'abondance des segments et des pointes à base retouchée oblique. Les déchets de fabrication des microlithes sont représentés par 118 microburins qui témoignent de la fabrication sur place des armes de trait. Les caractéristiques technologiques et typologiques de l'industrie de ce nouveau *locus* sont tout à fait comparables à celles de la plupart des *locus* fouillés antérieurement à Saleux (à l'exception du *locus* 295 où les triangles dominent le spectre des armatures). Les caractéristiques principales de l'industrie du *locus* 294d permettent de rattacher cette série au Beuronien à segments (Ducrocq, 2001 et 2008). La répartition géographique de cette tradition technique couvre une large région s'étendant du nord de la Belgique à la Loire, en

incluant éventuellement le sud-est de l'Angleterre qui ne retrouvera son caractère insulaire qu'à la fin du Boréal. Une première datation par la méthode du radiocarbone a été obtenue sur un fragment de mandibule de sanglier (*Sus scrofa*) au laboratoire de datation de l'Université Claude Bernard de Lyon dans le cadre du projet Artémis. La mesure d'âge de 8530 ± 45 BP (Lyon-4839 ; SacA-10382) est conforme à l'ensemble des datations obtenues pour le Mésolithique à segments et pointes à base retouchée oblique (J.-P. Fagnart et al., 2008). Les témoins osseux liés à cette nouvelle occupation mésolithique sont relativement bien conservés. Les vestiges de sanglier semblent être les plus nombreux. En général, les occupations mésolithiques du gisement de Saleux sont beaucoup moins étendues dans l'espace que celles du Paléolithique final. Elles se situent en bordure de la plaine alluviale actuelle, systématiquement à proximité d'un chenal actif au début de l'Holocène. Dans la plupart des occupations mésolithiques, l'abondance des armatures microlithiques et la rareté ou l'absence de l'outillage commun indiquent une fonction très spécialisée dans les activités cynégétiques. L'attribution de ces occupations à de petites haltes ou camps de chasse temporaires est fortement probable. La faune chassée par les Mésolithiques est beaucoup plus diversifiée que celle des niveaux paléolithiques. Elle comprend avant tout le sanglier, mais également, le cerf, le chevreuil, l'aurochs et le castor qui semble avoir été chassé pour sa viande et sa fourrure. Les données sur le milieu naturel au Boréal indiquent un environnement plus boisé et plus fermé que durant l'oscillation d'Allerød. À Saleux, les datations radio-carbone situent les occupations, riches en segments et en pointes à base retouchée oblique, entre 9100 et 8500 BP, dans la première moitié de la chronozone du Boréal. Au terme de 2 programmes de fouilles trisannuelles (2005-2007 et 2008-2010) les recherches entreprises sur le secteur 3 du gisement de Saleux sont considérées comme terminées. D'après les sondages réalisés en août 2006, il subsiste cependant dans le secteur 3 une zone d'environ 400 m² au sud de la zone fouillée actuellement. Ce secteur séparé des recherches actuelles par une zone stérile (ou de moins grande densité en vestiges) ne sera pas exploité, mais constituera une réserve archéologique. La surface fouillée depuis 1993, pour le Tardiglaciaire peut être considérée comme particulièrement représentative. À l'issue des fouilles de l'été 2010, environ 80 % de l'étendue du gisement paléolithique final a été étudiée. Avant de clore définitivement les recherches sur le gisement de Saleux, un complément de fouilles serait souhaitable dans le secteur 2 de la fouille (sections 244 et 254) aux abords de la structure de combustion B13 découverte à la fin des années 90. Une ultime campagne dans ce secteur permettrait de compléter l'extension vers le nord de la nappe de vestiges du Paléolithique final mise au jour il y a une dizaine d'années. Cette extension devrait porter sur une surface d'environ 80 m².

Paule COUDRET Paule (AUTR) et Jean-Pierre FAGNART Jean-Pierre (CG de la Somme))

À une vingtaine de kilomètres au nord-est d'Amiens, le village de Toutencourt se situe en haut de la vallée de l'Halluette, petit cours d'eau intermittent se jetant dans l'Hallue, dans la commune limitrophe de Contay. Toutencourt s'étale sur les pentes d'un coteau orienté au sud-est, entre le massif forestier (113 ha) coiffant le plateau et le ruisseau. Le substrat géologique à dominante crayeuse, est recouvert d'un épais limon de plateau qui contient des formations résiduelles de silex et des amas de grès, présents sous forme de blocs pouvant atteindre plusieurs mètres de long. Le parcellaire révèle une organisation semi-concentrique, déterminée par les courbes de niveaux et la polarisation autour de deux pôles monumentaux : l'église paroissiale Saint-Léger, relevant du doyenné de Doullens et, à une cinquantaine de mètres plus au nord, les vestiges du château à motte des seigneurs homonymes dont on accède par « la Chaussée », très large voirie traversant et remontant tout le village. Ce complexe seigneurial et paroissial s'inscrit dans une trame bien plus ancienne comme le révèlent les vestiges d'une enceinte de terre, fossilisée en sous-bois à l'ouest, s'étirant sur une centaine de mètres et précédée d'un fossé fortement colmaté, portant la hauteur de ce talus entre deux à trois mètres. La motte est constituée d'une plate-forme d'une trentaine de mètres de diamètre, entourée d'un profond fossé de cinq à neuf mètres de profondeur, large à la gueule de quinze mètres avec un fond en U d'une largeur de deux mètres. Un talus que l'on emprunte pour atteindre la plate-forme interrompt à l'est le fossé. Avant l'opération archéologique, on recensait un puits condamné, des maçonneries se délitant sur le pourtour de la plate-forme, et surtout, un cellier connu des anciens du village comme étant vide de comblement, mais inaccessible depuis une soixantaine d'années. Jusqu'au tournant des années 1960-1970, le site fut exploité comme carrière pour récupérer les parements en grès. Le programme archéologique de la motte castrale de Toutencourt a été lancé dans le cadre d'une thèse universitaire menée sur les fortifications de terre du quart nord-ouest de la Picardie, édifiées entre le X^e et le XIII^e siècle. Au-delà du seul inventaire, nécessaire, de ces types de sites, il s'agit de recueillir des données sédi mentaires sur leur constitution en relation avec leur implantation topographique et géographique qui génère graduellement des modifications dans le paysage et agit sur l'occupation du sol à long terme. Plus précisément, la réorganisation de l'habitat rural aux alentours des XI^e-XII^e siècles, apparaît de plus en plus contemporaine de l'émergence d'un réseau de petites seigneuries rurales, attachées à une résidence aristocratique fossoyée, postérieur à l'érection des circonscriptions religieuses. La fouille archéologique a été menée sur 350 m² et elle implantait de part et d'autre de la tranchée de sondage ouverte en 2009, sur le rebord sud de la plate-forme. Au moment de la Révolution Française, le site est planté en verger. La destruction du château intervient au cours de l'extrême fin du XVII^e siècle-début XVIII^e siècle après que les seigneurs de Mailly [Maillet] ont recueilli la seigneurie de Toutencourt vers 1650. Les pierres du château de Toutencourt sont, dès lors, réemployées pour leur nouveau château à Mailly. Les couches superficielles révèlent une destruction rationnelle de tous les édifices (enceinte, bâtiment 2) à l'exception de la tour (bâtiment 1) qui s'est écroulée lors d'un violent incendie. Cet événement a pu décider de l'abandon du site. À cette date, le château est constitué d'un pont-levis, d'une enceinte polygonale à pan coupé de huit mètres renforcé de l'ouest à

l'est par des contreforts, d'une tour résidentielle en grès adjointe de contreforts d'angle massif et d'au-moins un logis seigneurial, dégagé partiellement par la fouille cette année. L'organisation spatiale définitive prend forme au cours du XIV^e siècle, avec d'importantes améliorations (briques) au début du XVI^e siècle, époque où l'on entreprend la reconstruction de l'église paroissiale, phénomène récurrent à la sortie de la Guerre de Cent Ans pour de nombreuses églises rurales. On remarque que le sanctuaire de l'édifice est orienté vers le sud-est, avec le portail tourné vers l'entrée du château. La vie du château est intense, notamment au cours de la première moitié du XVI^e siècle. On comptabilise dans le petit mobilier métallique des éléments provenant de vêtements, quelques appliques d'huisserie, un peu d'harnachement et dans les objets céramiques, un vaisselier en grès fin très diversifié. La tour résidentielle a été dégagée partiellement pour le moment. Il s'agit d'une construction appareillée uniquement en carreaux de grès. Elle est probablement divisée en deux salles, sanctionnées par deux piliers de part et d'autre, marquant le départ de deux voûtes. Le premier espace mesure 5,50 m sur 4 m dans œuvre, avec des murs d'1,10 m d'épaisseur. La récupération des pierres a été entravée par les remblais d'effondrement de la tour. Le comblement contenait des dizaines de pierres de parement et des pierres architecturales en grès (corbeau, voûtes, conduit de cheminée) et en calcaire (encadrement des ouvertures, fenêtres et portes). Le plomb des toitures (ardoise) et les éléments de huisserie ont fondu lors de l'incendie, et ont été retrouvés sous forme de plaques. On entre dans cette pièce par une porte située au nord de dimension fort réduite (0,90 m de large). Les maçonneries adjacentes à la tour, au nord et à l'ouest, démontrent que l'accès à l'étage et au chemin de ronde se faisait par un escalier monumental, plaqué contre la paroi extérieure de la tour, des marches en grès ayant été retrouvées en abondance. La pièce intérieure est constituée d'un sol en terre battue et les murs à l'intérieur comportent des attaches métalliques de type tiges et anneaux. Le noirissement de certaines parois montre que l'éclairage de la pièce nécessitait un apport de lumière sous forme de bougie. Tous ces éléments conduisent à affirmer que le rez-de-chaussée était destiné à être un lieu de stockage (cellier). À l'ouest, séparé par une minuscule cour, un édifice (bâtiment 2) a été partiellement dégagé. Sa largeur est de 5,70 m dans œuvre et l'épaisseur de ses murs atteint 0,70 m. L'angle sud-ouest s'appuie contre le rempart. L'intérieur est divisé par un faible mur de refend de 0,40 m de large établi lors d'une phase ultime d'aménagement. L'extrémité sud de ce mur comporte deux conduits en briques insérés dans la maçonnerie qui débouchent sur un collecteur d'eau, en brique et grès, mesurant 0,67 m sur 0,62 m. En profondeur, il prend la forme d'un entonnoir qui débouche sur un conduit de 0,20 m de côté, passant sous la courtine et s'ouvrant sur le fossé. À l'intérieur, le mur de refend délimite une première pièce de 6 m² disposant d'un sol et de parois internes en brique, le tout sur une cave voûtée en berceau, disposant d'un appareillage en pierre de taille en calcaire, reposant sur trois assises en grès. On y accède par un emmarchement, raide, s'ouvrant directement sur la cour centrale. Le sol en terre battue est renforcé par un fin radier de craie percé, en son centre, par une rigole se dirigeant vers un conduit aménagé sous la maçonnerie du mur sud. Cet aménagement est contemporain du fonctionnement de la pièce. Il pourrait s'agir d'une sorte de glacière. Enfin, au sud, un petit appentis vient s'appuyer contre le mur pignon et la courtine.



Toutencourt, « Le Château ». Plan général (R. Jonvel, Univ)

Le bâtiment 2 a été édifié à l'emplacement d'une précédente construction (bâtiment 3). Ses maçonneries en fondation et une partie de son élévation interne ont été conservées, ce qui s'explique par un sol de circulation plus bas à l'intérieur que le niveau extérieur, qui demeure le même pour les deux édifices. Son orientation est légèrement différente et il est séparé d'un mètre de la courtine. L'édifice mesure au moins 9 m de long sur 4,50 m de large. L'épaisseur des murs est relativement faible (0,40 m / 0,50 m). L'appareillage intérieur est en grès et le centre de la paroi du mur pignon sud comporte un contrechœur de cheminée associé à une sole rubéfiée, recoupée par la tranchée de fondation du bâtiment ultérieur. Son angle sud-est comporte un four (à pain) de 1,20 m de diamètre. Sa sole est constituée de blocs de grès et ses parois de tuiles plates, dont certaines sont vernissées (réemplois). L'angle sud-est du bâtiment 2 a détruit une partie de cette structure. Cet espace a donc une vocation domestique et culinaire évidente avec ces deux zones de chauffe très proches. L'enceinte a été dégagée sur trente mètres. C'est une construction d'1,10 m de large ceinturant le rebord supérieur de la motte. Aucun contrefort ne vient le renforcer sur cette section, et ce fait est révélateur de la constitution interne de la motte, qui n'est que partiellement anthropique. La motte se situe en pente et son escarpe ouest n'est pas plus élevée que le plateau adjacent. Cette escarpe occidentale a déterminé le niveau de circulation du reste de la plate-forme. Afin d'obtenir une égalisation de la surface de la plate-forme, les hommes ont donc accumulé les remblais provenant du creusement du fossé, dans la partie en pente, hors de l'emprise de fouille pour le moment. Le château de Toutencourt est le centre d'une petite seigneurie rurale et correspond au prototype même de

la petite fortification de terre de l'aristocratie moyenne, s'établissant au cours de la fin du XI^e siècle et tout au long du XII^e siècle. Ces lignages ne sont pas renseignés par les archives écrites avant le XIII^e siècle, et les informations sur leur résidence est extrêmement lacunaire (1481, 1^{ère} mention du château de Toutencourt). La fouille de ce château constitue un bel exemple sur l'évolution de ces fortifications de terre, grâce à une très bonne conservation de la stratigraphie. Il reste à se pencher sur l'ancienneté de ce site.

JONVEL Richard (UNIV)

Âge du Fer

VILLERS-BRETONNEUX Entre les Chemins de Corbie

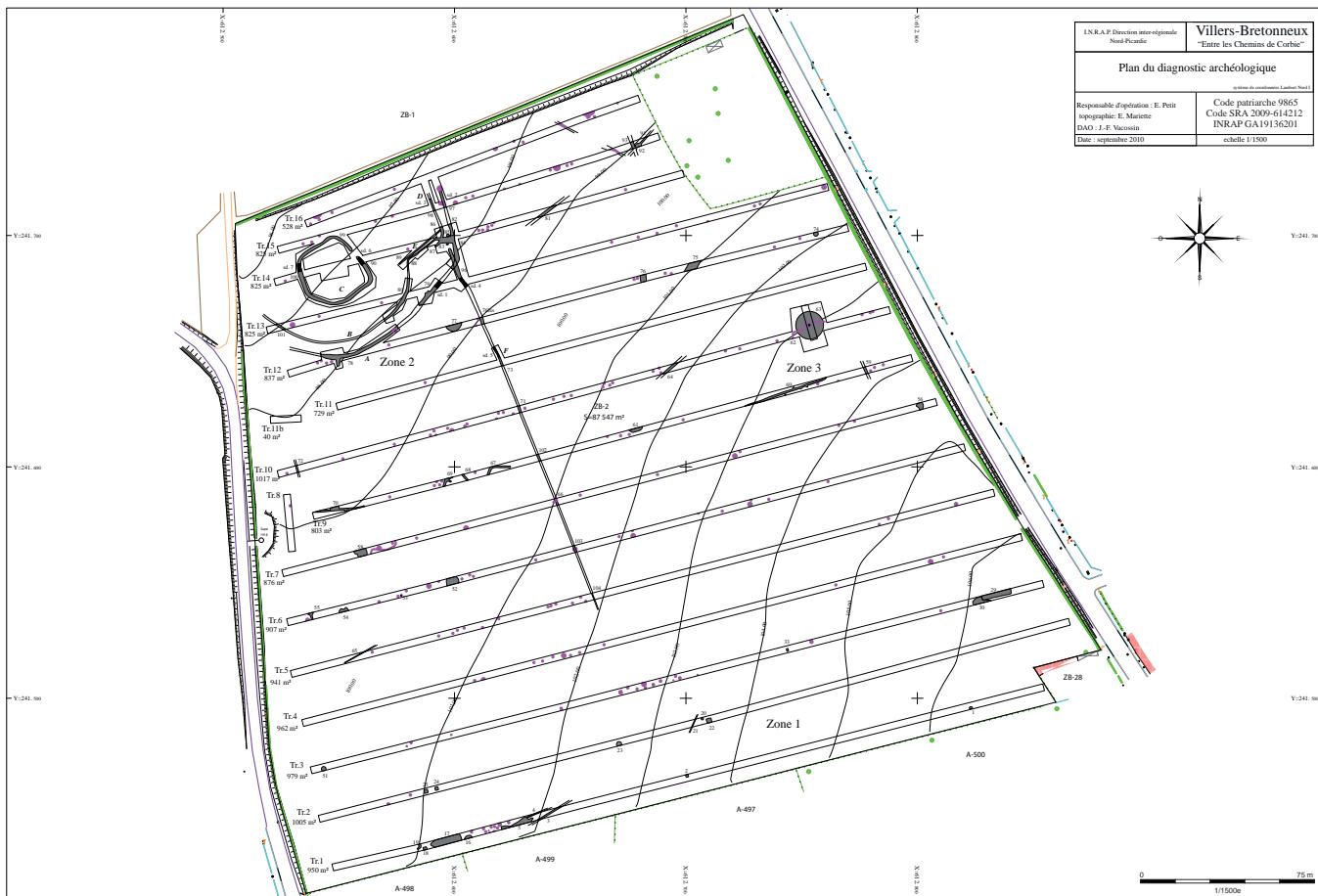
Époque romaine

Un projet d'aménagement de lotissement sur la commune de Villers-Bretonneux, au lieu-dit « Entre Les Chemins de Corbie », est à l'origine d'une prescription de diagnostic archéologique émise par le Service Régional de l'Archéologie de Picardie. Les vestiges mis au jour se concentrent sur trois zones.

La première, concerne la présence de deux fosses distantes de 115 mètres environ. Elles se situent dans la partie méridionale de l'emprise et sont datées de La Tène ancienne et du Bronze final-Premier âge du Fer. La deuxième zone située à plus de 150 mètres au nord-ouest, forme une aire de 7 500 m² environ sur laquelle a été mis au jour un complexe interprété comme un sanctuaire gallo-romain. Ce complexe prend la forme d'un enclos double composé de fossés emboités, il se termine en touche de palmer. Il s'articule autour d'une enceinte hexagonale couvrant une surface de 547 m² avec une entrée qui s'ouvre au nord-est. Ce type d'enclos de forme hexagonale, trouve des comparaisons durant la période gauloise dans la région, par exemple sur les sanctuaires laténiens de Ribemont-sur-Ancre et de Gournay-sur-Aronde. Les données émises au travers de ce diagnostic sur cet établissement, indiquées par le biais des éléments matériels, notamment les objets métalliques et monétaire, appartiennent au domaine militaire. L'examen du mobilier céramique et métallique récolté indique une chronologie concernant la période de La Tène C1 jusqu'à la période julio-claudienne. Le troisième secteur situé presque en limite d'emprise marque l'emplacement d'un moulin à vent mentionné sur le cadastre Napoléonien de 1828. La base de l'édifice forme un cercle de craie de douze mètres

de diamètre, avec un plot central circulaire. Ce moulin aurait remplacé un autre situé à plus de trois cent mètres plus au sud-est, à l'angle des rues de Corbie et d'Hamelet, comme le montre la carte de Cassini antérieure au cadastre du début du XIX^e siècle. À noter que l'aménageur, à la demande de l'Inrap, a fait procéder à une dépollution des terrains. Ceci dans la mesure où la commune de Villers-Bretonneux a été le théâtre, en 1918, de combats enragés entre les Allemands et les troupes du Commonwealth, notamment les troupes australiennes, et que le sous-sol de la commune est notoirement connu pour renfermer beaucoup de munitions non explosées.

PETIT Emmanuel (Inrap)



Villers-Bretonneux, « Entre les Chemins de Corbie ». Plan général du diagnostic archéologique (E. Petit, Inrap)

Âge du Fer

VRON

Rue Montgreux - Route de Challenges - tranche 1

Le diagnostic se situe sur la commune de Vron « Rue Montgreux, Route de Challenges » et l'intervention sur l'emprise de ce projet de lotissement a porté sur une surface d'environ 61 356 m². La découverte majeure de cette campagne de diagnostic est une petite occupation associée à une portion d'habitat et d'enclos puis d'un réseau de parcellaire peut être en association qui semble concerner la période de La Tène (moyenne/finale ?). Cet ensemble est implanté sur le rebord de plateau ainsi que sur le versant dominant la vallée du petit « Ruisseau de Pendé ». Les vestiges archéologiques sont présents dès le retrait de la terre végétale ou sous la couche de limon sableux bruns (colluvions ?), soit en moyenne entre 0,40 à 1,00 m de profondeur par rapport au sol actuel. Le substrat est composé de limons argilo-sableux rouges à silex. - La présence de trous de poteau et de fosses marque l'emplacement de noyaux d'habitats ou autres activités de la vie quotidienne au sein de cet établissement agricole. L'arasement prononcé du terrain a fait disparaître une grande partie des structures mettant en relation un ou plusieurs habitats décelé lors de ce diagnostic. L'une des fosses se trouvant au sein de cet ensemble, a livré dans son comblement détritique un ensemble de mobilier céramique datant de La Tène moyenne/finale. - La portion d'enceinte curvlinéaire dotée d'une partition interne est datée de La Tène d'après le mobilier recueilli en surface. Malgré sa faible représentation (environ 1 500 m²) au travers de l'emprise diagnostiquée, ainsi que l'absence de structures au sein même de l'en-

clos, ce type d'habitat peut s'inscrire dans le répertoire des établissements ruraux de La Tène finale connus dans la région comme à Braine, Bazoches-sur-Vesle. - Le parcellaire est représenté par deux tronçons de fossés formant une perpendiculaire axée nord-sud et est-ouest figurant dans la partie centrale du diagnostic. Deux autres tracés (E et F) constituent des fragments car moins présents dans le paysage pour cause d'érosion et peuvent appartenir à cette même trame de parcellaire après lecture du plan. Sur le plan chronologique, l'absence de mobilier archéologique ne permet pas de s'associer avec la portion d'enceinte ainsi que la petite occupation laténienne située plus à l'ouest. Toutefois les deux sondages réalisés dans les fossés C et D, laissent observer après lecture stratigraphique, leurs côtes d'apparition dès le retrait de la terre végétale entamant la couche de colluvion contrairement au secteur d'habitat où toutes les structures ainsi que l'enclos apparaissent en dessous.

PETIT Emmanuel (Inrap)

PICARDIE
CANAL SEINE-NORD EUROPE

BILAN
SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 0

N° Patriarche	Commune / Lieu-dit	Responsable d'opération (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
9980	ALLAINES Fouille 24	GILLET Evelyne (Inrap)	F	BSR 2012	●	1
9977	ALLAINES - CLÉRY-SUR-SOMME Fouille 26	SOUPART Nathalie (Inrap)	F	FER / ROM	●	2
9780	BEAULIEU-LES-FONTAINES - CAMPAGNE - CATIGNY - FRÉTOY-LE-CHÂTEAU - ÉCU- VILLY (Oise) - ERCHEU (Somme) Zone Prioritaire 4 (ZP 4)	SARRAZIN Sabrina (Inrap)	OPD	FER / ROM CON	●	3
9774	BEAURAINS-LÈS-NOYON - NOYON - POR- QUÉRICOURT - VAUCHELLES Zone Prioritaire 3 Sondages Profonds (ZP 3 SP)	LOCHT Jean-Luc (Inrap)	SD		●	4
9880	BIACHES Zone Dépôt 5 (DEP 5)	LICHON Anne-Aimée (Inrap)	OPD	BRO / FER ROM / HMA	●	5
9979	BREUIL - LANGUEVOISIN-QUIQUERY Fouille 20	BAUDRY Anne-Charlotte (Inrap)	F	NÉO BRO / FER	●	6
9892	CAMBRONNÉ-LÈS-RIBÉCOURT - MONTMACQ Zone Prioritaire 2 (ZP 2)	MALRAIN François (Inrap)	OPD	PAL / MÉSO PRO / ROM	●	7
10006	CAMBRONNÉ-LÈS-RIBÉCOURT Zone Prioritaire 2 Complément (ZP 2 complément)	RAYNAUD Karine (Inrap)	OPD	PAL / NÉO FER	●	8
9844	CATIGNY - SERMAIZE - BEAURAINS-LÈS-NOYON Zone Prioritaire 4+ (ZP 4+)	DE MUYLDER Marjolaine (Inrap)	OPD	FER / ROM HMA	●	9
9835	CATIGNY - SERMAIZE - CAMPAGNE Zone de Rescindement 1 (R 1)	LAMOTTE Didier (Inrap)	OPD	PAL / PRO ROM	●	10
9972	CHOISY-AU-BAC Zone Prioritaire 1 (ZP 1)	JOSEPH Frédéric (Inrap)	OPD	MÉSO		11
9962	CHOISY-AU-BAC - LONGUEUIL-ANNEL - LE PLESSIS-BRION - THOUROTTE - CAMBRONNÉ-LÈS-RIBÉCOURT Zone de Diagnostic 1a (ZD 1a)	RAYNAUD Karine (Inrap)	OPD	MÉSO / BRO FER / ROM	●	12
9858	CIZANCOURT Fouille 9	BARBET Claire (Inrap)	F	FER / ROM	●	13
9850	CIZANCOURT - LICOURT Fouille 8	LEFEVRE Philippe (Inrap)	OPD	FER / ROM	●	14
9978	ERCHEU Fouille 17	GAPENNE Amandine (Inrap)	F	NÉO / FER ROM / HMA	●	15
9981	ERCHEU (Somme) - LIBERMONT (Oise) L'Épinette - Chemin de l'Écueil - Chemin de Ham - Près de la Fontaine - Les Champs de Tortus	O'CONNOR Aileen (AUTR)	F	BSR 2011	●	16

● : rapport déposé au Service Régional de l'Archéologie et susceptible d'y être consulté

* Notice non parvenue

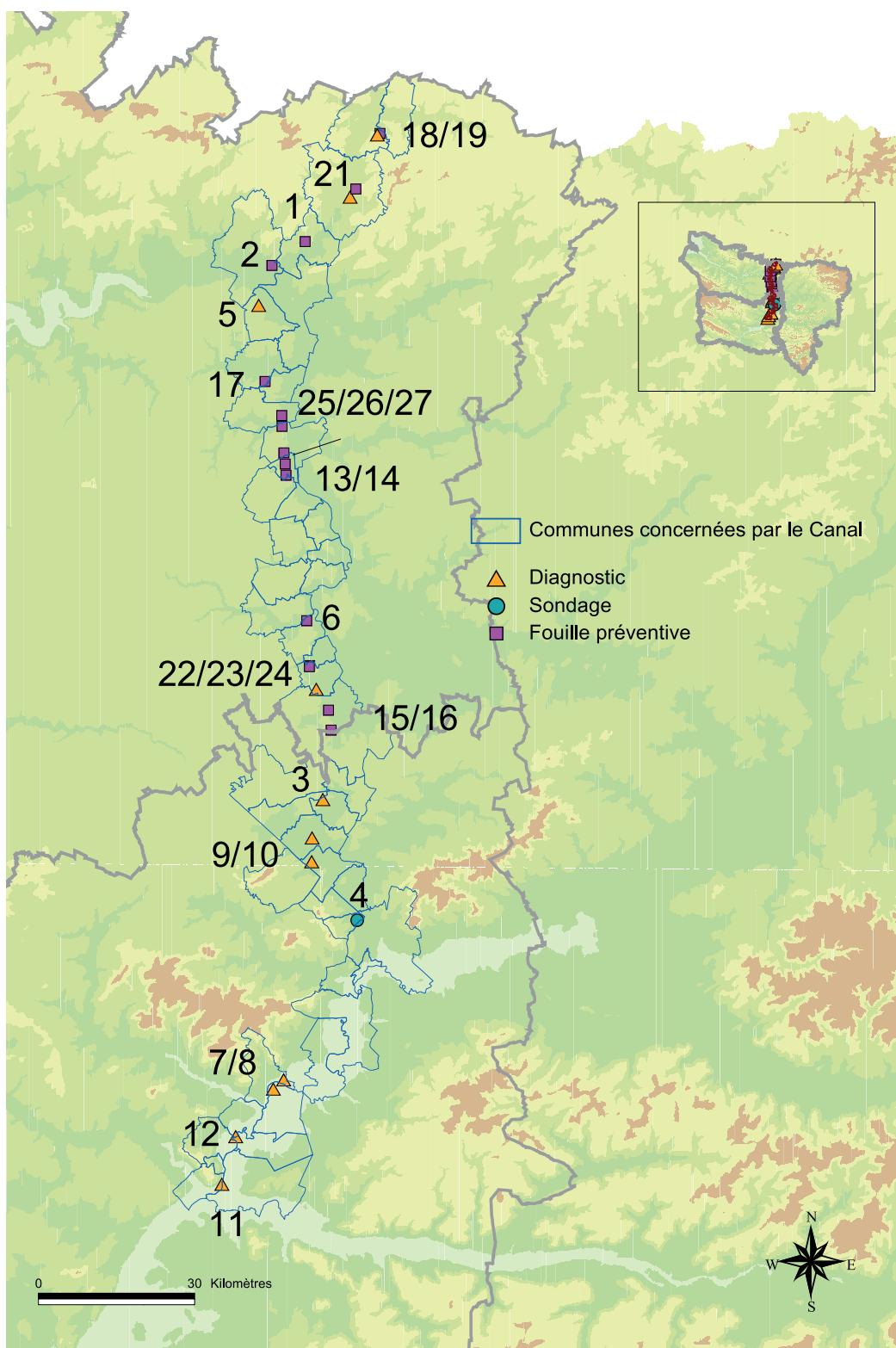
N° Patriarche	Commune / Lieu-dit	Responsable d'opération (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
9992	ÉTERPIGNY - BARLEUX Fouille 25	LAMOTTE Didier (Inrap)	F	BSR 2011	●	17
9976	ÉTRICOURT-MANANCOURT Fouille 23	LEFEVRE Philippe (Inrap)	F	FER / ROM CON	●	18
9712 ?	ÉTRICOURT-MANANCOURT - ÉQUANCOURT Bassin-Réservoir 2 (BR 2)	GOVAL Émilie (Inrap)	OPD	PAL	●	19
9941	MOISLAINS Fouille 15	SARRAZIN Sabrina (Inrap)	F	BRO / FER ROM	●	20
9815	MOISLAINS Zone de Dépôt 5-1 (DEP 5-1)	MARCY Thierry (Inrap)	OPD	PRO / ROM	●	21
9940	MOYENCOURT Fouille 18	DEFORGES Jean-David (Inrap)	F	FER / ROM	●	22
10044	MOYENCOURT * Le Haut du Bois de Pique	DESFORGES Jean-David (Inrap)	F			23
9804	MOYENCOURT Zone de Dépôt 2 (DEP 2)	DE MUYLDER Marjolaine (Inrap)	OPD	PRO / ROM	●	24
9942	SAINT-CHRIST-BRIOST Fouille 10	BAUDRY Anne-Charlotte (Inrap)	F	NÉO / FER	●	25
9943	SAINT-CHRIST-BRIOST Fouille 11	BARBET Claire (Inrap)	F	FER / ROM	●	26
9939	SAINT-CHRIST-BRIOST - VILLERS-CARBONNEL Fouille 12	BOSTYN Françoise (Inrap)	F	BSR 2011	●	27

PICARDIE
CANAL SEINE-NORD EUROPE

Carte des opérations autorisées

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 0



PICARDIE
CANAL SEINE-NORD EUROPE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 0

Âge du Fer

ALLAINES - CLÉRY-SUR-SOMME
Fouille 26

Époque romaine



Allaines - Cléry-sur-Somme, « Fouille 26 ». Vue d'ensemble du pôle funéraire A (N. Soupart, Inrap)

de l'emprise et comprend des sépultures à incinération implantées entre l'époque de Néron et le milieu du II^e siècle de notre ère. Le second pôle se situe à l'extrême ouest et correspond à une occupation datée entre la période gallo-romaine précoce et le milieu du II^e siècle de notre ère. Un des faits marquant de ces tombes concerne leur architecture en coffres de pierre. Ce type de construction est singulier pour la région et correspond à l'entité la plus orientale connue pour ce type de construction dans le Nord de la France. La fin de l'occupation est marquée par la présence d'une grande fosse située au sein d'un enclos quadrangulaire (état 3) incomplet. Les éléments retrouvés dans le comblement de cette structure sont datés de la fin

La fouille 26 fait suite à deux diagnostics archéologiques réalisés en 2009 (Desforges, 2009 ; Defaux, 2009), au niveau de l'emprise du futur Canal Seine-Nord Europe, sur les communes voisines d'Allaines (secteur 2) et de Cléry-sur-Somme (secteur 1). Elle concerne ainsi deux secteurs différents distants d'environ 700 mètres. La première occupation importante du secteur 1 concerne une petite nécropole à incinération qui se met en place dans le courant du III^e siècle avant notre ère. La période préromaine est relativement fugace sur ce secteur et concerne un enclos rectangulaire partiellement inscrit dans l'emprise. La période romaine est nettement mieux représentée au travers de plusieurs générations de fossés qui s'étendent vers le nord-ouest et le sud-est hors des limites de l'emprise. Ils se succèdent entre le milieu du I^{er} siècle et la fin du III^e siècle de notre ère. De part et d'autres des fossés du second état, deux petits pôles funéraires ont été mis au jour. Le premier se situe à l'extrême nord



Allaines - Cléry-sur-Somme, « Fouille 26 ». Miroir à manche de la tombe 145, secteur 2 (L. : 24,2 cm) (E. Collado)

du II^e siècle à la fin du III^e siècle de notre ère et ils nous renseignent sur la présence d'un habitat proche qui a été démantelé et qui se situait hors de l'emprise de la fouille. Au niveau du secteur 2, une petite occupation à caractère agricole de La Tène finale est supplante, vers le milieu du I^{er} siècle de notre ère, par un second établissement morphologiquement proche qui se développe vers le nord-est hors de la zone de l'emprise dont

l'abandon est daté du début du II^e siècle. Une sépulture à incinération en coffre a été découverte au sein de cet établissement et une seconde à sa périphérie. Elles sont datées de la seconde moitié du II^e siècle de notre ère.

SOUPART Nathalie (Inrap)

Âge du Fer
Époque romaine

BEAULIEU-LES-FONTAINES - CAMPAGNE - CATIGNY - FRÉTOY-LE-CHÂTEAU - ÉCUVILLY (Oise) - ERCHEU (Somme) Zone Prioritaire 4 (ZP 4)

Époque contemporaine

L'opération de diagnostic réalisée sur la zone prioritaire 4 (ZP4) se situe entre les points kilométriques 29,540 et 33 du futur Canal à grand gabarit. La surface prescrite s'élève au total à un peu plus de 92 ha. Cette zone, localisée au nord-ouest de Noyon traverse du nord au sud les communes d'Ercheu, Écuvilly, Beaulieu-les-Fontaines, Frétoy-le-Château, Campagne et Catigny. À cet endroit, la portion linéaire du canal est concernée par l'aménagement d'une écluse dans sa partie sud et l'implantation d'un dépôt de terre au nord-ouest. Aucun site préhistorique n'a été trouvé en raison de la mauvaise conservation des sédiments. Les sondages surfaciques ont permis de repérer 5 noyaux d'occupations répartis de manière inégale sur l'ensemble du tracé et dont la chronologie s'échelonne de La Tène C au III^e siècle. La première occupation difficile à caractériser se localise au nord du tracé linéaire du canal. Elle est définie par un ensemble de réseaux fossoyés et de fosses dont certaines ont livré du mobilier attribué au I^{er} siècle. Immédiatement consécutif, le second noyau d'occupation est caractérisé essentiellement par la présence d'un four, de réseaux fossoyés et de fosses. Il révèle une occupation gallo-romaine du I^{er} au III^e siècle. À noter que l'occupation archéologique a été très fortement perturbée par la guerre 14-18. Le troisième indice de concentrations archéologiques se situe au sud-est du dépôt de terre. Il s'agit d'un enclos quadrangulaire associé à des réseaux parcellaires et probablement à un système de voirie. Le mobilier très lacunaire ne nous a pas permis d'affiner la datation de cet ensemble, seul un tronçon de fossé de l'enclos a livré du mobilier de la fin de La Tène et du début de la période gallo-romaine. Le quart nord-ouest du dépôt de terre s'est révélé quant à lui très dense en vestiges archéologiques. L'espace est structuré à partir de La Tène C par l'implantation d'un petit enclos et de réseaux fossoyés qui perdureront jusqu'à la première moitié du I^{er} siècle. A partir du I^{er} siècle, l'occupation se fixe un peu plus au sud de l'enclos. Une opération de levée micro-topographique, en corrélation avec la nature des vestiges archéologiques rencontrés, a permis de démontrer l'existence de plusieurs mares dont l'occupation s'échelonne du I^{er} au II^e siècle avec une phase d'abandon attribué au III^e siècle. Enfin, la partie sud de notre diagnostic a révélé l'implantation d'un petit

établissement rural laténien. Celui-ci s'implante à partir de La Tène C et perdure jusqu'à la première moitié du I^{er} siècle. La présence de nombreux moules à sel, dans les comblements supérieurs d'un puits, qui impliquerait des activités liées à la production de sel souligne le statut particulier de cet établissement. De plus, la détection de deux incinérations, de la Tène C/D dans l'environnement immédiat de l'enclos est à mentionner. La Première Guerre mondiale a laissé des témoignages sur cette portion, notamment par la découverte d'un soldat allemand. La zone de diagnostic prioritaire ZP4, qui traverse du nord au sud les communes d'Ercheu, Ecuvilly, Beaulieu-les-Fontaines, Frétoy-le-Château, Campagne et Catigny possède une faible altitude comprise entre 59,5 m et 81 m. Alors que le tracé linéaire du canal est surtout



Beaulieu-les-Fontaines - Campagne - Catigny - Frétoy-le-Château - Ecuvilly (Oise) - Ercheu (Somme), « Zone Prioritaire 4 (ZP 4) ». Tombe du soldat allemand (Kefi, Inrap)

caractérisé par des hauts de plateaux et des vallons colmatés par des colluvions, le dépôt de terre est dans sa partie ouest traversé du nord au sud par un versant orienté est-ouest. Les structures mises à jour lors de notre diagnostic sont des structures en creux, aucune fondation de bâtiment n'a été détectée. Leur niveau d'apparition sous la terre végétale est variable selon les secteurs, elle oscille entre 0,25 m et 1,10 m pour les zones colluvionnées (secteur des incinérations proche de l'établissement rural laténien). Leur état de conservation est également inégal. Les substrats dans lesquels elles ont été creusées sont très diversifiés. Majoritairement composés de limon argileux dans le secteur 1 ou d'argiles dans la zone du dépôt de terre. A noter que les comblements des structures en périodes sèches étaient malaisées à lire. De plus, nous avons noté des remontées de la nappe phréatique dans la partie sud-est de l'enclos localisé dans le secteur 4. Enfin, le secteur 2 s'est révélé être sensible en vestiges de la guerre 14-18, un obus et des



Beaulieu-les-Fontaines - Campagne - Catigny - Frétoy-le-Château - Écuvilly (Oise) - Ercheu (Somme), « Zone Prioritaire 4 (ZP 4) ». Vue aérienne (Frutier, Inrap)

grenades encore actifs ont nécessité l'intervention du service de déminage. À l'issue du diagnostic, l'intégralité de la ZP4 a été rebouchée.

SARRAZIN Sabrina (Inrap)

BEAURAINS-LÈS-NOYON - NOYON - PORQUÉRICOURT - VAUCHELLES Zone Prioritaire 3 Sondages Profonds (ZP 3 SP)

L'emprise de la ZP 3 concernée par le futur tracé du Canal Seine-Nord Europe se localise dans le département de l'Oise et traverse principalement la ville de Noyon. La superficie à diagnostiquer à cet endroit est de 767 271 m². L'opération s'est déroulée du 12 janvier au 4 février 2010. L'examen de la carte géologique indique que cette partie du tracé est en grande partie recouverte par des limons des plateaux (LP). L'extrémité nord de ce tracé se trouve dans une zone où les argiles à lignite sparnaciennes affleurent (e3). À l'extrémité sud se trouvent des alluvions anciennes (Fy) et récentes (Fz). Aucun horizon repère n'a été correctement repéré dans les séquences stratigraphiques mises au jour. Néanmoins, à proximité de l'écluse n°18, la présence d'un important site gallo-romain à cet endroit a empêché la réalisation de sondages profonds. Il sera indispensable de retourner sonder ces différents secteurs. Les sondages réalisés n'ont pas livré de résultats significatifs. Dans la plupart des sondages, le substrat tertiaire, peu ou pas remanié, est apparu à de faibles profondeurs. Le bilan sédimentaire y est donc favorable à l'érosion. La partie la plus intéressante se situe dans la plaine alluviale de la Vesdre, à proximité de sa confluence avec l'Oise. Des contraintes techniques liées à la remontée de l'eau dans les sondages ont empêché une bonne lecture stratigraphique des sondages profonds. Les conditions de préservation des gisements paléolithiques semblent être réunies, mais ils n'ont pu être détectés pour des raisons de sécurité du personnel.

L'emprise de ce diagnostic se localise au nord de l'Oise traversant en partie la ville de Noyon. Une soixantaine de sondages profonds ont été réalisés afin de cerner le potentiel en occupations paléolithiques. Malgré des découvertes importantes dans ce secteur au début du siècle dernier par V. Commont, de nombreux problèmes techniques relatifs à des remontées d'eau n'ont pas permis aux archéologues de détecter les secteurs les plus propices à la conservation de vestiges paléolithiques.

LOCHT Jean-Luc (Inrap)

BIACHES

Zone Dépôt 5 (DEP 5)

Menée sur une surface de plus de 39 hectares au lieu-dit la «Vallée Médard» sur la commune de Biaches, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée dans l'emprise d'une zone de dépôt de matériaux intégrée dans les travaux connexes au Canal Seine-Nord Europe. L'opération, conduite par une équipe de l'Inrap, s'est déroulée du 5 janvier au 19 février 2010 et a consisté en la réalisation de 63 tranchées qui ont attesté la présence de structures archéologiques datant des périodes protohistoriques, gallo-romaines et mérovingiennes, concentrées en quatre secteurs. Un premier secteur a révélé la présence, au travers de la mise au jour de 37 structures, d'un petit habitat daté pour l'heure du VII^e siècle représenté par des fonds de cabanes, des structures linéaires, des trous de poteau et des fosses parmi lesquelles se trouvent deux probables structures de combustion (des fours ?) et, au sein même de cet habitat mérovingien, deux, voire trois incinérations de la fin du Second âge du Fer. Les 82 structures mises au jour dans le second secteur révèlent deux périodes d'occupations qui se superposent. La première s'étend de la période de La Tène moyenne et/ou finale jusqu'au I^{er} siècle et est attestée, essentiellement, par la présence de deux enclos ; la seconde se rattachant plutôt au I^{er}, voire II^e siècle après avec une possible perdurance de l'occupation jusqu'au III^e siècle, apparaissant au travers de divers fossés, fosses, trous de poteau, et niveaux anthropisés qui paraissent correspondre à des secteurs d'activité, de même qu'un petit bâtiment sur poteaux, un foyer et quelques restes de fondations arasées.

Le troisième secteur a livré 114 structures, principalement des segments de fossés mais également trois petits bâtiments sur poteau. La première occupation est attestée par des segments d'enclos, des fosses et des trous de poteaux, et remonte au Second âge du Fer, peut-être même La Tène ancienne, jusqu'à La Tène moyenne, voire finale ; le mobilier céramique recueilli semblant témoigner de l'existence effective d'un site indigène. L'occupation suivante, à laquelle se rattachent probablement les trois bâtiments, est bien attestée pour la seconde moitié du I^{er} siècle et ce jusqu'au début du II^e siècle ; la rareté du mobilier daté spécifiquement des époques postérieures posant l'hypothèse d'un abandon de ce secteur avant même le début du III^e siècle. Le dernier secteur a livré 129 structures, trois se rattachent au Bronze final ou au Hallstatt, deux au Hallstatt ou à La Tène ancienne, et onze à La Tène moyenne ou finale. Ces dernières s'intégrant dans un système fossoyé complexe. Les autres structures, fossés, fosses et trous de poteau se rattachent à une période comprise entre le I^{er} siècle avant notre ère et le II^e siècle après, voire le III^e siècle.

LICHON Anne-Aimée (Inrap)

BREUIL - LANGUEVOISIN-QUIQUERY

Fouille 20

La fouille n°20 concerne deux phases d'occupation réparties sur deux communes de la Somme. L'une est attribuée au Néolithique ancien et se localise sur la commune de Languevoisin-Quiquery, la seconde située sur la commune de Breuil met en évidence des structures d'habitat allant de la phase ancienne de l'âge du Bronze final au Premier âge du Fer. L'opération de fouille se répartie sur deux secteurs (1 et 3), et a permis de confirmer les observations faites durant le diagnostic archéologique.

L'intérêt majeur de la fouille du secteur 3 concerne une occupation du Néolithique ancien attribuée à la phase récente du Blicquy-Villeneuve-Saint-Germain. La présence de cette période ancienne dans ce secteur géographique est tout à fait exceptionnelle, puisqu'elle n'a été que rarement documentée auparavant. Le site s'organise autour de fosses de rejet ayant livré de nombreux restes de mobilier archéologique et de macrorestes, dont l'étude permet d'avancer l'hypothèse d'une occupation domestique, malgré l'absence de vestiges architecturaux sur l'emprise de fouille. L'ensemble des structures a livré un matériel archéologique abondant. À l'inverse du mobilier céramique, l'industrie lithique est particulièrement bien représentée. Elle est principalement réalisée sur des matériaux siliceux locaux issus de la craie. L'examen tracéologique des bords utilisés de ces outils a permis d'identifier leur utilisation dans un grand nombre d'activités

comme le traitement des végétaux sous de nombreuses formes (céréales, textiles, plante tendre, artisanat du bois), ou le traitement des matières animales (travail de l'os, boucherie et peausserie). Autre découverte emblématique du Villeneuve-Saint-Germain sur le site : les bracelets en schiste trouvés dans plusieurs structures, avec notamment la présence d'un bracelet manufacturé sur un schiste provenant du Massif Armorican, qui traduit des liens économiques avec des régions lointaines.

Le secteur 1 concerne une occupation protohistorique ancienne matérialisée par un ensemble de sept bâtiments sur poteaux, quelques structures de stockage, et une proportion importante de structures indéterminées et non datées. L'attribution chronologique de cette occupation est compliquée dans la mesure où très peu de mobilier archéologique a été découvert lors de cette fouille. Néanmoins, par l'étude du mobilier céramique et la réalisation de datations radio-carbone, trois phases d'occupation de la Protohistoire ancienne ont été mises au jour. La phase ancienne de l'âge du Bronze final est constituée d'un bâtiment sur six poteaux à plan légèrement ovale. Cet ensemble a livré la majorité des vestiges archéologiques de l'opération. La transition âge du Bronze final/Premier âge du Fer n'est attestée que par datation radio-carbone, et concerne deux fosses de rejet et un silo sans mobilier archéologique. L'occupation du Premier âge du

Fer se matérialise par trois fosses dont une polylobée. Les structures de datation et de fonction indéterminée sont majoritaires sur cette opération. Un seul bâtiment a pu être rattaché chronologiquement (Bronze final) sur les sept édifices que compte le site de Breuil, ainsi qu'une poignée de structures sur les quatre-vingt-dix-sept fouillées.

BAUDRY Anne-Charlotte (Inrap)

Breuil - Languevoisin-Quillery, « Fouille 20 ». Bracelet en schiste tâché. Largeur des couronnes : 10 mm ; épaisseur : 5 mm ; diamètre d'ouverture : 67 mm (I. Praud, Inrap)



Paléolithique
Mésolithique

CAMBRONNÉ-LÈS-RIBÉCOURT - MONTMACQ Zone Prioritaire 2 (ZP 2)

Protohistoire
Époque romaine

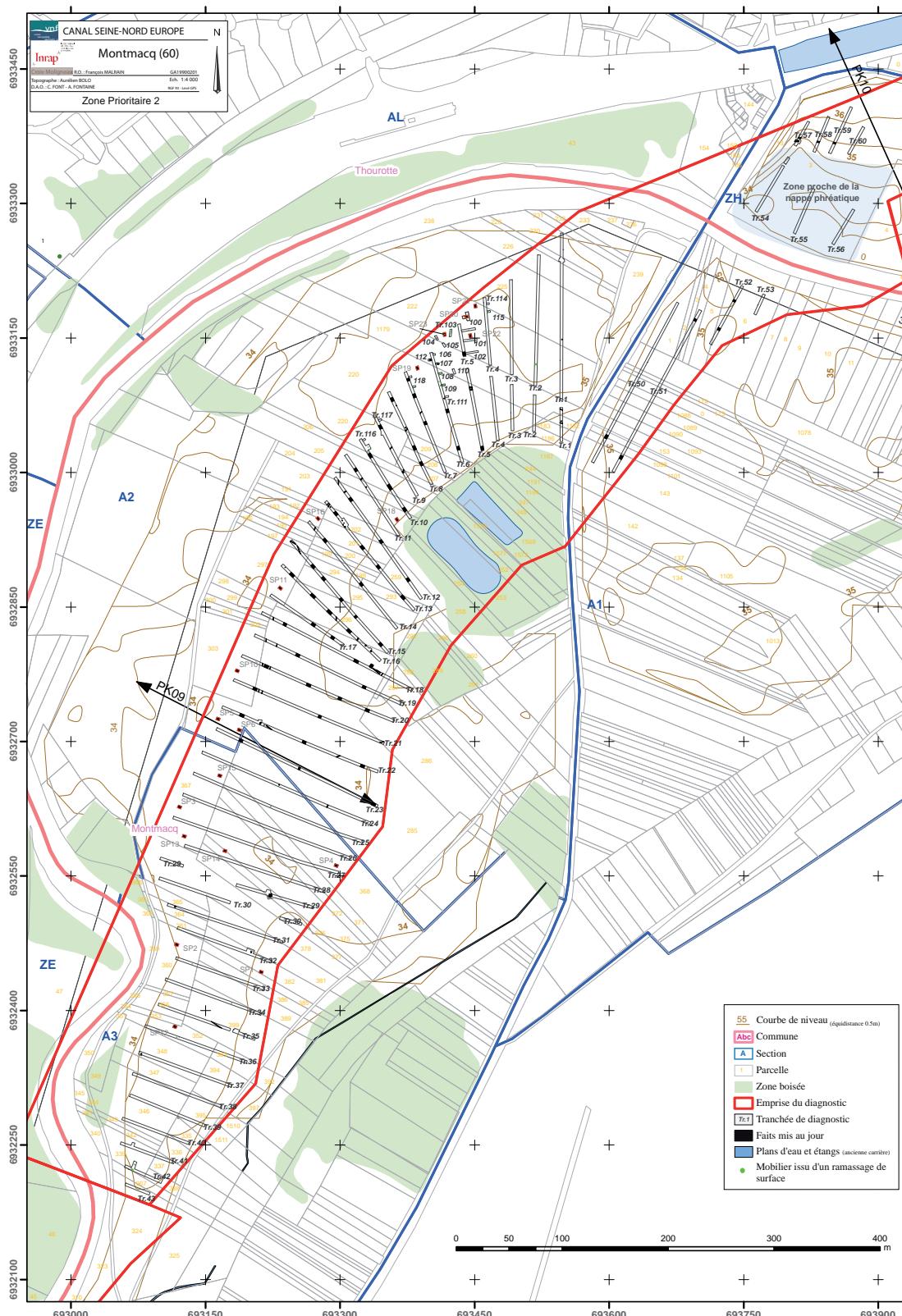
Située dans une zone de fond de vallée, à la fois complexe et à forte sensibilité archéologique, la ZP2 de Montmacq s'inscrit à la suite des précédentes interventions (ZP 1 et ZD 1) concernant la partie Sud du canal à grand gabarit. La ZP2 est située sur les communes de Montmacq et de Cambronne-lès-Ribécourt. D'une superficie de 32,29 hectares, l'emprise s'étend en rive gauche d'un large méandre de la haute vallée de l'Oise, à une altitude comprise entre 34 m et 35 m NGF. Sur le plan paléoenvironnemental, les travaux de C. Coussot contribuent à compléter les informations et permettent de dresser un premier bilan pour la haute vallée de l'Oise. Dans les grandes lignes, les formations quaternaires de la plaine alluviale montrent un schéma général comparable à celui de la moyenne vallée de l'Oise. L'emprise du diagnostic est implantée sur les alluvions actuelles et subactuelles à granulométrie fine (sables, limons argiles) et incise les formations tertiaires. Le développement du méandre et la largeur de la vallée ont favorisé une bonne conservation des dépôts du Pléniglaciaire supérieur à l'Holocène. Dans le détail, les travaux géologiques réalisés dans le cadre de cette opération ont permis d'identifier des dépôts et des sols tardiglaciaires. L'identification d'ensembles sédimentaires se rapportant aux stades possiblement Bolling ou Allerod revêt un caractère inédit. Rappelons que ces dépôts sont susceptibles de renfermer des cultures du Paléolithique supérieur qui sont rarement identifiées en Picardie, à l'exception du site magdalénien de Verberie, situé à quelques kilomètres à vol d'oiseau. Bien que nous n'ayons pas identifié d'industrie dans ces séquences sédimentaires anciennes, ces indices doivent nous inciter à la plus grande vigilance pour la suite des diagnostics sur le canal dans le secteur, mais aussi dans l'éventualité de fouilles pour la partie Sud du tracé du canal. Sur le plan archéologique, pour les périodes protohistoriques et historiques, les résultats sont pauvres, alors que l'on pouvait s'attendre à découvrir des occupations pour ces périodes, bien identifiées, en aval dans la moyenne vallée. Quelques vestiges diffus des périodes gallo-ro-

maine et moderne ont été mis au jour (à - 0,50 m), mais aucune occupation cohérente n'a été identifiée. Ces indices témoignent simplement d'une fréquentation des lieux à la période gallo-romaine, sans que nous puissions en préciser la nature. Il semble donc que ce secteur soumis aux crues n'ait pas été attractif pour des installations humaines, tout au moins pour l'édification d'habitat. Pour ce qui concerne le bilan des indices archéologiques préhistoriques, il est possible que nous ayons des traces d'occupation du Paléolithique final dans le secteur Ouest de la ZP2. Un petit ensemble lithique présent à -1,20 m (TR42) pourrait se rattacher à cette phase ; cependant, en l'absence d'élément lithique diagnostic, nous ne pouvons pas l'affirmer. Par ailleurs, le contexte sédimentaire ne permet pas non plus de caler clairement cette industrie. Le diagnostic de Montmacq a mis en évidence des indices mésolithiques dans la partie Est de l'emprise. Dans le secteur Est, une concentration lithique mésolithique associée à des éléments brûlés -dont des noisettes- a été testée en fouille dans la fenêtre SP20 (profondeurs de 0,70 m à 0,95 m et entre 33,9 et 32,6 NGF). Un second *locus* a été détecté à une cinquantaine de mètres du premier, le long de la tranchée 6. La surface diagnostiquée présentant des indices mésolithiques couvre environ 36 m². Bien que discrète, l'occupation mésolithique de Montmacq présente des atouts scientifiques. Tout d'abord sur le plan de la mise en place de ce niveau, les résultats montrent que les artefacts sont recouverts et colmatés par un dépôt limoneux argileux fin, bien développé, n'ayant pas ou peu affecté la position des pièces. S'ajoute à ce contexte sédimentaire favorable, la faible dispersion verticale des vestiges, qui se vérifie dans le premier *locus* mis au jour, mais également dans les différentes concentrations détectées. Si ces conditions de dépôt semblent favorables, notons aussi quelques points négatifs. Tout d'abord l'assemblage lithique est quantitativement faible (moins d'une dizaine de pièces au m²). Par ailleurs, mis à part quelques fragments brûlés, notons que la rareté des vestiges fauniques et leur mauvaise conservation n'autorisent pas l'identification

des espèces chassées par ces groupes mésolithiques. En revanche, sur le plan lithique, le spectre microlithique relativement bien représenté permet de rattacher cet ensemble à la fin du Préboréal et le premier tiers du Boréal, soit entre 9100 et 8700 BP. Ces industries qualifiées de Beuronien à segments, sont relativement bien documentées. Cependant on constate que ces sites se situent surtout dans la vallée de la Somme, la vallée de l'Oise restant à l'heure actuelle peu renseignée. Enfin, autre point positif : la présence de nombreux fragments de noisettes brûlées vient enrichir cet assemblage et nous a donné la possibilité d'obtenir deux datations C AMS. Ces résultats viennent compléter, voire complexi-

fier les données, puisque l'attribution culturelle proposée ne coïncide pas tout à fait avec ces résultats, soit trop récents, soit trop anciens. Mais ces datations posent surtout la question primordiale de la présence ou non d'un palimpseste. À moins qu'il ne s'agisse de deux stades culturels stratigraphiquement distincts, mais à peine perceptibles sur le terrain. Rappelons ici qu'il y a une certaine cohérence dans le résultat de ces datations, puisque l'échantillon à 9270 BP est positionné à une altitude inférieure à celle de l'échantillon plus récent, daté à 8220 BP.

MALRAIN François (Inrap)



Les sondages complémentaires réalisés sur une surface modeste de 4,2 hectares à l'extrême nord-est de la ZP 2 ont eu l'avantage de toucher des terrains en bordure de la vallée, bénéficiant d'une position non ou peu inondable par les crues annuelles de l'Oise. Que cela soit lié ou non, nous avons pu ainsi mettre au jour une industrie lithique intéressante quoiqu'en position secondaire : au nord de la route, ce sont surtout des pièces taillées sur éclat (tranchée 2) sans élément de diagnostic, et au sud de la route hormis d'autres pièces taillées notons surtout la présence d'un outillage lourd de mouture (meule, broyon), d'un polissoir portatif sur grès et d'une ébauche de petit tranchet en cours de polissage. L'environnement stratigraphique de ce mobilier, sables alluviaux illustrant un milieu actif ou sables plus anciens mais bouleversés par les remblais du canal latéral, n'apporte aucun soutien à la datation de l'ensemble ou à la distinction de plusieurs ensembles. Il n'en reste pas moins que la facture du mobilier lithique, la présence d'outillage lourd et la tranche chronologique supposée (Paléolithique et Néolithique ou Néolithique seul) tranche considérablement avec la nature des sites mésolithiques rencontrées de Choisy-au-Bac à Montmacq. Nous sommes donc en présence ici de sites d'une nature et d'une époque non rencontrées jusque là sur le tracé du canal, et qui suggèrent des établissements plus ancrés dans le territoire et sur la durée que ceux rencontrés en fond de vallée. Là où les occupations suggérées par le mobilier de la ZP 2 complément seraient ainsi – voire enfin – la preuve géographique des choix topographiques et environnementaux faits par les communautés préhistoriques pour leurs installations plus durables, secteurs précisément éloignés du tracé du Canal Seine-Nord Europe. En limite nord-ouest de l'emprise se dessine un fossé d'enclos de l'âge du Fer, fossé interrompu ménageant une entrée vers le sud de l'espace enclos, vers la vallée et la rivière. Là encore, la morphologie du fossé désigne une installation vers l'amont, sur les bas de versant, aux points topographiques précis évitant les plus fortes crues. L'excavation du canal latéral au début du XIX^e siècle a donc probablement détruit à la fois le ou les sites préhistoriques suggérés par le mobilier et le site laténien prouvé par le fossé interrompu.

Enfin, un réseau de fossés parallèles ou quasiment parallèles (un cas de recouplement) est daté par la présence de mobilier antique ; ce réseau dessine un axe est-ouest se dirigeant vers le hameau de Belleville dont l'origine alti-médiévale est suggérée sans être prouvée, à notre connaissance. Ces vestiges viennent enrichir la carte archéologique du secteur, déjà nourrie par les passages connus sur l'Oise (Pont antique de la Malmère, bac médiéval de Bellerive) qui donnent à ce lieu la fonction multiséculaire (et pérennisée de nos jours) de passage principal sur la rivière entre Compiègne et Noyon. Si des établissements parfois soignés sont connus en rive droite et en rive gauche, souvent sous les villages actuels, le fond de vallée est resté muet à ce jour. Les quelques structures mises au jour sur la ZP 2 complément (fossés mais aussi quelques fosses, et puits) illustrent ces espaces périphériques de bord de vallée, espaces de circulation et de traversée, de gestion des terres cultivées ou pâturées (le puits) offrant à la fois le bénéfice d'une humidité constante même en cas d'été sec et le désavantage d'être condamnées en hiver (ennoyées). Au niveau géomorphologique, il nous a été difficile de retrouver ici les stratigraphiques acquises sur les communes sondées dans le cadre de la ZD 1A. Si un paléosol ancien sur sables a bien été reconnu au nord de la route communale, l'activité fluviale de berge et de reprises exprimée dans les sables et litages de la partie sud aurait demandé plus d'investissement pour être comprise dans ses détails. Hormis la tranchée 17 posée dans des limons organiques de comblement terminal de chenal, les autres sondages témoignent d'une position récente de l'Oise qu'il serait utile de replacer en lien justement avec les données historiques évoquées plus haut ; l'une des problématiques ouvertes à l'issue de cette opération étant effectivement de replacer le lit mineur de l'Oise antique et médiévale aux emplacements supposés des aménagements de pont ou de gué.

RAYNAUD Karine (Inrap)

La Zone Prioritaire 4+ (ZP 4+) correspond à une section courante du tracé du futur Canal Seine-Nord Europe située au nord-ouest de la ville de Noyon (Oise). Elle traverse les communes de Catigny, Sermize et Beaumains-lès-Noyon. Le diagnostic de la ZP 4+ a révélé une occupation du haut Moyen Âge mais aussi, un certain nombre d'indices d'occupation/d'exploitation de la Protohistoire ancienne, de La Tène finale et de l'époque augustéenne-1^{er} s. Les vestiges de la Protohistoire ancienne et de La Tène finale correspondent à des fosses et des fossés isolés. Les vestiges gallo-romains correspondent, quant à eux, à un site d'occupation, situé à l'extrême nord de l'emprise du diagnostic, et à de nombreux indices

d'exploitation (fossés parcellaires, enclos, fossés, fosses). Tous ces vestiges datent de l'époque augustéenne-1^{er} siècle à l'exception d'un fossé, qui témoigne d'une présence humaine ultérieure, vers la fin du II^e siècle ou dans les trois premiers quarts du III^e siècle. Enfin, le diagnostic de la ZP 4+ a révélé une occupation du haut Moyen Âge, qui s'insère entre les fossés d'un parcellaire gallo-romain précoce. Les vestiges de cette occupation correspondent à des bâtiments sur poteaux, des fours et une nécropole à inhumations. Ils semblent se répartir en deux concentrations distinctes (une au nord et l'autre au sud) selon l'axe nord-ouest/sud-est du fossé du Haut-Empire.

À l'intérieur de ces deux concentrations les espaces sont bien individualisés. Les secteurs d'habitat semblent situés à l'est et les fours, à l'exception de deux d'entre eux, semblent avoir été implantés à l'écart, au nord et au sud. La nécropole se situe à l'ouest. Elle est bordée au sud par le fossé du Haut-Empire et se développe perpendiculairement à ce dernier. Au sud de la nécropole, au sud du fossé du Haut Empire, on ne retrouve aucune sépulture mais quelques trous de poteau qui pourraient être les vestiges de bâtiments (à vocation religieuse ?). Cette observation paraît aller dans le sens de l'hypothèse selon laquelle les fossés antiques ont joué un rôle dans la structuration interne de cette occupation du haut Moyen Âge. Les parcelles concernées par le diagnostic archéologique ne présentent aucun élément du patrimoine en élévation. L'intervention a révélé des structures fossoyées isolées (fossés et fosses) datant de la Protohistoire ancienne et récente. Elle a également révélé un site d'occupation ainsi que des indices d'exploitation de l'époque augustéenne-1^{er} siècle et un site d'occupation du haut Moyen Âge. Les tranchées de diagnostic ont été destructrices sur une superficie de 3,48 ha, allant jusqu'à une profondeur de 0,80 m. Les vestiges mis au jour sont apparus entre 0,20 et 0,80 m de profondeur. Un panel de structures a été testé, soit manuellement, soit à la pelle mécanique, en fonction de leurs dimensions.

DE MUYLDER Marjolaine (Inrap)



Catigny - Sermaize - Beaurains-lès-Noyon « Zone Prioritaire 4+ (ZP 4+) ». Sépulture 3106 (tranchée 311), détail du crâne, (S. Van Acker, Inrap).



Catigny - Sermaize - Beaurains-lès-Noyon « Zone Prioritaire 4+ (ZP 4+) ». Tranchée 311, niveau d'apparition des vestiges archéologiques (bombés en orange) (I. de Carvalho, Inrap).

Cette opération s'intègre aux diagnostics archéologiques préalables à la construction du Canal Seine-Nord Europe réalisé par Voies Navigables de France (VNF) cent ans après les premiers relevés des archéologues qui avaient saisi l'occasion d'étudier les niveaux préhistoriques mis au jour par les travaux de construction de l'ancien canal du Nord dans cette zone. L'opération a été menée conjointement par les équipes de sondages profonds et surfaciques sur les 42 hectares de la zone R 1 (auxquels il convient d'ajouter une partie des sondages des linéaires de ZP 4 et ZP 4+) sur les communes de Catigny, Sermaize et Campagne dans l'Oise. Les diagnostics ont révélé une occupation dense des lieux qui s'échelonne du Moustérien à l'époque mérovingienne. Pour les occupations paléolithiques, quatre secteurs distincts ont été définis. Dans le secteur 1, d'importants vestiges paléontologiques ont été découverts au sommet d'une unité alluviale, à savoir une défense et des restes de molaire de mammouth. À la base de cette unité, des silex taillés ont été découverts en position remaniée. Ils ne sont pas associés aux vestiges osseux. Toutefois, dans le sondage 90, des artefacts non altérés ont été découverts au sein d'une unité constituée de sable verdâtre. Il s'agit d'un nucléus Levallois et de quelques éclats, dont certains ont pu être raccordés entre eux, ce qui est très rare lors d'une phase de diagnostic. Le secteur localisé entre les SP 90 et 108 s'avère donc sensible. La découverte d'une cinquantaine d'artefacts sans doute attribuables à la culture gravettienne dans le secteur 2 revêt un caractère particulier. Les occupations de plein air contemporaines du Paléolithique supérieur sont très rares dans le nord-ouest de l'Europe. Le peuplement y est discontinu et en étroite relation avec les phases de stabilisation climatique de cette période. Dans ce même secteur, un sondage (SP 19) a livré des artefacts lithiques du Paléolithique moyen, associés à des restes osseux, dans un sable d'origine alluviale. Les vestiges sont dispersés sur toute l'épaisseur de cette

unité, mais ceux localisés à la base semblent ne pas avoir été affectés par des processus post-dépositionnels. Le secteur 3 est caractérisé par une couverture sédimentaire de faible épaisseur. Il ne présente pas d'intérêt pour l'étude du Paléolithique. Le secteur 4 est de loin le plus riche et le plus dense. Trente-cinq sondages ont été réalisés. Seize d'entre eux se sont avérés positifs. D'une manière générale, deux unités stratigraphiques principales, qui contiennent des vestiges archéologiques, peuvent être distinguées. L'ensemble des observations réalisées sur le rescindement du Canal du Nord a mis en évidence l'important potentiel de ce secteur sur le plan archéologique, mais également paléoenvironnemental. Un premier référentiel pour le Quaternaire de l'Oise pourrait être établi en prenant en compte les données issues de l'étude des restes fauniques et des études stratigraphiques et environnementales, afin de restituer le cadre paléoécologique des différentes occupations préhistoriques. Pour les périodes plus récentes, 7 sites ont été définis. Le site 1 comprend une vingtaine de fosses qui a livré du matériel lithique. Environ 400 artefacts lithiques ont été découverts dont les deux tiers provenant de deux fosses 8.3 et 8.22. Il s'agit de pièces de silex crétacé et thanétien. Le matériel étudié ici reste globalement peu caractéristique (essentiellement des éclats) et les quelques artefacts ayant un potentiel informatif plus important (lames, outils, déchets caractéristiques, etc...) sont peu nombreux et mal conservés. Aucun outil n'est présent, à l'exception d'un possible grattoir. Si les pièces lithiques attestent bien d'une activité de taille du silex dans le secteur, il n'est donc pas possible, face à cette série, d'en préciser les objectifs et de proposer une orientation chronologique précise. Le site 2 atteste du début de l'époque romaine. Il s'agit d'un enclos d'une surface de 5 200 m² incluant deux bâtiments sur poteaux et un puits central. Des fosses réparties à l'extérieur de l'enclos, au sud-ouest, et à l'intérieur peuvent faire partie de l'ensemble julio-claudien. Enfin



Catigny - Sermaize - Campagne, « Zone de Rescindement 1 (R 1) ». Défense de mammouth en cours de prélèvement (D Lamotte, Inrap)



Catigny - Sermaize - Campagne, « Zone de Rescindement 1 (R 1) ». Bâtiment gallo-romain en cours de dégagement sur le site 3 (D Lamotte, Inrap)

une occupation postérieure mais non datée, se superpose à ces vestiges. Il s'agit pour l'essentiel de fossés. Le site 3 correspond à une *villa* du Haut-Empire, découverte en prospection aérienne dans les années 60 dont le plan a pu être complété lors des diagnostics archéologiques. Au sein d'un enclos rectangulaire défini par un fossé dont 2 angles ont été retrouvés (angles sud et est), se trouvent au moins 4 bâtiments fondés sur craie, ainsi que des fosses et un trou de poteau. Deux fossés antérieurs sont également découverts dans l'emprise de l'enclos. L'un est sous le bâtiment 1, le plus grand, l'autre est coupé par le fossé d'enclos. Une fosse protohistorique se situe à 10 m au sud-ouest de l'occupation gallo-romaine. Deux états ont été reconnus dans les bâtiments à partir des réfections des murs mais se sont au moins 4 phases qui peuvent être définies au niveau du site 3 par l'observation des différents recouvrements des structures. L'étude du mobilier céramique découvert a montré qu'aucun élément antérieur à la seconde moitié (sinon à la fin) du II^e siècle n'a été découvert. On ne peut toutefois en conclure à une occupation courte et assez tardive, car les contextes testés au diagnostic correspondent davantage à la période d'abandon du site qu'à son occupation (niveau de démolition 205.15 et comblement du fossé d'enclos

et de la fosse 33.4). Aucun vestige mobilier ne permettant de dater la période d'occupation n'a été découvert. Le site 4 dont le plan suggère la présence de 3 bâtiments sur poteaux atteste d'une occupation dans le courant du VI^e siècle après J.-C. Toutefois, le peu d'élément clairement datant oblige à rester prudent quant à la datation. Le site 5 est un ensemble de vestiges non datés situés entre les sites 2 et 3. Les structures sont constituées de trous de poteau, fosses et fossés. Le plan ne révèle aucune organisation spatiale particulière des vestiges. Le site 6 est un regroupement de fosses et fossés. Les fossés pourraient correspondre à d'anciennes limites parcellaires dont la datation n'a pas pu être précisée. Le site 7 comprend quatre fosses se situant dans la boucle du Canal du Nord, à l'ouest de la Mèvre. Elles sont réparties sur une distance de 500 mètres et ont été fouillées dans leur totalité. Les datations proposées nous renvoient à une fourchette chronologique allant du Bronze final au Premier âge du Fer.

LAMOTTE Didier, GOVAL Émilie, LOCHT Jean-Luc (Inrap)

Mésolithique

CHOISY-AU-BAC

Zone Prioritaire 1 - 2e tranche (ZP 1)

L'opération de diagnostic menée sur la commune de Choisy-au-Bac (Oise) s'inscrit dans le cadre du projet du canal Seine-Nord Europe. Ce secteur, dénommé Zone Prioritaire 1, a déjà fait l'objet d'une première intervention en septembre et octobre 2009. Elle a concerné la partie sud de l'emprise (4,6 ha), mais n'a pu couvrir l'ensemble de la zone pour des problèmes d'accessibilité des terrains, faute d'accord avec les exploitants agricoles. Cette deuxième tranche a permis d'explorer les 8,03 ha accessibles restants. L'emprise longe le cours actuel de l'Oise sur sa rive gauche. L'étude géomorphologique réalisée par C. Coussot a permis d'identifier des formations sédimen-

taires attribuables à la fin du Pléniglaciaire jusqu'à l'Holocène. Un enregistrement stratigraphique différent a été observé entre les deux secteurs de ce diagnostic : au nord (secteur 2), les formations sédimentaires, attribuables à l'Holocène, sont bien conservées et relativement dilatées tandis qu'au sud (secteur 1), elles se caractérisent majoritairement par une succession de niveaux d'âges tardiglaciaires. Ces nouvelles données, ajoutées à celles recueillies lors de la première tranche de diagnostic de la ZP 1, permettent aujourd'hui d'avoir une vision plus précise de l'évolution générale de la vallée de l'Oise et de sa zone de confluence avec l'Aisne.

D'un point de vue archéologique, quelques vestiges diffus d'époque protohistorique et historique ont été mis au jour sur l'ensemble de la parcelle. Ils ne délimitent pas véritablement de sites cohérents mais signalent encore une fois la fréquentation de ce secteur attractif. En revanche, une zone dense en vestiges mésolithiques a été repérée. Contenu dans un secteur à faible sédimentation, ce niveau mésolithique est marqué notamment par la présence d'un amas de débitage découvert lors d'une fouille manuelle. Au dessus, un deuxième niveau peu dense est caractérisé par un foyer et quelques fragments de céramiques attribuables à la Protohistoire récente/gallo-romain. Ces deux niveaux sont séparés par quelques centimètres de sédiment stérile. Les données du diagnostic n'ont pas révélé de mélange entre plusieurs périodes (palimpseste) malgré les risques liés au contexte de faible sédimentation. Les quelques données typo-technologiques de l'industrie mésolithique permettent de rattacher cette nouvelle concentration au début du Mésolithique moyen (Ducrocq, 2009), situé à la fin de la chronozone du Pré-boréal et au début du Boréal (entre 9100 et 8700 BP).

L'activité de taille, bien représentée par l'amas composé de plusieurs centaines de vestiges lithiques, est tournée vers la production de lamelles-supports pour la confection d'armatures. La mise au jour de ce type de structure est relativement rare pour cette période. D'autres activités semblent également représentées au sein de cette occupation comme le montre les quelques outils recueillis (grattoirs et lames utilisées notamment). Cette nouvelle concentration s'inscrit dans un contexte de découvertes récentes de nombreux sites mésolithiques dans cette zone de confluence de Choisy-au-Bac et plus généralement dans la vallée de l'Oise. Elle offre donc l'opportunité de compléter les données déjà acquises ou à venir sur le Mésolithique de ce secteur. Toutefois, la taphonomie des sites reste un problème majeur dans ce contexte à faible sédimentation et peut limiter les études potentielles.

JOSEPH Frédéric (Inrap)

Mésolithique
Âge du Bronze

CHOISY-AU-BAC - LONGUEIL-ANNEL - LE PLESSIS-BRION - THOUROTTE - CAMBRONNE-LES-RIBÉCOURT - MONTMACQ

Zone de Diagnostic 1a (ZD 1a)

Âge du Fer
Époque romaine

La phase de diagnostic ZD 1a, étendue sur 5,5 km entre Choisy-au-Bac et Montmacq, a traversé les formations géomorphologiques du fond de la vallée de l'Oise fréquemment anthropisées par des vestiges archéologiques datant du Mésolithique à l'époque médiévale. Au total, les 34 hectares sondés ont laissé peu de zones de vide archéologiques, la fré-

quentation de la vallée ayant laissé dans la plupart des tranchées des artefacts en densité très variable. Trois sites mésolithiques ont été mis au jour, tous à proximité d'anciens bras de rivière en fonctionnement lors de ces occupations. Au sud, la concentration d'éléments lithiques de Longueil-Annel n'a pu être approchée qu'imparfaitement du fait de la proximité d'une zone boisée mais la densité et la fraîcheur du mobilier (débitage, outils du fond commun) soutiennent le potentiel informatif de ces pièces relativement diluées dans un environnement sédimentaire sableux. Plus à l'amont, le site du Plessis-Brion se présente de manière assez classique sous forme d'une occupation de bord de berge, avec des vestiges enfouis différemment sur le haut de berge et sur la descente vers le lit, repris en incision par l'Oise actuelle. La séquence d'accumulation holocène a fossilisé dans de bonnes conditions une partie du gisement, le reste ayant été détruit par les exploitations des carriers. Au nord, deux occupations distinctes sont sans doute à considérer sur la commune de Thourotte, toujours en bordure d'un bras principal ou secondaire de l'Oise intégré pour partie dans l'emprise du projet. Comme au Plessis-Brion, les artefacts suivent un léger pendage vers les anciennes berges, montrant des conditions de conservation fonction de leur enfouissement. Le mobilier recueilli est majoritairement lithique, mais les niveaux profonds ont été peu sondés alors que les restes fauniques y sont mieux conservés. De la même manière que pour les deux sites précités, aucune structure ou aménagement n'a été mis au jour dans les tranchées diagnostiquées. Les tentatives de datation sur le mobilier osseux n'ont pu aboutir en raison du manque de collagène de ces restes. La période néolithique n'est représentée que par quelques éléments mobiliers ponctuels, comme l'ébauche de hache en silex taillé, trouvée à Thourotte ; la faible expression des communautés sédentaires néolithiques est cependant en cohérence avec les modes d'occupation du fond de vallée déjà mis en place pour la moyenne vallée de l'Oise. À l'âge du Bronze, la fréquentation du fond de vallée semble s'intensifier légèrement, mais la mauvaise qua-



Choisy-au-Bas - Longueil-Annel - Le Plessis-Brion - Thourotte -
Cambronne-les-Ribécourt - Montmacq, « Zone de Diagnostic 1a (ZA 1a) ».
Industrie lithique du site mésolithique Le Muid 2, Le Plessis-Brion
(E. Collado, Inrap)

lité du mobilier céramique recueilli gêne à phaser plus précisément cette fréquentation ; quelques structures domestiques ou agraires s'y rapportent cependant, attestant de l'exploitation de ces terrains appartenant à l'espace fluviatile et soumis aux aléas de la rivière. Un lieu précis a été occupé plus intensément, les berges de l'ancien bras de Thourotte nord, ou des concentrations de tessons très érodés évoquent des vases cassés sur place et fixent la paléo-surface de l'âge du Bronze final. À proximité, quelques trous de poteau suggèrent l'élévation de structures bâties légères, sans qu'un plan puisse être proposé. Le secteur est de superficie modeste mais le lien direct avec le comblement sédimentaire du paléochenal offre des perspectives réelles en terme de nature d'occupation et d'exploitation de l'espace rivulaire. Par ailleurs, cette zone de Thourotte nord s'est avérée la plus riche de l'ensemble de la ZD1a, mettant en relation directe les séquences sédimentaires tardiglaciaires

et holocènes avec des vestiges archéologiques mésolithiques, âge du Bronze, âge du Fer, et gallo-romains. Sur le reste de l'emprise, la période gallo-romaine s'est inscrite dans les terrains sondés par le biais de plusieurs fossés parcellaires dont certains témoignent du suivi du comblement progressif des paléochenaux et de la récupération progressive de terres agricoles sur ces espaces humides. La structure de l'habitat gallo-romain en vallée de l'Oise, connue par les noyaux urbains de part et d'autre du lit majeur, ne semble pas avoir eu de composition rurale isolée, les vestiges observés évoquent plutôt une périphérie éloignée des centres d'habitat. Cette proposition est également valable pour l'âge du Fer. A ce sujet, il a été remarqué en différents lieux une réoccupation des lieux et structures laténienes (La Tène C-D) au II^e s. ap. J.C.

RAYNAUD Karine (Inrap)

Âge du Fer

CIZANCOURT

Fouille 9

Époque romaine

Le projet de construction d'un canal à grand gabarit traversera les régions du Nord-Pas-de-Calais, et de la Picardie pour relier les bassins-versants de l'Escaut à la Seine. Il se développera sur 2 500 hectares d'exploration, d'Aubencheul-au-Bac (Nord) à Compiègne (Oise). Une portion de ce tracé rectiligne traverse la commune de Cizancourt, au lieu-dit « La Sole des Galets », située dans le département de la Somme, à treize kilomètres au sud de la ville de Péronne. Un diagnostic réalisé par l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) durant le printemps 2009 a reconnu une concentration de vestiges archéologiques (responsable de l'opération Didier Lamotte). Ce secteur bien documenté a été prescrit pour y conduire une fouille préventive (Fouille 9) confiée à l'Inrap (responsable de l'opération Claire Barbet). L'aménageur a mis à disposition le terrain le 15 mars 2010 et le procès-verbal de fin de chantier a été établi le 16 juin 2010. La superficie totale décapée est de 17 000 m², laissant apparaître trois cent soixantequinze faits archéologiques, ainsi que des stigmates de la Première Guerre mondiale ont été repérés avec cent-quinze impacts d'obus et des munitions vives neutralisées (l'un était toxique et l'autre explosif, datant tous deux des productions de 1915). Une tranchée militaire « en creneau » longue de 50 m a également été déterminée. La première occupation reconnue sur le site est attribuée à la période mésolithique. Il s'agit toutefois d'une occupation qui n'est assurée que par la découverte d'un segment d'armature de flèche dans une fosse. Les indices archéologiques révèlent essentiellement un établissement agricole qui évolue de la fin de l'indépendance gauloise, jusqu'au Bas-Empire, sans *hiatus* apparent. Ce domaine successif était implanté à l'ouest de la vallée de la Somme, en haut de versant dominant à 80 m d'altitude le talweg de « La Vallée » au nord et une autre vallée sèche, moins encaissée au sud. Quelques indices sont attribués également au haut Moyen Âge et à l'époque moderne laissant plutôt envisager une activité de récupération de matériaux ou un nivellement du terrain lié à la mise en culture du site plutôt qu'à une fréquentation intensive des lieux.

Phase 1 - La première installation de la Protohistoire récente

L'implantation d'enclos fossoyés rectilignes marque le commencement d'une occupation réelle et intensive du

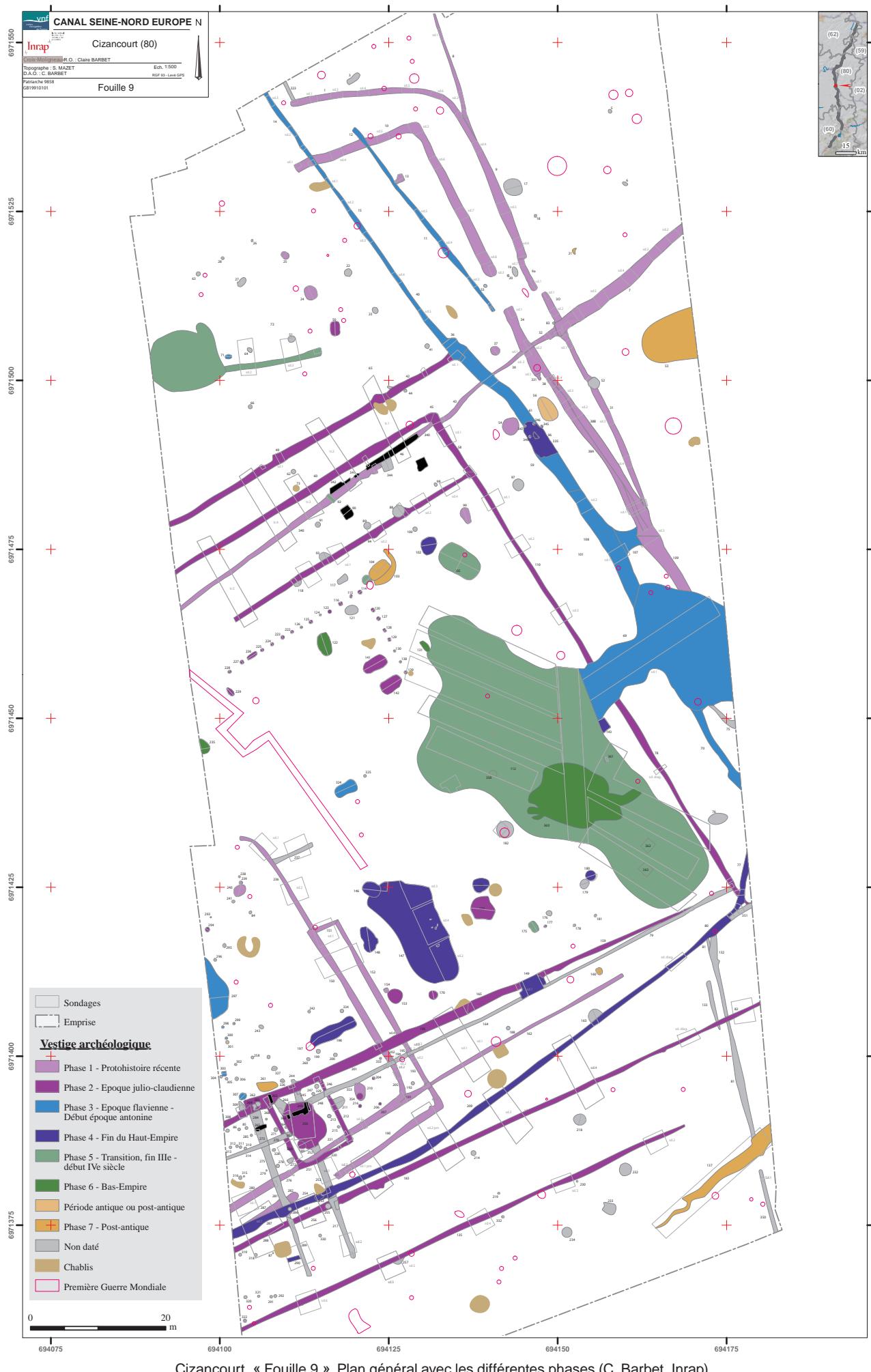
site dans lequel transparaît une organisation fonctionnelle. Une vocation rurale est reconnue essentiellement par un secteur d'ensilage. Plusieurs secteurs d'activités artisanales, comme celle du fer et celle du travail de l'os sont également perceptibles. L'habitat principal s'organise probablement dans le secteur sud-ouest. L'étude céramique laisse supposer un établissement assez modeste ayant cependant quelques échanges avec le monde italien. A contrario, l'abattage d'animaux jeunes prouve une relative aisance avec la consommation de viandes de qualité. Ajoutons que la découverte énigmatique d'un *calvarium* humain isolé dans un fossé est un fait qui reste anecdotique dans ces contextes ruraux.

Phases 2 et 3 - Une partie du domaine agricole du début du Haut-Empire jusqu'au milieu du II^e siècle

Le domaine agricole évolue sans subir apparemment de changements radicaux. Le paysage conserve les lignes directrices de l'enclos primitif et les enclos nouvellement creusés à l'époque julio-claudienne composent un plan plus harmonieux, où l'espace agro-pastoral semble mieux organisé, suivant un schéma réglé voire cadastré. Ils pourraient être les premiers marqueurs d'une « proto-villa ». En périphérie des enclos septentrionaux, des activités agricoles pouvaient être effectuées, et au sud, l'étude magnétique confortée par l'étude archéozoologique permettent d'y distinguer des lieux de pâturage. En revanche, à l'intérieur des enclos, la palissade interdit l'accès au bétail et devait abriter des activités inconnues. Au sud, une grande zone dépotoir s'organise et en limite sud-ouest de l'emprise de fouille, différentes zones d'activités semblent se développer de manière intensive : activités domestiques, de stockage, et artisanales. Durant l'époque flavienne et début antonine, cet établissement évolue progressivement, sans à coup perceptible, seuls de nouveaux fossés géminés, apparaissent délimitant un probable chemin.

Phase 4 - De la fin de l'époque Antonine au troisième quart du III^e siècle

L'enclos reconnu partiellement conserve la même orientation que ceux établis antérieurement. Le secteur étudié montre la partie agricole et artisanale du domaine qui se poursuit à l'ouest au-delà de l'emprise de fouille, vraisemblablement avec l'habitat principal, si les fondations calcaires reconnues par R. Agache en 1975



Cizancourt, « Fouille 9 ». Plan général avec les différentes phases (C. Barbet, Inrap)

peuvent être les vestiges de la *pars urbana*, la *villa* pourrait être classée dans les *villae* de taille moyenne. Les différentes activités agricoles et artisanales au cœur de la *pars agricola*, témoignent d'un essor important. Elles sont reconnues par l'implantation de bâtiments aux fondations en craie damée dont l'un d'eux pourrait être une étable. On note également la présence d'un four domestique. Une zone dépotoir caractérise différentes activités domestiques et artisanales. Les meules définissent un travail de broyage d'ingrédients et les nombreux restes osseux de bœufs réformés caractérisent un travail de cuisine ou de boucherie. Les nombreux mortiers en céramique permettent quant à eux d'affirmer la présence d'une activité artisanale intensive. Le mobilier céramique diversifié et abondant informe également sur l'économie même du domaine attestant une certaine prospérité de la *villa*. En effet, les sources d'approvisionnement sont variées, la vaisselle de stockage, de cuisson, et de table provient des officines implantées dans les contrées limitrophes mais aussi plus éloignées comme par exemple la Gaule du Centre ou les provinces britanniques. Pour conclure, un fait singulier pose de nombreuses interrogations. Il s'agit d'une inhumation d'un adulte de sexe masculin situé à l'extérieur de l'enclos. Il est isolé d'un « groupe familial ». Le sujet devait être déposé dans un coffrage ou en cercueil. Son âge est compris entre 40 et 60 ans et il avait des déformations avec une dissymétrie des membres inférieurs. On peut évoquer un cas de rachitisme ou plutôt des séquelles d'une hémiplégie. Pour préciser la datation, des échantillons dentaires ont été prélevés en vue d'une analyse par 14C.

Phases 5 et 6 - Du milieu III^e siècle jusqu'au Bas-Empire

L'image que nous avons est largement tronquée pour pouvoir comprendre l'ordonnancement du site à cette période. Elle est illustrée essentiellement par le creusement d'une large dépression probablement pour y extraire le limon, puis elle est utilisée comme zone dépotoir. Cette profonde dépression recueille une série importante de céramiques et de monnaies. Ce phénomène n'est pas unique et est reconnu dans d'autres *villae* en *Gallia Belgica*. L'étude de cet établissement complexe multi-périodes permet ainsi d'enrichir les données de la carte archéologique et de compléter essentiellement la documentation et la caractérisation du secteur agricole et artisanal des établissements de type *villa* en territoire *viromanduën* tout en apportant des informations complémentaires sur l'évolution et la structuration de nos campagnes à l'âge du Fer jusqu'à la fin de l'Antiquité tardive .

BARBET Claire (Inrap)

Âge du Fer

CIZANCOURT - LICOURT Fouille 8

Époque romaine



Cizancourt - Licourt, « Fouille 8 ». Vue d'ensemble de la tombe n°3 (Inrap).

Les travaux préparatoires à la construction du pont-canal qui passera au dessus de l'autoroute A29 a motivé une fouille effectuée en mars 2010 portant sur 1,2 hectare, située à cheval sur les communes de Cizancourt et de Licourt (Somme) et de part et d'autre de l'autoroute. Les diagnostics archéologiques avaient mis en évidence la présence d'une nécropole à incinération gauloise ainsi que des réseaux fossés correspondant à un ou plusieurs réseaux viaires dont la datation restait indéterminée. Cette opération était également à remettre en perspective avec la fouille d'une première nécropole gauloise de la fin de La Tène moyenne/début de La Tène finale, située à moins de 100 m de là, et qui avait été fouillée en 1998 lors des travaux préalables à la construction de l'A29. Le secteur nord de la fouille, situé sur la commune de Cizancourt, a permis de mieux appréhender la nature d'un chemin de 140 m de long orienté nord-est/sud-ouest déjà repéré lors des fouilles de 1998. Lors de cette première phase, il avait été suggéré que ce chemin aurait pu être d'origine gauloise, et avoir servi de point d'ancre à la nécropole de Cizancourt. L'opération de 2010 montre qu'il s'agit en fait très vraisemblablement d'un aménagement gallo-romain, reprenant en partie le tracé d'un fossé plus ancien, fossé simple qui lui, pourrait correspondre à la phase d'utilisation de la nécropole laténienne. La nécropole à incinération présente sur la commune de Licourt, sur le secteur de fouille sud, a livré 17 tombes. Les sépultures les plus méridionales se trouvant à seulement deux mètres de la limite d'emprise des travaux, il n'est pas possible d'affirmer que l'ensemble de la nécropole a été dégagée. Cet ensemble pourrait s'articuler autour d'un petit enclos quadrangulaire avec présence de poteaux internes, malencontreusement incomplet puisqu'une partie se poursuit en dehors de l'emprise. Les datations des tombes s'échelonnent entre la fin de La Tène moyenne et la première moitié de La Tène finale (fin de La Tène C2/La Tène D1), c'est-à-dire contemporaines

de la nécropole de Cizancourt. On note la présence de deux tombes quadrangulaires de type dit « aristocratique », dont l'une a livré un amas osseux humain mélangé à des restes de trois ou quatre porcelets incinérés ainsi qu'une paire de fibules en argent reliées par une chaînette. On a pu également y observer un phénomène rare d'une tombe modeste ayant été installée au sein du tertre de terre d'une des tombes « aristocratiques ».

LEFÈVRE Philippe (Inrap)



Cizancourt - Licourt, « Fouille 8 ».
Fibules en argent de la tombe n°7 recueillie au sein de l'amas osseux (Inrap).

Néolithique
Âge du Fer

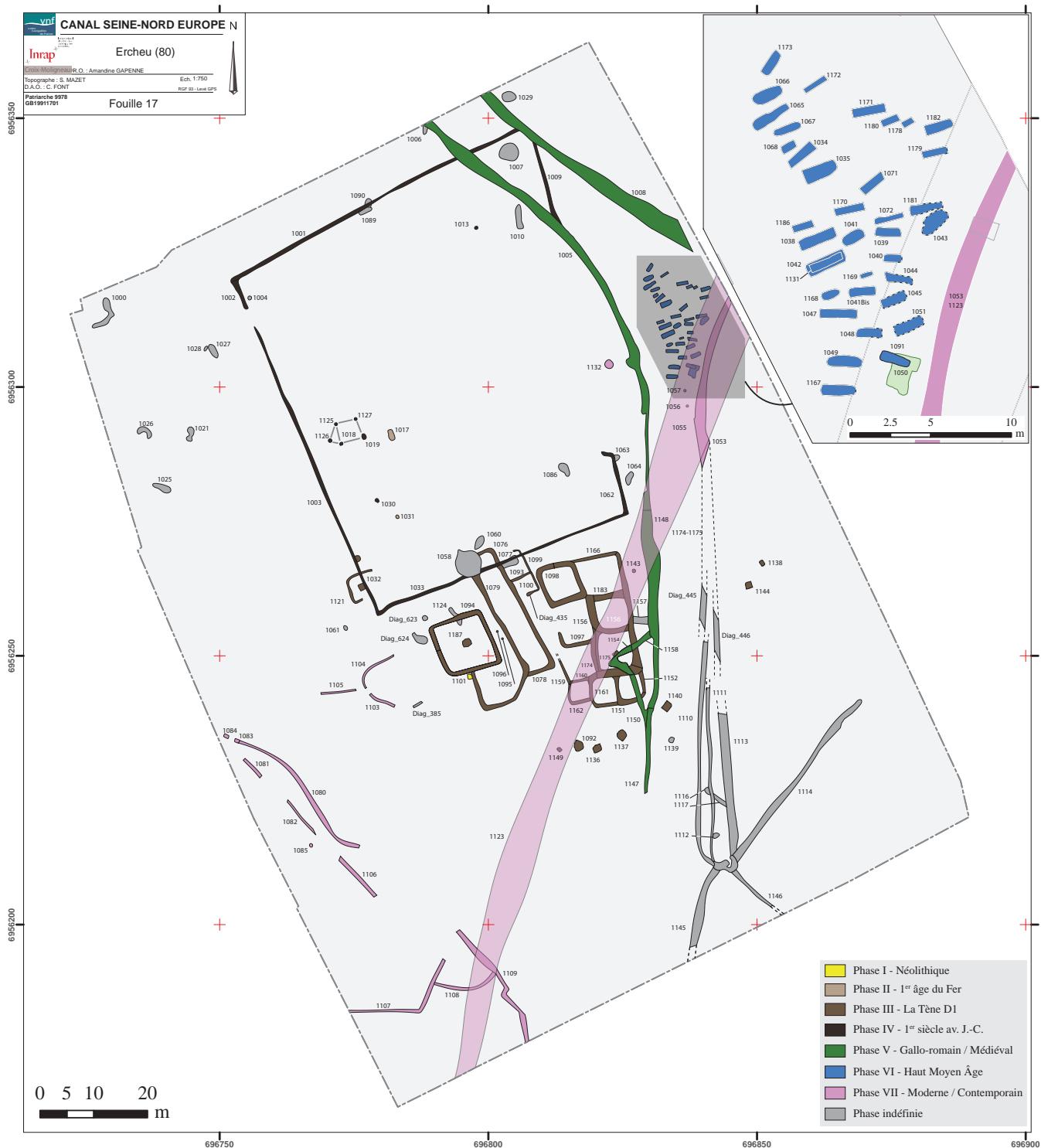
ERCHEU Fouille 17

Époque romaine
Haut Moyen Âge

La fouille des deux secteurs entreprise sur la commune d'Ercheu a permis de mettre au jour une occupation assez dense qui s'étend de la période Néolithique à l'Époque moderne.

Sur le secteur 1, l'occupation néolithique est peu marquée avec la présence de seulement trois structures. Aucun élément n'a permis de déterminer la fonction de ces fosses. La découverte de mobilier résiduel dans d'autres structures plus récentes et dans les colluvions marque également la présence de cette période. Ces maigres indices apportent néanmoins des renseignements sur l'ancienneté de l'occupation de ce territoire et peuvent être les marques d'une installation plus dense située en dehors de l'emprise de la fouille. Le Premier âge du Fer s'inscrit également sur le site avec la présence de deux fosses ayant livrées un ensemble de mobilier céramique assez conséquent associé à des fusaïoles. Cette occupation n'a pu être reliée plus précisément qu'à une phase moyenne ou récente du Premier âge du Fer. La découverte de petits ensembles de structures isolées sur des sites plus densément occupés aux périodes suivantes semble récurrente. Ils pourraient correspondre à des habitats ouverts disséminés de manière très lâche dont l'extension pourrait dépasser les limites de cette opération. L'occupation majeure du site voit le jour à la période laténienne. Elle est d'abord marquée par l'édification d'une série d'enclos fossés de forme carrée et rectangulaire se développant « en grappe ». La superficie des espaces

enclos varie de 81 à 20 m². La particularité de ces ensembles repose dans leur édification graduelle autour d'enclos principaux. Une fonction funéraire semble pouvoir leur être attribuée en raison de leur taille et de leur forme et par la découverte des restes d'une sépulture au centre de l'un d'entre eux. Ce type d'organisation est très peu documenté en Picardie, voir inconnu et reste l'apanage des régions orientales notamment de Champagne-Ardennes où d'autres exemples de ce type ont déjà été mis au jour. En raison de la rareté de ce type d'édifice, il est possible d'établir une hiérarchisation du statut des défunt qui avaient leur place au centre de ces enclos et notamment des deux plus grands. Il est fort probable qu'ils soient consacrés à des personnes de haut rang dans la société de l'époque. Peu d'éléments de datation ont pu leur être associés même si le petit corpus de céramique découvert permet de les attribuer prudemment à la même période d'occupation que les incinérations découvertes autour de ces enclos. La petite nécropole laténienne découverte à Ercheu comprend onze sépultures à incinération datées de La Tène D1 dont l'état de conservation général est assez mauvais. Les tombes ont été installées dans un espace ouvert et s'organisent en noyaux distincts. Elles sont implantées à la périphérie des enclos « en grappe ». Deux sépultures se distinguent par l'abondance de leur dotation en mobilier céramique mais aussi métallique. L'une d'entre elle a notamment livré un chaudron en fer et sa crémaillère ainsi que deux vases atypiques : un



Ercheu, « Fouille 17 ». Plan phasé des structures du secteur 1 (A. Gapenne, Inrap).

pot tulipiforme et un pot tonneaulet présentant tous deux des décors peints et provenant très probablement de la région champenoise. La présence de ces tombes richement dotées permet là encore d'appréhender l'organisation très hiérarchisée des individus mis en terre. La particularité de la nécropole repose essentiellement sur l'abondance des enclos funéraires et leur plan atypique ainsi que la découverte de vases d'importation. Ces deux éléments associés illustrent la volonté de l'élite de cette communauté à montrer ostensiblement son attachement à des pratiques issues de régions frontalières et associées plus précisément à celles du peuple Rèmes. Par la suite, un enclos d'habitat de forme trapézoïdale et d'une superficie de 4 500 m² est accolé à la nécropole. Il dessine les limites d'un probable petit établissement agricole de tradition indigène. Le fossé d'enceinte

a subi un très fort arasement mais le mobilier céramique découvert permet tout de même de le situer au 1^{er} siècle av. J.-C. La présence d'une zone d'habitat a pu être identifiée sous la forme d'un petit bâtiment sur poteaux. Les périodes gallo-romaines et/ou médiévales sont également représentées sur le site. Deux fossés traversent l'entreprise de la fouille dans sa partie est. Le fossé 1005 peut être interprété comme le vestige d'un fossé de parcellaire gallo-romain ou médiéval. Le second fossé 1008 pourrait être le reste d'un chemin creux probablement médiéval car il cerne une des occupations également majeure du site marquée par le petit cimetière du haut Moyen Âge. Le décapage a permis d'identifier trente-six sépultures à inhumation. La datation au carbone 14 de deux d'entre elles permet de les situer entre le VII^e siècle et le milieu du IX^e siècle. En raison du très mauvais état

de conservation et des conditions climatiques la totalité des sépultures n'ont pas pu être fouillées, vingt-sept d'entre elles ont pu être traitées entièrement et faire l'objet d'une étude taphonomique et cinq individus ont pu faire l'objet d'une analyse biologique. La plupart des fosses sont quadrangulaires ou ovales, orientées est-ouest et renfermaient un seul individu inhumé sur le dos, la tête placée en direction de l'ouest. Des indices de la présence de coffrage ont pu être observés sur certaines d'entre elles tout comme des aménagements permettant probablement de déposer un « couvercle » dans les fosses. Ce cimetière isolé à l'extérieur du village et de son cimetière paroissial pourrait être mis en relation avec un habitat de la même période découvert au nord du site sur la zone de diagnostic n°10. L'existence de regroupement de sépultures à proximité d'occupation de type domestique est récurrente durant la phase du haut Moyen Âge. Elle démontre une continuité des pratiques funéraires héritées de l'Antiquité avant que ne se soit réellement instauré le réseau paroissial et l'inhumation quasi systématique des défunt à proximité de l'église. Enfin, une structure importante traverse tout le site du nord-ouest au sud-est. Il s'agit des restes d'un chemin matérialisé par un ensemble d'ornières. L'orientation de ce chemin correspond au plan du parcellaire à l'époque moderne et pourrait donc encore avoir été en usage à une période récente. Le passage de ce chemin a eu no-

tamment pour conséquence d'accentuer l'érosion déjà importante du site.

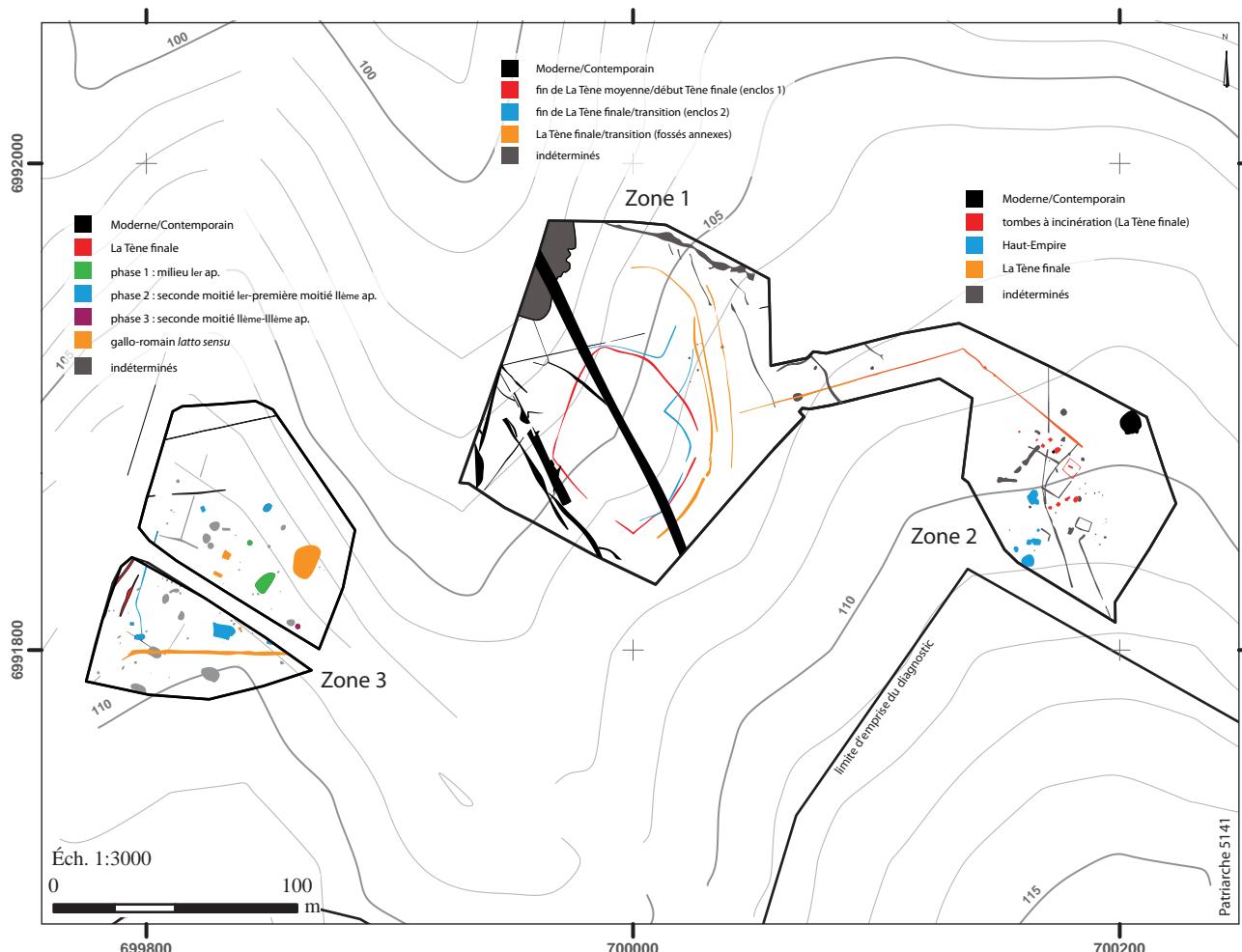
Dans le secteur 2, on découvre une occupation principalement attribuée à la Préhistoire récente marquée par la mise au jour d'un grand bâtiment sur poteaux et d'une fosse qui semble pouvoir lui être associée. La datation reste à préciser dans l'attente des résultats du 14C mais la fonction domestique peut lui être attribuée grâce à l'étude des phytolithes. Une installation datée probablement de la période protohistorique marque également la zone sous la forme de deux structures en creux. Un fossé axé est-ouest traverse le secteur mais aucun élément de datation assez probant ne permet de le relier à ces deux occupations. Enfin, le parcellaire gallo-romain est également représenté par un fossé axé nord-sud. Enfin, les vestiges d'un chemin creux probablement moderne entament une partie importante de la zone à l'ouest. Ces deux opérations ont donc permis de découvrir que le territoire de la commune d'Ercheu a été occupé au cours de phases anciennes et que ces installations ont perdurées durant quasiment toutes les périodes historiques en adoptant des formes particulières qui enrichissent aujourd'hui les connaissances de ces types d'occupation dans la région picarde.

GAPENNE Amandine (Inrap)

Âge du Fer
Époque romaine

ÉTRICOURT-MANANCOURT Fouille 23

Époque contemporaine



Étricourt-Manancourt, « Fouille 23 ». Plan masse général au 1/3000e des vestiges archéologiques des 3 secteurs (P. Lefèvre, Inrap)



Étricourt-Manancourt, « Fouille 23 ».

Tombe de La Tène finale avec notamment la présence d'un chaudron bimétallique associé à une paire de chenets en fer (Inrap)

La fouille préventive de « La Vallée du Tarteron » sur la commune d'Étricourt-Manancourt (Somme) porte sur 3 zones représentant en tout un peu plus de 3 hectares. Elle a été motivée par la mise en eau de tout un vallon en vue de la régularisation du niveau du futur Canal Seine-Nord Europe.

La zone 1, ouverte sur près d'1,3 ha, est occupée par deux enclos imbriqués l'un dans l'autre. La phase la plus ancienne de cette occupation se situe au tout début de La Tène finale (La Tène D1) et se compose d'un enclos quadrangulaire à deux entrées envisagé comme enclos d'habitat. L'arasement généralisé du terrain n'a pas permis d'observer d'autres structures de type fosses ou trous de poteau à l'intérieur ou l'extérieur de l'enclos. Puis, courant de La Tène finale ou au tout début de la période gallo-romaine, un second enclos s'implante, reprenant en léger décalé la forme générale du premier. Sa forme est toutefois bien différente, avec des fossés curvilignes en forme de goulot de bouteille avec un de ses accès en couloir allongé. Cette deuxième phase pourrait correspondre à un enclos à vocation agricole (parcage d'animaux ?). Sur le côté oriental de ces enclos se développe une série de fossés, certains dédiés au parcellaire, d'autres à vocation indéterminée. Leurs implantations trahissent une étroite relation avec les enclos. Malheureusement, aucun recouplement n'existe entre ces différents éléments, et le maigre mobilier recueilli ne permet pas de leur attribuer de façon évidente un état de fonctionnement avec l'une ou l'autre des phases d'utilisation des enclos. Un de ces fossés de parcellaire est directement relié à la zone funéraire gauloise située à 150 m plus à l'est. La zone 1 a également permis de mettre au jour un petit secteur de quelques dizaines de mètres carré avec un niveau daté du Paléolithique moyen (présence d'une industrie de débitage en place) ainsi qu'un autre secteur excavé, non daté mais antérieur à l'Époque Moderne,

envisagé comme une carrière d'extraction de craie à ciel ouvert. La zone 2 de 8 000 m² est principalement occupée par une nécropole à incinération de 10 tombes utilisée sur un peu plus d'un demi siècle au courant du second siècle avant notre ère (La Tène C2/D1-D1a). Elle se caractérise par la présence d'une tombe centrale entourée d'un enclos et de deux groupes de tombes, l'un au nord-ouest de la tombe centrale, l'autre au sud-est. Ces deux groupes diffèrent très nettement. Les tombes du groupe sud-est sont peu profondes et n'ont livré que peu de mobilier en dépôt (entre 0 et 3 vases, aucun mobilier métallique). Celles du groupe nord-ouest présentent des modules, des profondeurs et des orientations très similaires, des dépôts beaucoup plus conséquents (entre 7 et 15 vases, du mobilier métallique dans chacune). L'une d'elles est une tombe à statut social élevé avec présence

d'une panoplie chaudron/chenets/crémaillère. La nécropole est visiblement liée à un des enclos de la zone 1, sans doute à celui de la première phase. Quelques fosses du Haut-Empire occupent l'extrémité sud de l'emprise. Elles ne sont pour l'instant rattachées à aucune occupation connue à proximité immédiate. La zone 3, ouverte sur 8 700 m², a livré moins d'une centaine de structures, fossés, fosses, trous de poteau, sans organisation spatiale cohérente observable, et dont les datations sont comprises entre le milieu du I^{er} siècle et le III^e siècle de notre ère. Au centre de l'emprise, une cave de 26 m², conservée sur 1,60 m de profondeur, a été fouillée. Sa destruction est datée du milieu ou de la seconde moitié du II^e siècle ap. J-C. Son infrastructure massive et élaborée et sa finition soignée interpelle quant à la raison de sa présence dans cette zone, a priori très éloignée d'une occupation plus importante de type *villa*.

LEFÈVRE Philippe (Inrap)



Étricourt-Manancourt, « Fouille 23 ». Vue générale de la cave gallo-romaine du secteur 3 (Inrap)

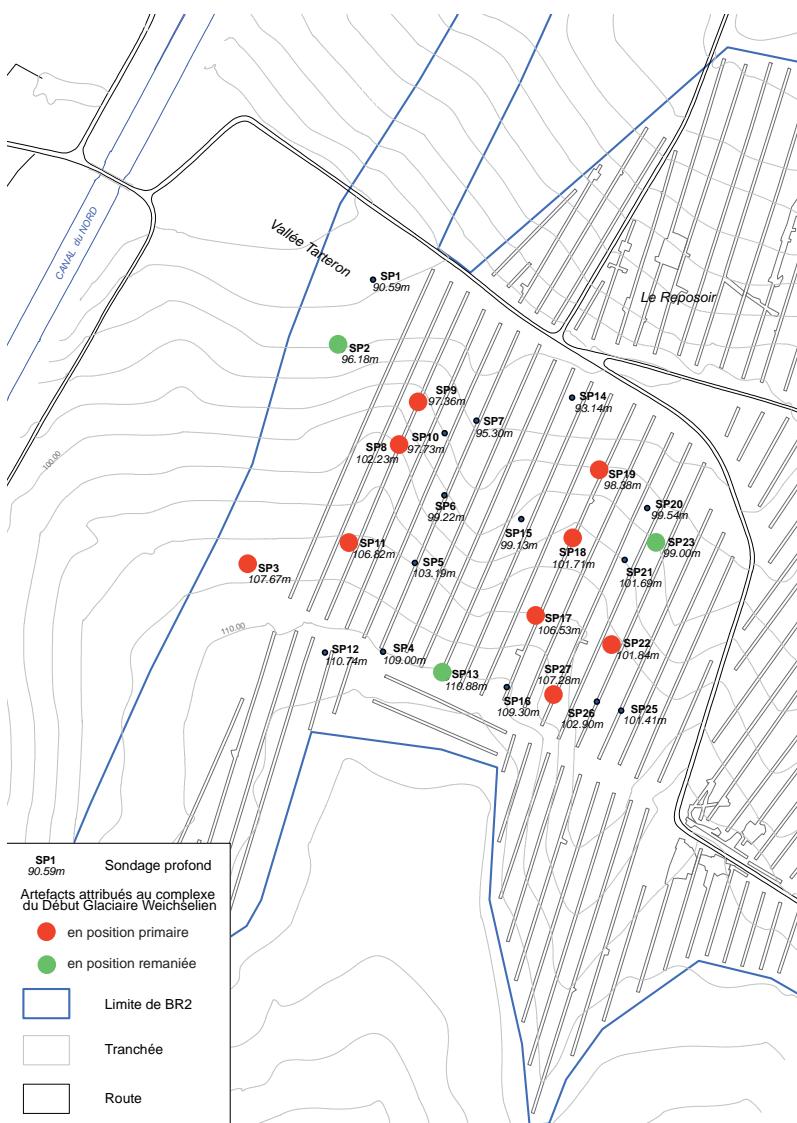
ÉTRICOURT-MANANCOURT - ÉQUANCOURT

Bassin-Réservoir 2 (BR 2)

Cette opération s'intègre aux diagnostics préalables à la construction du Canal Seine-Nord Europe réalisé par Voies Navigables de France. Conformément aux prescriptions émises par le Service Régional de l'Archéologie de Picardie, des sondages surfaciques classiques en tranchées continues ont été réalisés sous la direction de Philippe Lefèvre en 2009. Lors de cette opération de diagnostic, du matériel lithique a été découvert dans un horizon humifère présent directement sous la terre végétale par O. Guerlin et P. Mathys. À partir de ce jour, la nécessité d'obtenir les profils en long du futur bassin afin de réaliser des sondages profonds s'est révélée déterminante. En juin 2010, une équipe d'archéologues composée de trois personnes et assistée par une géomorphologue ont réalisé une série de sondages profonds sur une superficie de 17 hectares. Suite à ce diagnostic, deux secteurs distincts ont été mis en évidence (4,5 et 2,7 hectares). Dans les deux secteurs, de nombreuses pièces lithiques ont été récoltées. Elles se localisent majoritairement au sein d'un horizon humifère, souvent au contact avec un horizon blanchi : il s'agit sans doute d'un sol gris forestier dégradé. Aucun reste osseux n'a été récolté.

L'ensemble des observations réalisées sur le bassin du Tarteron a mis en évidence un important potentiel de conservation des occupations du Début Glaciaire weichsélien. À ce jour, ce type de gisement est surtout connu dans la vallée de la Somme. La séquence chronostratigraphique mise au jour sur le bassin du Tarteron est bien développée pour le Début Glaciaire weichsélien. Cet enregistrement pédo-sédimentaire dilaté permettrait donc des analyses d'ordre stratigraphique, environnementale et archéologique de premier ordre. L'emprise de ce diagnostic se localise au nord-est du département de la Somme. Le dénivelé de la zone concernée est important : 7 % de perte en moyenne, les altitudes s'échelonnent de 90 m à 111 m NGE. Vingt-sept sondages profonds ont été réalisés. La profondeur moyenne est de 5,7 m. Dix-sept sondages ont livré du matériel archéologique (soixante-dix artefacts). L'ensemble des observations a mis en évidence un potentiel important pour ce secteur concernant les occupations humaines au Paléolithique moyen.

GOVAL Émilie (Inrap)



Étricourt-Manancourt - Équancourt, « Bassin-Réservoir 2 (BR 2) ». Localisation des sondages ayant livré des artefacts en position primaire (rouge) et en position secondaire (vert) (A. Fontaine, Inrap)

La fouille de Moislains opérée sur une surface de 8 000 m² a pu dans un premier temps détecter une occupation du site dès l'âge du Bronze au sens large. Celle-ci s'illustre par un groupe restreint de quatre structures ne présentant aucun agencement cohérent sur l'emprise de la fouille. C'est au Second âge du Fer que l'implantation humaine s'intensifie et structure l'espace. Cette deuxième phase se caractérise par des réseaux fossoyés qui s'organise en enclos selon plusieurs états. Peu de vestiges d'habitats associés à cette phase ont

été mis au jour. À partir du 1^{er} siècle ap. J.-C., le centre de gravité de l'installation se déplace vers le nord du site, où un enclos julio-claudien est creusé. Cette phase d'occupation est surtout représentée par une petite nécropole de quatorze tombes à incinérations venant s'implanter en marge du monde des vivants. Enfin quelques aménagements du début du II^e siècle sont perceptibles, ils correspondent à la phase d'abandon du site.

SARRAZIN Sabrina (Inrap)

Le dépôt de terre prévu pour se situer sur la commune de Moislains prend place à l'ouest de la commune, entre les tracés du futur canal à l'est et le Canal du Nord actuel à l'ouest. Les quelques 60 ha prévus pour ce dépôt ont livrés 4 indices de site archéologique. Le premier, au nord de l'emprise, est un vaste système fossoyé. Il comprend au moins deux états, marqués, pour l'un, par un double fossé à deux branches, l'angle formé par ces dernières faisant face à l'est, et pour l'autre par un vaste enclos ovalaire. Cette découverte complète celle effectuée par l'équipe de V. Harnay lors du diagnostic du tracé du canal (ZD5). La conjonction des deux découvertes, sur le tracé du canal et sur le dépôt de terre, propose un vaste ensemble d'environ 35 000 m² daté de la période laténienne au sens large (Tène ancienne à la période augustéenne). Un second groupe, de lecture plus difficile, est constitué de trous de poteau concentrés au nord-ouest de l'emprise. Sur une superficie d'environ 5 000 m², 4 noyaux ont été appréhendés. Chacun a fait l'objet d'une fenêtre de décapage supplémentaire. C'est ainsi qu'une centaine de structures ont été mises au jour. Le matériel restreint récupéré lors de la fouille de quelques unes de ces structures ou lors du décapage appellent une datation de la fin de l'âge du Bronze ou du début du Premier âge du Fer. Des restitutions proposées au sein de ces ensembles de trous de poteaux laisseraient entrevoir quelques bâtiments quadrangulaires mais surtout un hypothétique bâtiment circulaire qui ne serait pas sans rappeler des

découvertes similaires faites à Méaulte « ZAC du Pays du Coquelicot », ou, plus éloignés, des découvertes normandes effectuées à Cahagnes ou Malleville-sur-le-Bec. À cet ensemble concentré, il est possible d'associer un noyau de structures et de chablis ayant piégé du matériel du même horizon chronologique, situé plus au sud de l'emprise et distant d'environ 200 m. De même, un fossé circulaire associé aux pratiques funéraires de cette période est présent au nord-est à une distance d'environ 250 m. Cette distance est sensiblement la même que celle observée pour les ensembles de Malleville-sur-le-Bec et permet d'envisager, à Moislains, une contemporanéité de l'ensemble d'habitat et de la zone funéraire. Les deux derniers indices de concentrations archéologiques se situent dans la partie sud de l'emprise. Il s'agit de deux petits noyaux d'incinérations gallo-romaines. Le premier se situe au lieu-dit « Champ Corbelcamp ». Il est concentré sur un espace d'environ 400 m² et comprend actuellement 7 tombes à incinérations dans l'espace de 250 m² exploré. Le second est situé au lieu-dit « Champ des Pourceaux », se concentre sur un espace d'environ 150 m² (110 m² explorés) et comprend une dizaine de sépultures qui s'alignent au nord d'un tronçon de fossé orienté est-ouest. Les deux zones funéraires sont sensiblement contemporaines au cours de la période pré-flavienne et flavienne.

MARCY Thierry (Inrap)

La fouille est localisée à Moyencourt (Somme), au lieu-dit « Le Haut du Bois de Pique » en bordure de la voie communale n°2 de Languevoisin à Moyencourt. Elle fait suite à un diagnostic entrepris par l'Inrap en avril-mai 2009 sur le tronçon appelé ZD 2 (De Muylder, Desforges, Petit 2009). Le site laténo-romain de Moyencourt, tel qu'il apparaît aujourd'hui, se structure autour d'un enclos trapézoïdal, ouvert au sud-est et autour duquel gravitent des chemins et un couloir d'accès ou de circulation. L'enclos est constitué des segments de fossés : il mesure 72 m sur l'axe

nord-ouest sud-est et de 64 m à 85 m d'est en ouest. La frange ouest de l'enclos n'est pas connue, néanmoins le développement des fossés invite à en restituer le contour général, qui évoque la forme d'un étrier. Ce site présente quelques points de comparaisons avec les sanctuaires laténo-romains du nord de la Gaule, si l'on s'appuie sur la typologie définie par J.-L. Brunaux, mais sans toutefois en avoir toutes les caractéristiques. Le choix de l'implantation de ce site a porté sur le versant d'un talweg



Moyencourt « Fouille 18 ». Vue aérienne de la fouille (Vincent Thellier, Balloïde)

colmaté, en contrebas d'un dôme limoneux très bien marqué, formant un point remarquable dans le paysage. La présence d'un puissant enclos trapézoïdal, s'ouvrant au sud-est, et entourant un espace quasiment dépourvu de vestige, est l'élément central de la structuration de cette occupation humaine. À Moyencourt, la découverte d'armes gauloises portant des traces de mutilation et les 507 rouelles en plomb représente les éléments les plus probants sur l'origine cultuelle de ce lieu pour la fin du Second âge du Fer. Les monnaies gauloises associées permettent de proposer une chronologie basse dans les années 60/50 - 40 av. J.-C. sans pour autant écarter une datation globale plus haute, entre 90/80 - 60/50. Par la nature des objets découverts, la vocation cultuelle du site semble acquise, mais, la date de sa création qui repose sur les mobiliers découverts dans les fossés, est postérieure à la période gauloise autour de la seconde moitié du 1^{er} siècle, interroge bien évidemment sur le statut d'un tel lieu et sur son origine. On ne peut exclure l'hypothèse selon laquelle ce lieu de culte aurait été créé au cours de la période julio-claudienne et les activités qui y régnait prolongeaient dans les premiers temps les pratiques plus anciennes en droite ligne des filiations les plus directes des commanditaires (Canal Seine-Nord Europe, fouille 18, Picardie, Somme, Moyencourt). L'accès à l'intérieur de l'enclos est bien perçu. Large de 1,30 m, il se matérialise par une simple interruption des fossés. Les parois des fossés sont abruptes, et pour que ce passage se maintienne durant près de quatre siècles, l'hypothèse d'un coffrage et d'un plancher en bois ont été envisagés, bien que les arguments stratigraphiques fassent défaut. Ce franchissement débouche sur une porte dont ne subsistent que les deux fondations intégrant chacune un madrier planté verticalement. Ce système évoque clairement la possibilité de fermer l'accès par des vantaux tout en accentuant le côté ostentatoire de ce lieu. Le plan de l'enclos est un *unicum* dans la typologie des sanctuaires. Il n'est ni quadrangulaire, ni circulaire. Il évoque la forme d'un étrier, tracé que l'on peut rapprocher de l'enclos central du sanctuaire de Fesques (Mantel 1997), ou de l'enclos cultuel de Villers-Bretonneux « Entre les Chemins de Corbie » (Petit 2011). Le parcours du fossé marquant la limite sud-est est rentrant, pour inciter à pénétrer dans l'enceinte et peut-être pour valoriser

depuis l'extérieur l'entrée principale. La présence d'un talus intérieur est attestée par les analyses pédologiques. Ce talus pouvait être chaussé d'une palissade, mais les observations de terrain ne permettent pas d'avancer dans cette direction. On notera que le profil primitif des fossés, formant l'enclos principal, montre une partie supérieure très évasée et un talon incisé bien marqué, témoin probable d'une tranchée pour palissade. On se réfèrera pour cet aspect strictement morphologique à la fouille de Bayonvillers au « Chemin d'Harbonnières » (80) qui a permis l'observation de poteaux conservés dans le talon d'un fossé présentant un profil en « y » : bords supérieurs évasés, talon incisé vertical, et fond plat (Prodéo 2000). Au centre de l'enclos, un puits de 6 m de profondeur a été exploré. Il a livré de nombreux éléments en bois : des bardeaux, des seaux (douelles et fonds) et des restes d'animaux parmi lesquels dominent le porc et des morceaux sélectionnés de boeuf, des *scapula* en particulier. On notera la présence d'éléments architecturaux, *tegulae*, moellons de craie et quelques fragments d'enduits peints. Les activités au coeur de l'enclos peuvent être encore éclairées par la découverte d'un fragment de tablette à écrire en bois, témoin discret de probables *ex-voto*, offrandes renforcées par la présence d'une et peut-être trois lames à affûter les calames. Naturellement si des *ex-voto* étaient répandus dans l'aire centrale de l'enclos, comme pour les éléments métalliques, et non pas jetés dans les puits, leurs traces ne seront malheureusement pas parvenues jusqu'à nous. Enfin, la découverte d'une fibule en forme de foudre et à dédicace, neuvième exemplaire connu en France (Feugère 2010), mérite quelques commentaires. En général, les inscriptions sont variées mais se rapportent à des thèmes érotico-amoureux. La fibule de Moyencourt porte l'inscription MIHI VALEAS, qu'Alexia Morel traduit par « que tu me donnes ta force/vigueur/santé », le donateur sollicitant la faveur sentimentale/sexuelle de celui qui reçoit l'objet, mais néanmoins on ne peut exclure la dimension religieuse de protection. Compte-tenu de tous ces éléments, on peut considérer que le site de Moyencourt s'apparente bien à un petit sanctuaire assez atypique fréquenté pendant une grande partie de la période gallo-romaine. L'origine gauloise ne pourra pas être définitivement tranchée, car elle repose sur des vestiges mobiliers dont le contexte stratigra-

phique demeurera incertain. C'est au niveau de l'entrée, ainsi que dans l'angle sud-est, que les gestes liés aux dépôts et aux dons ont été entrepris tout particulièrement. L'enclos borne une place de près de 5 000 m² quasiment dépourvu de vestige à l'exception d'un puits, en position centrale, et dont le rôle a du être prépondérant dans le déroulé et l'organisation des activités du sanctuaire. L'entrée de l'enclos est également un élément important dans le dispositif, puisque le mobilier s'y concentre ainsi que les restes d'un bâtiment (dont la fonction ne sera pas définie) et le soubassement d'une probable construction

turriforme qui semble avoir été très attractive si l'on se réfère à la répartition spatiale des offrandes déposées.

DESFORGES Jean-David (Inrap)

Protohistoire

MOYENCOURT

Zone de Dépôt 2 (DEP 2)

Époque romaine

Situé dans le département de la Somme, à 600 m à l'ouest du centre du bourg de Moyencourt et à environ 1 km au nord-est du centre du bourg d'Ercheu, le Dépôt n°2 (DEP 2) doit servir à stocker les terres issues de l'excavation du futur Canal Seine-Nord Europe et s'intègre donc aux opérations archéologiques menées en préalable à sa construction. Son emprise se situe le long de la Zone de Diagnostic n°2b (ZD 2b), à l'est, entre les PK 37,65 et 38,9. Le diagnostic du DEP 2 avait pour objectif de préciser l'extension, la chronologie et l'état de conservation des sites qui déterminent les zones 6, 7 et 8, définies au cours du diagnostic de la ZD 2b, ainsi que de détecter et caractériser toute autre occupation potentiellement présente. Pour ce faire, 13 tranchées continues, parallèles à l'axe de l'emprise et régulièrement espacées ont été pratiquées. Sur une surface de diagnostic de 8,5 ha, 0,87 ha ont été sondés, soit 10,3% de la surface prescrite. Le diagnostic du DEP 2 a permis de déterminer que les occupations de La Tène finale/période augustéenne et du haut Moyen Âge de la Zone 6 ne s'étendent pas vers l'est. Au niveau de la Zone 7, il n'a pas révélé de vestige supplémentaire de l'âge du Bronze mais a permis

d'observer que le site gallo-romain identifié se prolonge vers l'est. Pour ce site, il confirme l'absence apparente de structure d'habitat observée précédemment ainsi que la pratique, à cet endroit, d'une activité sidérurgique. Enfin, au niveau de la Zone 8, il n'a pas révélé de vestige néolithique supplémentaire, mais a permis de détecter des indices d'une occupation protohistorique ainsi que des fossés de parcellaire antique supplémentaires.

DE MUYLDER Marjolaine (Inrap)

Néolithique

SAINT-CHRIST-BRIOST

Fouille 10

Âge du Fer

Le site se trouve sur le plateau, la phase de diagnostic avait mis au jour deux bâtiments sur poteaux, dont un de 45 m², à trois nefs et abside, et un plus modeste d'environ 23 m² de plan hexagonal. Ils ont tous deux été interprétés comme deux unités d'habitat datées du Premier âge du Fer. Des fosses avaient également été repérées au nord et au sud des bâtiments (dont une avait livré l'essentiel du matériel archéologique), ainsi que quelques structures éparses. L'opération de fouille a permis d'examiner un ensemble arasé de bâtiments, composés pour la plupart de quatre ou cinq poteaux circulaires, mais également un ensemble de fosse localisé au nord de l'emprise et quelques structures isolées. Les vestiges repérés lors du diagnostic ont été retrouvés lors du décapage, mais après la fouille une partie de ces trous de poteau n'étaient pas d'origine anthropique. La fouille du site de Saint-Christ-Briost, « La Terrière » a donc permis de dégager deux phases d'occupation. L'une du Néolithique est matérialisée par un groupe de fosse, et l'autre du Premier âge du Fer, précisément de la phase moyenne et récente, se caractérise par un regrou-

pement de greniers sur poteaux et de quelques fosses isolées. Très érodées, les structures archéologiques ont livré du mobilier en faible quantité. Néanmoins, l'étude céramique a permis de montrer des influences des Ardennes belges au niveau de la morphologie.

BAUDRY Anne-Charlotte (Inrap)



Saint-Christ-Briost, « Fouille 11 ».
Statuette d'équidé en alliage cuivreux (C. Barbet, Inrap)

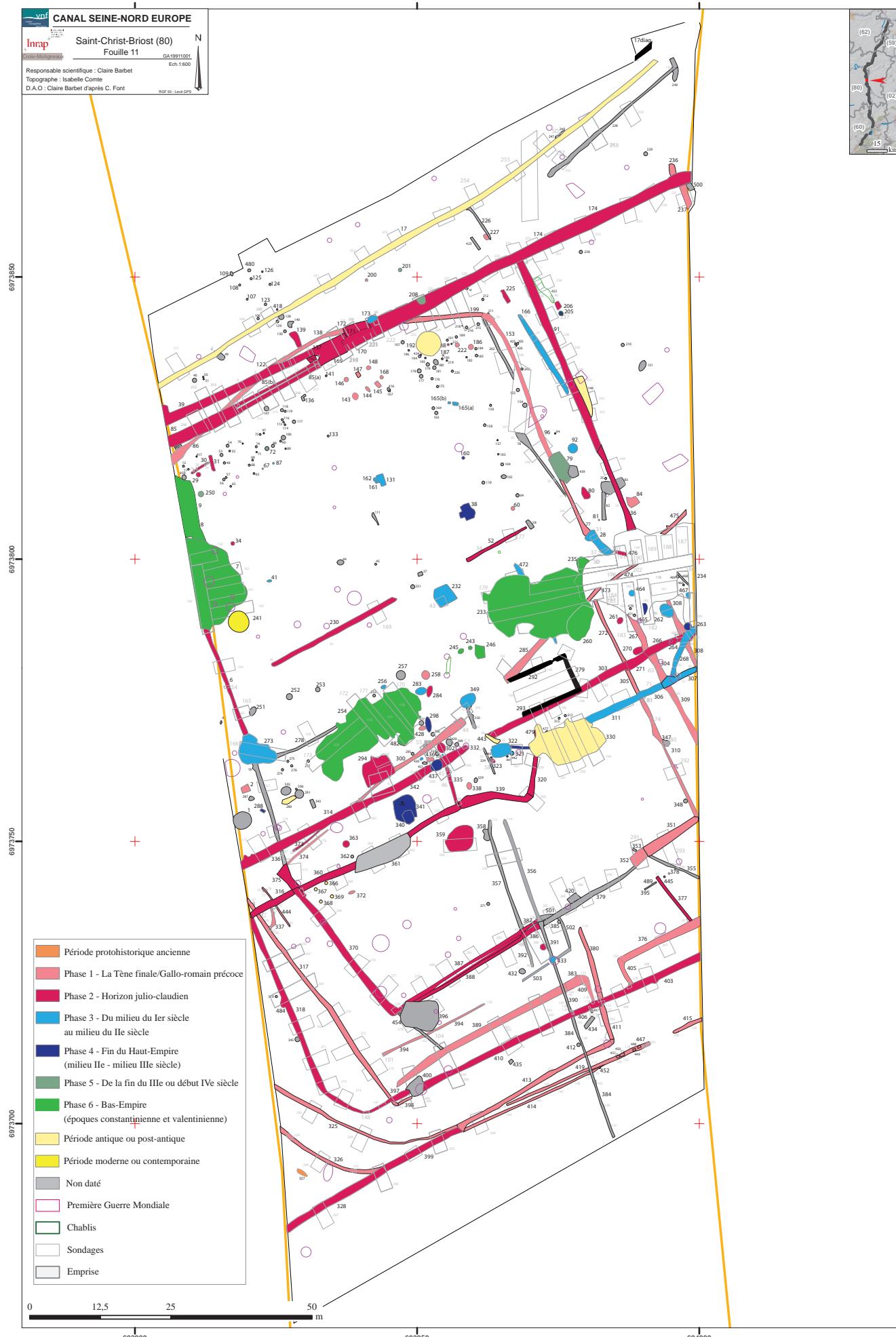
Le projet de construction d'un canal à grand gabarit traversera les régions du Nord-Pas-de-Calais, et de la Picardie pour relier les bassins-versants de l'Escaut à la Seine. Il se développera sur 2 500 hectares d'exploration, d'Aubencheul-au-Bac (Nord) à Compiègne (Oise). Une portion de ce tracé rectiligne traverse la commune de Saint-Christ-Briost, au lieu-dit « Les Dix-Huit » située dans le département de la Somme, à seize kilomètres au sud de la ville de Péronne. Un diagnostic réalisé par l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) durant le printemps 2009 a reconnu une concentration de vestiges archéologiques (Responsable de l'opération Didier Lamotte). Ce secteur bien documenté a été prescrit pour y conduire une fouille préventive (Fouille 11) confiée à l'Inrap (Responsable de l'opération Claire Barbet). La superficie décapée est de 15 562 m², laissant apparaître cinq cents dix faits archéologiques. Des stigmates de la Première Guerre mondiale ont également été repérés avec soixante-quatorze impacts d'obus et plusieurs munitions vives neutralisées qui ont été traitées selon le protocole en vigueur à l'Inrap. La première occupation reconnue sur le site est attribuée à la Protohistoire ancienne. Les indices archéologiques appartiennent essentiellement à un établissement agricole qui évolue de la fin de l'indépendance gauloise, jusqu'au Bas-Empire, sans *hiatus* apparent. Ce domaine est implanté à l'ouest de la vallée de la Somme, en haut de versant. La structuration de l'espace semble avoir été définie assez tardivement avec une installation d'enclos emboités vers le milieu du II^e s. avant notre ère. La fouille permet d'avoir une vision assez large de l'enclos primitif, elle est complétée par l'étude de la résistivité du sous-sol réalisée aux abords de l'emprise. L'espace interne est subdivisé en deux vastes compartiments dans lesquels transparaît une organisation fonctionnelle. L'établissement modeste évolue sans *hiatus* pendant toute la période gallo-romaine. Durant la dynastie julio-claudienne, les lignes directrices de l'enclos primitif semblent se maintenir puis la structuration du domaine devient difficile à définir. En effet une mutation est observable, qui se caractérise par une extension vers l'est ou par un changement radical d'orientation. Cette dernière hypothèse semble confortée par l'étude de la résistivité du sous-sol effectuée hors-emprise. L'orga-

nisation interne au sein de ces enclos semble complexe et mieux documentée par rapport à la phase précédente. À l'époque flavienne, début antonine, l'établissement agricole, reconnu partiellement semble assez modeste. Des activités diverses ou spécifiques devaient y être accomplies mais n'ont laissé aucune trace archéologique. Seuls quelques faits, illustrés par un cellier et un bâtiment sur solins calcaires, attestent une fonction de stockage de denrées agricoles ou domestiques. Du milieu II^e au milieu III^e siècle, l'organisation, et la distribution des activités artisanales et domestiques effectuées au sein de la *pars agricola* s'illustrent par des lieux de stockage et des aires de combustion avec principalement un large four culinaire. Durant le Bas-Empire, quelques activités agro-pastorales et domestiques sont identifiées mais le site est avant tout envahi par de larges fosses dépotoirs résultant d'un démantèlement d'un ou de plusieurs bâtiments avant abandon du site.

BARTBET Claire (Inrap)



Saint-Christ-Briost, « Fouille 11 ».
Agrafe serpentiforme en alliage cuivreux (H. Favier, Inrap)



Saint-Christ-Briost, « Fouille 11 ». Plan masse des vestiges mis au jour par phase chronologique (C. Barbet, Inrap)

PICARDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Programmes collectifs de recherches

2 0 1 0

PCR Économie et société des populations rubanées de la vallée de l'Aisne

La dynamique de recherche collective initiée dans la vallée de l'Aisne depuis maintenant près de 30 ans a permis le recensement de plus d'un millier de sites archéologiques dans le cadre d'une collaboration pluri-institutionnelle (ERA 12 puis UMR 8215 Trajectoires). La constitution systématique d'une base de données exhaustive réalisée dans le cadre d'un précédent ACR « L'implantation du Néolithique rubané dans la vallée de l'Aisne » (Ilett dir. 2005-2007), nous permettait d'envisager un degré plus approfondi d'analyse. Ce nouveau projet collectif avait pour objectif un premier niveau de synthèse du fonctionnement social et économique des premières communautés sédentaires de la vallée de l'Aisne structuré, autour de trois axes thématiques principaux. Nous avons clôturé le programme par la publication de deux tables rondes et la publication de plusieurs articles collectifs.

La définition de l'unité domestique et de son fonctionnement a été l'axe le plus important développé dans notre programme. La maison rubanée peut être considérée comme le dénominateur commun de cette culture, tant l'architecture semble suivre des règles idéologiques partagées par tous. La maison (et le mobilier des fosses latérales) est donc logiquement l'unité de base utilisée pour travailler sur les habitats. Cependant, peu de travaux avaient été consacrés à la composition du mobilier des fosses latérales, ni aux modes de comblement de ces fosses et aux activités dont témoignent les rejets que l'on retrouve. Une étude de cas détaillée sur Cuiry-les-Chaudardes a été menée en ce qui concerne la distribution des rejets en fonction des activités, la notion de durée d'ouverture des fosses par l'examen des différents mobiliers, le nombre d'habitants par rapport aux dimensions des maisons, les activités, le fonctionnement de l'espace domestique et les différences perceptibles entre les unités selon les types d'architecture des unités domestiques. L'espace funéraire a également été intégré, notamment ses relations avec l'implantation des maisons. De ces différentes réunions de travail, il ressort une nouvelle vision de l'unité domestique telle qu'on peut la percevoir selon tous ces facteurs. Une première table ronde internationale organisée à la Maison de l'archéologie de Nanterre a permis de discuter du fonctionnement de l'espace domestique rubané, avec de nombreux spécialistes européens de la question (Hamon, Allard, Ilett 2014). Un second volet visait à mieux comprendre le fonctionnement social des villages rubanés (Hachem et Hamon 2014), et l'organisation des réseaux de production et d'échange au sein de la maisonnée (Gomart 2014).

La chronologie et la sériation des maisons et des habitats en comparant les processus évolutifs des différentes catégories de mobilier a également été un axe très important dont les résultats ont été présentés à l'occasion d'une table ronde sous l'égide de la Société Préhistorique Française en juin 2001 (Meunier et Ilett 2013). Il apparaît évident que les différentes catégories de mobilier évoluent à leur propre rythme ce qui constitue un axe de recherche important pour interpréter les différents changements (Allard et Denis 2013). Une nouvelle terminologie a été proposée afin de rendre plus claire les corrélations chronologiques interrégionales, avec la définition d'un Ruban final du Bassin de la Seine (Meunier et Ilett 2013). L'étape finale du RRB dans l'Aisne est la seule perceptible dans tous les mobiliers : elle apparaît donc comme une étape particulièrement importante pour le Néolithique ancien de cette région. Le territoire d'implantation des sites et d'acquisition des ressources a été étudié afin de mieux comprendre l'implantation des sites dans le paysage rubané. Ainsi, les ressources et le potentiel agricole environnant sont des facteurs qui semblent influer sur l'implantation et la durée d'occupation des hameaux. En revanche, le territoire d'acquisition des matières premières pour la confection des outils du quotidien ou de la parure offre une image très variée. D'une part, il semble que la géologie locale joue un rôle pour le matériel en grès alors que pour la parure, le silex et les roches tenaces, ce sont plutôt les ressources régionales ou exogènes qui participent de l'approvisionnement habituel. Le territoire est donc étendu et montre des variations importantes au cours du temps (notamment dans les réseaux d'acquisition des matériaux). Plusieurs articles ont également été publiés sur l'implantation des villages dans le territoire (Chartier 2010, Dubouloz 2012).

Ce programme collectif a donc permis de proposer de nouveaux modèles quant au fonctionnement social et économique des populations rubanées, à partir d'une approche multiscalaire et pluridisciplinaire des activités qui sous-tendent la culture rubanée.

Bibliographie

Allard, P., et Denis, S. 2013. Origine et fin des traditions danubiennes : l'industrie lithique du Néolithique ancien de la vallée de l'Aisne, In chapter: Autour du Néolithique

ancien. Les outils du changement : critique des méthodes (Session H), (Perrin, T., Manen, C., Marchand, G., Allard, P., Binder, D., Ilett, M., Chapter Eds.), In: *Transitions, ruptures et continuité durant la Préhistoire, Actes du 27e Congrès préhistorique de France (Bordeaux – Les Eyzies, 2010)*, (Jaubert, J., Fourment, N., & Depaepe, P., Eds.), Société préhistorique française, Paris: p. 465-483.

Chartier M. 2010. Choix et évolution de l'implantation des sites d'habitat au Néolithique ancien dans la vallée de l'Aisne (France) *Bulletin de la Société préhistorique française* t.107 (1) p. 85-95.

Dubouloz J. 2012. Interdépendance et cohésion des différents niveaux de territorialité au Néolithique Rubané en Bassin parisien. In: Carpentier V. and Marcigny C. (Eds.), *Des hommes aux champs ; pour une archéologie des espaces ruraux du Néolithique au Moyen Âge*. Presses Universitaires de Rennes, Rennes, p. 23-34.

Gomart L. 2014. *Traditions techniques et production céramique au Néolithique ancien. Étude de huit sites rubanés du nord est de la France et de Belgique*. Sidestone Press, Leiden, 342 p.

Hachem L. and Hamon C. 2014. Linear Pottery culture household organisation: an economic model. In: Whittle A. and Bickle P. (Eds.) *Early Farmers: The View from Archaeology and Science*, OUP/British Academy, Proceedings of the British Academy Vol. 198, p. 159-180.

Hamon C., Allard P. and Ilett M. eds. 2013. *The Domestic Space in LBK Settlements*. Verlag Marie Leidorf GmbH Rahden/Westf,

Meunier K. et Ilett M. 2013. *Chronologie du Rubané dans le Bassin parisien*, t. 110 (3), p. 415-539.

PICARDIE PROSPECTIONS

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 0

N° Patriarche	Commune / Lieu-dit	Responsable d'opération (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
9793	BELLEAU * Derrière l'église	GIROT Frédéric (BÉN)	PRD		●	1
10040	CANTON DE PONT-SAINTE-MAXENCE Archéologie extensive d'un espace rural	POPINEAU Jean-Marc (UNIV)	PRD	ROM / MA MOD	●	2
9856	LA CHAUSSÉE-TIRANCOURT * Étude géophysique du Parc de Samara	GÉOCARTA (AUTR)	PMS		●	3
9845	CHAUMONT-EN-VEXIN * Autour de Chaumont-en-Vexin	GERA Danielle (BÉN)	PRD			4
10037	COMPIÈGNE * Forêt de Compiègne	BENAILLY Guillaume (BÉN)	PRD			5
9829	COMPIÈGNE * Forêt de Compiègne et alentours	THUILLIER Patrice (BÉN)	PRD			6
9785	CRÉPY-EN-VALOIS Région de Crépy-en-Valois	TYMCIOW Jean-Pierre, MARÉ-CHAL Denis, PISSOT Véronique	PRD	NÉO / PRO ROM / HMA	●	7
9882	HOUDANCOURT - GRANDFRESNOY - LE FAYEL - SACY-LE-PETIT - ARSY * Exploitation de surface	THÉVENIN Jean-Claude (BÉN)	PRD		●	8
10952	LIMÉ * Villa d'Ancy : prospections électriques et magnétiques	GÉOCARTA (AUTR)	PMS			9
9823	OGNON - CHAMANT - MONTPILOY - MONT-L'ÉVÉQUE - BOREST - BARBERY - BRAY - RARAY - VILLERS-SAINT-FRAMBOURG - NÉRY - SENLIS Prospection-inventaire	RINGEVAL Philippe (AUTR)	PRD	FER / ROM	●	10
9871	OISE * Forêt d'Oise	VINCENT Roger (BÉN)	PRD			11
9791	PICQUIGNY * Picquigny	DEGROISILLES Lucie (BÉN)	PRD			12
9794	SENLIS - CHAMANT * Forêt d'Halatte	BOLLEN Anne-Laure (UNIV)	PRD		●	13
9824	VENDEUIL-CAPLY * Site de Vendeuil-Caply	GOUBELLE René (BÉN)	PRD		●	14

● : rapport déposé au Service Régional de l'Archéologie et susceptible d'y être consulté

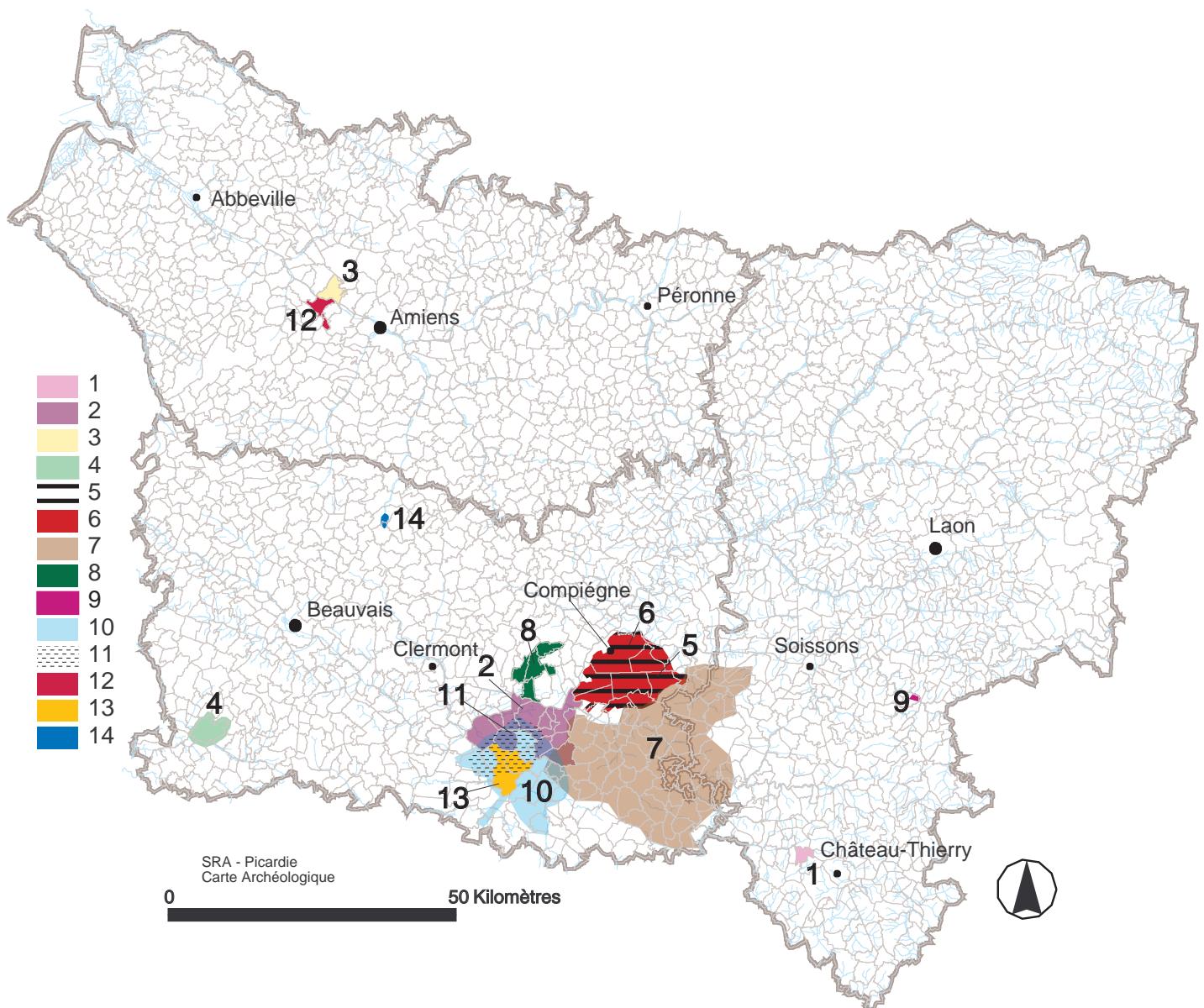
* Notice non parvenue

PICARDIE PROSPECTIONS

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0



PICARDIE PROSPECTIONS

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0

CANTON DE PONT-SAINTE-MAXENCE Archéologie extensive d'un espace rural

L'OPI « canton de Pont-Sainte-Maxence » dresse depuis 1995 l'inventaire des sites archéologiques dans cette zone accidentée de la moyenne vallée de l'Oise. La méthode utilisée est la prospection systématique en équipes, essentiellement en labour, mais aussi aérienne, en sous-bois et à vue. L'OPI s'insère dans le programme de recherche mené au sein de l'équipe d'accueil TRAME EA 4284 du ministère de la Recherche (LAHP – Laboratoire d'Archéologie et d'Histoire de l'Université de Picardie – CAHMER). L'équipe étudie la coexistence des pouvoirs et leur rôle sur la structuration de l'espace au Moyen Âge. Les 93 hectares prospectés cette année tous les 10 m et les 3 848 artefacts datants, dont 549 céramiques déterminées (hors contemporain), 48 silex et 2 921 terres cuites architecturales récoltés ont permis de préciser notre connaissance du territoire étudié aux époques antique, médiévale et moderne. À la prospection systématique en labour ont été adjointes cette année la prospection en sous-bois ainsi que la prospection par cerf-volant. La campagne 2010 s'est concentrée sur les communes de Brasseuse, Rhuis, Villeneuve-sur-Verberie et Roberval. Les parcelles étudiées se répartissent cette année en deux catégories : des zones cultivées présentant du mobilier diffus de surface et deux zones forestières ; un ancien parc paysagé du XVIII^e s. et une fontaine. Dans la zone de Brasseuse/Marlière, les densités de mobilier antique, assez faibles, témoignent d'un « bruit de fond » lié à la mise en culture, comme le confirme la faible quantité de céramiques. Nous sommes dans une zone sans doute cultivée depuis le site déjà enregistré de Brasseuse/Le Puits-des-Champs (*villa* proto et gallo jusqu'au III^e s., site Haut Moyen Âge IX^e-X^e s.) situé à 800 m au N-E. Pour le Moyen Âge, les faibles découvertes de céramiques, s'échelonnant du XI^e au XVI^e s., témoignent aussi du « bruit de fond » lié à une zone cultivée. Le microtoponyme voisin (Val-Joran) présente un prénom médiéval, Joran, associé à un oronyme, val, sous la forme déterminé/déterminant. Il peut donc avoir été formé au plein Moyen Âge. Nous sommes sans doute à mi-distance entre cet habitat médiéval éphémère supposé de Val Joran et le village de Brasseuse, fondé au XII^e s. Dans la zone de Brasseuse/Route de Villeneuve, on a récolté du mobilier diffus de surface, préhistorique, antique et médiéval. Cette zone est placée au contact d'un habitat isolé mais situé à seulement 250 m du village médiéval de Brasseuse. Nous sommes donc ici dans une zone cultivée au Moyen Âge, en périphérie de ce village fondé au XII^e s. d'après les textes.

La zone de Brasseuse/Longues-Raies présente de faibles quantités de mobilier antique et médiéval s'étagant, pour ce dernier, entre le XIII^e et le XVI^e s. C'est un simple « bruit de fond » lié à la mise en culture de la parcelle depuis le site de Brasseuse/Grouettes (voir ci-dessous) dans l'Antiquité et depuis le village de Brasseuse, fondé au XII^e s. d'après les textes, au Moyen Âge. La zone de Brasseuse/Grouettes correspond à du « bruit de fond » similaire à la zone précédente située juste à l'ouest. Nous sommes certainement dans une zone exploitée dans l'Antiquité depuis les sites très proches de Brasseuse/Grouettes-1 (*villa* proto et antique + haut Moyen Âge + Moyen Âge) et de Brasseuse/Grouettes-3 (*villa* antique 1^{er}-IV^e s. et habitat médiéval IX^e-XII^e). Nous sommes aussi à 500 m du site de Brasseuse/Grouettes-2 (*villa* antique). Notons que la partie la plus proche de la voie antique est aussi la plus pauvre en mobilier de cette époque. Pour le Moyen Âge, la parcelle doit être cultivée depuis les sites des Grouettes jusqu'au XI^e s. puis depuis Brasseuse à partir du XII^e s. La zone de Brasseuse/Vignettes est simplement cultivée à l'époque antique depuis le site de Brasseuse/Grouettes, situés à 500 m au sud-ouest, peut-être à l'époque médiévale, et à l'époque moderne, depuis le village de Brasseuse et la grange monastique de la Grange des Champs. Le site de Rhuis/Parc de Roberval et Roberval/Château présente les vestiges d'un parc paysagé orné de diverses fabriques, sans doute dessiné au XVIII^e s., lorsque la propriété est rachetée en 1784 par Achille-René Davène de Fontaine au prince de Soubise. Les éléments s'inspirent du parc du château d'Ermenonville, aménagé par le marquis de Girardin entre 1763 et 1776, après lecture de l'ouvrage de Jean-Jacques Rousseau, la « Nouvelle Héloïse ». L'île des peupliers de Roberval et ses fondations d'un édicule de 10 pieds de côté, le pont ruiné, les deux fontaines de rocailles, le temple monoptère circulaire, la rivière artificielle et tous le système hydraulique sont un parfait exemple de cette filiation, une décennie plus tard. Le site de Villeneuve-sur-Verberie/Fontaine St Barthélémy est une fontaine forestière maçonnée ruinée qui semble avoir alimenté le hameau de Roberval/Fond-Maillet situé à 500 m, si l'on se base sur la direction du fossé d'évacuation. L'hagiotoponyme St Barthélémy et la situation de la fontaine sur le finage de la paroisse St Barthélémy de Villeneuve-sur-Verberie (fondée au XII^e s.) font penser qu'elle a pu aussi alimenter ce village situé à 1 500 m au sud-est et à 70 m en contrebas aussi, ce que confirme le départ de canalisation situé dans cette direction. La construction en pierre

semble d'époque contemporaine. Le tuyau en plomb semble dater du début du XX^e s. mais la manière dont les pierres sont parées (bouchardage sur la face visible, entourée de ciselures relevées sur 2 cm de large) semble faire remonter la construction au XVIII^e-XIX^e s.

POPINEAU Jean-Marc (UNIV)



Canton de Pont-Sainte-Maxence, « Archéologie extensive d'un espace rural ». Échantillon de mobilier récolté en 2010 (J.-M Popineau, Univ.).

CRÉPY-EN-VALOIS Région de Crépy-en-Valois

En 2010, une surface de 1 120 ha a été couverte sur les communes de Coeuvres-et-Valsy, Laversine, Mortefontaine, Saint-Bandry, Taillefontaine, Soucy et Vivière dans l'Aisne et Boullare, Lévignen et Trumilly dans l'Oise. Une concentration de silex à Taillefontaine pourrait traduire la présence d'un habitat du Néolithique. La protohistoire demeure sous-représentée comme toujours. Seul un site à Vivière fournit des tessons de La Tène finale ou du gallo-romain précoce (?). La période romaine fournit au contraire le plus fort corpus avec quinze sites. La période la plus fréquente demeure le 1^{er} siècle (12/15), suivi du III^e siècle (11/15). Une majorité des occupations durent au moins trois siècles (8/15). Ceux occupés plus longtemps ou juste un siècle restent minoritaires (respectivement 4 et 1 cas). Enfin, la continuité avec le haut Moyen Âge pourrait exister sur deux sites. Toutefois la présence unique d'un tesson implique la prudence. Le bilan cumulé avec les précédentes années aboutit à une surface de plus de 19 000 haarpentés, 335 sites identifiés

et 189 pièces isolées ; ce qui constitue une documentation précieuse pour la carte archéologique de cette zone.

TYMCIOW Jean-Pierre, MARÉCHAL Denis, PISSOT Véronique

OGNON - CHAMANT - MONTPILOY - MONT-L'ÉVÈQUE - BOREST - BARBERY - BRAY - RARAY - VILLERS-SAINT-FRAMBOURG - NÉRY - SENLIS

Prospection-inventaire

Cette année, ce sont environ 20 parcelles qui ont été visitées, réparties pour 2/3 en champs et 1/3 en forêt d'Halatte. Six nouveaux sites ont été trouvés, prospectés et signalés ; tous sont de la période gallo-romaine, certains couvrant celle-ci de la période augustéenne au IV^e siècle. La céramique ramassée sur ces sites vient de tous les horizons, d'Île-de-France (tripode francilien), de l'Est (Bleue craquelée, sigillée d'Argonne), de la Gaule Centrale, du Sud, et aussi de l'Ouest (Val de Loire), ce qui montre l'importance des mouvements commerciaux dû au carrefour des nombreuses voies couvrant le territoire.

Une sépulture de La Tène en Halatte

Situé entre Fleurines à l'est et Verneuil-en-Halatte à l'ouest, à une altitude de 131 m, ce lieu est particulièrement intéressant par sa situation, car dominant (si l'on imagine les lieux sans forêt) toute la vallée, jusqu'à l'Oise et bien au-delà en territoire Bellovaque. Face à ce point culminant, on peut voir sur la carte IGN le hameau de Beaurepaire et nul point au dessus de 100 m dans tout ce secteur. Ce plateau aurait pu être un *oppidum*. Les restes d'un mur d'enclos ou muraille apparaissent au sol près de cette sépulture, bordant le plateau sur plus de 100 m. On retrouve le même type de « mur » dans une parcelle voisine. Le sol est composé de terre argileuse sur un lit calcaire posé sur du sable. Certaines parties du plateau sont marécageuses, d'autres plus arides. La sépulture est orientée plein nord en bordure du plateau du Mont Alta. Plusieurs passages auront été nécessaires pour collecter le reste des fragments de poteries. Les indices recueillis sont : au moins 6 poteries, un couteau en fer à lame courbée et douille, 355 grammes de restes osseux d'origine animale (sanglier, etc...). La tombe est formée à partir de pierres et ses dimensions sont d'environ 1 m sur 50 cm et haut de 50 cm coupée en deux par une rangée de pierres séparant les poteries, le tout endommagé par les racines. Les restes osseux étaient dans la terre parmi les fragments de pot. Le couteau lui se trouvait un peu sur le côté d'une des poteries. Le travail de reconstitution des six poteries de la Tène collectées dans cette sépulture à incinération est mené en collaboration avec M. Christian Sanvoisin, au dépôt de Senlis.

RINGEVAL Philippe (AUTR)

PICARDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Bibliographie régionale

2 0 1 0

Le service régional de l'archéologie s'efforce de suivre les parutions d'ouvrages ou d'articles contribuant à l'étude du patrimoine régional. Afin de communiquer dans ce bilan une bibliographie aussi complète que possible, la collaboration des auteurs est vivement souhaitée. Ainsi, chacun est invité à adresser au service régional de l'archéologie un tiré à part de ses écrits ou, à défaut, les références complètes de ses publications.

Note : les DFS et autres rapports relatifs aux opérations d'archéologie préventive ou programmée ne sont pas référencés dans cette bibliographie. Ils font annuellement l'objet d'un pointage au niveau des tableaux d'autorisations d'opérations de chaque département, que vous trouverez dans ce bilan.

Généralités

Hosdez, Chaidron et Morel : HOSDEZ Christophe, CHAIDRON Cyrille et MOREL Alexia. - Nouvelles données archéologiques sur la ville de Saint-Quentin : le diagnostic de la rue Émile Zola. *Revue Archéologique de Picardie*, 1-2, 2010, p. 175-194

Malrain, Bauvais, Hénon [et al.] : MALRAIN François, BAUV AIS Sylvain, HÉNON Bénédicte [et al.]. - Le site artisanal de La Tène finale et du gallo-romain de Ronchères (Aisne) «Le Bois de La Forge». *Revue Archéologique de Picardie*, 1-2, 2010, p. 41-165

Petit : PETIT Bernard. - Le souterrain aménagé de Mesnil-Domqueur (Somme). *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4, 2010, p. 95-165

lithiques et paléolithiques de Warluis dans la vallée du Thérain (Oise, France). *Quaternaire*, tome 21, 4, 2010, p. 357-384

Dabkowski, Antoine, Limondin-Lozouet, [et al.] : DABKOWSKI Julie, ANTOINE Pierre, LIMONDIN-LOZOUET Nicole, [et al.]. - Les microfaciès du tuf calcaire éemien (SIM 5e) de Caours (Somme, France) : éléments d'analyse paléoécologique du dernier interglaciaire. *Quaternaire*, tome 21, 2, 2010, p. 127-137

Ducrocq : DUCROCQ Thierry. - Quelques exemples de diagnostics dans le bassin hydrographique de la Somme. *Les Cahiers de l'Inrap*, 3, 2010, p. 35-48

Ducrocq : DUCROCQ Thierry. - Des traces discrètes d'occupations paléolithiques et mésolithiques dans le marais de Warluis (Oise). *Revue Archéologique de Picardie*, 1-2, 2010, p. 5-40

Dumarcay, Caron : DUMARCA Y Gaëlle, CARON Madeleine. - Pincevent and Verberie rocks and hearths : a tentative summary/preliminary analysis. In : ZUBROW Ezra, AUDOUZE Françoise, ENLOE James G., dir. - *The Magdalenian Household : unraveling domesticity*. - Albany : State university of New York press, 2010, p. 91-102

Enloe : ENLOE James-Gordon. - Fauna and site structure at Verberie : implications for domesticity and demography. In : ZUBROW Ezra, AUDOUZE Françoise, ENLOE James G., dir. - *The Magdalenian Household : unraveling domesticity*. - Albany : State university of New York press, 2010, p. 22-50

Enloe, Audouze : ENLOE James-Gordon, AUDOUZE Françoise. - The Magdalenian site of Verberie (Le Buisson Campin) : an overview. In : ZUBROW Ezra, AUDOUZE Françoise, ENLOE James G., dir. - *The Magdalenian Household : unraveling domesticity*. - Albany : State university of New York press, 2010, p. 15-21

Gomart : GOMART Louise. - Méthodes d'étude technologique de corpus céramiques issus de contextes détritiques : le cas des vases retrouvés en contexte d'habitat rubané dans la vallée de l'Aisne. *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 119, mars 2010, p. 25-29

Préhistoire

Audouze : AUDOUZE Françoise. - Domesticity and spatial organization at Verberie. In : ZUBROW Ezra, AUDOUZE Françoise, ENLOE James G., dir. - *The Magdalenian Household : unravelling domesticity*. - Albany : State university of New York press, 2010, p. 145-175

Averbouh : AVERBOUH Aline. - Utilisation et transformation des matières osseuses au Buisson Campin (Verberie, Oise). In : ZUBROW Ezra, AUDOUZE Françoise, ENLOE James G., dir. - *The Magdalenian Household : unravelling domesticity*. - Albany : State university of New York press, 2010, p. 76-90

Chartier : CHARTIER Michèle. - Choix et évolution de l'implantation des sites d'habitat au Néolithique ancien dans la vallée de l'Aisne (France). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 107, 1, 2010, p. 85-95

Coutard, Ducrocq, Limondin-Lozouet : COUTARD Sylvie, DUCROCQ Thierry, LIMONDIN-LOZOUET Nicole, [et al.]. - Contexte géomorphologique, chronos-tratigraphique et paléoenvironnemental des sites méso-

Janny : JANNY Frédéric. - Technologie lithique à Verberie : production domestique et apprentissage. In : ZUBROW Ezra, AUDOUZE Françoise, ENLOE James G., dir. - *The Magdalenian Household : unraveling domesticity*. - Albany : State university of New York press, 2010 , p. 51-75

Keeler : KEELER Dustin. - GIS of Verberie : spatial definition of the habitation units .In : ZUBROW Ezra, AUDOUZE Françoise, ENLOE James G., dir. - *The Magdalenian Household : unraveling domesticity*. - Albany : State university of New York press , p. 131-144

Locht, Antoine, Herisson, [et al.] : LOCHT Jean-Luc, ANTOINE Pierre, HERISSON David, [et al.]. - Une occupation de la phase ancienne du Paléolithique moyen à Therdonne (Oise) : chronostratigraphie, production de pointes Levallois et réduction des nucléus. *Gallia Préhistoire*, 52, 2010, p. 1-32

Locht, Sellier, Coutard, [et al.] : LOCHT Jean-Luc, SELLIER Nathalie, COUTARD Sylvie, [et al.]. - La détection de sites du Paléolithique ancien et moyen dans le nord de la France : une approche particulière. *Les Cahiers de l'Inrap*, 3, 2010, p. 49-57

Robert, Constantin, Allard [et al.] : ROBERT Bruno, CONSTANTIN Claude, ALLARD Pierre [et al.]. - Ville-neuve-Saint-Germain (Aisne) : du nouveau sur le site éponyme. *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4, 2010, p. 11-38

Époque romaine

Bertin, Delage [et al.] : BERTIN Patrice, DELAGE Richard [et al.]. - Le mobilier d'une structure gallo-romaine du site rural de la « Rue des Érables » à Crépy-en-Valois (Oise). *Revue Archéologique de Picardie*, 1-2, 2010, p. 167-174

Binet, Hoet-Van Cauwenbergh : BINET Eric, HOET-VAN CAUWENBERGHE Christine. - Graffiti sur éléments architecturaux à Samarobriva (Amiens), *Revue du Nord*, 92-388, 2010, p. 203-224

Delestrière, Boisard : DELESTRÉE Louis-Pol, BOISARD Claude. - *Les monnaies gauloises du camp militaire de Liercourt-Erondelle (Somme)*. - Paris : SENA, 2010, p. 21-42 : ill. (Recherches et travaux de la Société d'études numismatiques et archéologiques ; 3)

Gissinger, Corsiez : GISSINGER Bastien, CORSIEZ Amélie ; Allonsius Clotilde, Jouanin Gaëtan, collab. - L'évolution d'une portion d'un quartier antique d'Augusta Suessionum au travers de ses vestiges et du mobilier céramique (Soissons, rue du Château d'Albâtre), *Revue du Nord*, 92-388, 2010, p. 53-119

Laubenheimer, Marlière : LAUBENHEIMER Fanette, MARLIÈRE Élise. - *Échanges et vie économique dans le Nord-Ouest des Gaules : le témoignage des amphores du IIe siècle avant J.-C. au IVe siècle après J.-C.* . - Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2010, 2 vol. (595 p.)

Âge des Métaux

Allard, Bostyn, Martial : ALLARD Pierre, BOSTYN Françoise, MARTIAL Emmanuelle ; Collet Hélène, Fabre Jacques, Vallin Luc, collab. - Les matières premières silicieuses exploitées au Néolithique moyen et final dans le Nord et la Picardie (France). In : BILLARD Cyrille, LEGRIS Muriel, dir. - *Premiers Néolithiques de l'Ouest : cultures, réseaux, échanges des premières sociétés néolithiques à leur expansion : colloque interrégional sur le Néolithique*, Le Havre, 2007. - Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 347-375 (Archéologie et culture)

Desenne, PommePUY, Demoule : DESENNE Sophie, POMMEPUY Claudine, DEMOULE Jean-Paul dir. ; Thouvenot Sylvain, Auxiette Ginette, Guichard Yves collab. - Bucy-le-Long (Aisne). Une nécropole de La Tène ancienne (Ve-IVe siècle avant notre ère). - Amiens : *Revue archéologique de Picardie spécial*, 26, 2010, 3 vol. (717 p., 435 p.)

Pinard : PINARD Estelle. - Les dépôts humains dans les structures désaffectées d'habitats : du Bronze ancien à la Tène finale en Picardie et Nord-Pas-de-Calais. In : BARAY Luc, BOULESTIN Bruno, dir. - *Morts anormaux et sépultures bizarres : les dépôts humains en fosses circulaires ou en silos du Néolithique à l'âge du Fer : actes de la 11e table ronde interdisciplinaire «Morts anormaux et sépultures bizarres : questions d'interprétation en archéologie funéraire»*, 29 mars-1er avril 2006, Sens. - Dijon : Éd. universitaires de Dijon, 2010, p. 127-136 (Art et patrimoine)

Ruby, Auxiette : RUBY Pascal, AUXIETTE Ginette. - 1977-2007 : trentes années de recherches sur les « fossés en croix » de l'oppidum de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne). *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4, 2010, p. 39-94

Médiéval - Moderne

Galmiche, Desplanque, Corsiez [et al.] : GALMICHE Thierry, DESPLANQUE Thierry, CORSIEZ Amélie [et al.]. - L'habitat rural mérovingien de Fresnoy-le-Grand (Aisne) « Les Champs à Grès ». *Revue Archéologique de Picardie*, 1-2, 2010, p. 195-221

Meriaux : MERIAUX Charles. - Quentovic dans son environnement politique et religieux : cités et diocèses au nord de la Somme au VIIe siècle. In : LEBECQ Stéphane, BÉTHOUART Bruno, VERSLYPE Laurent, dir. - *Quentovic : environnement, archéologie, histoire : actes du colloque international de Montreuil-sur-Mer, Étaples et Le Touquet et de la journée d'études de Lille sur les origines de Montreuil-sur-Mer (11-13 mai 2006 et 1er décembre 2006)*. - Villeneuve d'Ascq : Éd. du conseil scientifique, Université Lille 3, 2010, p. 195-212

Racinet : RACINET Philippe. - Dix ans de fouilles programmées à Boves (Somme) : autour d'un château (début Xe-fin XIVe siècle). In : CHAPELOT Jean, éd. - *Trente ans d'archéologie médiévale en France : un bilan pour un avenir : IXe congrès international de la Société d'archéologie médiévale*, Vincennes, 16-18 juin 2006. - Caen : Publications du CRAHM, 2010, p. 257-270

Seillier : SEILLIER Claude . - Rupture et continuité dans le Boulonnais et le Ponthieu entre le Bas-Empire et le haut Moyen Âge. In : LEBECQ Stéphane, BÉTHOUART Bruno, VERSLYPE Laurent, dir. - *Quentovic : environnement, archéologie, histoire : actes du colloque international de Montreuil-sur-Mer, Étaples et Le Touquet et de la journée d'études de Lille sur les origines de Montreuil-sur-Mer (11-13 mai 2006 et 1er décembre 2006)*. - Villeneuve d'Ascq : Éd. du conseil scientifique, Université Lille 3, 2010, p. 125-146

Travaux universitaires

Jossier : JOSSIER Bérangère. - *Les pratiques funéraires dans le nord de la France aux périodes protohistoriques*. Mémoire de Master 1, sous la direction de A. Lehöerff, Université de Lille 3 – Charles-de-Gaulle

Mathiot : MATHIOT Dimitri. - *Les occupations rurales à l'âge du fer entre la Somme et le delta Meuse-Rhin : organisations spatiales, spécificités régionales et marqueurs culturels*. Thèse de doctorat, sous la direction de J. Arce et de G. Leman-Delerive, Université Lille 3 -Charles-de-Gaulle, 319-347 p.

Wattier : WATTIER David. - *L'apport de l'archéologie à l'étude de l'habitat rural du haut Moyen-Âge du I^{er} siècle à la fin du VIIth siècle après J.-C. en Picardie*. Mémoire de Master 2, sous la direction de S. Nardi-Combescure, Université de Picardie – Jules Verne, 2 vol.

Collection « Archéologie en Picardie »

Colas, Manolakakis : COLAS Caroline, MANOLAKAKIS Laurence. - *Les monuments funéraires du Néolithique moyen de Beaurieux, La Plaine (Aisne)*. - Amiens : DRAC Picardie - Service Régional de l'Archéologie, 2010, non paginé (Archéologie en Picardie, 40)

Fémolant : FÉMOLANT Valérie. - *Beauvais (Oise) : la Maladrerie Saint-Lazare, un ensemble hospitalier médiéval et moderne*. - Amiens : DRAC Picardie - Service Régional de l'Archéologie, 2010, non paginé (Archéologie en Picardie, 38)

Gemehl : GEMEHL Dominique. - *Amiens (Somme) : ZAC Cathédrale, 2 000 ans d'histoire urbaine*. - Amiens : DRAC Picardie - Service Régional de l'Archéologie, 2010, non paginé (Archéologie en Picardie, 39)

Liste non exhaustive

PICARDIE

Liste des abréviations

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0

Chronologie

BRO : Âge du Bronze
CON : Contemporain
FER : Âge du Fer
HMA : Haut Moyen Âge
IND : Indéterminé
MA : Moyen Âge
MÉS : Mésolithique
MOD : Période moderne
NÉO : Néolithique
PAL : Paléolithique
PRO : Protohistoire
ROM : Époque romaine

Nature de l'opération

DEC : Découverte fortuite
F : Fouille préventive
FP : Fouille programmée
OPD : Opération préventive de diagnostic
OPI : Opération de prospection-inventaire
PCR : Projet collectif de recherche
PMS : Prospection avec matériel spécialisé
PRD : Prospection diachronique
SD : Sondage
Surv. de trav.: Surveillance de travaux

Organisme de rattachement des responsables de fouilles

ASS : Association
AUTR : Autre
BÉN : Bénévole
CG de l'Aisne : Pôle archéologique du département de l'Aisne
CG de la Somme : Conseil général de la Somme
CNRS : Centre National de la recherche scientifique
CSNE : Canal Seine-Nord Europe
COLL : Collectivité territoriale
ÉDUC : Éducation nationale
INRAP : Institut national de recherches archéologiques préventives
MADE : Mission archéologique départementale de l'Eure
PRIV : Opérateur privé d'archéologie préventive
SAM de Beauvais : Service archéologique municipal de Beauvais
SA de Laon : Service archéologique de la ville de Laon
SA de Noyon : Service archéologique de la ville de Noyon
SDAO : Service départemental d'archéologie de l'Oise
SRA : Service régional de l'archéologie
UMR : Unité mixte de recherche
UACT : Unité d'archéologie de la ville de Château-Thierry
UNIV : Universitaire
UPJV : Université de Picardie Jules Verne

PICARDIE

Index

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0

Index chronologique

Paléolithique :

9, 24, 39, 59, 68, 108, 113, 114, 118, 123, 126, 128, 138, 140, 142, 144, 153, 154

116, 118, 124, 131, 137, 139, 140, 142, 146, 147, 150, 151, 152, 153, 155, 156, 157, 158, 165, 166

Mésolithique :

9, 68, 69, 71, 73, 81, 123, 126, 128, 140, 141, 146, 147

Haut Moyen Âge :

11, 35, 38, 42, 51, 52, 53, 59, 61, 68, 69, 74, 78, 79, 81, 85, 94, 106, 123, 139, 142, 143, 144, 145, 147, 151, 152, 157, 165

Néolithique :

10, 20, 25, 28, 33, 34, 41, 42, 49, 51, 68, 69, 71, 73, 75, 79, 81, 93, 96, 113, 116, 139, 142, 146, 150, 157, 165

Moyen Âge :

11, 18, 21, 22, 23, 24, 26, 32, 33, 35, 37, 40, 58, 60, 61, 63, 64, 65, 66, 68, 70, 74, 76, 77, 78, 84, 85, 86, 87, 90, 91, 92, 104, 105, 106, 108, 115, 116, 122, 129, 131, 151, 164

Protohistoire :

10, 35, 43, 45, 47, 53, 68, 69, 75, 77, 78, 79, 81, 93, 102, 113, 115, 120, 122, 139, 142, 143, 146, 152, 157, 158, 165

Époque moderne :

21, 23, 24, 26, 29, 37, 40, 42, 49, 53, 59, 60, 61, 63, 64, 65, 66, 68, 70, 71, 73, 77, 78, 84, 85, 86, 87, 89, 91, 93, 95, 103, 104, 106, 112, 113, 116, 122, 123, 124, 126, 129, 140, 147, 152, 153, 165

Âge du Bronze :

10, 25, 29, 30, 31, 43, 47, 51, 52, 53, 59, 78, 79, 95, 107, 113, 115, 116, 118, 122, 131, 139, 140, 145, 146, 147, 155

Époque contemporaine :

20, 24, 29, 34, 40, 41, 43, 59, 60, 61, 66, 71, 74, 79, 83, 87, 89, 90, 91, 105, 165

Âge du Fer :

10, 19, 29, 30, 31, 42, 43, 45, 46, 47, 48, 50, 59, 71, 73, 74, 75, 76, 77, 79, 81, 87, 89, 105, 107, 108, 110, 113, 115, 116, 117, 118, 120, 121, 122, 124, 131, 132, 136, 137, 139, 142, 145, 147, 150, 150, 153, 155, 156, 157, 165, 166

Première Guerre mondiale :

18, 26, 28, 33, 35, 41, 42, 45, 52, 71, 77, 83, 86, 116, 118, 121, 137, 138, 147, 158

Époque romaine :

10, 21, 32, 43, 45, 47, 48, 52, 64, 66, 70, 71, 75, 76, 78, 79, 82, 85, 86, 87, 89, 91, 92, 102, 104, 107, 113, 120, 136, 137, 143, 144, 145

Deuxième Guerre mondiale :

60, 63, 65, 66, 79, 89, 106, 118, 126

Gallo-romain :

20, 25, 40, 42, 45, 47, 53, 59, 63, 64, 71, 73, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 84, 89, 92, 96, 105, 106, 108, 113, 115,

Index de mots

Abbaye : 11, 36, 37, 61, 68, 70, 124

Abri : 35, 63

Bâtiment : 10, 11, 12, 18, 20, 24, 29, 30, 32, 37, 42, 45, 46, 48, 50, 52, 53, 60, 61, 65, 66, 70, 71, 73, 74, 76, 77, 81, 86, 87, 88, 89, 105, 107, 108, 109, 110, 111, 117, 120, 121, 122, 124, 129, 131, 138, 139, 140, 142, 143, 144, 145, 149, 151, 152, 155, 157, 158

Canalisations : 74, 164

Carrière : 23, 31, 41, 43, 50, 63, 73, 86, 96, 115, 118, 129

Cave : 10, 11, 32, 40, 47, 60, 61, 65, 66, 68, 70, 86, 91, 92, 96, 106, 112, 153

Céramique : 12, 21, 23, 24, 25, 28, 33, 35, 43, 46, 47, 52, 53, 59, 64, 65, 66, 68, 69, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 84, 86, 87, 91, 92, 95, 106, 108, 110, 115, 117, 120, 122, 123, 128, 129, 131, 132, 139, 145, 146, 147, 149, 150, 151, 157, 166

Chablis : 34, 52, 91, 155

Château : 11, 12, 29, 33, 68, 110, 116, 129, 131, 164

Cimetière : 11, 12, 22, 23, 37, 58, 84, 85, 107, 113, 151, 152

Combustion : 9, 53, 76, 79, 114, 139

Courtine : 110, 129, 131

Crypte : 11, 38, 39, 82

Église : 11, 12, 26, 35, 37, 38, 39, 40, 58, 77, 85, 86, 112, 122, 128, 129, 152

Enceinte : 10, 26, 28, 33, 45, 46, 47, 59, 61, 63, 91, 92, 117, 129, 131, 132, 151

Enclos : 10, 11, 31, 35, 42, 43, 45, 46, 47, 59, 74, 76, 79, 80, 81, 89, 107, 110, 111, 115, 117, 118, 131, 132, 136, 137, 138, 139, 144, 145, 147, 149, 150, 151, 153, 155, 156, 157, 158, 166

Faune : 21, 24, 28, 69, 73, 78, 92, 108, 110, 113, 114, 128

Ferme : 46, 68, 81, 86, 95, 96, 107, 111

Fond de cabane : 18, 24, 35, 40, 59, 78, 80, 96, 139

Fortification : 92, 129, 131

Four : 10, 12, 28, 48, 53, 59, 76, 78, 81, 93, 109, 123, 131, 137, 139, 142, 143, 149, 158

Funéraire : 10, 19, 22, 23, 26, 29, 30, 31, 35, 42, 46, 59, 78, 79, 94, 107, 113, 120, 136, 150, 151, 152, 153, 155, 160

Grenier : 21, 24, 29, 43, 46, 52, 78, 120, 157

Habitat : 10, 11, 18, 19, 21, 24, 29, 30, 33, 35, 43, 46, 47, 52, 53, 59, 64, 65, 66, 68, 70, 73, 75, 76, 77, 78, 79, 81, 86, 92, 94, 102, 107, 108, 110, 111, 112, 113, 115, 116, 118, 120, 122, 129, 132, 137, 139, 143, 147, 150, 151, 152, 153, 155, 157, 160, 164

Holocène : 9, 68, 126, 128, 140, 145, 146, 147

Incinération : 30, 79, 81, 107, 113, 117, 118, 120, 136, 137, 138, 139, 150, 153, 155

Inhumation : 11, 12, 22, 23, 35, 37, 38, 53, 58, 93, 94, 142, 149, 151, 152

Jardin : 37, 49, 105, 106

Métallurgie : 10, 43, 47, 53, 80

Monnaie : 12, 48, 87, 94, 110, 123, 131, 149, 156

Motte castrale : 12, 68, 70, 108, 109, 110, 116, 129, 131

Nécropole : 10, 11, 19, 30, 43, 61, 78, 79, 81, 94, 107, 113, 120, 136, 142, 143, 150, 151, 153, 155

Oppidum : 29, 30, 35, 49, 59, 166

Ossement : 31, 58, 79, 84, 107, 111, 128

Palissade : 10, 107, 109, 147, 156

Parcellaire : 41, 42, 43, 70, 77, 81, 86, 87, 89, 90, 115, 117, 120, 122, 124, 129, 132, 142, 145, 147, 151, 152, 153, 157

Parure : 160

Peinture : 66

Pilier : 11, 37, 61, 129

Pléistocène : 59, 84, 123

Puits : 40, 43, 47, 48, 52, 61, 63, 65, 66, 80, 86, 87, 92, 105, 129, 137, 142, 144, 156, 157

Rempart : 26, 82, 103, 109, 129

Sépulture : 10, 11, 22, 23, 26, 30, 31, 35, 37, 38, 53, 79, 81, 94, 117, 120, 136, 137, 150, 151, 152, 155, 166

Silex : 20, 26, 68, 75, 81, 83, 89, 111, 114, 116, 120, 122, 124, 128, 129, 132, 144, 146, 160, 164, 165

Silo : 10, 18, 46, 52, 53, 68, 70, 71, 73, 76, 78, 109, 111, 139

Stratigraphie : 9, 28, 38, 39, 52, 64, 66, 73, 78, 85, 86, 89, 122, 123, 128

Tardiglaciaire : 41, 68, 126, 128, 140, 145, 147

Tombe : 11, 22, 23, 30, 35, 37, 38, 42, 93, 107, 113, 120, 149, 150, 151, 153, 155, 166

Tranchée : 35, 71, 83, 89, 126, 131, 147, 156

Trou de poteau : 10, 18, 21, 33, 35, 43, 46, 47, 48, 59, 70, 77, 78, 80, 81, 86, 91, 113, 120, 122, 123, 132, 139, 143, 145, 147, 153, 155, 157

Verre : 38, 92, 110, 117, 120

Villa : 10, 79, 81, 87, 107, 115, 116, 145, 149, 153, 164

Voie : 32, 40, 42, 48, 59, 61, 63, 65, 66, 70, 71, 86, 92, 95, 126, 164, 166

PICARDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Personnel du Service Régional de l'Archéologie

2 0 1 0

NOM	TITRE	ATTRIBUTIONS
Jean-Luc COLLART	Conservateur régional	Chef du service régional de l'archéologie Histoire - Département de l'Aisne
Didier BAYARD	Conservateur du patrimoine Adjoint du conservateur régional	Histoire - Département de la Somme (Amiens Métropole - Tracés linéaires)
Cyril MONTOYA	Ingénieur d'études	Histoire - Département de l'Oise
Vincent LEGROS	Ingénieur d'études	Histoire - Département de l'Oise
Bertrand BÉHAGUE (départ le 30 juin)	Ingénieur d'études	Carte archéologique
Tahar BEN REDJEB	Ingénieur d'études	Histoire - Département de la Somme
Mariannick LE BOLLOCH	Ingénieur d'études	Préhistoire - Protohistoire Département de l'Aisne
Valérie BURBAN-COL	Assistant ingénieur	Carte archéologique
Audrey LASCOUR-ROSSIGNOL	Secrétaire de documentation	Gestion du centre de documentation Publications et diffusion - Cellule rapports de fouille
Emmanuelle ALLART	Secrétaire administrative	Secrétariat du département de l'Aisne Redevance
Serge BELLEC	Adjoint administratif	Secrétaire du département de l'Oise Comptabilité
Maryse DRIENCOURT	Adjoint administratif	Secrétariat du département de la Somme
Marie HOCHARD	Adjoint administratif	Secrétariat du CRA - dossiers CIRA Autorisations

Centre de documentation du Pôle Patrimoines et Architecture
Site d'Amiens
5, rue Henri Daussy
CS 44407
80044 Amiens cedex 01
tél. 03 22 97 33 32
mickael.courtiller@culture.gouv.fr

Le centre de documentation de la DRAC Hauts-de-France - site d'Amiens dispose d'un fonds de plus de 7 000 monographies, 450 titres de périodiques français (nationaux et régionaux) et étrangers et 2 900 tirés à part ayant trait à l'archéologie

• • •

Domaines couverts :

Archéologie métropolitaine et européenne de la Préhistoire à l'époque moderne
Généralités / Méthodologie / Réglementation et histoire de l'archéologie
Archéologie urbaine / Archéologie aérienne / Archéologie et histoire régionales
Archéologie et environnement / Numismatique.

• • •

Les rapports d'opérations archéologiques et DFS peuvent être consultés sur place,
sur demande préalable uniquement.

Consultation sur place
Renseignements et rendez-vous : 03 22 97 33 32
Fax : 03 22 97 33 47